





L. J. Coste

[illegible]

CATÉCHISME

PHILOSOPHIQUE.

III.

CATÉCHISME
PHILOSOPHIQUE,

OU

RECUEIL D'OBSERVATIONS

PROPRES A DÉFENDRE

LA RELIGION CHRÉTIENNE

CONTRE SES ENNEMIS;

PAR M. L'ABBÉ F.-X. DE FELLER.

NOUVELLE ÉDITION,

Corrigée, considérablement augmentée, d'après les manuscrits autographes, par l'abbé PAUL DU MONT,

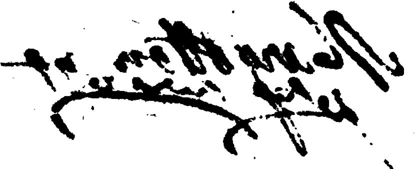
ET ORNÉE DU PORTRAIT DE L'AUTEUR.

> Consistit philosophia in eo quòd veritas cognoscitur, hoc est, in eo quod verè est, et id quidem est Deus.
>
> S. CYRILL. ALEX., l. 5, *contra Julian.*

Margotton

TOME TROISIÈME.

A LYON,
CHEZ PERISSE FRÈRES, LIBRAIRES,
rue Mercière, n° 33.
A PARIS,
CHEZ PERISSE FRÈRES, LIBRAIRES,
place Saint-André-des-Arts, n° 11.
1828.



CATÉCHISME PHILOSOPHIQUE.

SUITE DU LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE V.

Les Mystères.

ARTICLE PREMIER.

Les mystères en général.

§. I.

(418) D. La Religion chrétienne est fondée sur des raisonnemens invincibles; mais l'obscurité de ses mystères n'est-elle pas égale à l'évidence de ses preuves?

R. La profondeur des mystères de la foi a sans doute plus d'étendue que toutes les lumières de notre raison; mais il n'arrive à l'égard de la religion que ce que nous apercevons tous les jours dans les opérations de la nature. On veut comprendre l'infini, et l'on

se perd dans un grain de sable. Nous savons qu'il y a des corps, des esprits, de l'air, du feu, de l'eau, une matière électrique; mais, quand il s'agit d'expliquer la nature intime et les propriétés de tout cela, quand il en faut accorder les effets avec les idées reçues, et lier cette multiplicité de phénomènes les uns avec les autres, les plus grands physiciens ne peuvent dissimuler leur embarras. « Il n'est » pas surprenant, dit mylord Jenyns, que » nous ne soyons pas capables de comprendre » les desseins du Tout-Puissant dans les cho- » ses spirituelles, puisque dans ses ouvrages » matériels, ils ne nous sont pas moins incom- » préhensibles. Nos propres lumières ne peu- » vent nous offrir rien de satisfaisant, lors- » qu'il s'agit de rendre raison de ces proprié- » tés de la matière, la gravité, l'attraction, » l'élasticité, l'électricité; elles ne nous ap- » prennent rien non plus au sujet de l'essence » de la matière. La raison peut-elle nous en- » seigner comment l'orbe lumineux du soleil » peut remplir un cercle, dont le diamètre » contient un grand nombre de millions de » lieues, avec une constante inondation de » rayons qui se succèdent depuis plusieurs » milliers d'années; sans que le corps du so- » leil qui les répand, éprouve aucune diminu- » tion, et que ceux sur qui ils tombent, et » qu'ils absorbent continuellement, en reçoi- » vent aucune augmentation? La raison nous » dit-elle comment ces rayons peuvent être » dardés avec une vélocité qui surpasse de » beaucoup celle d'un boulet de canon, con- » tre les organes du corps humain les plus

Exam. de l'évid. du Christ.

» délicats, et les frapper sans qu'ils en ressen
» tent le moindre mal, ou en reçoivent le
» moindre dommage? Ou par quel moyen,
» par quel mécanisme, cette percussion seule
» peut apporter et rendre sensible à un esprit
» qui est immatériel, la forme des objets éloi-
» gnés? La raison peut-elle comprendre com-
» ment deux essences, l'une immatérielle et
» l'autre matérielle, peuvent être unies? Ou
» comment les blessures que le corps reçoit,
» peuvent faire souffrir l'ame? Ou comment
» l'anxiété de l'ame peut maigrir et détruire
» le corps? Toutes ces choses sont des faits
» connus et incontestables. Mais le *Comment*
» de toutes ces choses est inexplicable et in-
» compréhensible. En un mot, la partie de ce
» grand tout que nous voyons, est si petite;
» nous avons si peu de connoissances sur les
» relations qu'il y a entre la vie présente et
» celle qui est à venir; nous avons des idées
» si imparfaites de la nature de Dieu, de ses
» attributs, ou de sa manière d'exister; nous
» comprenons si peu le plan matériel, et en-
» core moins le plan moral sur lequel cet
» univers est formé, ou les principes selon
» lesquels il est conduit, que si la révélation
» que nous en a donnée l'Être, auteur de tou-
» tes choses, étoit dans toutes ses parties,
» facile et à la portée de notre entendement,
» cela pourroit nous faire suspecter son auto-
» rité divine. » La nature au premier coup
d'œil n'est qu'agréable : si on la considère de
près, elle attire l'admiration par les précau-
tions observées dans toutes ses parties, et par
la sagesse qui brille de toute part dans ses

fonctions ; mais elle étonne quand on veut l'approfondir. Le grand nous accable ; le petit nous échappe.... Qu'est-ce que la chaleur et la froidure, deux choses dont les effets sont connus par une expérience si longue, si générale et si constante ? Combien de systêmes n'a-t-on pas faits sur leurs principes et leur essence, après lesquels on n'en a pas su davantage qu'auparavant ?.... Comment avons-nous reçu la vie ? Quel ressort la soutient ? Comment nos membres obéissent-ils incontinent à notre volonté ? Comment nos alimens se changent-ils en chyle, en sang, en nourriture (*a*) ? Les plus savans sont ici de niveau avec les plus ignorans. C'est même à mesure qu'on avance dans ces recherches, que les ténèbres augmentent ; plus on pénètre avant dans le sanctuaire de la nature, plus elle semble devenir secrète et vouloir repousser ceux qui l'approchent de trop près (*b*).

(*a*) *Cibos comedo, quo pacto autem dividantur in pituitam, sanguinem, humorem, ignoro. Hæc quæ quotidiè comedentes videmus, ignoramus tamen ; et Dei substantiam curiosè scrutamur !* Chrysost. de incomp. Dei nat.

Volt. Disc. sur la modér.

Demandez à Silva, par quel secret mystère,
Ce pain, cet aliment dans mon corps digéré,
Se transforme en un lait doucement préparé ?
Comment toujours filtré dans ces routes certaines,
En longs ruisseaux de pourpre il court enfler mes veines ?

(*b*) *Hinc exoritur illa animorum in indagandis rebus naturæ perplexitas, mentisque, stupor, quo perculsa quantò in intima rerum indagine plus se profecisse ratio videt, tantò à veritatis limine remotiorem adhùc se esse deprehendit* Kirch. M S. — « Dieu, dit un physiologue, faisant connoître à l'homme ses besoins par un » instinct naturel, lui laisse ignorer les mystères de la » nature, par lesquels il lui a plu d'y pourvoir : quand

(419). D. Les mystères doivent être obscurs, c'est leur essence; mais doivent-ils être contradictoires ?

R. Les philosophes anciens et modernes se sont vainement appliqués à trouver de la contradiction dans quelque mystère que ce soit. On trouve dans la nature et dans les démonstrations même métaphysiques et géométriques, des apparences très-spécieuses de contradiction; nous osons dire que la religion n'en présente point de plus imposante. Par exemple, ou bien la matière est divisible à l'infini, ou elle ne l'est pas : qui oseroit révoquer en doute la vérité de cette proposition ? Cependant il se présente contre l'une et contre l'autre alternative, des difficultés qui ont toute l'apparence d'une contradiction formelle, et qui vont à faire conclure que la matière est divisible à l'infini, et qu'elle ne l'est pas. Le point invisible, physique ou zénonique, est rejeté aujourd'hui de tout le monde, comme une absurdité manifeste. Mettez, par exemple, un grain de matière indivisible pour la base d'un triangle, et des deux côtés de ce grain, placé au haut du ciel, tirez deux lignes

» il veut aller au-delà, la lumière baisse, plus loin elle » manque tout à fait, et la nature se cache en entier. » *Philos. Chrét.* par l'abbé Pey. — L'homme peut dire aujourd'hui comme du temps de Salomon et du fils de Sirach : *Intellexi quòd omnium operum Dei nullam possit homo invenire rationem, et quantò plus laboraverit ad quærendum, tantò minùs inveniat.* Eccle. 8. — *Mundum tradidit disputationi eorum, ut non inveniat homo opus quod operatus est Deus ab initio usque ad finem.* Eccle. 3. — *Plurima enim super sensum hominis ostensa sunt tibi. Multos quoque supplantavit suspicio illorum, et in vanitate detinuit sensus eorum.* Eccli. 3.

qui se réunissent sur la terre : à chaque point de convergence les lignes divisent la base, qui par-là, sera divisée en une infinité de parties, toute indivisible qu'on la suppose. Si, au contraire, la matière est divisible à l'infini, elle contient une infinité de parties divisibles, et dès-lors voilà l'*infinitum actu*, c'est-à-dire, un nombre auquel on ne peut rien ajouter, et dont on ne peut rien retrancher : autre absurdité égale à la première. — « Que de choses incompréhensibles n'est-on » pas obligé d'admettre en géométrie ? Con» çoit-on deux lignes séparées seulement d'un » pouce, qui s'approchent toujours et ne se » rencontrent jamais (*a*). » C'est une réflexion que Locke exprime encore avec plus de force et d'étendue. « Jamais, dit-il, prêtre, dans » l'intention d'apprivoiser et de subjuguer » notre raison rebelle, n'inventa des dogmes » qui choquent davantage le sens commun, » que le fait la doctrine d'une étendue divi» sible à l'infini avec toutes ses conséquences, » telles que tous les géomètres et les méta» physiciens les étalent si pompeusement et » avec une espèce de triomphe. » — Le rapport de la circonférence de la roue avec le moyeu est d'une égale incompréhensibilité ; la circonférence ne peut être mue d'un point sans que le moyeu le soit aussi ; d'où il paroît s'ensuivre évidemment que l'un est composé

Pensées de Volt. p. 4.

Essai philos. sur l'entendement humain. T 2, p. 156.

(*a*) La géométrie de l'infini présente un grand nombre de paradoxes de ce genre. Mario Bettino en a recueilli plusieurs dans son *Apiarium Philosophiæ Mathematicæ*, ouvrage savant et curieux, Bologne, 1642, 1645, 2 vol. in-fol.

d'autant de points que l'autre, et de là, que leur circonférence est égale : la circonférence tourne avec bien plus de vîtesse que le moyeu, et les deux arrivent en même temps. Il s'en faut de beaucoup que tout ce que le P. Boscowich et ses partisans ont avancé là-dessus, ait pu satisfaire un esprit garanti de la maladie des systêmes. — On démontre que la diagonale est incommensurable avec les deux côtés du quarré, et il est néanmoins impossible d'expliquer les raisons de cette incommensurabilité. — « Notre raison, dit un géo» mètre, est réduite à d'étranges extrémités. » La raison nous démontre la divisibilité de » la matière à l'infini, et nous trouvons en » même temps qu'elle est composée d'indivi» sibles. Humilions-nous encore une fois, re» connoissons qu'il n'appartient pas à une » créature, quelque excellente qu'elle puisse » être, de vouloir concilier des vérités, dont » le Créateur a voulu lui cacher la compati» bilité. Ces dispositions nous rendront plus » soumis aux mystères, et nous accoutume» ront à respecter des vérités qui sont par » leur nature impénétrables à notre esprit, » que nous venons de trouver assez borné » pour ne pouvoir pas même concilier des dé» monstrations mathématiques. » Parmi les choses, qu'après de longues réflexions on trouve enfin moyen d'expliquer à un certain point, combien n'y en a-t-il pas qui, à la première vue, paroissent des absurdités révoltantes ? Qui diroit que le quarré de l'hypoténuse soit égal aux deux autres pris ensemble, quoique les bases de ceux-ci soient plus spacieuses que

Elém. de Géom. par M. de Malezieu, p. 150.

celles de l'hypoténuse? Qui ne croiroit pas que le quarré 4 ½ est 18, puisque le quarré de 4 c'est 16?..... Combien de vérités physiques paroissent contradictoires aux aveugles, quoiqu'ils jouissent comme nous des lumières de la raison! Une superficie plate et unie qui représente des enfoncemens, est pour eux une contradiction dans les termes (*a*). Un des grands adversaires de la religion fait là-dessus une réflexion bien naturelle et bien juste. » Les aveugles-nés, dit-il, n'attachent aucune » idée à la plupart des termes qu'ils em» ploient.... Un miroir est une chose incom» préhensible pour eux.... Si un homme qui » n'a vu que pendant un jour ou deux, se » trouvoit confondu chez un peuple d'aveu» gles, il faudroit qu'il prît le parti de se » taire, ou de passer pour un fou: il leur » annonceroit tous les jours quelque nouveau » mystère, qui n'en seroit un que pour eux, » et que les esprits forts se sauroient bon gré » de ne pas croire. Les défenseurs de la Reli» gion ne pourroient-ils pas tirer un grand » parti d'une incrédulité si opiniâtre, si juste » même à certains égards, et cependant si » peu fondée?» ... Qu'on dise à un homme qui ne connoît pas les merveilles de l'optique, qu'*on voit des choses là où elles ne sont pas*, qu'*une seule et même chose se voit dans le*

Did. Lettr. sur les aveugles, p. 12. et suiv.

(*a*) Un garçon aveugle guéri par Chelselden, ne pouvoit comprendre que son doigt passât tout uniment sur des tableaux qui représentoient des corps; moins encore que le portrait de son père, qu'on lui montra en miniature et qu'il reconnut, pût être contenu dans un si petit espace.

même moment dans mille endroits différens; il n'aura jamais entendu d'absurdité *plus révoltante pour lui....* Voilà donc la physique, la géométrie, la métaphysique, d'accord pour justifier les mystères de la Foi, et pour essuyer les mêmes objections que les incrédules font contre les dogmes de la religion. Or, si ma raison ne succombe pas à ces difficultés, si malgré son impuissance d'expliquer tout cela, elle ne s'avise néanmoins pas de nier l'existence de la matière, de l'étendue, du cercle, etc., pourquoi ma confiance en la parole de Dieu, et mon acquiescement aux preuves de la révélation ne me feroient-ils pas tenir la même conduite en matière de religion? Pourquoi ne me croirois-je pas à l'égard de Dieu dans le même cas où est un aveugle-né à mon égard, où l'aveugle-né est à l'égard de l'aveugle qui a vu un jour ou deux? Y auroit-il plus de différence entre un homme et l'autre, en matière de connoissance et de raison, qu'entre Dieu et l'homme?

(420) D. Faut-il dire que les mystères sont au-dessus de la raison, ou qu'ils sont contre la raison?

R. Sans parler des incrédules qui trouvent les mystères contradictoires à la raison, des personnes bien intentionnées ont fait des dissertations à perte de vue sur ces deux expressions: mais en vérité cela n'en valoit pas la peine. Quand on veut bien s'entendre, on s'épargne de longues discussions et de pénibles disputes sur des mots qui dérogent souvent à la dignité des choses. Les mystères sont au-dessus de la raison ou contre la rai-

son, comme les difficultés géométriques et métaphysiques, dont nous venons de parler. *Au-dessus de la raison*, parce qu'elle ne peut pas y atteindre; *contre la raison*, parce que leur obscurité et leur incompréhensibilité mortifie et chagrine la curiosité et la suffisance de cette raison. Ce qu'il y a d'incontestable, et ce que seul nous avons intérêt de décider, c'est que la foi des mystères est absolument *selon la raison*, parce que la raison m'apprend qu'il est juste et sage de croire tout ce que Dieu m'enseigne; et que lorsque j'ai des preuves démonstratives que Dieu m'a enseigné telle ou telle chose, je ne dois plus écouter ma raison en tout ce qu'elle oppose à l'enseignement de Dieu. Voilà ce que la raison dépose contre elle-même. D'où je conclus que la foi des mystères est *selon la raison*.

(421). D. Comment cette conclusion, qui paroît si juste, a-t-elle pu être rejetée par des hommes éclairés?

R. Ceux qui l'ont rejetée avec le plus de dédain, l'ont reconnue dans des momens de calme et de raison: elle a paru très-sage à l'ennemi le plus acharné de la croyance des mystères, au chef du parti philosophique: que ses admirateurs l'écoutent et suivent l'importante leçon qu'il leur donne:

La raison te conduit: avance à sa lumière:
Marche encor quelques pas; mais borne ta carrière;
Au bord de l'infini son cours doit s'arrêter;
Là commence un abîme, il le faut respecter.
. . . .
Pourquoi donc m'affliger, si ma débile vue

Ne peut percer la nuit sur mes yeux répandue ?
Je n'imiterai point ce malheureux savant,
Qui, des feux de l'Etna scrutateur imprudent,
Fut dévoré du feu qu'il cherchoit à comprendre.

Il n'est pas possible d'avoir une idée vraie de la nature, de la raison, de la religion et de Dieu, sans acquiescer à la sagesse d'un avis si salutaire. Un homme qui a écrit excellemment sur les droits et le ressort de l'esprit humain (a), a bien montré comme il étoit raisonnable de respecter les bornes qui lui sont prescrites. « Les chaînes, dit-il, qu'on lui donne » ici, sont aisées à porter, et ne doivent pa- » roître trop pesantes qu'aux esprits vains et » légers. Je dirai donc au philosophe: Ne » vous agitez point contre ces mystères que » la raison ne sauroit percer; attachez-vous » à l'examen de ces vérités qui se laissent » approcher, qui se laissent en quelque sorte » toucher et manier, et qui répondent de » toutes les autres; ces vérités sont des faits » éclatans et sensibles dont la religion s'est » comme enveloppée toute entière, afin de » frapper également les esprits grossiers et » subtils. On livre ces faits à votre curiosité: » voilà les fondemens de la religion; creusez » donc autour, essayez de les ébranler; des- » cendez avec le flambeau de la philosophie » jusqu'à cette pierre antique tant de fois re- » jetée par les incrédules, et qui les a tous » écrasés. Mais, lorsqu'arrivé à une certaine » profondeur, vous aurez trouvé la main du

(a) Le P. Guenard. *Discours sur l'esprit philosophique*, couronné à l'académie françoise, en 1755.

» Tout-Puissant, qui soutient depuis l'origine
» du monde ce grand et majestueux édifice,
» toujours affermi par les orages même et le
» torrent des années, arrêtez-vous, et ne
» creusez pas jusqu'aux enfers. La philosophie
» ne sauroit vous mener plus loin sans vous
» égarer : vous entrez dans les abîmes de l'in-
» fini ; elle doit ici se voiler les yeux comme
» le peuple, et remettre l'homme avec con-
» fiance entre les mains de la Foi. »

§. II.

(422) D. Quel avantage le Chrétien retire-t-il de la foi des mystères de la religion?

R. La grandeur de Dieu, l'incompréhensibilité de sa nature, la profondeur de sa sagesse; toutes les idées et tous les sentimens que nous avons de la Divinité, sont confirmés par l'obscurité des mystères. Un Dieu dont la nature et les ouvrages n'auroient rien que de subordonné aux lumières de notre foible raison, seroit un être bien borné, bien imparfait. Nous ne connoissons Dieu, dit saint Augustin, que par l'impuissance où nous sommes de le comprendre (*a*). Dans l'examen des choses divines, ajoute saint Léon, nous n'approchons de la vérité qu'autant que nous découvrons l'impossibilité de les entendre parfaitement (*b*). Si les ouvrages de Dieu étoient

(*a*) *Tùm verò aliquid de Deo cognoscimus, cùm ipsum comprehendere non possumus.* Aug.

(*b*) *Nemo enim ad cognitionem veritatis magis popinquat, quàm qui intelligit in rebus divinis, etiam si multùm proficiat, semper sibi esse quod quærat.* Leo. M. Serm. 9. de Nativ. Dom.

pour nous d'une intelligence facile, ils cesseroient d'être un objet d'admiration (*c*). Les philosophes ont parlé sur cette matière comme les Saints. « Plus je m'efforce de contempler » son essence infinie, moins je la conçois ; » mais elle est, cela me suffit : moins je la » conçois, plus je l'adore. Je m'humilie, et » lui dis : Être des êtres, je suis parce que tu » es ; c'est m'élever à ma source que de te » méditer sans cesse. Le plus digne usage de » ma raison est de m'anéantir devant toi ; c'est » mon ravissement d'esprit ; c'est le charme » de ma foiblesse, de me sentir accablé de ta » grandeur. » *Pens. Max. Esp. de J. J. Rousseau*

(423) D. Comment la doctrine même des incrédules nous ramène-t-elle à la croyance des mystères ?

R. Le Chrétien compare les mystères de l'incrédulité avec ceux de la religion : il envisage la nature des uns et des autres : il pèse les motifs de croire les uns et les autres. Ici il ne voit que des difficultés telles qu'il en voit dans les choses, mêmes naturelles, là il ne découvre que des contradictions, des absurdités monstrueuses ; ici il trouve les motifs les plus pressans de croire, les plus sûrs garans de la vérité ; là il ne voit d'autre guide que les caprices d'une imagination égarée, et les assertions gratuites d'un système éphémère. Dès-lors il ne peut, sans s'aveugler et se précipiter lui-même, balancer un moment sur le parti à prendre ; il s'attache plus que jamais à la foi L. 1, c. 5, art. 1.

(*c*) *Si talia essent opera Dei, ut facilè ab humanâ ratione caperentur, non essent mirabilia nec ineffabilia dicenda.* De Imit. Christi. Lib. 4. c. 18.

qu'il professe, et bénit le Dieu de toute lumière d'avoir élevé cette barrière entre l'entendement humain et l'abîme de tous les doutes et de toutes les erreurs.

(424) D. Quels sont les dogmes qui ont le plus révolté les incrédules de tous les temps ?

R. En cela, comme dans le reste de leur logique, il y a souvent plus d'humeur que de raisonnement. On a ses goûts et ses systêmes pour attaquer les vérités, comme pour défendre les erreurs. Dans la guerre contre la foi, celui-ci s'est attaché à tel article, celui-là à un autre; selon que l'imagination s'est échauffée sur un sujet plutôt que sur un autre. En général, leurs efforts se sont réunis par préférence contre la Trinité, l'Incarnation, l'Eucharistie, le péché originel, la résurrection des morts, l'éternité des peines de l'enfer.

ARTICLE II.

La Trinité.

§. I.

(425) D. Sur quoi est fondé le reproche de contradiction que les philosophes font à ce mystère ?

R. Sur ce que nous reconnoissons une nature en trois personnes. Pour que ce reproche fût fondé, il faudroit prouver que *nature et personne* sont synonymes. Bayle le dit, mais la preuve se fait encore attendre. C'est lui qui a poussé ce raisonnement jusqu'à la contradiction; il nous dit que ces notions sont abstraites

et obscures, et au même temps il décide qu'elles signifient évidemment la même chose: c'est là un bien autre mystère que celui de la Trinité. Pour se convaincre que ces mots ne sont rien moins que synonymes, il n'avoit qu'à jeter les yeux sur un arbre, et dire : *Voilà une nature qui n'est pas personne.* On trouvera les vraies notions de ces dénominations dans la théologie du P. Petau. *L. 4, de Trinit. c. 1, et seq.*

(426) D. Trois êtres et un seul être, n'est-ce pas là une contradiction formelle?

R. Il y a en Dieu trois êtres par la personnalité, et un seul par la nature. Si par *être* l'on entend une substance absolue, isolée, distinguée par sa nature de toute autre substance, il n'y a qu'un être en Dieu, parce qu'aucune des trois personnes n'est une substance absolue, et que cette substance résulte de l'union des trois. Si par *être* l'on entend précisément *ce qui est*, il y a trois êtres en Dieu; trois êtres sous un certain rapport, par une certaine manière d'exister d'une même substance. Pourquoi disputer sur les mots, dit ici sagement le P. Petau, puisque nous convenons sur la chose (a)?.... *Quelle différence entre Être et Personne*, demande l'auteur du Dictionnaire phi-

(a) *Possunt tres dici res personæ, sed relativæ, absoluta autem una; nec de verbis pugnandum si de re ipsâ convenit.* (De Trin. L. 3. n. 17.) Il en est de même du mot *substance*, qu'il observe avoir été également autorisé dans un sens relatif. *Nec usus impedire potuit quin substantiæ tres, ut et hypostases, in sermonis consuetudinem venirent.* L. 4 c. 4. n. 5.) Il paroît qu'aujourd'hui le mot *substance* a prévalu dans l'usage pour signifier *nature*, *essence*, *existence isolée et absolue*.

losophique? Entre *être*, dans le premier sens, et une personne divine, il y a la différence que nous avons dit; entre *être*, dans le second sens, et une personne divine, il n'y en a aucune.... Quant aux êtres créés, il y a aussi une grande différence entre *Être et Personne*. Toute personne est un être, mais tout être n'est pas une personne. Une pierre est un être, et n'est point une personne. Un être n'est pas toujours une substance; le son d'un instrument, la blancheur d'une muraille, sont des êtres, puisqu'ils existent. Faudra-t-il expliquer tous les termes de l'ontologie et réciter le vocabulaire de la métaphysique pour satisfaire aux observations, questions et subtilités des raisonneurs? C'est un travail fort ragoûtant que la philosophie nous prescrit (*a*).

(427) D. S'il y a en Dieu trois personnes, il y a composition; composition dans un être essentiellement simple, n'est-ce pas une contradiction palpable?

R. Malgré la multiplicité des personnes, la nature et la substance de Dieu est parfaitement une. Il n'y a point de composition là où il ne peut y avoir de décomposition; ce qui est essentiellement indivisible et indécomposible n'est pas composé. Tout ce qui est nécessairement coexistant, tout ce qui est telle-

Altération du Dogme théol. etc.

(*a*) Un écrivain dévoué à un parti ennemi de l'église de Dieu, a joint ses efforts à ceux des philosophes pour embrouiller toutes les idées que nous avons du mystère de la Trinité, et pour rendre inintelligibles toutes les expressions qu'on emploie depuis tant de siècles pour régler sur cet article l'intelligence des fidèles. Les vrais savans ont aisément découvert le pédantisme de cet enthousiaste, et les Chrétiens ont appris, par une nouvelle preuve de fait, que de l'hérésie à l'impiété, il n'y avoit qu'un pas à faire.

ment uni qu'il ne peut exister que dans son ensemble, est certainement une seule et simple nature. Comment donc les trois personnes de la Trinité, dont le Père engendre aussi essentiellement le Fils, que celui-ci est engendré, et que le Saint-Esprit procède des deux, feroient-elles composition? Rendons cela dans le langage de l'école et avec toute l'exactitude de la logique et de la théologie. *Quæ essentialiter cohærent et coexistunt, et sibi invicem insunt, ità ut unum sine alio esse non possit, unicam numero naturam constituunt. Atque ità coexistunt tres personæ divinæ, ità sibi insunt, ut ab illis qui hoc mysterium profitentur, Pater sine Filio aut uterque sine Spiritu sancto, sicut nec ipsa natura divina sine tribus personis cogitari possit* (a).

(428) D. Cet axiome : *Quæ sunt eadem uni tertio, sunt eadem inter se*, qui est la grande règle des syllogismes, n'est-il pas contredit par la croyance de la Trinité?

R. 1.° Le P. Petau a répondu à cette objection long-temps avant que Bayle songeât à la faire. Comme la nature des êtres créés est absolument incommunicable et bornée à une seule personnalité, un axiome inventé pour raisonner sur les créatures, ne peut convenir

(a) On voit par-là combien est grave l'erreur des anciens et nouveaux trithéites, qui établissent en Dieu trois substances ; puisque par-là ils ne détruisent pas seulement l'unité de Dieu, mais encore la Trinité des personnes, en les regardant comme isolées, divisibles et séparables, et ne reconnoissant pas qu'elles font essentiellement un tout unique, que la notion adéquate de l'une renferme la notion de l'autre, et que la pensée même ne peut rien par des précisions ou des abstractions contre cet intime ensemble.

à la nature de Dieu. Si Bayle n'avoit d'autres règles pour raisonner que les adages de la vieille philosophie, celui qui nous enseigne que rien ne se fait de rien, *ex nihilo nihil fit*, devoit le faire argumenter contre la création... Il est évidemment contre l'essence de la créature d'être en tout lieu, d'avoir toujours existé, de tirer quelque chose du néant, etc. Il est donc ridicule, conclut le P. Petau, d'employer les notions que nous avons des choses créées, contre une chose que nous soutenons être d'une nature toute différente, et de combattre la différence que nous établissons, par cette différence même (*a*).

2.° Les théologiens ne sont pas embarrassés à expliquer cet axiome dans un sens très-naturel et très-intelligible. Puisque le critique emploie le style de l'école pour combattre la vérité, il peut souffrir que l'on s'en serve pour lui répondre, et pour lui donner la distinction suivante : *quæ sunt eadem uni tertio, sunt eadem inter se in eâ ratione in quâ identificantur, concedo ; in aliâ, nego. In ratione naturæ eadem sunt inter se Pater, Filius et Spiritus ; in ratione personæ non sunt eadem inter se, quia non sunt eadem uni tertio* (*b*).

(*a*) *Itaque ridiculè disputat* (Crellius) *dum ex creatis substantiis exempla repetit, quibus hoc ipsum labefactet, quod aliter in Deo quàm in ipsis esse, in nostro dogmate ponimus.* De Trin. L. 3, c. 9. n. 18.

(*b*) Ceux qui veulent entrer dans un plus grand détail de difficultés et de réponses touchant le mystère de la Trinité, peuvent les voir dans le traité d'un célèbre protestant (Leibnitz) *Sacro-Sancta Trinitas per nova argumenta logica defensa ;* sans prétendre expliquer le mystère, ni le prouver par des raisons philosophiques ;

§. II.

(429) D. Un bel esprit n'a-t-il pas dit que la croyance de ce mystère n'est qu'un assemblage de mots, sans signification et sans liaison ?

R. Pour cela il faut auparavant montrer qu'il n'y a pas de signification attachée aux mots *nombre*, *unité*, *nature*, *personne*, *puissance*, *amour*, *intelligence*, *Père*, *Fils*, *Esprit*, etc. : il faut dire que tous les termes qui définissent la nature intime des êtres, sont des mots sans idée, puisque cette nature est impénétrable à nos esprits : il faut ignorer que toute l'étendue de ce dogme est fixée avec une précision si exacte, qu'on ne peut rien dire de plus ou de moins, sans qu'on aperçoive l'écart ; ce qu'on remarque sur-tout dans la doctrine lumineuse que la théologie appelle *communication d'idiomes*, où l'on détermine ce qui est propre à la personne du Verbe et à son humanité, ce qui peut et doit en être affirmé, sans l'être des deux autres personnes. Si l'hérétique veut se déguiser, s'il cherche à s'envelopper, je le poursuis dans tous ses faux-fuyans : je le serre de près, et je ne quitte pas prise qu'il ne se soit expliqué nettement pour ou contre la vérité révélée. La doctrine de la Trinité n'est donc pas un composé de mots, mais un assemblage de vérités bien exprimées, dont il résulte des idées précises, malgré la

il s'attache seulement à montrer dans cet écrit, que la saine logique, non-seulement n'est pas contraire, mais est encore très-favorable à cet égard à la foi des Orthodoxes.

profondeur du mystère qu'elles représentent. — « Il ne faut pas demander toujours, dit » M. Leibnitz, ce que j'appelle des *notions* » *adéquates*, et qui n'enveloppent rien qui ne » soit expliqué, puisque même les qualités sen» sibles, comme la chaleur, la lumière, la » douceur, ne nous sauroient donner de telles » notions. Ainsi, convenons que les mystères » reçoivent une explication; mais cette expli» cation est imparfaite. Il suffit que nous ayons » quelque intelligence analogique d'un mystère, » tel que la Trinité et l'Incarnation, afin qu'en » les recevant nous ne prononcions pas des pa» roles entièrement destituées de sens; mais il » n'est pas nécessaire que l'explication aille » aussi loin qu'on pourroit le souhaiter, c'est» à-dire, qu'elle aille jusqu'à la compréhension » et au *comment*. »

Disc. sur la conform. de la foi avec la raison.

§. III.

(430) D. Le dogme de la Trinité est-il clairement énoncé dans les Ecritures?

R. Sans parler des divers passages de l'ancienne loi qui y ont un rapport évident, il se trouve dans les livres du nouveau testament, exprimé de la manière la plus précise (*a*).

(*a*) *Baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritûs sancti.* Matth. 28. — *Tres sunt qui testimonium dant in Cœlo; Pater, Verbum, et Spiritus sanctus; et hi tres unum sunt.* 1. Joan. 7. Il est certain que ce passage n'a été omis dans quelques exemplaires, que par la faute des copistes trompés par la répétition des mots, *tres sunt qui testimonium dant*, qui commencent aussi le verset suivant, et qui ont fait passer le premier. Ceux qui ont beaucoup écrit, copié, fait copier et imprimer, ont des exemples sans nombre de semblables omissions; il est

(431) D. Est-il vrai qu'avant le concile de Nicée ce dogme n'a pas été généralement reçu?

R. Pour se convaincre du contraire, il suffit de savoir que toutes les fois qu'on a formé quelque doute sur ce mystère, il s'est élevé un cri général dans l'Église, pour en maintenir la profession. La condamnation de Cerinthe, d'Ebion, de Sabellius, de Paul de Samosates en sont des monumens incontestables. Saint Clément de Rome, saint Ignace, au premier siècle; saint Irénée, saint Justin, Athénagore, etc., au second; saint Clément d'Alexandrie, saint Grégoire Thaumaturge, saint Cyprien, etc. ont parlé de la Trinité comme les Pères de Nicée (a).

(432) D. D'où vient que quelques anciens Pères n'ont pas paru s'expliquer sur cette matière avec l'exactitude qui règne dans les ouvrages des théologiens postérieurs?

même rare que de deux lignes qui commencent par le même mot, l'une ne soit pas omise dans l'impression. — Une preuve que l'omission de ce verset dans quelques exemplaires ne doit être attribuée qu'à une méprise involontaire, est que dans plusieurs exemplaires ledit verset est ajouté à la marge de la propre main du copiste. — *Secundùm præscientiam Dei Patris, in sanctificationem Spiritûs; in obedientiam et aspersionem sanguinis Jesu-Christi.* 1. Pet. 1. — *Et statim ascendens de aquâ, vidit Cœlos apertos, et Spiritum tanquàm columbam descendentem et manentem in ipso; et vox facta est de Cœlis: Tu es Filius meus dilectus.* Marc. 1.

(a) Voyez tous ces témoignages rassemblés dans la préface du second tome du P. Petau, *de Theolog. dogme.*, et qui sont éminemment exprimés dans la doxologie, *Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto* (quelquefois *cum Filio, per Filium in Spiritu Sancto*), devenue l'Epilogue de tous les cantiques, l'élan de la piété des fidèles et leur acte habituel d'adoration, dès le temps de saint Clément de Rome, de saint Irénée, d'Origène, etc.

R. Dans des choses aussi sublimes et aussi inaccessibles aux efforts de la raison, il est difficile d'assortir toutes les expressions à la nature du sujet. La foi de l'Eglise étoit constante; mais le langage n'étoit pas encore formé. Les notions attachées au mot de *substance*, de *personne*, de *nature*, n'étoient point généralement les mêmes; or, tandis qu'on ne convient pas de la signification des mots, on paroît penser différemment dans des choses où l'on est parfaitement d'accord (*a*). Quand l'hérésie d'Arius eut produit dans le langage théologique cette exactitude sévère qui résulte toujours de la lutte de l'erreur contre la vérité, l'uniformité fut générale pour les expressions comme pour le dogme.

(433) D. Pourquoi le concile de Nicée, en prononçant sur la divinité du Fils, n'a-t-il rien décidé sur celle du Saint-Esprit?

R. La divinité du Saint-Esprit n'étant ouvertement attaquée par personne, il étoit inutile de rien statuer là-dessus. Les Ariens ne croyoient peut-être pas plus la divinité du Saint-Esprit que celle du Fils, mais ils n'en parloient pas; et dans un temps où l'on étoit d'une délicatesse extrême sur le choix des mots, il eût fallu que ce dogme fût traité avec des discussions que les Pères ne jugeoient pas à propos de multiplier dans les circonstances, et qui eussent pu faire naître de nouvelles querelles. La divinité du Fils, selon la remarque de saint Augustin, éta-

(a) Bullus, *Défense de la Foi de Nicée* — Petau, *de Théolog. dogm. præf. in Tom* 2. — Bossuet, *sixième Avertissement aux protestans.* — Baltus, *Défense des Pères accusés de Platonisme.*

blissoit évidemment celle du Saint-Esprit. « Vous êtes persuadés, disoit ce Père aux » Ariens, que le Saint-Esprit n'est pas infé» rieur au Fils; il suffit donc de vous con» vaincre de la divinité du Fils pour vous » obliger à reconnoître celle du Saint-Esprit » (*a*). » Long temps avant le concile de Nicée, on avoit opposé le dogme des trois personnes à l'Hérésie de Sabellius : ce dogme suppose assurément la divinité du Saint-Esprit.

§. IV.

(434) D. Un mystère si profond et si incompréhensible ne semble-t-il pas obscurcir l'idée simple et naturelle d'un Dieu unique?

R. La multiplicité des personnes ne touche en rien à la simplicité de la nature : comme nous l'avons fait voir par des raisons aussi intelligibles qu'incontestables (427). Ce sont, au contraire, ces trois personnes qui constituent cet être simple et unique. Dieu étant tout infini et tout incompréhensible, il ne l'est pas plus en trois personnes qu'en une seule, puisque l'infinité et l'incompréhensibilité ne sauroient être ni plus ni moins grandes, de quelque façon qu'on les considère. Le déiste comprend-il mieux la puissance de créer (*b*), la puissance d'anéantir, la con-

(*a*) *Quem non saltem minorem Filio Deum vultis, quià Deum omninò esse non vultis, sufficit ut vos de Patre convincamus et Filio.* August.

(*b*) Presque tous les déistes reconnoissent la création de la matière. Nouvelle preuve que l'idée d'une matière éternelle ne s'accorde pas avec l'idée de Dieu (ci-dessus *N.° 26 et suiv.*)

duite de la Providence dans le gouvernement du monde; comment Dieu est tout entier partout et dans tout, comment, tout spirituel qu'il est, et dégagé de toute substance terrestre, il gouverne un monde matériel, et donne le mouvement à tous les corps? Tout cela ne doit pas mieux l'accommoder que la Trinité des personnes.

(435) D. Dieu ne pouvoit-il pas dispenser les Chrétiens de la croyance et de la profession formelle de la Trinité, puisqu'il ne l'a pas exigée des Juifs?

R. Pour cela il eût fallu aussi que Dieu se dispensât d'établir la Religion chrétienne dans le monde, et d'envoyer le Messie, tel qu'il avoit été promis dès le commencement, et annoncé par les prophètes; puisque le mystère de la Trinité est la clef des autres, et que sans lui l'incarnation qui est le fondement et la substance du christianisme, ne pouvoit être révélée aux hommes. Quand on raisonne sur ce que Dieu auroit pu faire et ne faire pas, et qu'en matière de religion on substitue à la certitude des faits des suppositions philosophiques, faut-il s'étonner si on se perd dans des questions inutiles et déraisonnables? — Quoique le dogme de la Trinité n'ait point été clairement exprimé avant Jésus-Christ; les livres Sapientiaux, les Psaumes, les Prophètes contiennent plusieurs passages qui l'expriment plus ou moins dictinctement, et si les Juifs n'en faisoient pas un article de foi expresse, on ne peut douter qu'ils n'en aient eu une certaine connoissance. (*a*)

(*a*) On peut voir sur cette matière, un ouvrage de

(436) D. Le dogme de la Trinité n'a-t-il pas produit un grand nombre de disputes et d'hérésies?

R. 1.° L'existence de Dieu, l'immortalité de l'ame, la nécessité d'une religion, la distinction du vice et de la vertu, sont aujourd'hui des matières de disputes, sur lesquelles les incrédules s'échauffent autant et plus que sur le mystère de la Trinité. S'il faut retrancher toutes les vérités qui trouvent des adversaires, il n'en restera pas dans le monde. — Nous avons déjà remarqué que l'on ne disputoit pas sur les mystères, parce qu'on les croyoit, mais parce qu'on ne les croyoit pas. Si Sabellius, Arius, Nestorius, etc., n'avoient point eu l'esprit de dispute et le goût des subtilités dialectiques, la foi des Fidèles seroit restée en paix.

2.° Si en Dieu il n'y avoit qu'une personne, peut-être qu'on disputeroit davantage, et que les esprits contentieux s'accommoderoient moins de ce dogme que de celui de la Trinité. Les Juifs modernes, qui ne reconnoissent pas la Trinité, ne peuvent expliquer un grand nombre de passages de l'ancien Testament, sur lesquels ils se tourmentent beaucoup. Philon dit que Dieu seul peut comprendre le sens de cette espèce de consultation qu'on lit dans la Genèse : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram* (a). Et quel moyen Gen. 1.

Pierre Allix, ministre protestant, *Jugement de l'ancienne Eglise judaïque contre les Unitaires.* — *Analogia veteris ac novi Test. à M. Becano.* Cap. 2. q. 3. et seq.

(a) *Hujus rei verissimam rationem Deum solum scire necesse est.* Lib. de mundi opif.

d'expliquer le chap. 18 de la Genèse, où les *tres viri* reçus par Abraham sont toujours appelés *Dominus*, parlent et agissent comme un seul, et où Abraham également parle et agit comme s'il n'étoit qu'avec un seul? *Tres vidit*, dit saint Augustin, *unum adoravit.*

Le Théologien en conversation avec les gens du monde.

Un savant théologue observe que l'ignorance de ce mystère a produit plusieurs contestations, et un grand nombre d'erreurs parmi les philosophes de l'antiquité. Ces raisonneurs ne pouvoient se figurer que Dieu, de toute éternité, ait pu être heureux sans rien produire, et sans chercher une diversion à sa solitude et à son prétendu ennui. Cette idée étoit ridicule sans doute, mais la connoissance de la Trinité les en auroit guéris; Aristote n'auroit point placé la complaisance de Dieu dans l'éternité du monde (*a*), ni Démocrite dans des courses continuelles après les atomes, ni Héraclite dans les différens plans de la création, ni Pythagore dans une multitude infinie d'amours transformés en une unité simple, ni Hermonège dans l'éternité d'une matière préexistante, ni les Thalmudistes dans la production et l'anéantissement successifs de plusieurs mondes. Toutes ces imaginations s'évanouissent par les leçons de la foi, qui nous apprend que le Fils fait de toute éternité l'objet des complaisances du Père, que le Saint-Esprit est le lien qui les unit, et en même temps une personne subsistante;

(*a*) Aristote, dit M. de Saint-Evremont, croyoit le monde éternel, parce qu'il lui sembloit impossible qu'un agent éternel fût demeuré si long-temps sans action. Il croyoit que cette ennuyante oisiveté étoit incompatible avec la perfection de l'intelligence qui a fait le monde.

que, malgré l'unité de nature, la multiplicité des personnes forme en Dieu une espèce de société essentielle, indivisible, ineffable, aussi intime que lui-même (*a*). De là l'attachement que Platon a marqué pour ce dogme sublime, dont il paroît néanmoins n'avoir pas eu des idées fort précises. (*b*)

ARTICLE III.

l'Incarnation.

(437) D. Bayle ne propose-t-il pas contre ce mystère un dilemme qu'il croit invincible?

R. Ce dilemme est d'un genre tout-à-fait particulier, et peut servir de modèle à ceux qui ont du goût pour le ridicule; cependant l'homme du gros Dictionnaire en fait tant de cas, qu'il y applique ce vers de Virgile :

Dextrum Scilla latus, lævum implacata Charybdis
Obtinet.

(*a*) *Dominus possedit me in initio viarum suarum; antequàm quidquam faceret à principio. Delectabar per singulos dies, ludens coram eo omni tempore.* Prov. 8. — *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. Hoc erat in principio apud Deum.* Joan. 1. — On peut consulter l'ouvrage de Daniel Waterland, théologien anglois : *l'Importance du dogme de la Trinité défendue.*

(*b*) Le P. Bourdaloue, *Serm. sur la Trinité*, ne croit pas que Platon puisse avoir pris cette connoissance ailleurs que dans les livres saints. Des auteurs ont cru qu'avant l'arrivée du Messie, Dieu avoit laissé échapper un rayon de la lumière évangélique en faveur de quelques hommes privilégiés. Quelque chose qu'on puisse dire sur ce sujet, l'on ne dira rien de plus vain ni de plus faux que ce que quelques philosophes modernes ont débité sur la Trinité de Platon.

Voyons s'il est inévitable de se jeter dans la gueule d'un de ces deux monstres. *Ou il est essentiel à un corps humain et à une ame raisonnable de constituer une personne, ou non : s'il est essentiel, l'Incarnation est impossible : s'il n'est pas essentiel, Dieu peut donc faire que je ne sois pas une personne humaine? peut-être suis-je un ange?* Raisonnons d'abord dans le même goût. Ou il est essentiel à l'animal d'être raisonnable ou non : s'il est essentiel, le cheval est raisonnable : sinon, peut-être ne suis-je pas raisonnable? peut-être suis-je un cheval?....... Ou il est essentiel à trois unités de constituer le nombre trois, ou non : s'il est essentiel, on aura beau leur joindre une nouvelle unité, elles ne formeront jamais le nombre *quatre* : s'il n'est pas essentiel, trois unités pourront faire le nombre *six, vingt* ou *cent*.... A cette belle logique, opposons une théologie toute simple. Quand une ame raisonnable et un corps humain ne sont point unis à une personne divine, il leur est essentiel de constituer une personne; et quand ils sont unis à une personne divine, il ne leur est pas essentiel de constituer une personne.... Nous ne prétendons pas expliquer le mystère de l'Incarnation, mais seulement le mystère du redoutable dilemme. — Le doute de Bayle sur ce qu'il est peut-être ange, est d'une sagesse admirable; un être intelligent peut-il ignorer ce qu'il est substantiellement?..... Peut-être n'y a-t-il qu'une personne divine qui puisse completter une nature étrangère; comme il n'y a, selon toutes les apparences, qu'une

nature raisonnable qui puisse être ainsi complettée. Nous savons que, dans les temps d'ignorance, les théologiens ont trop raisonné là-dessus, et discuté des suppositions absurdes; mais nous savons aussi qu'ils deviennent tous les jours plus retenus et plus sages.

(438) D. Par le péché de l'homme, le Fils étoit offensé comme le Père; pourquoi donc le Fils seul se charge-t-il de la satisfaction?

R. Prémontval promet de devenir chrétien si on répond à cette objection; mais il assure qu'on ne dira jamais rien qui le satisfasse : il est donc inutile de le tenter; mais les simples fidèles sont contens quand on leur dit que la satisfaction faite au Père est faite en même temps au Fils et au Saint-Esprit, puisqu'elle est faite au principe d'où ils émanent, puisqu'elle est faite à la Divinité, consistant indivisiblement dans les trois personnes; que, lorsque le Père est glorifié, le Fils et le Saint-Esprit le sont aussi, puisqu'ils font une seule nature avec le Père; que lorsqu'un Roi de la terre est outragé par son peuple, cet outrage peut se réparer par son fils, au nom de toute la nation, quoique l'insulte faite au Père ait rejailli sur le Fils, qui, par-là, se fait aussi réparation à lui-même; que Jésus-Christ n'a pas satisfait selon sa personne divine, mais selon sa nature humaine unie à sa divinité, et élevée par-là à un degré d'excellence qui égale la réparation à l'injure; qu'enfin, toute la Divinité, comme dit saint Paul, a concouru à la réconciliation des hommes, et à la destruction du péché (*a*). Le Fils est le Verbe

(*a*) *Deus erat in Christo, mundum reconcilians sibi.*

et la parole de Dieu, tout a été fait par lui, et c'est par lui que Dieu a voulu instruire et sauver les hommes. Sagesse incréée et substantielle, il a voulu porter sur la terre des lumières que les docteurs de ce monde et les prophètes même n'avoient pu y répandre (*a*); lumières dont nos erreurs, et nos vérités même, toujours mobiles, mêlées et altérées, dénuées de sanction et de consistance démontrent la nécessité, et dont les philosophes même païens ont eu le désir et l'espérance (*b*). Image invisible et ineffable du Père, dit saint Cyrille, il a voulu réparer l'homme, image de la Divinité, dégradé par le péché (*c*); c'est à quoi s'arrête sans s'égarer dans des questions superflues et inutiles; le fidèle prudent et docile; il adore dans la lumière de sa foi le plus consolant de tous les mystères, qui lui montre dans Dieu, son Créateur et son Libérateur, et qui par-là prévient tout partage dans sa gratitude et dans son amour (*d*). Il admire la sagesse de Dieu et son incompréhensible bonté, qui remédie en quelque sorte à l'incapacité où nous étions de le voir par les organes du corps, et réalise

1. Cor. 5. — On peut lire sur ce sujet un ouvrage savant d'un théologien anglois (Guillaume Bates), *l'Harmonie des divins attributs dans la rédemption des hommes par Jésus-Christ.*

(*a*) *Multifariàm multisque modis Deus olim loquens patribus in prophetis, novissimè diebus istis locutus est nobis in Filio. Hebr.* Rom. 1.

(*b*) Voyez ci-dessus T. 2, n. 208.

(*c*) *Ad nullum magis pertinere videbatur, Dei imaginem restituere, quàm ad eum qui est imago Dei invisibilis.* Cyr. L. 1. in Joan.

(*d*) *Ne amorem divideret, idem factus est Creator et Redemptor.* Rich. vict.

l'ardent désir de Moïse et de tant d'autres Saints. Voyant le Fils sous cette forme corporelle, il voit, ainsi que le Sauveur le dit à Philippe, en même temps le Père (*a*); et connoissant ainsi Dieu d'une certaine manière sensible, il sent, comme parle l'Eglise dans une prière solennelle, son amour s'accroître envers son invisible essence. (*b*)

ARTICLE IV.

L'Eucharistie.

§. I.

(439) D. Nier la possibilité de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, n'est-ce pas nier la puissance de Dieu, et par-là Dieu même?

R. C'est la nier absolument, puisque c'est refuser à Dieu le pouvoir de produire ou de conserver une substance sous les apparences d'une autre.

(440) D. Comment la philosophie de Bayle combat-elle ce mystère si intéressant pour le chrétien et si digne de sa foi?

R. Il prétend, 1.° que Jésus-Christ ne peut être présent dans l'Eucharistie, sans que les parties de son corps soient pénétrées les unes par les autres. 2.° Que cette pénétration est impossible. 3.° Qu'il répugne qu'un corps soit au même temps en deux lieux différens.

(*a*) *Philippe, qui videt me, videt et Patrem.* Joan. 14.
(*b*) *Ut dùm visibiliter Deum cognoscimus, per hunc in invisibilium amorem rapiamur.* Præf. Missæ in Nativ. Domini.

(441) D. Comment prouve-t-il ces différentes assertions ?

R. Par sa méthode ordinaire : *Il est certain, il est évident, il répugne*, etc. Mais l'avantage, qu'il y a de combattre ces sortes d'adversaires, c'est qu'il est aussi aisé de rejeter leurs décisions, qu'il leur en coûte peu de les faire. 1.° Il devoit montrer que Dieu dans toute l'étendue de sa puissance, n'avoit d'autre moyen d'opérer ce mystère, que la pénétration des corps; et cette preuve quelle qu'elle pût être, n'auroit point été approuvée des naturalistes, qui connoissent l'extrême compressibilité de la matière et la petitesse de l'espace où l'on peut réduire des corps très-grands (*a*), qui savent que de très-grands arbres sont dessinés et arrangés dans des germes à peine sensibles aux yeux; et qu'un point sensible en contient une infinité d'insensibles. Nous savons encore que les objets les plus étendus et les plus multipliés s'arrangent fort proprement sur la coroïde, qui n'a qu'un demi-pouce de largeur. Les rayons

(*a*) On peut consulter une petite brochure in-8.° *Vues sur l'Eucharistie*, 1776, *à Paris, chez Bastien*. Quoique l'auteur ne se défende peut-être pas assez des extrémités, et qu'il s'amuse aux paradoxes de Newton et de Kheil, qui réduisent à un pouce, à un point toute la matière de l'univers; ses inductions, arrêtées dans des bornes raisonnables, sont plus que suffisantes pour anéantir l'objection de Bayle, et peuvent servir encore à éclaircir d'autres matières. *Si sciremus*, dit un physicien, *quantam materiam in parvum, et quantillam in magnum volumen cogere Deus possit, servatâ adeò naturâ, multa mirabilia et incredibilia cessarent.* — On peut encore voir sur le même objet le *Traité de l'infini créé, avec l'explication de la possibilité de la transubstantiation*, par le P. Malebranche. Ouv. posth. Amsterdam, 1769.

de lumière renvoyés de toutes les parties d'une grande image se réunissent dans le point du foyer, sans se confondre, sans se mêler. Il a beau nous parler de point indivisible; qu'il nous prouve qu'il y a des points indivisibles, et qu'il prouve sur-tout que les catholiques, par *particule sensible*, entendent un point indivisible. Enfin, il n'est dit nulle part que le corps de Jésus-Christ, existant sous le symbole de chaque particule sensible, n'occupe précisément que le même espace : il suffit qu'il soit là, sous quelque dimension qu'il y soit. (*a*)

2.° Nous ne voyons pas que la pénétration des corps renferme aucune absurdité; quoiqu'elle paroisse, comme on vient de le voir, parfaitement inutile. Qu'on ne nous dise point qu'un corps pénétré dans toutes ses parties ne différeroit pas d'un esprit. Tout ce qui a des parties, de quelque manière que ce soit, est bien loin d'être esprit : et une substance même simple et sans parties, est-elle nécessairement un esprit, si par esprit on entend un être pensant? Les Newtoniens enseignent que les premiers élémens des corps sont des êtres simples, mais ils ne disent point que ce soient des esprits.

3.° Pourquoi un corps ne pourroit-il pas être à la fois en deux endroits différens? Cela passe sans doute le pouvoir de l'homme; mais

(*a*) Il ne faut pas s'arrêter au mot *contineri* dont se sert le concile de Trente. *Tamdiù*, dit Bellarmin, *perseverat corpus in Eucharistiâ, quamdiù naturaliter mansisset substantia panis sub iisdem speciebus : atque hoc est corpus Christi sub speciebus panis contineri*. De Euchar. L. 1, c. 2.

où est la raison qui rende ce prodige impossible à Dieu? Le savant Leibnitz * ne voyoit pas là de contradiction. Le fameux Voët, professeur et ministre à Utrecht, n'en voyoit pas plus que lui (*a*) : et la notion même de ce que nous appelons *contradiction*, décide, comme l'observe un auteur célèbre, qu'il n'y en a point ici (*b*).... Il n'est pas même bien

* *Essai théol. T. 1, Disc. de la conformité de la Foi avec la raison, p. 21.*

(*a*) Ce ne sont donc pas les seuls catholiques qui croient à cette possibilité; et ce ne sont pas les scholastiques, comme l'a dit un critique inepte, qui l'ont accréditée. Avant la naissance de la scholastique, les Pères grecs et latins l'ont formellement reconnue. Saint Chrysostôme en parle en des termes très-distincts, ainsi que saint Cyrille, Théophilacte, saint Ambroise, saint Anselme. Saint Augustin n'y voyoit pas de contradiction, quoique la question lui parût *supra ingenii vires;* et parlant ailleurs de l'apparition d'un saint moine à son ami, il dit que s'il a existé en deux endroits, c'est un miracle de la toute-puissance de Dieu. *Mirabili gratiâ id potuit, non naturâ; et Dei munere, non propriâ facultate.* Ce n'est pas seulement le mystère de l'Eucharistie qui a fait supposer cette possibilité, mais une multitude de faits, telle que l'apparition de Jésus Christ à saint Paul, et beaucoup d'autres, qui, sans être consignés dans les livres saints, ont tous des titres d'authenticité. Enfin, tandis que quelques calvinistes contestent l'existence de l'humanité de Jésus-Christ en plusieurs lieux, des luthériens soutiennent son ubiquité : voilà comme l'esprit d'erreur embrasse les extrêmes et par-là se combat lui-même.

(*b*) *Neque enim contradictoria sunt ESSE IDEM IN UNO LOCO ET ESSE SIMUL IN ALIO.... ESSE UNUM ET NON ESSE UNUM, ESSE MULTA ET NON ESSE MULTA; contradictoria quidem sunt, sed ea locum habere in replicatione, nunquàm probari potuit; cùm distinctio et edentitas realis à notis intrinsecis, substantialibus, non à discrimine in modo existendi merè locali repetendæ sint.* — A cette observation, un physiologue en ajoute une qui, du premier abord, paroît presque ridicule, parce qu'elle est prise du règne des songes; mais qui bien appréciée peut mériter l'attention des esprits justes. « Quelquefois en songe, dit-il, on se trouve, on se voit » soi même, et cela non comme représenté dans un mi-

prouvé que l'existence double des corps n'a pas quelquefois lieu dans l'ordre naturel (*a*)...

» roir, ni par une figure quelconque, mais comme existant » doublement ; non sans étonnement et une espèce de » frayeur. On rêve qu'un homme là présent s'est caché » derrière quelque objet voisin. Un jour je convainquis » en songe un écolier auquel je parlois, de se tenir en » même temps tapi derrière de grosses bûches. On ra- » conte que des hommes éveillés ont cru se rencontrer » eux-mêmes : ce que le peuple regarde comme une an- » nonce de mort (c'est sur une telle rencontre que M. » le B. de B. annonça sa mort prochaine, et il ne se » trompa pas.) Or tout cela seroit impossible, si la pré- » sence en plusieurs lieux répugnoit essentiellement et » *ab intrinseco*, comme l'on dit en langage de l'école : » parce que tout ce qui répugne de la sorte, n'est ni » imaginable, ni représentable en aucune manière. *Ce* » *qui existe et n'existe pas*, c'est-à-dire, ce qui est énoncé » par des termes opposés et destructifs, ne peut point » être la matière d'un songe, ni l'objet d'une idée quel- » conque (n. 29). Le songe nous présente bien des » choses bizarres, ridicules, monstrueuses, contraires à » tout ce qui est, à tout ce qui arrive, mais rien de » contradictoire ni d'intrinséquement impossible. » — Mais qu'est-il nécessaire de recourir à l'état de sommeil et aux songes, puisque cette même notion existe d'une manière nette et précise durant la veille ? Il n'y a qu'à lire p. ex. L'*Amphitruo* de Plaute, où Socias croit très-sérieusement qu'il étoit en deux lieux divers. Il est vrai qu'Amphitruo lui dit : *Tunc id dicere audes, quod nemo hominum antehàc vidit, nec fieri, potest tempore uno homo idem duobus in locis ut simul sit.* Mais Socias n'insista pas moins, et Amphitruo exprime très-bien la notion de la chose. On trouve encore l'idée de la bilocation dans la menace de Didon : *sequar atris ignibus absens.* 4. Æn. 384.

(*a*) Un physicien moderne a eu recours à cette reproduction des corps dans une théorie du mouvement, pour répondre à des objections qui sans cela lui paroissoient insolubles, et sauver les contradictions que cette matière présente. « Quelle difficulté, dit-il, pourrois-je » avoir à admettre une pareille reproduction, pour peu » qu'elle me devînt nécessaire ? La révélation nous » assure qu'elle ne répugne pas en elle-même ; la phy- » sique nous apprend qu'elle n'a pas lieu dans les grandes

Un aveugle-né ne conçoit pas mieux qu'une même chose paroisse dans plusieurs miroirs, que nous ne concevons l'existence d'un corps en plusieurs endroits (*a*).... Est-il plus contradictoire qu'un esprit soit en plusieurs lieux qu'un corps? Dieu est tout entier en tout lieu. Il y a, sans doute, bien de la différence entre la nature de Dieu et la nature de tout être créé; mais cette différence ne fait rien à l'affaire présente. L'infinité et l'immensité de Dieu ne peuvent autoriser une contradiction; et s'il y en avoit dans l'existence d'une chose en plusieurs lieux, elle se feroit sentir à l'égard de la nature de Dieu, comme à l'égard des êtres créés, soit spirituels, soit corporels........ « Supposé, dit Malbranche,

Traité de l'infini créé. Amsterdam, 1769.

» que Dieu veuille qu'un même être soit à
» Rome et à Paris, je dis que l'être qui est à
» Paris, sera le même que celui qui est à
» Rome, et non pas un semblable; car la
» même causalité ou la volonté efficace de

» distances : mais elle ne prononce rien et ne peut rien » prononcer sur celles qui sont très-petites. Et sur quoi » vous fonderiez-vous pour les proscrire avec tant de » rigueur et les qualifier d'absurdes? Vous n'êtes point » fait, je le vois bien, à l'idée de cette double existence » et de tout ce qui s'ensuit : mais envisagez-la de temps » en temps avec un peu de tranquillité ; apprivoisez-vous » avec elle peu à peu; un temps viendra où vous n'y » apercevrez plus rien qui heurte de front le sens com- » mun, comme il vous a paru d'abord. » *Vues nouvelles sur le mouvement*. Embrun, 1777.

(*a*) Et même pour les non-aveugles, la multiplication du même objet dans un nombre infini de corps réflexifs, par exemple dans toutes les gouttes de la rosée sur la surface d'une grande prairie, n'est pas sans mystère; et toutes les leçons de l'optique n'y peuvent suffire. Voyez le *Journ. hist et litt.* 1.er Août, 1793, p. 490.

» produire la même chose en deux lieux différens, ne peut pas produire deux choses » différentes...... Si Dieu ne pouvoit encore » faire et encore vouloir ce qu'il a déjà fait, » son pouvoir seroit borné, et il le perdroit » lorsqu'il s'en serviroit »...... Il faut avouer que les Scholastiques, en traitant cette matière, ont quelquefois avancé des propositions ridicules. Ils ont dit, par exemple, que le même homme placé en deux endroits pouvoit être sauvé et être damné à la fois, comme si la différence des lieux ôtoit l'unité de conscience, de volonté, de consentement. Mais faut-il rendre une vérité simple, responsable des imaginations dont les hommes l'ont déparée?.... Fût-il vrai qu'une seule et même matière individuelle ne peut être en deux lieux à la fois, le corps d'un homme, sans cesser d'être le même, pourroit encore être multiplié. L'abbé de Lignac a fait là-dessus des réflexions fondées sur les notions générales du corps humain (*a*); M. Pluquet en a fait d'autres qui, pour ne pas être toutes égale-

(*a*) *Présence corporelle de l'homme en plusieurs lieux, prouvée possible par les principes de la bonne philosophie.* A Paris, chez Roset, 1764. Ouvrage qui a essuyé des critiques, mais qui peut néanmoins remplir le but de l'auteur. La manière dont il explique et prouve sa thèse, devient en quelque façon sensible par l'effet des rayons de lumière, qui partant d'un seul et même corps, en forment dans les yeux et dans les miroirs des millions d'images parfaites et absolument finies. Ce qui ne peut pas arriver sans que les rayons de chaque image répondent à des parties du corps, distinguées de celles que les autres rayons ont frappées, puisque la lumière, au moins dans le système de ceux qui la croient corps, ne peut naturellement se pénétrer de manière que deux rayons touchent le même point à la fois

ment satisfaisantes, ne laissent pas de montrer combien la doctrine de la Présence réelle est éloignée des absurdités qu'on lui impute (*a*). Il ne s'agit pas d'expliquer comment la chose se fait, mais de montrer qu'elle n'est pas impossible. — Un physicien théologue, par des calculs étonnans sur la division de la lumière et du temps, prouve que sans aucune bilocation, le même corps peut être en 2,335,252,555 lieux différens par une simultanéité morale, de sorte qu'on ne pourroit supposer un instant perceptible, où il n'y seroit pas, et que, par conséquent, il y seroit sensiblement toujours (*b*). Il ajoute cette sage observation. « *Non quòd ipse credam hoc potiùs quàm alio modo, aut sine replicatione, potiùs quàm cum illâ, evenire actu hoc sanctissimum altaris Sacramentum, sed ut temeritas adversariorum omnium hujus divinissimi Sacramenti,* argumento ad hominem, *explodatur, qui divinum dogmatis Dei verbis contestatum, uno impossibilitatis vanissimo obtentu evertere se posse temeritate summâ existimant, quasi terminos omnes possibilitatis in digitis numeratos et perspectos haberent.* Théol. Christ. Théor. Tom. 6. p. 217.

(*a*) *Mémoires pour servir à l'histoire des égaremens de l'esprit humain*, T. 1, art. Bérenger, *seconde difficulté*.

(*b*) Nous en avons une preuve sensible dans ces corps lumineux qui mus circulairement paroissent être à la fois dans tous les points de la circonférence, conséquemment dans chaque point déterminé, tandis qu'ils parcourent tous les autres : et comme leur vîtesse ainsi que le diamètre du cercle peuvent être augmentés à l'infini, on comprend en combien d'endroits ils peuvent être moralement et sensiblement dans le même temps.

§. II.

(442) D. L'idée des accidens absolus ne répugne-t-elle pas à la saine physique? Le moyen de concevoir des accidens sans substance? (*a*)

R. La foi, qui nous apprend la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, ne nous parle ni d'accidens absolus, ni d'apparences ou d'illusions carthésiennes, ni d'aucun autre systême d'explication. La foi est simple, mais les inventions des hommes sont très-composées. Au reste, ces différentes explications peuvent servir à tranquilliser des esprits inquiets, qui ne peuvent croire sans beaucoup raisonner sur ce qu'ils croient. Ceux qui ne s'accommodent pas des accidens absolus, goûteront peut-être mieux l'explication des Carthésiens. Les plus sages diront simplement, que Dieu n'ayant pas voulu établir ce sacrement de manière à nourrir plutôt une frivole admiration que la piété et la foi,

(*a*) Je sais qu'on a taxé d'absurdité tout ce qu'après saint Thomas la plupart des théologiens ont dit des accidens absolus; mais j'aimerois bien qu'on me dit ce que c'est p. e. la figure, les couleurs, les dimensions de la rose optique, apparoissant au foyer de ses rayons au milieu de l'air; ou même ce que c'est cette même rose ou tout autre objet aperçu dans un miroir. Ce n'est pas une illusion; car ce que je vois, est bien vraiment là où je le vois. De l'autre côté ce n'est pas l'objet dans sa réalité que je vois, mais son apparence seulement. J'en vois les qualités sensibles, tout à fait distinctes et détachées de la chose: or, qui me défendra d'appeler cela *accidens absolus*, ou plutôt qui leur donnera une dénomination plus propre?

et en ayant fait un aliment spirituel, avec toutes les apparences et les propriétés d'un aliment corporel, sous le signe, la figure et le symbole exact du pain et du vin, il a fallu que les apparences de ces matières subsistassent après comme avant la consécration; et qu'en conséquence de cette volonté générale, il entretient, conserve, produit ou reproduit tout ce qui est nécessaire à cet effet (*a*). Il y a dans la nautre des phénomènes qu'on peut regarder comme des symboles de cette apparence. Un objet quelconque paroît dans un miroir où il n'est pas; la rose optique paroît dans le foyer de ses rayons où elle n'est pas, où il n'existe même rien pour en recevoir l'image; en regardant par-dehors les vitres d'un appartement peu éclairé, je vois les objets qui ne sont pas dans l'intérieur, et je ne vois pas ceux qui y sont; dans l'ordre naturel et physique, combien de changemens et successions de substances, sous la forme de la première qui n'est plus! Quand par un phénomène métallurgique, le cuivre succède au fer, l'étendue et la figure du fer subsistent après le changement (*b*); les pétrifications portent tout le dessein du bois que

(*a*) Point de vue qui bien saisi et avec tous ses corollaires satisfait à toutes les objections, remplit toutes les suppositions, et répond parfaitement à toutes les questions que trop de subtilité ou de curiosité a fait naître dans cette matière.

(*b*) Je suis très-éloigné d'adopter les idées hermétiques des alchymistes; je m'arrête aux faits; tout le monde connoît les effets du *ciment wasser* ou des sources vitrioliques dans les montagnes de la haute Hongrie, d'où l'on retire en cuivre toutes les figures possibles, qu'on y avoit déposées en fer.

là pierre a remplacé, etc. Sans doute que ces rapports ne sont pas exacts; mais ils peuvent servir à régler l'imagination dans une matière qui n'est point du tout de son ressort (a).

(443) D. Comment pourra-t-on s'assurer du témoignage des sens, s'il faut croire le contraire de ce qu'on voit?

R. Quand on est averti par l'autorité de Dieu, que c'est ici une simple apparence, il y a lieu de n'être pas trompé par les sens; et quand cette autorité ne nous dit rien, on juge selon les sens. Ce que Bayle disserte là-dessus, est une vraie puérilité, qui ne mérite pas une réponse plus étendue.

§. III.

(444) D. Ne dit-on pas que le grave philosophe de Genève a proposé, contre la présence réelle, un argument neuf et invincible.

R. Il suffit d'entendre cet argument pour se convaincre qu'il n'est ni neuf, ni invincible. « Si Jésus-Christ, dans la dernière cène,

(a) Ce qui auroit dû prévenir les vaines disputes élevées en cette matière, ce sont les merveilles des songes, de cet état où l'ame sent, voit, entend, odore, savoure sans la présence d'aucun corps, sans l'influence d'aucun objet extérieur; et cela souvent avec une impression aussi vive, aussi durable que durant la veille. S'avise-t-on de recourir aux accidens absolus ou à d'autres subtilités de métaphysique ancienne ou moderne, pour expliquer ce phénomène si connu et si commun? Il faut avoir étrangement l'esprit de dispute pour objecter des difficultés de ce genre contre les mystères d'une Providence surnaturelle et toute particulière, tandis que ces mêmes difficultés se rencontrent dans l'ordre de la simple nature.

» a tenu son corps dans sa main, le tout est » moindre que sa partie : or, cela ne se peut, » etc. » 1.° L'argument est si peu neuf, que l'idée dont il résulte à la première vue, est formellement exprimée dans un cantique que l'Eglise chante depuis cinq cents ans, où il est dit que Jésus se portant dans ses propres mains, se donna pour nourriture à ses Apôtres. Il ne falloit donc pas annoncer cette difficulté comme l'effort le plus heureux de la raison humaine contre ce mystère; puisque, depuis tant de siècles qu'elle est connue de tout le monde, la foi de l'Eucharistie n'en a souffert aucun affoiblissement.

Cibum turbæ duodenæ se dat suis manibus.

2.° Le tout ne peut être sans doute moins grand que la partie, quand ils existent tous les deux de la même manière, quand ils sont tous les deux dans leur état et leur étendue naturelle, dans le rapport et la proportion organique. Or, ce n'est pas ici le cas, puisque Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et hors de l'Eucharistie, existe d'une façon toute différente..... Il n'y a qu'à considérer de sang-froid le vrai sens de cet axiome, pour se convaincre que ce n'est point ici le lieu de l'appliquer. Si le corps de Jésus-Christ reproduit et contenu dans sa main, étoit plus étendu dans une partie que dans le tout, il y auroit contradiction, et ce seroit le cas de dire que la partie est plus grande que le tout; mais ce cas n'est point du tout le résultat de la doctrine catholique sur la Transubstantiation. — Il est plus évident encore qu'une chose n'est pas plus grande qu'elle-même : cependant une éponge, dilatée est plus étendue qu'elle-même resser-

rée : que cela arrive au même temps ou non, peu importe, la double existence ou bilocation d'une chose est une difficulté à part; nous avons vu ce qu'il en falloit penser. La même figure est au même moment petite et grande en différens miroirs. M. de Buffon remarque qu'il paroît aussi impossible à un aveugle de peindre le visage d'un homme dans la boîte d'une montre, que de faire tenir un boisseau dans une pinte. Parmi les paradoxes géométriques recueillis dans l'*Apiarium* de Mario Bettino, se trouve celui-ci : *le contenu est plus grand que le contenant.*

Hist. natur. T. 6, in-12. p. 19.

Ci dessus, n. 419.

§. IV.

(445) D. N'est-ce pas une chose révoltante d'entendre dire que le pain se change en Dieu?

R. Sans doute; mais ce langage que les philosophes nous prêtent, est le leur; à qui s'en prendre, s'ils disent des choses ridicules? Les catholiques croient que le pain est changé dans le corps de Jésus-Christ, qui est après, ce qu'il étoit avant la consécration. Dieu ne se change en rien, et rien ne se change en Dieu, au sens que nos philosophes nous objectent dans le dessein d'égarer les simples. L'immutabilité de Dieu est le premier article de notre Foi.... Encore un coup, le déiste qui professe sa toute-puissance, peut-il nier que Dieu puisse détruire une chose, et en cacher une autre sous la figure de celle qui n'est plus?

(446) D. Le corps de Jésus-Christ, caché sous les espèces du pain et du vin, n'est-il pas

exposé à des profanations indignes de sa souveraine grandeur?

R. Pas plus que sa Divinité, qui embrasse tout l'univers, qui est par-tout et dans tout. Pas plus que le soleil ne se salit en éclairant des objets souillés, ou des lieux infects. Les hommes sacriléges se rendent sans doute coupables de profanation; mais leur crime n'a aucune influence sur le corps de Jésus-Christ. On n'a qu'à lire les admirables expressions dont l'Eglise se sert pour exprimer l'état du Sauveur dans cet auguste sacrement, on trouvera plus de sens dans un seul verset du *Lauda Sion*, que dans toute la logique des philosophes sacramentaires (*a*).

§. V.

(447) D. A quoi sont réduits les hérétiques qui refusent de reconnoître ce mystère?

R. A douter de tous les dogmes de la foi, et à ne pouvoir plus défendre contre les Sociniens la divinité de Jésus-Christ. Car si, malgré les décisions de l'Eglise universelle, la doctrine unanime des saints Pères, la tradition la plus claire et la plus fidèlement suivie, le consentement de l'Eglise orientale et occidentale, ils entreprennent de détourner à un autre sens les passages de l'Evangile, qui

(*a*) *A sumente non concisus, non confractus, non divisus, integer accipitur... Nulla rei fit scissura, signi tantùm fit fractura, quâ nec status nec statura signati minuitur..... Sumit unus, sumunt mille, quantùm isti, tantùm ille, nec sumptus consumitur. Sumunt boni, sumunt mali, sorte tamen inæquali, vitæ vel interitûs.*

déposent en faveur de l'Eucharistie; que diront-ils aux Sociniens, qui font la même chose touchant les preuves de la divinité de Jésus-Christ, tirées de l'Ecriture (a)? C'est là une de ces observations qui emporte le consentement de tout homme que l'esprit de parti n'a point aveuglé. Aussi n'y a-t-on jamais répondu. M. Saurin a cru pouvoir substituer à toute réponse une déclamation, où il prétend que l'Eucharistie *éteint toutes les lumières de la raison. Le pain*, dit-il, *est anéanti; et les espèces, qui sont le pain même modifié, subsistent.* Avant la consécration, les espèces sont le pain modifié, mais point après; elles ne sont alors qu'une simple apparence, ou tout ce que vous voudrez les nommer; mais elles ne sont point du tout le pain modifié, puisqu'il n'y a plus de pain. Il est aisé de raisonner quand on se fait maître des principes, et qu'on prête à ses adversaires ce qu'ils n'ont jamais dit, ni songé à dire. Lorsque dans la cuprification dont nous avons parlé, le cuivre a remplacé le fer, la figure du fer subsiste; la figure du fer, c'est le fer modifié: voilà donc le fer modifié sans fer, suivant le beau raisonnement de M. Saurin.... *Le corps de Jésus-Christ*, continue le ministre calviniste, *ne peut être tout entier dans le ciel et sur la terre, et sans contradiction.* Nous avons vu que Leibnitz et Voët se moquoient de cette

Sermon sur les difficultés de la Religion.

(a) Voyez *La perpétuité de la Foi*, T. 1, p. 47, 48, 50, etc. Il y a un petit traité sur cette matière, intitulé: *Vel Christus est in Eucharistiâ, vel non est Deus*, publié par le P. Etienne Kaprinai, contre les calvinistes de Hongrie.

prétendue contradiction. Dieu n'est-il pas tout entier dans le ciel, et tout entier sur la terre ? Nous avons observé que la distance du corps à l'esprit, quoiqu'immense, étoit ici pour rien. Les calvinistes disent qu'ils mangent sur la terre le vrai corps de Jésus-Christ, qui est dans le ciel : c'est là une contradiction d'une toute autre espèce; aussi Bayle croit-il que cette doctrine auroit déplu à Averroës, autant que celle des catholiques (a)... *Enfin*, ajoute notre prédicateur, *Jésus-Christ, selon les catholiques, est un en nombre, et il est dans des particules sans nombre.* Hé bien, Dieu est un en nombre, et il est dans tous les grains de sable qui sont sans nombre. La nature divine est une en nombre, et les personnes qui sont réellement cette même nature, sont trois en nombre. Nous attendons sur cela les éclaircissemens des ministres. Bayle, dans le très-impie article *Pyrrhon*, en avoit dit assez pour ôter à Saurin l'envie de faire comparaison entre les difficultés d'un mystère qu'il professe, et celles d'un mystère qu'il rejette. Il est à croire qui si on avoit demandé bien sérieusement à ce ministre, *Si Jésus-Christ étoit Dieu, il n'auroit osé répondre* (a).

(a) Il est certain que c'est là le vrai système des premiers calvinistes. Leurs successeurs ont eu tort de se plaindre de cet aveu de Bayle. Le moyen de le nier, après que Bèze, qu'on appeloit le pape des Huguenots, et qui parloit au colloque de Poissy, en qualité d'orateur et de théologien de sa secte, avoit dit expressément qu'on recevoit le corps de Jésus-Christ qui est au ciel, aussi véritablement que nous voyons le sacrement à l'œil, le touchons à la main, et le mettons à notre bouche ?

(b) C'est ce que J. J. Rousseau nous apprend de tous les ministres de la réforme, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, n. 211.

§. VI.

(448) D. Quel jugement porte de l'Eucharistie le simple fidèle, qui ne connoît rien à toutes ces contestations?

R. Toutes les difficultés, toutes les objections disparoissent devant les paroles de son Sauveur. Tous les motifs qui l'attachent à la foi catholique, l'attachent à ce mystère en particulier, parce que, s'ils sont raisonnables et solides, il en résulte que ce mystère est particulièrement incontestable, parce qu'il est si formellement énoncé par l'Auteur de toute vérité. Car si *Jésus-Christ*, dit un Père (*b*), *assure positivement que c'est son corps, qui osera dire que ce n'est pas son corps?* Mais si l'humble chrétien ne raisonne pas beaucoup sur cet auguste sacrement, il n'en comprend et n'en sent que mieux toutes les ressources et consolations qui nous y sont offertes. Il voit la parfaite analogie de l'ancienne Loi avec la nouvelle : dans l'une et

(*a*) *Cùm igitùr ipse de pane pronunciaverit ac dixerit : HOC EST CORPUS MEUM ; quis audebit deinceps ambigere ? Et cùm idem tam asseveranter dixerit : HIC EST SANGUIS MEUS ; quis unquàm dubitaverit, ut dicat non esse ejus sanguinem?* Cyr. Hierosol. Catech. Mystagog.
« Il ne faut pas avoir grand esprit (dit un auteur en » parlant des sacriléges, des athées modernes) pour dire » que l'Eucharistie n'est que du pain ; le plus grand » idiot, le plus brute des rustres, le dira comme le plus » fin philosophe : mais les hommes profondément éclairés, » qui ont dit et cru fermement que c'étoit autre chose, » ont dû avoir pour cela une raison convaincante ; et » cette raison est l'assurance claire et formelle du Dieu » de toute vérité et de toute puissance. » ci-dessous, n. 534. et suiv.

dans l'autre, le sacrifice fait à Dieu devient la nourriture du peuple fidelle; il voit reproduire la manne du désert; et dans la nécessité de voyager sur une terre d'exil, il trouve dans cet aliment céleste un viatique solide et durable, qui le soutient jusqu'à ce qu'il arrive dans la région des vivans; il voit l'accomplissement le plus littéral de la promesse faite par Jésus-Chrit, de rester avec les hommes jusqu'à la fin des siècles (a); non-seulement, dit saint Jean Chrysostôme, il jouit de la satisfaction de voir son Sauveur, et de toucher,
Luc. 8. comme la femme infirme dont parle l'Evangile, le bord de sa robe; mais il le touche lui-même, le porte dans ses mains, et le place dans son cœur (b). La vivacité de sa foi (comme l'observe l'auteur d'un ouvrage admiré des incrédules même) devient pour lui un nouveau motif de croire à ce grand mystère, dont il acquiert, pour ainsi dire, une preuve expérimentale et intimement convaincante dans des sentimens que l'erreur ne peut produire, et qui ne peuvent naître à la faveur d'un faux objet de culte (c).

(a) *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.* Matth. 28.

(b) *Et ut quidem vestimenta cupis videre : ipse verò tibi concedit non tantùm videre, verùm et manducare, et tangere, et intra te sumere.* Chrysost. Hom. 60. ad Pop. Antioc.

(c) *O verè ardens fides eorum, probabile existens argumentum sacræ præsentiæ tuæ!* De Imitat. Christi. L. 4, c. 14.

ARTICLE V.

Le péché originel.

§. I.

(449) D. L'HOMME peut-il pécher avant qu'il existe? L'enfant qui naît six mille ans après Adam, a-t-il pu consentir ou ne consentir pas à sa prévarication? Comment un Dieu juste peut-il imputer un péché à ceux qui n'y ont eu aucune part?

R. Quand on réfléchit sur toutes ces objections, on voit clairement qu'elles sont fondées sur l'équivoque du mot *péché*. Pour ne pas distinguer le péché originel d'avec le péché actuel, on se fatigue à raisonner à perte de vue sur un fantôme. Dans Adam, le péché originel est une action libre et délibérée; dans nous ce n'est qu'un triste héritage. Dieu vouloit par une défense assortie à l'état de délices et de jouissance où se trouvoit Adam, le former à la religion intérieure, lui faire mériter tant de bienfaits, se l'attacher par le sentiment de la fidélité et de la résistance. La vraie vertu ne peut exister sans combat, les amis de Dieu, les Saints de tous les temps ont été mis dans le creuset de la tentation, et cela pour être dignes de Dieu. La félicité qui lui étoit destinée, ainsi qu'à toute sa postérité, dépendoit de cette obéissance. Adam ne l'ignoroit pas. Son péché fut donc bien grand, il n'a pu y succomber sans un grand changement dans tout son intérieur; chan-

Ci-dessus n. 261.

Deus tentavit eos, et invenit illos dignos se. Sap. 3. 5.

Inf. n. 409, 412, 449.

gement que la privation des dons célestes, qui en fut une suite immédiate, rendit encore plus sensible et plus profondément funeste. Mais, dans ses descendans, le péché originel, quoiqu'un vrai péché et propre à chacun, n'est pas un délit personnel; c'est un délit héréditaire, 1.° parce que nous sommes enfans d'un père criminel, et dépouillés des avantages accordés à sa personne et à ses descendans. 2.° parce que nos facultés ont été altérées et dépravées par cette privation, et par la grande révolution opérée dans Adam, lorsque dans son péché il se tourna entièrement vers la créature (a); révolution dont on peut se faire quelque idée par celle que tout grand délit opère dans un homme jusque-là vertueux, et qui quoique beaucoup moins violente que celle qui se fit dans le premier homme, est telle qu'il en revient rarement

(a) On lit là-dessus des réflexions fort raisonnables dans M. Nicole. *Instruct. sur le Symbole*, *seconde inst. sect.* 4. *c.* 2. Il y a des nations entières marquées par des qualités bonnes ou mauvaises, qui s'y conservent et se propagent durant une longue suite de générations. L'amour de la vertu, ainsi que le libertinage, semblent être héréditaires dans certaines familles, et passent aux enfans, non seulement par l'éducation et par l'exemple, mais encore par des dispositions naturelles qui naissent de la constitution physique. Sans doute que les idées et les sentimens des pères ne se communiquent pas aux enfans par *transfusion*; mais, comme dans les premiers, l'habitude de penser, de réfléchir, de comparer, de sentir les effets du vice ou de la vertu, agit sur les organes, cette disposition agit sur ceux de l'enfant. M. Nicole observe que l'influence du premier père sur ses enfans fut d'une toute autre conséquence. Les germes renfermés dans une plante s'altèrent, et se corrompent dès que la pourriture s'empare de la plante qui les produit.

d'une manière parfaite (*a*). Par-là l'image de Dieu a été défigurée : ce Maître de toute sainteté ne peut plus l'aimer ni y faire sa demeure. Ses vues sur l'homme ont été traversées, il n'est plus ce qu'il devoit être, il ne peut plus atteindre le but auquel il devoit arriver ; il est en constraste et en contradiction avec sa fin dernière. Dieu agit en quelque sorte comme un peintre habile et jaloux de la gloire de son art, qui, voyant un beau tableau gâté par la faute d'un valet infidèle, ne se contente pas de chasser le valet ; mais ne soutenant plus la vue du tableau dégradé, l'éloigne de ses yeux et le place à l'écart. Nous avons tous les jours sous les yeux l'image de quelque péché originel dans les enfans des hommes coupables de crime d'état (*b*). Le sort constamment malheureux de certains peuples, paroît être l'effet de quelque péché originel de ses ancêtres (*c*). Nous voyons des bénédictions originelles (*d*) ; telle est la béné-

(*a*) D'où l'on a dit :

Dans le crime une fois, il suffit qu'on débute,
Une chute toujours entraîne une autre chute.

Et un ancien poète latin :

Quisnam hominum, quem tu delicto videris uno contentum ?

(*b*) « Nous ne devons pas, dit un auteur moderne, » juger de la justice divine par la nôtre. La nôtre est » une justice d'égal à égal ; la divine est une justice de » l'infini au fini, du Créateur à la créature. Cependant » notre justice même ne punit-elle pas les enfans des » crimes de leurs pères, et n'avons-nous pas des lois » qui dégradent de noblesse non-seulement le criminel, » mais toute sa postérité ? Ces lois ne nous paroissent pas » injustes. »

(*c*) *Maledictus Chanaan, servus servorum erit fratribus suis.* Genes. 9.

(*d*) *Benedictio illius quasi fluvius inundabit. Quomodò*

diction donnée à Abraham, à Jacob, à David, etc.; telle, et tout autrement importante, devoit être celle que nous auroit assuré la fidélité d'Adam.

(450) D. Comment le péché originel peut-il adhérer à l'ame, qui est l'ouvrage de Dieu, ou bien au corps, qui n'est qu'un assemblage de matière incarte et passive?

R. Le péché originel n'adhère ni à l'ame séparément, ni au corps; il adhère à l'ame unie au corps, parce que l'ame et le corps réunis, constituent l'homme qui est dans la disgrâce de Dieu, pour les raisons que nous venons de dire.

§. II.

(451) D. Quelque explication qu'on puisse donner du péché originel, ne s'y trouve-t-il pas encore des ténèbres qui fondent la nécessité de recourir à la foi?

R. Ces ténèbres, quelque épaisses qu'elles soient, ne peuvent cacher que la manière dont le péché originel nous est transmis, la nature de ce péché, et les vues de Dieu en le permettant; mais l'existence du péché est une chose incontestable, non-seulement aux yeux du Chrétien, mais encore aux yeux du philosophe.

(452) D. Comment le Chrétien se doit-il convaincre du péché originel?

R. Toutes les preuves de sa foi le ramènent à cette créance; tout ce qu'il voit dans

cataclismus aridam inebriavit, sic ira ipsius gentes quæ non exquisierunt eum, hæreditabit. Eccli. 39.

les saintes Ecritures, tout ce qu'il apprend des vérités du christianisme, suppose le péché originel. Douter de ce seul article, c'est ébranler le fondement de tous les autres.

(455) D. La raison dépose-t-elle également en faveur du péché originel?

R. Il n'est guère possible de se dissimuler les preuves qu'elle en fournit. Car comment concilier dans l'homme tant de grandeur avec tant de bassesse, son ardeur pour les vrais biens, son amour pour la vérité, l'estime qu'il fait de la vertu, avec tant d'attachement aux faux biens, tant de frivoles et d'avilissans désirs? Comment comprendre que l'homme soit toujours ainsi en contradiction avec lui-même, s'il n'étoit pas survenu dans sa nature quelque dérangement considérable, qui le porte sans cesse *à ne pas faire*, comme dit l'Apôtre, *le bien qu'il veut, et à faire le mal qu'il ne veut pas;* s'il n'avoit pas en lui-même un germe et un aliment de combat et d'opposition à la loi sainte, que le même Apôtre appeloit un *péché habitant dans l'homme*, et qui le faisoit soupirer si vivement après la délivrance *de ce corps de mort* (a)? — Comment expliquer le contraste si frappant entre l'attention que nous donnons aux diverses sensations agréables qui affectent nos organes, et la dictraction qui fait perdre de vue l'au-

(a) *Non enim quod volo bonum, hoc facio; sed quod nolo malum, hoc ago. Si autem quod nolo, illud facio, jam non ego operor illud, sed quod habitat in me peccatum.... Video legem in membris meis, repugnantem legi mentis meæ.... Quis me liberavit de corpore mortis hujus?* Rom. 7.

teur et le distributeur de toutes nos jouissances ; ces efforts si marqués de la nature à pourvoir aux besoins et aux agrémens de l'homme, mis en opposition avec le dépouillement et la pauvreté de son ame, naturellement en proie à l'ignorance et aux vices dont elle ne se dégage qu'avec les plus grandes difficultés et jamais entièrement (*a*) ? — Que l'on

(*a*) Cette dégradation de l'homme paroît sur-tout dans les individus privés des lumières de la religion et des leçons propres à les rendre meilleurs ; dans les sauvages, par exemple, naturellement et presqu'invinciblement stupides et méchans. *Certissimè scio*, dit le protestant Leer, qui les avoit bien examinés, *eos homines ex corrupto Adæ semine natos esse ; ac tantùm abest ut eorum in divinis rebus ανθρωποθυσια perspectu fides mea concussa fuerit, ut magis ac magis fuerim in amplexandâ veritate confirmatus.* Hist. Nav. in Brasil. c. 15. Francf. 1590 — Les enfans ne donnent-ils pas à chaque instant des marques visibles d'une perversité naturelle et innée ? Les sophismes par lesquels un philosophe fameux a combattu cette triste vérité, s'évanouissent à la vue des preuves de fait qu'un esprit attentif saisit sans peine, et qui rendent palpable ce germe d'iniquité, si fatal à l'homme, à moins que des leçons et des exemples contraires n'en préviennent ou n'en corrigent le développement. « J'ai vu, dit » saint Augustin, un enfant qui ne savoit pas encore » parler, et qui déjà, avec un visage pâle et des yeux » irrités, regardoit l'enfant qui tetoit avec lui. » On en a vu mourir de haine et de jalousie, parce qu'il leur étoit venu un frère ou une sœur. — Si l'homme est né bon, comme J. J. Rousseau le prétend, comment est-il devenu méchant ? Par le mauvais exemple, dira-t-on, par la mauvaise éducation : mais cela suppose déjà la corruption existante ; et c'est encore là un de ces paralogismes dont la philosophie moderne est remplie, et dans lesquels on tombe nécessairement, dès qu'on fait des systêmes formellement opposés aux divins oracles. — En général, quiconque a suivi attentivement la marche de la nature humaine, y découvre les traces d'une méchanceté qui n'a rien de commun avec celle des brutes, et qui suppose évidemment la corruption de l'ame raisonnable. C'est sous ce point de vue que Bayle a pu dire

considère tant de nations anciennes et modernes, couvertes des ténèbres de l'ignorance et de la superstition la plus brutale, si loin du royaume de Dieu, errant en quelque sorte à l'abandon, comme dit saint Paul, dans la voie de l'iniquité et de l'aveuglement, malgré les cent voix de la nature qui les rappellent vers le Créateur (*a*). — Voyez ces débauches brutales, ces raffinemens monstrueux du crime, ces épuisemens suivis de la consomption et de la mort; voyez avec quelle fureur on se livre aux spectacles et aux illusions du siècle, tandis qu'on en connoît les suites redoutables, et le peu de durée; avec quel empressement on se dévoue à un monde qu'on sait être perfide et traître, avec quelle facilité on viole les maximes de la Religion qu'on révère et qu'on croit, avec quelle allégresse on sacrifie à un moment de folie une félicité éternelle qu'on attend: et concluez qu'un tel aveuglement, une telle inconséquence, si générale, si constante dans une si longue suite de siècles, ne peuvent être l'effet d'une raison pure et saine. — Si l'on ajoute à ces maux l'excès des infirmités et des misères auxquelles les hommes sont assujettis, qui pourroit expliquer, dit saint Augustin, la dureté du joug sous lequel gémissent les enfans d'Adam? En cela, le saint docteur ne fait que souscrire au jugement d'un écrivain sacré. *Grave ju-* S. Aug. Lib. V. cont. Julian, c. 85. Eccli. 40.

en toute vérité, que *l'homme est un animal plus monstrueux que les centaures et la chimère de la fable.*

(*a*) *Reliquit omnes gentes ingredi vias suas. Et quidem non sine testimonio se ipsum reliquit, benefaciens de cœlo, dans pluvias et tempora fructifera, implens cibo et lætitiâ corda vestra.* Act. 14.

gum super filios Adam à die exitûs de ventre matris omnium, usque in diem sepulturæ in matrem omnium. Comment croire qu'un Dieu bon et juste pût nous faire souffrir tant de maux, si le péché originel ne nous les avoit attirés? Un philosophe sensuel a beau nous dire, qu'il ne voit pas grand mal dans le monde, lorsqu'il se divertit à Londres ou à Paris. Ce n'est point dans un bal ni dans un opéra qu'on doit juger des malheurs de l'humanité.

Sixième Disc. phil.

(454) D. Ne voit-on pas dans quelques climats heureux, des peuples qui semblent vivre dans l'état de pure nature? Tels sont, dit-on, les habitans de l'île d'Otahiti, que des philosophes regardent comme les hommes les plus heureux du monde, qui ne connoissent pas la pudeur, et démentent ce que l'Ecriture rapporte de la nudité d'Adam après son péché.

R. Il est bien humiliant de devoir raisonner avec des gens qui vont chercher le bonheur chez des peuples sauvages, efféminés, abrutis par l'ignorance, la débauche et le crime. Ce prétendu état de nature pure est l'état d'une vraie corruption et d'un débordement abominable des mœurs. S'il est vrai que les Otahitiens (*a*), ou d'autres peuples sauvages ne connoissent presque point la pudeur, c'est qu'ils ont appris à ne la respecter pas, et que les sentimens les plus naturels et les plus forts

(*a*) L'auteur du *Troisième voyage de Cook*, les justifie entièrement sur ce point, et réfute victorieusement les horreurs que des relations fabuleuses et romanesques leur ont attribuées.

s'affoiblissent et se détruisent peu à peu par des impressions et des habitudes contraires. L'homme colérique ne connoît pas les charmes de la douceur, l'ivrogne le mérite de la tempérance, l'avare le bonheur de la médiocrité, l'orgueilleux les douceurs d'une vie sans prétentions; il faudra conclure que ces vices forment l'état de pure nature, et que ce que ces hommes vicieux ignorent, est une invention humaine, un fruit de l'éducation? Il n'est pas plus difficile de comprendre comment la passion, l'habitude, l'éducation, peuvent affoiblir et étouffer peu à peu le sentiment moral, que de concevoir que ces mêmes causes peuvent émousser la sensibilité physique: dans l'un et dans l'autre cas, elles font violence à la nature. Eh! n'est-il pas tout simple que la nature ait inspiré à l'homme quelque réserve, quelque impression de modestie et d'embarras à l'égard d'une sensation humiliante, par sa lutte impérieuse contre la raison; par les effets contradictoires à son but naturel, par les affligeans désordres qui en résultent dans tous les genres de choses. « Qu'on me permette, dit un auteur qu'on » ne soupçonnera pas d'outrer les choses (*a*), » une courte digression sur tant d'objets et » de pratiques obscènes dont furent souillés » tous les anciens mystères, et en particulier » ceux de Bacchus. J'observerai d'abord que

(*a*) *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion secrète des anciens peuples, ou recherches historiques et critiques sur les mystères du paganisme, par M. le baron de Sainte-Croix.* A Paris. 1784. 1. vol. in-8.° Journ. hist. et littér. 15 octobre 1784, p. 245.

» la pudeur n'est point une vertu de convention ; nous la devons à la nature, qui s'en sert pour rendre la beauté plus touchante, et la laideur moins insupportable, quelquefois même intéressante. La garde de nos mœurs semble être confiée à cette pudeur innée, si favorable à la propagation de notre espèce, et que le vice s'efforceroit en vain de grimacer (a). On dira sans doute que la religion avoit consacré ces indécences ; qu'y étant accoutumée de bonne heure, l'imagination n'en pouvoit être émue ; enfin qu'il ne faut pas juger des mœurs des autres pays par les nôtres. Ces frivoles raisons sont détruites par l'expérience et les faits. »

(455) D. Dieu n'auroit-il pas pu, indépendamment d'aucun péché, assujettir l'homme aux passions, aux douleurs et à la mort?

R. Il paroît certain qu'indépendamment d'aucun péché, Dieu pouvoit créer l'homme sujet à la concupiscence, à l'ignorance, aux maladies et à la nécessité de mourir. L'opinion de Bajus, qui prétendoit que l'immunité de tout cela étoit due à l'homme innocent, a été rejetée par l'Eglise. La plupart des théologiens soutiennent même la possibilité de

(a) Cette observation est vraiment remarquable. La pudeur est la seule affection de l'ame qu'on ne peut ni simuler ni imiter, dont l'expression est parfaitement involontaire, et qu'on tenteroit aussi vainement de réprimer qu'on essayeroit de la faire naître. Senèque donne ici le défi à tous les histrions et acteurs de théâtre. *Artifices scenici, qui imitantur affectus, qui metum et trepidationem exprimunt, qui tristitiam repræsentant, hoc indicio imitantur verecundiam : dejiciunt vultum, verba submittunt, figunt in terram oculos ruborem sibi exprimere non possunt.* Sen. Epist. XI.

l'état de *pure nature*, où l'homme abandonné à la foiblesse et aux infirmités, n'auroit pas été destiné à la possession de Dieu (du moins telle qu'elle lui est réservée aujourd'hui, aussi intime, béatifique et ravissante, qu'elle est dans les bienheureux au ciel, ou même quelquefois dans les ames pures sur la terre); mais où il eût pourtant reçu les secours nécessaires pour remplir ses devoirs, et mériter une récompense proportionnée à son état et aux vues de Dieu sur lui (*a*).

(456) D. Si Dieu pouvoit, indépendamment d'aucun péché, assujettir l'homme à diverses misères, comment la raison est-elle forcée, par la considération de ces misères, de reconnoître l'existence d'un péché originel?

R. C'est que les misères auxquelles tout le genre humain est réellement assujetti, sont beaucoup plus grandes sans comparaison qu'elles n'eussent pu l'être dans un état de *pure nature*, où l'homme ne seroit pas né pécheur : car dans cet état, la justice et la bonté du Créateur eussent exigé de lui qu'il n'eût point exposé l'innocence et la vertu de

(*a*) Parmi ces théologiens, ceux qui ont le plus approfondi la matière, ont cru que cet état n'étoit possible qu'en prenant pour règle la puissance absolue de Dieu, mais non pas sa puissance ordinaire, qui ne contrarie pas, sans de grandes raisons, la nature des choses et une destination fondée sur des attributs essentiels. Or, l'on sent bien que la dignité et même la nature d'un être spirituel et immortel, capable de la possession de Dieu, et ne pouvant trouver de bonheur qu'en lui, suppose une destination différente de l'état de *pure nature*... Du reste, il suffit qu'un tel état soit absolument et extraordinairement possible, pour faire évanouir quelques erreurs des derniers temps, qu'on peut même combattre avec succès sans entrer dans cette question.

l'homme à des mouvemens de concupiscence, aussi violens que ceux auxquels le péché nous a assujettis, et qu'il ne l'eût pas abandonné à des douleurs, à des maux de toute espèce, et à des malheurs aussi grands que ceux que nous éprouvons en conséquence du péché originel. C'est la pensée de saint Augustin, que nous avons rapportée (453), et qui est parfaitement conforme à la doctrine de l'Ecriture-sainte, touchant le joug pesant et dur imposé sur les enfans d'Adam, touchant les misères, et les tentations, et les tribulations de tout genre, dont Job et les autres auteurs sacrés, saint Paul sur-tout, ont fait de si vifs et de si touchans tableaux, et que ce dernier attribue bien positivement et exclusivement au péché originel. De là cet axiome, regardé par les théologiens comme un principe fondamental en cette matière : *spoliatus gratuitis et vulneratus innaturalibus* : axiome qui n'est que le résultat de la doctrine du Concile de Trente, sess. 5 et 6, et qui met une différence définitive entre l'état de nature pure et celui du péché originel.

Natura filii iræ. Ep. 2.

(457) D. Quand même l'homme se seroit maintenu dans l'obéissance due au Créateur, n'auroit-il pas été réduit à souffrir beaucoup dans une terre où les peines sont inévitables? Dira-t-on que l'homme innocent auroit été un

Roi fainéant,
Se contemplant à l'aise, admirant son néant ?

Sixième Disc. phil.

R. Il ne faut pas juger par l'état actuel de la terre, de ce qu'elle étoit dans les premiers jours de son existence. Il est certain, par-

l'Écriture et par la tradition générale de toutes les nations, que la malédiction prononcée contre l'homme a enveloppé tout ce qui lui appartenoit, et le globe même qui fait sa demeure. Cette malédiction est allée en croissant, jusqu'au déluge (*a*), et ce terrible événement en fixa enfin les effets, en les portant au point de dévastation et d'altération où nous les voyons. La terre frappée de tant de coups, a souffert dans elle-même et dans plusieurs de ses productions, des changemens assortis à l'état et aux besoins de l'homme condamné à une vie pénible (*b*). Nous avons déjà observé que saint Pierre regardoit la terre après le déluge, comme une nouvelle terre. Saint Paul nous représente toute la nature comme déplacée et affligée d'avoir perdu sa première situation, qu'elle espéroit de reprendre lorsque l'homme, reproduit de ces cendres, recouvrera le don de l'immortalité (*c*). — Un

Maledicta terra in opere tuo ; in laboribus comedes ex eâ cunctis diebus vitæ tuæ. Gen. 3.

Ci dessus n. 271

(*a*) Après la première malédiction donnée à la terre, il est dit encore à Caïn : *Cùm operatus fueris, non dabit tibi fructus.* Gen. 4. Il paroît, par différens autres passages, que le premier état de la terre a souffert des altérations successives La diminution graduée de la vie des hommes prouve encore la même chose.

(*b*) On peut consulter l'*Histoire naturelle de la terre* par Woodward. 2. part. p. 66 et suiv. Malgré quelques erreurs qui défigurent la physique de cet auteur, et la critique amère que M. de Buffon en a faite, on ne peut qu'applaudir à ses observations sur cette matière. La terre telle qu'elle étoit primitivement ne convenoit point à l'homme pécheur, elle devoit le contraindre au travail et contrarier son travail *par les ronces et les épines.* « Si dès le commencement, dit un physiologue, » Dieu n'avoit maudit la terre, aucun homme ne fût par» venu au salut. » *Heimweh* de M. Jung, Prof. de Philos. à Goettingue.

(*c*) *Expectatio creaturæ revelationem filiorum Dei*

travail modéré et adouci par la fidelle correspondance d'un sol fertile, auroit occupé les forces et l'activité de l'homme innocent. C'est Voltaire qui en fait un *Roi fainéant*; l'Ecriture nous apprend tout le contraire (*a*). C'est une témérité, et de plus, une grande foiblesse d'esprit, de prononcer définitivement sur ce que nous aurions été à tous égards dans l'état d'innocence, de détailler tout ce que nous aurions fait, et tout ce que nous n'aurions pas fait. Si quelques Théologiens ont perdu beaucoup de temps dans la discussion de ces hypothèses, pour ne nous donner que les fruits d'une imagination inquiète, il faut les plaindre, et ne les point imiter.

(458) D. Pourquoi des preuves si simples et si convaincantes du péché originel ont-elles échappé aux sages du siècle?

R. Quand ils ont voulu voir clair, ils les ont vues comme les autres. Cicéron, dans son Hortensius, rapporte les sentimens des anciens qui croyoient que nous naissions si foibles et si corrompus, pour expier des crimes commis par nos ames, avant qu'elles eussent été unies aux corps (*b*). Pline le Naturaliste considérant l'état de l'homme, se demandoit si c'étoit donc un péché que de naître (*c*).

expectat Vanitati enim creatura subjecta est non volens... ipsa creatura liberabitur à servitute corruptionis..... scimus enim quòd omnis creatura ingemiscit et parturit usque adhùc. Rom. 8.

(*a*) *Posuit eum in paradiso voluptatis, ut operaretur.* Gen. 2.

(*b*) *Ob aliqua scelera suscepta in vitâ superiore pœnarum luendarum causâ nos esse natos.* Cic. in Hortensio. citat. ab Aug. contra Julian. L. 4, c. 15.

(*c*) *Animal cæteris imperaturum à suppliciis vitam*

Un poète païen trouvoit un mystère inexplicable dans les contradictions et les essors opposés de sa volonté (*a*); un autre admiroit son dégoût pour les choses permises, et son attachement aux choses défendues (*b*), et attribuoit ce désordre à un défaut de santé de l'ame, à une espèce de violence opposée aux droits de la raison et aux règles de la félicité, à une lutte désolante entre la concupiscence et l'esprit (*c*). Platon est celui de tous les païens qui a parlé le plus amplement et le plus distinctement du péché originel. Ses livres sont remplis de témoignages rendus à cette grande vérité : « Autrefois, dit-il, ce qui » participe en nous à la nature divine avoit » pendant un temps conservé toute sa vigueur » et sa dignité ; mais l'inclination vicieuse de » l'homme mortel a pris enfin le dessus au » grand préjudice du genre humain ; de là » sont venus tous les maux qui l'ont affligé » (*d*). » Ailleurs il dit que » la nature et les » facultés de l'homme ont été changées et » corrompues dans son chef, dès sa naissance » (*e*). » Enfin, il semble avoir entrevu le re-

auspicatur, unam tantùm ob culpam, quia natum est. Hist. nat. L. 7.

(*a*) *Odi et amo, quarè id facio, fortasse requiris? Nescio, sed fieri sentio, et excrucior.* Catul.

(*b*) *Quod licet, ingratum est: quod non licet, acriùs urit.* Ovid.

(*c*) *Excute virgineo conceptas pectore flammas.*
Si potes, infelix. Si possem, sanior essem :
Sed trahit invitam nova vis : aliudque cupido,
Mens aliud suadet. Video meliora, proboque ;
Deteriora sequor. L. 7. Metam. ỿ. 17.

(*d*) Plato, in Critiâ. Argum. p. 106 et 121 ad finem Dial. édit. Lausan. 1578.

(*e*) Plato, in Timæo. Oper. T. 3, p. 90.

mède que Dieu destinoit aux malheurs de
p. 208. l'homme ; comme nous l'avons déjà observé.
Il ajoute dans un autre endroit, qu'après cette catastrophe le monde eût été la proie de la confusion, si Dieu ne l'avoit conservé (*a*). Timée de Locres, célèbre Pythagoricien, s'exprime dans les termes suivans : « Nous apportons le vice de notre nature, de nos ancêtres, ce qui fait que nous ne pouvons jamais nous défaire de ces mauvaises inclinations qui nous font tomber dans le défaut primitif de nos premiers parens (*b*). » Les trois âges d'or, d'argent et de fer, reconnus de toute l'antiquité, marquent visiblement l'état d'innocence, l'état de l'homme jusqu'au déluge, et les temps qui suivirent. La croyance des trois états, d'innocence, de péché, de rédemption, a été reçue chez toutes les anciennes nations; les Grecs, les Egyptiens, les Perses, les Indiens, les Chinois (*c*). Les Turcs professent très-distinctement la doctrine du péché originel (*d*), quoiqu'ils y aient mêlé un grand nombre de fables..... Bayle, toujours en guerre avec le Christianisme, rend quelquefois les armes à son ennemi, et professe les vérités qui prêtent le plus aux raisonnemens de l'incrédulité. « L'histoire, dit-il, est le récit des malheurs et des crimes des

(*a*) Politic. p. 251, in Argum. et 273 Dial.
(*b*) De nat. mundi. Plat. oper. T. 3, p. 103.
(*c*) *Voyez le* Discours de Ramsay sur la mythologie, 2. part. p. 88, 108, 120, 127, 135.
(*d*) Bibliothèque orientale de d'Herbelot au mot *Meriam*. p. 583. — Maracci *Prodrom. ad refut. Alcor.* part. 4.

» hommes. Il n'y a point de ville sans hôpi-
» taux ni potence, parce que l'homme est
» malheureux et méchant; mais pourquoi les
» païens n'avoient-ils rien de bon à dire sur
» cela? ce n'est que par la révélation qu'on
» peut s'en débarrasser. » Voltaire nous apprend la même chose : s'il s'égare comme Bayle, qu'il répète, souvent il revient, comme lui, sur ses pas. « Nous avouons, avec toute
» la terre, qu'il y a du mal sur la terre ainsi
» que du bien; avouons qu'aucun philosophe
» n'a pu jamais expliquer l'origine du mal
» moral et du mal physique. Disons que la
» révélation seule peut dénouer ce grand
» nœud que tous les philosophes ont em-
» brouillé......... C'est le seul asile auquel
» l'homme puisse recourir dans les ténèbres
» de sa raison et dans les calamités de sa na-
» ture foible et mortelle. » Rien ne prouve mieux ces ténèbres que les variations de ce mobile écrivain sur l'état de l'humanité. Tantôt il trouve que tout est mal (*a*), et tantôt que tout est bien (*b*). La raison, aidée de la révélation, m'apprend que tout n'est pas bien, et que tout n'est pas mal; qu'il y a du bien et du mal : mais plus de mal qu'il n'y en auroit si l'homme n'étoit point disgrâcié et déchu de sa félicité primitive, et que ce mal sert à épurer et à perfectionner le bien. En approfondissant les raisonnemens des Manichéens, des partisans de la Métempsycose, des Fatalistes, des Epicuriens, en tant

Pensées de Volt. p. 15.

(*a*) Poëme sur la ruine de Lisbonne, etc. — Candide ou l'Optimisme, etc.
(*b*) 6.me Discours philos.

qu'ils rejettent une Providence, etc., on verra que ces erreurs ont pris leur source dans l'ignorance ou le désaveu du péché originel. Un mystère qui en explique beaucoup d'autres, qui sans lui resteroient dans une nuit profonde, est d'une croyance bien raisonnable et bien avantageuse à la paix de l'esprit. Si ce mystère n'existoit pas, les philosophes prétendroient qu'il dût être? (a)

(459) D. Ces réflexions ne devroient-elles pas mettre le dogme du péché originel à l'abri de toute contestation?

L. de agone christiano. R. Prenez, dit saint Augustin, avec les incrédules, tel biais qu'il vous plaira, accordez-leur ceci, départez-vous de cela, supposez le contraire de ce qui est, et mettez les choses dans l'état où ils prétendent qu'elles devroient être, ils ne seront pas plus contens qu'auparavant; ils trouveront de nouvelles objections, et les difficultés deviendront plus fortes. Cette observation de saint Augustin est le résultat de l'expérience. Elle est applicable à toutes les difficultés de la religion; ce Père l'avoit trouvée dans l'Evangile (b). Si le péché originel n'étoit pas, le monde seroit plein de mystères que les philosophes avouent ne pouvoir expliquer : maintenant que tous

(a) Voyez de solides réflexions sur ce sujet, dans l'*ami des hommes*. 3.me part. traité de la popul. ch. 6.

(b) *Cui similes dicam homines generationis hujus? et cui similes sunt? Similes sunt pueris sedentibus in foro et loquentibus ad invicem et dicentibus : cantavimus vobis tibiis et non saltastis : lamentavimus et non plorastis... et justificata est sapientia à filiis suis.* Luc. 7. — *Ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cùm judicaris.* Psal. 50.

ces mystères s'expliquent par un seul, ils s'efforcent de le combattre pour conserver l'obscurité de tous les autres. De quelque manière que la sagesse et la justice de Dieu se montrent dans la disposition et le gouvernement du monde, l'impie prétendra toujours qu'il devroit être autrement. *Si aliter fecisset, similiter vestræ stultitiæ displiceret.* Lib. de agon. christ.

§ III.

(460) D. La doctrine du péché originel étoit-elle établie chez les Juifs?

R. Si les Juifs d'aujourd'hui, devenus ignorans au prodige, semblent ne reconnoître d'autre effet du péché originel que les malheurs de l'homme, il est certain que leurs ancêtres ont été instruits de ce dogme comme les Chrétiens. On en trouve dans l'Ecriture des preuves sans réplique (*a*). Le Thalmud en parle très-clairement ; et quoique ce livre soit rempli de fables, il renferme plusieurs anciennes traditions : ses auteurs ont sans doute connu la croyance générale de la nation. Le quatrième livre d'Esdras renferme quelques passages remarquables qu'on peut regarder comme une petite théologie du péché originel (*b*).

(*a*) *Quis potest facere mundum de immundo conceptum semine? Nonne tu qui solus es?* Job. 14. Ce que les Septante expriment encore plus clairement. *Nemo mundus à sorde, nec infans cujus est unius dici vita super terram. — Ecce enim in iniquitatibus conceptus sum: et in peccatis concepit mater mea.* Psal. 50. Voyez une excellente dissert. de M. Bossuet sur ce passage. Dissert. 7. sur les Psaumes.

(*b*) *Cor enim malignum bajulans primus Adam, trans-*

Il est vrai que ce livre n'est pas canonique, mais il est dépositaire des sentimens des anciens Juifs. On peut consulter sur ce sujet l'ouvrage de Pierre Galatin, *De arcanis catholicæ veritatis. L.* 6, *c.* 1, *a.* 10.

(461) D. Par quel moyen les Juifs et les Gentils se purifioient-ils de la tache du péché originel, avant l'arrivée de Jésus-Christ?

R. Quoique les théologiens ne soient pas d'accord dans la détermination de ce moyen, les uns assignant la circoncision, et les autres la rejetant, pour des raisons qui nous paroissent solides, il est indubitable que Dieu avoit agréé quelque rit qui fût le prélude du Baptême, et qui en prévînt les effets; mais il peut se faire que ce rit ne fût pas exclusivement déterminé; peut-être une prière faite sur les enfans, une offrande, un sacrifice fait en leur nom, une présentation au temple, la marque de la lettre Thau (*a*), la circonci-

gressus et victus est, sed et omnes qui de eo nati sunt. Et facta est permanens infirmitas et lex cum corde populi, cum malignitate radicis; et discessit quod bonum est, et mansit malignum. 4. Esd. 3. *Quoniàm gramen seminis mali seminatum est in corde Adam ab initio: et quantùm impietatis generavit usque nunc*, etc. Ib. c. 4. *O tu quid fecisti Adam? Si enim tu peccasti, non est factus solius tui casus, sed et noster qui ex te advenimus*, etc. Ib. c. 7.

(*a*) Voyez le chap. IX. d'Ezéchiel, où cette lettre est un symbole de consolation, de soulagement, de sûreté et de salut. Origène, Tertullien, saint Jérôme, saint Augustin, saint Paulin, saint Isidore, et même le philosophe Lucien remarquent qu'elle avoit la figure de la croix. Il y a sur cette matière des observations savantes et curieuses, dans les *mœurs des Américains, comparées avec les mœurs des premiers temps*, par le P. Lafiteau, T. 1, p. 443. La prière avec extension et élévation des bras, prière dont

sion, etc., pouvoient-ils indifféremment avoir cet effet par l'intention de ceux qui les employoient. Quoi qu'il en soit, il paroît que les Juifs ont su que le baptême remplaceroit le rit qui expioit chez eux le péché originel, et seroit une source tout autrement abondante de lumière et de grâce; on peut même croire, sur un passage d'Ezéchiel, qu'ils avoient une espèce de baptême figuratif, qui anticipoit en quelque sorte sur le Baptême de Jésus-Christ (*a*); l'idée qu'ils avoient du Messie, renfermoit un baptême solennel et souverainement efficace, qui devoit purifier les hommes, comme on voit par le chapitre treizième du prophète Zacharie. De là vient qu'ils demandoient à saint Jean-Baptiste : pourquoi baptisez-vous, si vous n'êtes ni le Christ, ni Elie son précurseur, ni ce prophète que nous attendons depuis tant d'années pour nous baptiser (*b*)?

Moïse constata l'efficace dans le combat contre les Amalécites, prière d'une attitude symbolique et mystérieuse, qui a des rapports marqués avec le *Thau* et l'instrument du salut, doit entrer encore dans le nombre des moyens de purification. Cette attitude de prière, devenue commune chez les chrétiens, l'étoit peut-être davantage chez les Juifs. Les auteurs sacrés y attachent la plus grande importance *Progurga te cum brachiis... datum brachiorum tuorum et sacrificium sanctificationis*, etc. Eccli. 7. (les autres explications qu'on donne de ces passages, sont peu satisfaisantes) *In nomine tuo levabo manus meas*. Psal. 62. *Deum exquisivi, manibus meis nocte contra eum : et non sum deceptus*. Psal. 73. *In noctibus extollite manus vestras in sancta*. Psal. 133. *Elevatio manuum mearum sacrificium vespertinum*. Psal. 140,

(*a*) *Quandò nata es, in die ortûs tui... aquâ non es lota in salutem, nec sale condita*. Ezech. 16.

(*b*) Joann. 1. 25. *Quid ergo baptizas, si tu non es*

§. IV.

(462) D. Le baptême n'est-il pas un rit religieux imité des païens ?

R. Avant que d'avancer un propos de cette nature, nos philosophes doivent renverser toutes les preuves du Christianisme : tandis qu'elles subsisteront, les gens instruits ne verront dans cette idée, qu'une imagination aussi frivole qu'impie. S'il y a eu, et s'il y a encore des ablutions chez différens peuples de la terre, c'est que ces peuples ont été persuadés que l'homme étoit coupable, et que l'ablution du corps étoit une expression naturelle de la purification de l'ame, et de la nécessité de mener une vie exempte de souillure. Mais aucun peuple n'a attribué à ces ablutions les vertus du baptême. On se lavoit chez les Juifs, on purifioit tantôt le corps, tantôt les habits ; mais le Sacrement de régénération n'étoit certainement pas établi chez eux. Lorsque saint Jean prêcha la pénitence, il institua une sorte de baptême beaucoup moins parfait que celui de Jésus-Christ ; la cérémonie de Jean promettoit ce que le Sacrement de Jésus-Christ exécutoit. Jésus-Christ ne pouvoit rien prescrire dont l'exécution fût plus aisée et la matière plus universelle.

Christus, *neque Elias* (Joannes-Bapsista, in spiritu et virtute Eliæ), *neque propheta ?* (ille propheta, ὁ Προφήτης, de quo Deuteron. 18, in Lege et Prophetis promissus) et de quo Joannis 6 : *Hic est verè propheta qui venturus est in mundum*.

ment répandue; quelques paroles et un peu d'eau. Tout autre rit eût été moins expressif, et moins mesuré sur l'étendue du besoin. Tout signe est indifférent par lui-même; c'est l'objet ou le motif, qui le rendent saint ou impie; et dès que Dieu a attaché sa grâce à un signe, il est alors une source de salut. On se prosterne dans tous les temples du monde; il ne *s'agit* que de savoir devant quel Être on doit se prosterner. Les paroles qui accompagnent le baptême et qui le constituent, le distinguent essentiellement de tous les usages des nations. Ce rit expiatoire solennellement institué pour tous, constate le péché originel, la nécessité de la régénération, le prix de la rédemption, comme Jésus-Christ le dit lui-même à Nicodème (*a*) : justification et conservation de la créature coupable, faite par l'invocation du nom de Dieu et par l'usage de l'élément qui est le symbole le plus naturel de l'ablution sainte et de l'expurgation de toute iniquité : telle est la vraie notion du baptême.

§. V.

(363) D. Quelque aisée que soit l'administration du baptême, n'est-il point souvent hors du pouvoir des hommes de le recevoir? combien d'enfans meurent sans l'avoir reçu? Or, n'est-il pas contraire aux attributs de Dieu, de réprouver ceux qui n'ont pas été

(*a*) *Nisi quis renatus fuerit ex aquâ et Spiritû sancto, non potest intrare in regnum Dei.* Joan. 3.

purifiés par un moyen qu'il leur étoit impossible d'employer ?

R. Suivant la doctrine de l'Eglise, le désir du baptême, accompagné d'un vrai repentir et d'une sincère conversion et la volonté de réaliser tous les moyens de plaire à Dieu, en a les effets ; ainsi que le baptême de sang, c'est-à-dire la mort soufferte pour Jésus-Christ. Un acte d'amour, tel qu'il est d'ailleurs nécessaire pour accomplir le premier précepte, prévient et supplée l'efficace du baptême, puisqu'il opère infailliblement la justification. Dans les premiers temps de l'Eglise, de fervens catéchumènes recevoient quelquefois le Saint-Esprit avant le baptême.* Et dans ses institutions quelconques, même les plus universelles, le Fils de Dieu, comme il le dit lui-même*, conserve toujours la souveraine disposition de leur usage et leurs effets. Quant au sentiment du Cardinal Cajetan et de quelques autres théologiens, qui donnant une certaine latitude au baptême du désir, croient que les prières et les vœux des mères chrétiennes, et l'offrande qu'elles font de leur fruit comme d'une partie d'elles-mêmes, peuvent avoir l'effet du désir personnel; sans juger cette opinion avec trop de sévérité ou avec trop d'indulgence, on peut raisonnablement en conseiller la pratique aux tendres mères, frappées de sollicitude sur le sort de leurs enfans. La puissance de celui qui sanctifia Jean et Jérémie, n'est pas raccourcie. Nous ajouterons quelques observations.

1.° Le sort des enfans morts sans baptême, n'est pas celui des adultes, qui ont abusé de

* *Act.* 10.

* *Dominus est Filius hominis etiam sabbathi.* Matth. 12.

leur liberté et de la grâce : il n'y a qu'à lire les motifs du jugement de Dieu contre les réprouvés; on verra que les enfans n'y sont pas compris (*a*). — Quel que soit leur état, et quelque peine qu'ils puissent en avoir, ils ne sont pas assez malheureux, dit saint Augustin, pour ne regarder pas l'existence comme un bienfait (*b*). Saint Thomas, saint Grégoire de Nazianze, saint Grégoire de Nisse, etc., ont établi la même doctrine (*c*). S'il y a des théologiens qui pensent autrement, c'est un sentiment particulier, qui n'est rien moins qu'une décision de l'Eglise : ils s'engagent sans doute à le concilier avec les notions que nous avons de la Divinité.

2.° Ces enfans ne sont pas agrégés au nombre des élus, ils sont exclus du royaume des cieux ; mais Dieu est-il injuste pour ne pas leur donner ce qui ne leur est dû à aucun titre?

3.° Promettre aux descendans d'un ministre disgrâcié la restitution de ses biens, sous une condition que la négligence ou l'infidélité des parens ne remplit pas, et qui est quelquefois empêchée par des agens naturels, liés à la marche générale du monde, toujours préfé-

(*a*) *Discedite à me maledicti in ignem æternum.... Esurivi enim et non dedistis mihi manducare*, etc Matth. 24. *Quantùm glorificavit se et in deliciis fuit, tantùm date illi tormentum et luctum*. Apoc. 18. *Omnes nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis, proùt gessit in suo corpore, sive bonum, sive malum*. 2. Cor. 5.

(*b*) *Non dico parvulos sine Christi baptismo morientes tantâ pœnâ plectendos esse, ut eis non nasci profuisset*. L. 5. in Julian. c. 8.

(*c*) Saint Thomas in 2. d. 33 q. 2. a. 2. — Greg. Naz. Serm. in sac. lavacrum. — Greg. Niss. orat. de infant.

rable au bien du particulier ; c'est l'effet d'une grande clémence, bien loin d'être une injustice. On peut voir d'excellentes réflexions sur cette matière, dans le second livre de la *Vocation des Gentils*, attribué par quelques-uns à saint Léon, et par d'autres à saint Prosper, qu'on plaçoit autrefois entre les ouvrages de saint Ambroise (*a*).

ARTICLE VI.

La résurrection des morts.

§. I.

(464) D. QUEL rapport la résurrection des

(*a*) *Providentiâ quidem pari et bonitate generali, sed multimodo opere, diversâque mensurâ... nemo autem putaretur non innocens nasci, nisi etiam talibus esset noxium non renasci.... cujus sententiæ rigor dum etiam circa tales non resolvitur, quàm magnum illud peccatum fuerit, demonstratur... De immaturitate verò mortis non est ratio conquerendi, cùm semel in naturam nostram per peccatum ingressa mortalitas obnoxium sibi omnem vitæ nostræ fecerit diem. Esset enim, quoniàm secundùm aliquem modum immortalis dici homo posset, si esset tempus intra quod mori omninò non posset.... non autem latet, quantùm cordibus fidelium desidiæ gigneretur, si in baptisandis parvulis nihil de cujusquam negligentiâ; nihil de ipsorum esset mortalitate metuendum.... hâc verò tam inamissibili felicitate infantium vehementissimè opinio illius roboraretur erroris, qui gratiam Dei secundùm merita hominum dari, audet contra fidem Catholicam prædicare. Videretur quippè inculpabili innocentiæ hoc totâ æquitate deberi, ut neminem eorum adoptio præteriret quos nullus reatus perstringeret..... nunc autem occultâ quidem Dei dispositione, sed justâ sic ostenditur, et quid conferat gratia, et quid prævaricatrix mereatur natura, ut nec contra donum elevetur superbia, nec contra periculum cesset industria*, etc. Lib. 2. *de vocatione Gentium*. Le style de cet ouvrage est favorable au sentiment de ceux qui l'attribuent à saint Léon.

morts a-t-elle avec les autres articles de la Foi chrétienne?

R. Ce dogme est tellement lié avec celui de l'immortalité de l'ame, que les adversaires de l'un ont toujours combattu l'autre, et qu'il suffit d'en établir un pour les établir tous les deux. Car le corps et l'ame, constituant le même être et formant une seule nature, il est conséquent qu'ils ne soient pas à jamais séparés; et que si l'esprit survit au corps, il vienne un temps où le corps soit réuni à l'esprit et où l'homme existe derechef tout entier. Pareillement, et plus évidemment encore, si le corps doit être rappelé à la vie, l'esprit qui l'a animé, existe donc toujours et l'animera encore. Il ne faut donc pas s'étonner que les incrédules de tous les temps se soient si fortement élevés contre la foi de la résurrection; et que, selon la remarque de saint Augustin, aucun article de la croyance chrétienne n'ait été combattu avec tant d'acharnement (*a*). Spinosa assuroit que

(*a*) *In nullâ re tam vehementer contradicitur fidei Christianæ, quàm de resurrectione mortuorum.* Cependant le même Père remarque ailleurs que plus d'un philosophe païen a été favorable à cette croyance, et que les partisans de Platon le mettent de ce nombre. Il transcrit aussi un passage de Varron, où ce savant Romain rapporte, sans rien y opposer, l'opinion de quelques genethliacs, qui admettent une réunion de l'ame et du corps après une période de 400 ans : ce qui sans être la résurrection des chrétiens, suppose néanmoins toutes les difficultés qu'on oppose à celle-ci. Pline le naturaliste (Lib. 7. c. 55.) dit que Démocrite croyoit à la résurrection; et la raison par laquelle il prétend le réfuter, savoir que lui-même n'est pas encore ressuscité, n'est certainement pas concluante. Senèque a parlé de la résurrection à peu près comme Tertullien (ci-dessous 471.) De Civit. Dei. Lib. 22, c. 26.

s'il pouvoit se persuader la résurrection d'un mort, il déchireroit son systême (*a*). Les Apôtres, au contraire, par la même raison et dans la vue d'une conséquence toute opposée, faisoient de la résurrection des morts un des grands objets de leur prédication et des espérances du Chrétien. Presque toutes les fois qu'ils parlent de Jésus-Christ, ils l'annoncent comme les prémices, et premier né de la résurrection, comme le juge des vivans et des morts; et le Sauveur lui-même renvoie sans cesse les hommes à ce grand jour de la résurrection, qui est celui du jugement universel. On ne peut donc pas rejeter cet article, sans ébranler le fondement et la sanction de tous les autres, qui est la divine parole; et l'on ne peut douter des autres dès qu'on reconnoît la vérité de celui-ci (*b*).

Primitiæ dormientium. 1. Cor. 15. *Primogenitus mortuorum.* Apoc. 1.

Les soins que toutes les nations de la terre ont des corps morts, et le respect pour les tombeaux; sont autant de professions pratiques de la résurrection.

(*a*) J. J. Rousseau juge au contraire que la résurrection n'a rien de surprenant; *puisque*, dit-il, *on a le secret de ressusciter les noyés, et qu'on cherche celui de ressusciter les pendus.* Nouvelle preuve de l'accord philosophique et de l'impossibilité de trouver des idées assorties au génie de ces messieurs.

(*b*) Indépendamment de la révélation bien formelle et précise que nous avons de cet objet, nous avons pour le croire toutes les preuves de la résurrection de Jésus-Christ, preuves auxquelles un esprit juste ne peut se refuser (323.) Car si Jésus-Christ, l'auteur, le modèle et le garant de notre résurrection, est ressuscité, nous ressusciterons aussi: et si nous ne devons pas ressusciter, il est faux qu'il soit ressuscité lui-même. C'est l'invincible argument de saint Paul. *Si autem Christus prædicatur, quia resurrexit à mortuis, quomodò quidam dicunt in vobis, quoniàm resurrectio mortuorum non est? si*

§. II.

(465) D. Quelles difficultés les incrédules opposent-ils à la résurrection des morts?

R. Quelques-uns disent que les corps ne peuvent ressusciter, parce qu'ils sont composés d'une matière passagère qui passe dans plusieurs corps, et ne se fixe à aucun. D'autres font des suppositions où ils imaginent que des Antropophages, nourris de corps humains, ne peuvent ressusciter sans que les mêmes corps ne ressuscitent deux fois. Plusieurs prétendent que ni la vallée de Josaphat, ni même la terre entière ne peuvent contenir la multitude des hommes qui ont existé jusqu'à nos jours. On ne finiroit point si on rassembloit tous les *comment* et les *pourquoi* qu'ils ont opposés à cet article de notre Foi: on les trouve en grande partie dans un ouvrage de saint Augustin, avec les réponses que ce Père y a faites. *Enchilid.* c. 26.

(466) D. Que faut-il penser de toutes ces observations, et d'abord de la première qui regarde la succession continuelle d'une matière à l'autre?

R. Cette succession peut être considérée de deux manières; 1.° dans le renouvellement du corps humain qui se fait insensiblement par la nutrition, l'égestion et l'évaporation (*a*);

autem resurrectio mortuorum non est, neque Christus resurrexit. 1. Cor. 15.

(*a*) Les Calvinistes de Groeningue accusèrent le célèbre Bernouilli de nier la résurrection des morts, parce que ce savant enseignoit cette thèse physique dans leur uni-

2.° dans la circulation continuelle de la matière, qui d'un être passe dans un autre, et qui, après avoir constitué un corps, semble devoir en constituer un autre.

Sur la première de ces transmutations, nous observons, 1.° qu'il est naturel de croire que le corps destiné à la résurrection sera celui que la mort aura détruit, à quelque âge qu'elle s'en soit emparée. 2.° Qu'il est très-incertain, si le corps se renouvelle entièrement par la succession d'une nouvelle substance (*a*), qu'il y a grande apparence que les parties osseuses, et selon beaucoup de Naturalistes, les premiers linéamens, les premiers esprits plastiques, qui sont en quelque sorte la racine, et la forme constituante du corps, le principe de son accroissement et de sa conservation, ne se retirent et ne se remplacent jamais. 3.° Qu'il est apparent que les corps ressuscités, et sur-tout les corps des élus, doués d'une légèreté et d'une agilité prodigieuse, seront composés d'une bien moindre quantité de matière, qu'ils ne le sont en cette vie. 4.° Que ce n'est point

Vues sur l'état des corps ressuscités. Ci-dessous, n. 471.

versité. Cette frivole accusation ne se soutint pas contre la sage défense du professeur.

(*a*) M. Kemme, professeur à Halle en Saxe, dans une dissertation imprimée contre M. Haller en 1776, nie absolument cette espèce de transmutation; il prétend que ce sont les sucs nourriciers qui, après avoir rempli la fonction d'arroser et d'entretenir, s'évaporent et sont remplacés par d'autres; mais que la substance corporelle n'est pour rien dans cette révolution. On aura peut-être quelque difficulté à distinguer avec précision la substance corporelle des sucs nourriciers: cependant la notion même des termes semble en marquer la différence.

l'identité de toute la matière devenue corps, qui fait que ce corps soit le même, puisque tout homme est justement persuadé qu'il a le même corps qu'il avoit autrefois à l'âge de sept, de quatorze, de vingt-un, de vingt-huit ans; et que l'homme est la même personne dans tous les âges, non-seulement par le sentiment de l'identité persévérante dans son ame, mais encore par l'identité de son corps. L'union parfaite de la partie corporelle avec la spirituelle, leurs rapports réciproques, l'harmonie de leur ensemble; tout cela propre et exclusif dans chaque individu, comme les traits de la physionomie, et très-indépendant de la matière composante, concourt à donner l'idée du corps (a)... Il seroit bien difficile de dire, d'une manière satisfaisante, ce qui constitue proprement le corps d'un être vivant. Il y a ici des ténèbres physiques, comme il y en a dans tout être dont on examine la nature intime; l'esprit superficiel et suffisant ne les apperçoit pas, mais l'homme attentif les découvre; les phénomènes de la palingénésie en sont une preuve de fait, et la multitude des systêmes vainement imaginés pour expliquer le mystère de la génération, en sont une autre.

2.° Les mêmes réflexions subsistent à l'égard du passage de la matière d'un corps à un autre. Nous ajouterons, 1.° que tous les corps des hommes qui ont existé jusqu'ici, sont une très-petite partie de la matière qui Ci dessous, n. 469.

(a) Dans l'opinion de ceux qui supposent quelque différence dans les ames (n. 158), cette considération devient d'un vrai plus sensible et plus saillant.

compose l'assemblage des êtres ; que dans un si vaste champ, la même matière ne se trouve que bien rarement au même point et employée aux mêmes usages ; que jamais peut-être la même matière, malgré la circulation perpétuelle, n'a constitué la centième partie de deux corps humains. 2.° Que la matière constituante d'un corps ne peut en constituer un autre, quoiqu'elle puisse en augmenter le volume. C'est l'opinion des plus profonds physiciens (*a*), et cette opinion est garantie par des expériences curieuses, telle que la palingénésie, où les cendres de la plante gardent la détermination de reproduire toujours la même plante. Dans le systême de la préexistence et de la création simultanée des germes, la chose est évidente ; un corps ne pouvant devenir un autre, puisque tous ont une existence isolée et exclusivement propre.

(467) D. Que dire des Antropophages dont vous avez parlé d'abord ?

R. En vérité Niewentyt, Lignac, Bonnet, etc. se sont trop fatigués sur ce sujet, et l'objection ne valoit pas les peines qu'ils se sont données. 1.° Il n'y a jamais eu ni Cafre, ni Huron, ni Cannibale, qui fît de ses semblables sa nourriture exclusive ou même ordinaire. 2.° Il n'y a jamais qu'une partie du corps qui soit mangée, les ossemens, au

(*a*) Le P. Kircher, dont les vues sur cette matière ont tellement plû à M. de Buffon, qu'il en a copié plusieurs *, s'exprime de la sorte en style de vieille philosophie. *Semen universale semel individuatum non resolvitur ampliùs in universale.* Mund. subt. part. 2.

* Exam. des Epoq. n. 139.

moins demeurent. 3.° Les parties constituantes d'un corps ne sont pas transubstantiées par la nourriture en un autre corps, ainsi que nous venons de le dire (*a*). 4.° Il faut au moins sept ans pour que le corps humain se renouvelle par la succession des alimens; par conséquent chaque corps qui auroit servi de pâture à un Antropophage, n'occuperoit qu'une très-petite place dans celui dont il fait partie. 5.° Nous avons remarqué que les corps ressuscités seront moins chargés de matière : ainsi, après le beau compte qu'on nous oblige de faire, il reste *zéro*. 6.° Fallût-il reconnoître l'existence d'une seule et même matière dans plusieurs corps, cette supposition ne seroit point aussi déraisonnable que le mépris d'une vérité appuyée par toutes les lumières de la révélation, et liée étroitement au dogme consolant de l'immortalité. Mais encore une fois, cette reproduction, quoique très-possible *, est ici absolument inutile. — Celui qui a créé le monde, qui par la vertu de sa parole a tiré du néant toutes ces parties de la matière qui forment notre corps, ne peut jamais les perdre de vue; qu'elles soient séparées et dispersées en mille endroits du monde, qu'elles soient cachées dans les abîmes de la mer ou dans les entrailles de la terre, qu'elles aient servi de nourriture aux plantes, aux animaux,

* Ci-dessus n. 441.

(*a*) On pourra sur cette matière utilement consulter le traité d'Athenagore, *de Resurrectione mortuorum*. Il y propose presque toutes les difficultés contre cette vérité capitale, et y répond d'une manière, qui ne laisse rien à désirer sur ce point aux esprits justes et équitables.

ou aux hommes, qu'elles se soient introduites dans une infinité d'autres substances, elles ont toujours été sous sa main et sous ses yeux, elles ont toujours été présentes à son intelligence infinie : il saura bien en empêcher l'aliénation, et les conserver à leurs premiers possesseurs, malgré les transformations qu'elles ont éprouvées dans la révolution de plusieurs siècles ; il saura les recueillir, les rassembler, et les réunir pour en former ce même corps que la mort avoit détruit. Il nous ressuscitera, di-
Philip. 3, soit saint Paul, en vertu de ce domaine
21. absolu qu'il exerce sur toute la nature : *Secundùm operationem quâ possit subjicere sibi omnia.* Nier la possibilité de notre résurrection future, ce seroit donc méconnoître l'étendue infinie de la toute-puissance et de la connoissance de Dieu, ce seroit nier son existence.

§. III.

(468) D. Où placerez-vous cette multitude infinie d'hommes qui ont existé jusqu'à nos jours? seroit-il possible que la vallée de Josaphat pût les contenir tous?

R. 1.° On n'a jamais pensé que la vallée de Josaphat dût contenir tous les hommes ajournés au jugement universel, mais bien que cette vallée formeroit le centre de cette nombreuse assemblée (*a*). 2.° Le passage du prophète Joël, qu'on a employé pour autoriser cette opinion, ne parle point du jugement dernier; et ce sentiment n'a d'autre

(*a*) *Ut judicem omnes gentes in circuitu*, Joël. 3.

appui qu'une interprétation allégorique. *Josaphat* signifie *jugement de Dieu.* Saint Thomas croit pouvoir déterminer la vallée de Josaphat, parce que Jésus-Christ étant monté au Ciel, sur le mont des Oliviers, aux pieds duquel se trouve la vallée de Josaphat, les Anges dirent aux Apôtres, qu'il viendroit juger comme ils l'avoient vu partir; mais il avoue en même temps qu'ils n'y a rien de certain sur cela (*a*), et les paroles de l'Ecriture dans lesquelles il croit trouver des preuves de son opinion, désignent la manière plutôt que le lieu de l'arrivée de Jésus-Christ; et il paroît que les Anges entendoient précisément que les disciples devoient se tenir aussi sûrs de son retour qu'ils l'étoient de son départ. Du reste, on peut trouver une espèce de convenance, que le jugement général se fasse dans une plage plus ou moins déterminée, du pays où se sont opérés les mystères de la foi, où les deux Lois ont pris naissance, où la première a fini, et la seconde pris ses premiers accroissemens, pays qui est d'ailleurs comme le centre de l'ancien continent, étant le point le moins éloigné de l'Afrique, de l'Europe et du milieu de l'Asie.

(469) D. Un ingénieur et géographe fran-

(*a*) *Ad quartam quæstionem dicendum, quòd qualiter illud judicium sit futurum, et quomodò homines ad judicium conveniant, non potest multùm per certitudinem sciri; tamen probabiliter potest colligi ex Scripturis, quòd circa locum montis oliveti descendet, sicuti et inde ascendit, ut idem ostendatur qui descendit.* S. Thom. in 4. Dist. 48. art. 4. quæstione. 4. — Dominique Soto, qui suit l'opinion de saint Thomas, convient également qu'elle n'est que plus probable.

çais n'a-t-il pas prouvé que la résurrection étoit impossible sur notre globe hydrogée, et qu'il falloit la création d'un monde bien plus ample pour contenir à la fois les hommes de tous les siècles passés (a) ?

R. S'il faut être ingénieur et géographe pour démontrer le contraire, je ne puis aspirer à l'honneur de cette démonstration ; mais si on veut écouter la raison sans titre, je démontrerai qu'un quarré de cent milles d'Italie, c'est-à-dire à peu près de cinquante lieues de France, de vingt-cinq d'Allemagne, suffit pour placer tous les hommes qui auront existé depuis Adam jusqu'à l'an 6000 du monde.

1.° Je suppose que la terre a toujours été aussi habitée qu'elle l'est actuellement. Supposition infiniment avantageuse aux prétentions de M. Joulain : car tout ce qu'on dit de la grande population des anciens peuples, si j'excepte ce que l'Ecriture nous apprend des Israélites, qu'une bénédiction particulière multiplioit, est absolument faux, ou du moins très-incertain, rejeté par Buffon, Raynal, Beausobre, et tous les écrivains qui ont approfondi cette matière (b). Mais, quoiqu'il en soit, si quelques pays ont été plus peuplés, d'autres l'ont été moins ; plu-

(a) Cette singulière et inutile dissertation a paru dans le journal Encyclopédique, Sept. 1770, page 267.

(b) Après de longues recherches et des observations combinées, je suis absolument convaincu que le monde n'a jamais eu le degré de population qu'il a aujourd'hui ; il est possible que des dogmes philosophiques l'aient diminuée depuis quelques années, mais elle est toujours bien supérieure à ce qu'elle a été dans les siècles passés.

sieurs auteurs pensent que l'Amérique n'est habitée que depuis deux ou trois mille ans. Il est certain que long-temps après Adam et après le déluge, le monde n'a pas été peuplé (*a*). Que dire des pestes, des guerres destructives qui tarissent pour une suite de siècles les sources de la population, etc? Nonobstant tout cela, je veux bien supposer que la terre a toujours eu le même nombre d'habitans qu'elle a aujourd'hui. On voit combien cette supposition passe tout ce que M. Joulain peut prétendre, et tous les avantages qu'il cherche dans l'algèbre, dans

(*a*) Il est vrai que le P. Petau (*Doct. temp. L.* 9, *c.* 14) donne à la terre en moins de trois siècles après le déluge, cent cinquante fois plus d'habitans qu'on en suppose aujourd'hui; mais, quand l'imagination se mêle de régler ces sortes de calculs, il ne faut pas être surpris des exagérations qu'elle y met. L'abbé du Contant de la Molette adopte cette erreur du P. Petau, et la défend avec autant d'ardeur que de foiblesse, tant dans sa *Nouvelle méthode pour entrer dans le vrai sens de l'Ecriture sainte*, que dans sa *Genèse expliquée*. La grande illusion de ces calculateurs d'une population chimérique, prend sa source dans l'ignorance des bornes où la population s'arrête d'elle-même, et au-delà desquelles aucun système ne la fera avancer. Ils ne considèrent pas que la population a son terme et sa mesure, après lesquels l'augmentation n'a plus lieu, qu'il s'établit alors une balance qui compense les pertes par des accroissemens, et les accroissemens par des pertes; ils considèrent les ouvriers de l'humanité, abstraction faite des circonstances politiques, travaillant *in aëre libero*; et ils ne devroient point oublier que ces circonstances mettent sous le joug la fécondité des mariages actuels, et préparent à celle des mariages futurs la même servitude. Telle famille soustraite à l'empire des modifications sociales, transportée dans une île déserte, sous un beau ciel, deviendroit bientôt un peuple; elle qui bientôt, malgré ses efforts et par ses efforts peut-être, s'anéantira dans le gouffre d'une grande société.

l'ancienneté de la polygamie (*a*), et dans la nouveauté du célibat religieux (*b*).

2.° Je suppose que le monde existe depuis 6000 ans, quoique, selon les meilleurs Chronologistes, il soit encore éloigné de cet âge.

3.° Je suppose avec Vossius 500 millions d'hommes sur la terre, ou avec les Journalistes de Trévoux 720 millions, ou enfin avec Riccioli 1000 millions (*c*). Aucun calculateur raisonnable n'est allé au delà (*d*); et quoiqu'il

(*a*) Montesquieu, quoique très-favorable en certains endroits à la polygamie des orientaux, montre en d'autres combien en général elle est nuisible à la population. *Esprit des lois*, *L.* 16, *c.* 5. *Lettres persannes*; Lett. 124. — Pluche, *Spectacle de la nature*, T. 6, a prouvé ce point avec la dernière évidence et tout le détail possible. — On pourra encore lire la quatorzième lettre de la *Monogamie* de Premontval.

(*b*) *L'ami des hommes* nous apprend qu'il n'y a que *les enfans et les sots* qui cherchent dans le célibat la cause de la dépopulation : M. Joulain ne voit pas avec qui il se range. Observations multipliées et décisives sur cette matière ci-dessous, n. 525.

(*c*) On peut voir dans sa géographie (*L.* 12 *in append. de verisimili hominum numero*), le nombre d'habitans de chaque province d'Europe en particulier; mais il est presque par-tout exagéré. — Moyen de connoître le nombre d'habitans d'un pays, *Beaus. Etude de la Polit.* 392.

(*d*) Voltaire, dans ses 1600 millions, comprend sans doute les habitans de la lune, de Jupiter et de Saturne. Nous attendons l'état de la population de ces pays pour juger de l'exactitude de la somme totale. Nous ne parlons pas de l'abbé d'Expilli, parce que la prodigieuse exactitude avec laquelle il détermine le nombre des mâles chinois, qui, selon lui, va justement à 59,688,364, et quelques autres calculs de cette nature, nous font chercher la vérité ailleurs. On peut juger de l'exagération que l'on met ordinairement dans ces calculs, par ce que j'ai dit de la population de cette même nation, ci-dessus n. 372 et 373. Dans le *Dict. Géograph.* imprimé à Liége, 1793-1794, j'ai déterminé l'état de la population sur les

y ait de grandes raisons de croire que ce dernier nombre est exagéré (*a*), je l'accepte sans difficulté.

4.° Je suppose que les générations se renouvellent tous les trente ans, quoique, selon M. Joulain, il faille trente-trois ans.

Après ces suppositions, je divise 6000, nombre des années du monde, par 30, nombre d'années exigé pour une génération, et j'ai 200, nombre des générations depuis Adam jusqu'à l'an 6000. Je multiplie 1,000,000,000, nombre qui constitue une génération, par 200, nombre des générations; et j'ai 200,000,000,000, nombre des hommes depuis Adam jusqu'à l'année 6000 du monde. — Voyons maintenant la place que ces 200,000,000,000, d'hommes occuperont, en donnant à chacun un pied quarré. Je dis que tous seront renfermés dans l'espace de cent lieues d'Italie, cinquante de France, vingt-cinq d'Allemagne en quarré.

La lieue d'Italie est de 1,000 pas géométriques. Ainsi, 100 lieues donneront 100,000 pas géométriques. Le pas géométrique contient 5 pieds. Voilà donc 500,000 pieds. Le quarré de 500,000 fait 250,000,000,000;

tables de la mortalité, les plus sûres que j'aie pu me procurer; par-tout elle est inférieure à l'idée qu'on s'en fait. Toute multitude, dit un ancien, a une apparence bien supérieure à son ombre réel : *Majorem quàm pro numero speciem gerit.* Q. Curt. T. 1. L. 3.

(*a*) L'auteur de ce calcul donne 200 millions d'hommes à l'Amérique, qui n'en a pas cinquante millions; et 100 millions aux Terres australes, où il n'y en a pas 50 mille; ce sont quelques îles éparses, la plupart désertes. Depuis la navigation de M. Surville en 1769, il est démontré que le continent austral n'existe pas.

c'est-à-dire, beaucoup plus qu'il n'en faut pour loger tous les hommes, et il reste encore de la place pour 50,000,000,000 à naître, après l'an 6000 (*a*). Il en resteroit beaucoup plus sans les fausses suppositions que nous avons passées en faveur de M. Joulain; d'où je conclus, 1.° que tout l'appareil algébrique avec lequel M. Joulain, ingénieur et géographe du Roi, a mesuré la surface du globe hydrogée, et calculé des générations chimériques, est une peine perdue, une pédanterie ridicule, propre à éblouir les ignorans, et les admirateurs de la nouvelle philosophie. 2.° Que le nouveau globe dont M. Joulain annonce la création, pour y placer les corps ressuscités, est absolument inutile, et dès-lors plus difficile à croire que la résurrection même. 3.° Que si l'on ne connoissoit pas le style des écrivains modernes, et la valeur de leurs démonstrations géométriques, on seroit plus que surpris d'entendre M. Joulain finir de la sorte: « Que conclure de tout ceci? Que la résurrection universelle des hommes avec leurs » corps physiques est impossible sur notre » globe. Oui, nous venons de le démontrer. »

Accipe nunc Danaûm insidias, et crimine ab uno disce omnes. Æn. 2.

(*a*) L'on trouve le même objet calculé d'une manière différente et sur d'autres données, mais avec un résultat également satisfaisant, par Dom Beda Mayr, Bénédictin de Sainte-Croix à Donauwerth, dans sa *Vertheidigung der natürlichen, Christlichen und Catholischen Religion*, Augsbourg 1789; et par M. Süsmilch *Die Göttliche Ordnung*, Berlin, 1775.

§. IV.

(470) D. Ne reste-t-il pas encore bien des questions à faire sur cette matière ? Comment tant d'hommes peuvent-ils être jugés à la fois ? Comment chacun se rappellera-t-il tous ses délits ? Comment les corps ressuscités seront-ils incorruptibles ; puisqu'il est naturel à une matière composée de s'altérer ?

R. Dieu juge-t-il comme les hommes, d'après une succession de demandes et de réponses ? Un seul de ses regards forme l'interrogatoire, les preuves et l'arrêt (*a*). Dieu se montre, et il n'y a plus de voile sur les actions ni sur les destinées humaines ; l'univers est découvert à lui-même (*b*). — Une

(*a*) *Judicat Christus cognitione cordium, non interrogatione factorum.* Ambros. L. 10 in Luc. c. 22. — Un poète moderne a dit :

Eclairés dans l'instant, ces morts dans le silence Henr.
Attendent en tremblant l'éternelle sentence. chant 7.
Dieu qui voit à la fois, entend et connoît tout,
D'un coup d'œil les punit, d'un coup d'œil les absout.

(*b*) Point de spectacle plus digne de Dieu, ni plus glorieux à Dieu que le grand spectacle du jugement général, tel que la foi nous l'annonce. Dieu, par une lumière subite, vive, pénétrante, immense, se dévoilant à l'univers assemblé, dans tout l'éclat de sa grandeur et de sa justice ; plaçant chaque homme vis-à-vis du monde entier, et le monde entier vis-à-vis de chaque homme en particulier ; publiant lui-même le secret de son gouvernement, les ressorts et les vues de sa providence, et si je puis parler de la sorte, le mystère de sa politique, la chaîne et la dépendance des événemens, la liaison et le but général de tous les êtres, pourquoi il a permis telle révolution, laissé la vie et la victoire à tel tyran, accordé à tel monstre la jouissance de son crime ; dissipant toutes les erreurs, réfutant tous les faux raison-

conscience éclairée par toutes les lumières du Juge éternel pourra-t-elle se cacher quelque délit ? — Le Créateur des corps ne saura-t-il pas en écarter la corruption, lui qui dès maintenant les conserve en intégrité et en santé ? Ceux qui forment ces questions ne paroissent point reconnoître sérieusement la puissance de Dieu, et la multiplicité de ses ressources dans l'exécution de ses desseins. Si, avant la création du monde, on avoit pu se demander comment il se fera, par quelle voie il se conservera, quelle variété de merveilles il renfermera, quelle sera la nature et l'activité de l'ame humaine, etc. ; ces questions eussent été autant de problêmes indissolubles. Or, le même Dieu qui a fait le monde, nous dit que tout sera réformé, et que l'état des choses après la résurrection présentera un monde absolument nouveau (*a*).

§. V.

(471) D. La nature ne fournit-elle pas quelques phénomènes propres à expliquer la résurrection de nos corps ?

R. Saint Paul, dans la première Epître

nemens, redressant tous les sophismes, anéantissant tous les prétextes, remettant tout à sa place, et effaçant tous les vestiges de la confusion et du désordre ; et cela par une simple émanation, par un seul rayon de sa clarté ineffable ! non, je ne m'étonne plus de lire dans l'histoire de l'Eglise, qu'un prince païen * qui avoit résisté à toutes les preuves du Christianisme, se rendit à l'aspect d'un tableau du jugement dernier, peint et expliqué avec force par un pieux * solitaire.

* Bogoris, Roi des Bulgares.

(*a*) *Et dixit qui sedebat in throno : Ecce nova facio omnia.* Apoc. 21.

aux Corinthiens, l'explique par le blé, qui, après avoir souffert la dissolution et la pourriture, se reproduit, pour ainsi dire, dans son tombeau (*a*). — Tertullien regarde tous les êtres comme une image de la résurrection; ils ne finissent que pour renaître après leur destruction (*b*). Avant lui le philosophe Senèque avoit fait la même observation (*c*). — Théodoret remarque que la nature nous présente dans la génération un mystère tout autrement inconcevable que celui que la foi nous apprend de la résurrection : en effet, les débris de l'homme, quelque révolution qu'ils éprouvent, ont été le corps de l'homme: mais si l'expérience n'existoit pas, qui oseroit imaginer voir sortir un homme de ce qui en fait la matière première (*d*)? — Qui croiroit que le papillon, fendant les airs avec le luxe des plus brillantes couleurs, est exactement

(*a*) *Tu quod seminas, non vivificatur, nisi priùs moriatur. Et quod seminas, non corpus quod futurum est, seminas; sed nudum granum, ut putà tritici aut alicujus cœterorum. Deus autem dat illi corpus sicut vult, et unicuique seminum proprium corpus.* 1. Cor. 15.

(*b*) *Omnia in statum redeunt, cùm desierint : ideò finiuntur, ut fiant; nihil deperit nisi in salutem. Totus igitur hic ordo volubilis rerum, testatio est resurrectionis mortuorum. Præmisit tibi naturam magistram : submissurus et prophetiam, quò faciliùs credas prophetiæ, discipulus naturæ.* Lib. de resurr. carnis, c. xij.

(*c*) *Æquo animo debet rediturus exire. Observa orbem rerum in se remeantium. Vidèbis in hoc mundo nihil extingui, sed vicibus descendere ac exsurgere. Æstas abit*, etc.

(*d*) *Quid palmites et arbores et semina dicere opus est? Tuæ informationis materiam inspice : quàm vilis hæc et parva! tùnc inanimata quoque; spiritu carens et insensibilis materia, omninò Deo sic annuente, fit homo.* Théodoret. de Provid. Serm. 10.

et physiquement la chenille? Aussi le judicieux et intéressant auteur du *Spectacle de la nature* n'hésite-t-il pas à appeler ces légers et brillans insectes, *les ressuscités du peuple chenille* (a). — La physique moderne nous fournit un symbole admirable de la résurrection dans la palingénésie, où la plante renaît en quelque sorte de ses cendres, et reprend une vie que toute l'activité du feu n'avoit pu lui ôter sans retour. On peut consulter l'ouvrage de Louis Mœgling, imprimé à Tubingue, en 1783 : *Palingenesis seu resurrectio plantarum, ejusque ad resurrectionem corporum nostrorum applicatio.* On trouvera des choses très-curieuses sur le même sujet, dans le *Mundus subterraneus* du P. Kircher, deuxième partie, pag. 414 et suivantes, avec une solide réflexion de l'auteur (b).

(a) Le même emblême peut servir à donner une idée des changemens et avantages qu'amènera cette admirable reproduction, conformément à ce qu'en dit l'Apôtre des nations. *Seminatur in corruptione, surget in incorruptione. Seminatur in ignobilitate, surget in gloriâ. Seminatur in infirmitate, surget in virtute. Seminatur corpus animale, surget corpus spiritale.* 1. Cor. 15. « Qu'on voie seulement, dit saint Augustin, la différence qu'il y a entre un corps foible et malade, et un corps sain et robuste ; ce que l'ame peut dans l'un, et ne peut pas dans l'autre : et l'on comprendra quelle révolution nos corps éprouveront par un nouvel état de choses où ils seront en raison inverse de tout ce qu'ils sont actuellement. » *De Civit Dei.* Lib. 22.

(b) *Quis jam dubitare audeat, in sale plantarum et animalium, occultum quoddam semen latere?.... si quidem sapientia Dei vel in hoc omnem admirationem mortalium excedit dùm vel in insensibili re conservare naturam possit, in quâ totius mundi sapientes nihil prorsùs restare jurarent; luculentissimum sanè argumentum, quo cor-*

§ VI.

(472) D. La foi de la résurrection qui présente à l'esprit de l'incrédule tant de matière à disputer, n'a-t-elle pas un effet plus heureux sur le cœur du Chrétien.

R. Elle est pour lui le principe de la plus douce consolation ; car indépendamment du rapport qu'elle a avec l'immortalité de l'ame, comme nous l'avons observé, l'amour que nous avons naturellement pour notre corps, doit nous rendre bien cher le dogme de la résurrection future. Car quoiqu'il entrave les opérations de l'ame, qu'il influe sur la liberté, que dans les élans d'une piété fervente, les Saints aient désiré d'en être délivrés ; il n'en est pas moins une partie substantielle de la nature humaine, une partie constituante de nous-mêmes. Or, quoi de plus triste, quoi de plus affligeant que de savoir que ce corps sera bientôt la proie de la mort, et qu'au moment qu'elle aura frappé ce coup fatal, dont rien ne peut nous garantir, il sera jeté dans le sein de la terre, comme un objet d'horreur, qu'il y sera bientôt rongé des vers, dissous par la pourriture, et qu'il finira par être réduit à une poignée de cendres ! Quoi de plus effrayant et de plus douloureux que de savoir que le moment de cette affreuse destruction n'est pas éloigné ; qu'il ne faut

porum nostrorum futuram ressuscitationem humani imbecillitas intellectûs aliquomodò per hujusmodi umbratilem similitudinem concipiat ; p. 416.

qu'une altération dans nos humeurs, une obstruction cachée, qui se forme insensiblement dans quelques-uns de nos organes nécessaires à la vie, pour nous précipiter en un instant dans la région des morts! Qui ne seroit dégoûté pour toujours de tous les soins qu'il donne à la conservation de cette chair mortelle, s'il venoit à songer qu'il ne fait que préparer des alimens aux vers, qui naîtront d'elle-même pour la dévorer! Non, il n'y a rien dans les raisonnemens de la philosophie qui puissent ici nous apporter quelque consolation. La seule Religion vient réparer les désastres de la nature. Si le Chrétien est sûr de mourir, il est également sûr de ressusciter et de retrouver son corps avec des avantages et des qualités jusque-là inconnues (471). Alors ce corps, réformé dans la lumière de l'immortalité, n'entravera plus l'ame qui l'habite (163); instrument d'une harmonie parfaite et d'un usage universel, loin de contrarier ou de borner ses facultés, il les servira et les secondera dans tout leur essor; il complétera en quelque sorte la puissance de l'ame, par sa réunion à l'être qui concouroit avec elle à former une même nature, et que par une propriété distinctive, elle a l'aptitude et l'inclination d'animer (*a*).

(*a*) Ces considérations ont sans doute échappé à quelques écrivains, qui ne songeant qu'à l'état actuel de nos corps et à celui des ames bienheureuses qui en sont délivrées, ont cessé de voir la convenance et l'intérêt de la résurrection. Ils ont de plus perdu de vue la constitution et l'ordre de l'univers, et n'ont pas réfléchi que la destination de l'homme est de faire partie; et même le premier et principal être du monde visible.

Ne vous affligez donc pas, disoit saint Paul aux Chrétiens de Thessalonique, de la destruction prochaine de votre corps, comme ceux qui n'ont aucune espérance : *Ut non contristemini sicut et cœteri qui spem non habent.* Les ravages de la mort nous paroissent irréparables; mais Dieu saura les réparer et les convertir en richesses. « Heureuse révolution, dit le même Apôtre, qui » doit se faire en faveur des enfans de Dieu, » et qui est en quelque sorte attendue par » toute la nature, frappée du même coup » qui porta à l'homme des plaies si profondes. » Et nous aussi, quoique vivifiés déjà selon » l'esprit, nous soupirons après le grand jour 1. Thess. 4.

J'omets d'autres considérations, telle que celle du jugement général, qui suppose la résurrection, et qui est par excellence le jour du Seigneur (470). Aussi saint Paul, en parlant du désir que les Saints témoignent de la mort, observe que ce n'est pas le dépouillement qu'ils souhaitent, mais un vêtement nouveau et la délivrance de ce qu'il y a de mortel dans cette vie : *Nolumus exspoliari, sed supervestiri ut absorbeatur quod mortale est à vitâ.* 2. Cor. 5. — « De là, dit saint Augustin, les ames » des justes, quoique déjà en possession de Dieu, attendent la résurrection pour être aussi complettement » heureuses que les anges : car ayant des rapports na- » turels et indélébiles avec leur corps, elles désirent » nécessairement de le rejoindre. » *Quia carent corpore suo quod naturaliter appetunt.* (Lib. 1. 12. de Genesi Cap. 35). Et, de Civit. Dei. Lib. 22, réfutant Porphyre, qui prétendoit que les ames ne devoient pas souhaiter d'être réunies au corps, il dit qu'elles se réjouiront de retrouver incorruptible le corps de corruption dans lequel elles ont gémi. *Incorruptibili corpore lætabuntur in quo corruptibili gemuerunt.* D'où il s'ensuit que, conformément à la doctrine de l'Apôtre, la victoire sur la mort ne sera complette que lors de la réunion des ames saintes à leurs corps dorénavant immortels. *Cùm autem mortale hoc induerit immortalitatem, tunc fiet sermo qui scriptus est : absorpta est mors in victoriâ.* 1. Cor. 15.

» de l'adoption solennelle et entière, où les
» fruits de la rédemption s'étendront jusque
Rom. 8. » sur nos corps. » *Expectatio creaturæ revelationem filiorum Dei exspectat. Scimus enim quòd omnis creatura ingemiscit et parturit usque adhùc. Non solùm autem illa, sed et nos ipsi primitias spiritûs habentes, et ipsi intrà nos gemimus adoptionem filiorum Dei expectantes, redemptionem corporis nostri.*

ARTICLE VII.

L'Enfer.

§. I.

(473) D. COMMENT les mécréans ont-ils raisonné au sujet de l'enfer?

R. Les uns ont nié sans détour qu'il y eût un enfer; les autres se sont bornés à rire de la nature des peines qui y sont destinées aux réprouvés, la plupart se sont réunis contre l'éternité du supplice destiné aux méchans.

(474) D. Par quelles armes doit-on combattre ces différens incrédules, et d'abord ceux qui ne reconnoissent absolument point d'enfer.

R. Dès que l'homme adhère à la croyance d'un Dieu, et que la nature n'a point cessé de lui enseiger son Auteur, il ne peut, sans l'inconséquence la plus marquée, concevoir le moindre doute sur la certitude de l'enfer.

Nier l'enfer, c'est nier Dieu lui-même; croire un enfer, c'est croire une chose aussi démontrée que Dieu lui-même; car si le Maître du monde n'est pas saint, s'il n'est pas juste, s'il n'est pas l'ami de la vertu, et l'ennemi du crime, il n'est pas; la foi de son existence n'est qu'une illusion, et les mortels timides se prosternent devant un fantôme : or, où est la justice de Dieu, que devient la suprême sainteté de Dieu, s'il place le bien et le mal dans la même classe, et si le scélérat dort à côté de l'homme de bien dans la nuit paisible du même tombeau? Heureux dans son iniquité, il a fini en paix ses jours abominables; il a tranché la vie de son père, bu le sang de ses frères, ravagé la terre par le feu, épuisé tous les crimes : l'innocence a tremblé à ses pieds, et la vertu a péri sous l'oppression; Dieu s'est tû, et a renvoyé sa vengeance au-delà du terme de la mortalité. Mais si cette vengeance n'arrive jamais, et que l'impunité embrasse toute l'étendue des années éternelles, la confusion est visible dans le gouvernement du monde, et l'ordre le plus essentiel, le plus indispensable, y est renversé par Dieu même. Détournons les yeux d'un tableau si monstrueux, fermons nos oreilles au blasphême, et écoutons l'admirable raisonnement que le Fils de Dieu met dans la bouche d'Abraham, dans la fameuse histoire ou parabole du mauvais riche : *Fili, recepisti bona in vitâ tuâ; Lazarus verò similiter mala* : vos crimes ont Luc. 16.
joui du bonheur dans le monde, et la vertu de Lazare a gémi dans l'affliction. Le scélérat heureux jusqu'à la mort, le juste constam-

ment poursuivi par l'infortune, et noyé dans ses larmes : voilà la démonstration d'un avenir où la justice de Dieu rétablira l'ordre, et parlera contre le coupable en faveur de l'innocent : *Nùnc autem hic consolatur : tu verò cruciaris.* Démonstration fondée sur la nature même de Dieu ; démonstration qui prend sa force et son essor dans la démonstration invincible de l'existence de Dieu, d'où elle résulte de la manière la plus victorieuse et la plus visible.

§. II.

(475) D. Que faut-il répondre à ceux qui croient démontrer que le feu de l'enfer ne peut agir sur les ames ; qui prétendent que le centre de la terre ne pourra pas loger les corps des damnés ; qui se rient des tableaux que les peintres et les prédicateurs font du séjour affreux de la réprobation ?

R. 1.° L'Eglise n'ayant rien décidé sur la nature du feu de l'enfer, et l'Ecriture employant souvent le mot de *feu* pour désigner toutes sortes de peines et de souffrances (*a*), il est inutile de raisonner beaucoup sur la

(*a*) *In ignem dejicies eos, in miseriis non subsistent* Ps. 13. *Igne me examinàsti.* Ps. 16. *Transivimus per ignem et aquam.* Psal. 65. *In medio ignis non sum æstuatus.* Eccli. 51. etc. — Dans un passage de l'Evangile où il s'agit expressément des peines des damnés, le mot *ignis* est trois fois accompagné de celui de *vermis*, qui est certainement métaphorique. *Vermis eorum non moritur et ignis eorum non extinguetur.* Marc. ix. 43, 45, 47. Le Père Berthier, dans son *Commentaire sur Isaïe*, convient que si on reconnoît dans ce passage un feu physique, il faut reconnoître un ver physique aussi ; Maldonat, qui ne veut que le feu physique, est réduit à dire que la particule *et* n'est pas copulative, ce qu'elle est cependant bien certainement

manière dont ce feu agit sur les esprits. Si les philosophes avoient mieux lu nos catéchismes, ils s'épargneroient bien des raisonnemens. (*a*)

2.° Il n'est pas plus facile de concevoir comment la matière agit sur une ame unie

(*a*) « Mais de savoir si ce sera proprement un feu » matériel, et quelle sera précisément sa nature, c'est » ce que l'Ecriture-sainte ne décide nulle part, et sur » quoi l'Eglise n'a rien prononcé. » *Catéch. de Montpellier*, *part.* 1, *sec.* 2, *ch.* 3, §. 21. On lit la même chose dans l'excellente *Exposit. de la Doct. Chrét.* du Jésuite Kleppé, imprimée à Strasbourg, en 1716, p. 704, ainsi que dans presque tous les catéchismes raisonnés. On peut consulter Estius sur le 4.e Livre des *Sentences Dist.* 44, §. 12, et 13. — Vasquez, *Disp.* 243, *c.* 1, *T.* 2, *in* 1. *Parall.* — Pétau, *de Angel. L.* 3, *c.* 5. Les termes de Pétau sont précis : *Nullo Ecclesiæ decreto adhùc obsignatum videtur, neque enim ullâ in Synodo sancitum illud est.* — « Enfin, dit D. Calmet, soit qu'on entende » un feu matériel, avec un très-grand nombre de Doc- » teurs; soit qu'on entende un feu métaphorique, » avec beaucoup d'autres Docteurs, ces peines sont tou- » jours terribles dans leur excès, infinies dans leur durée » et incompréhensibles à l'esprit humain. » Comm. sur le *Ch* 9 *de S. Marc.* Le même auteur s'étend beaucoup là-dessus en expliquant le ℣. 19 du ch. 7 de l'Ecclésiastique, et fait voir comme Pétau, que les Pères ont été très-partagés sur cette matière. — Un métaphysicien théologue observe que le mot *ignis*, quoique pris dans le sens métaphorique, conserve néanmoins en quelque sorte, à l'égard des damnés, son sens propre et littéral, par l'analogie des effets qu'ils exprime. *Sed etsi etiàm non nisi metaphora sub voce ignis tartarei lateat, analogia tamen et similitudo cum actione molestissimâ ignis certissimè assumenda Quænam igitur proprissima ignis actio molesta est? non alia reipsâ quàm quæ secundum rectum ordinem unita separando et dissolvendo, unionis effectum proprium impediat. Atqui talis status reproborum certissimè in vitâ futurâ erit. Soluto enim omni recto et bono ordine, omnique nexu cum Creatore et creaturis universis, qui eis utiles esse possent, non nisi cum aliis creaturis rationabilibus æque infelicibus commercium habebunt mutuæ infelicitatis.*

au corps, que de savoir comment elle agit sur un pur esprit. La physique présente donc ici une difficulté égale à celle qu'on trouve dans la persuasion d'un feu matériel en enfer.

3.° Nous ne savons pas définitivement où l'enfer est placé; mais s'il a plu à Dieu de le mettre dans le sein de la terre (*a*), l'espace
D. 569. n'y manquera pas; et il ne faut supposer pour cela aucun miracle. Il résulte de ce que nous avons dit plus haut, qu'un cube de 4 milles d'Italie, d'une lieue d'Allemagne, suffit pour contenir les corps de tous les hommes. Le cube des pieds contenus dans cet espace est 8,000,000,000,000. En donnant 10 pieds cubiques à chaque corps, il y aura place pour 8,000,000,000,000 : par conséquent, 200,000,000,000 n'y seront pas fort à l'étroit. Ainsi, l'opinion commune qui adopte cet emplacement, est, du côté de l'espace, à couvert de toute objection. Elle a assurément

(*a*) Quoique ce soit le sentiment commun, et que rien n'oblige à le contredire, tous les Pères ne sont pas d'accord à le regarder comme vrai. Saint Chrysostôme a cru qu'il falloit chercher l'enfer hors de la terre et dans les dernières régions du monde visible. « De même, dit-il, que nous ne voyons pas les prisons » placées au milieu des villes, mais à l'extrémité et à » l'écart, nous ne devons pas supposer l'enfer au milieu » de la création. » D'autres ont pensé que l'enfer pouvoit n'avoir pas un seul local exclusivement déterminé, et que des endroits différens pouvoient également servir à l'exécution des divins arrêts. Rien de plus sagement circonspect en cette matière, que ce mot de saint Augustin : « Je ne crois pas qu'il y ait un homme au monde » qui sache de quelle nature est ce feu, et dans quel en» droit il est placé. » *Qui ignis, cujusmodi, et in qua mundi vel rerum parte futurus sit, hominem scire arbitror neminem.* L. 20. de Civit. Dei, cap. 16.

tout avantage sur l'idée de Swinden, qui va chercher l'enfer dans le soleil, et qui a employé beaucoup d'érudition à accréditer cette singulière imagination (*a*). — Quand il n'y auroit aucun lieu déterminé pour les supplices des réprouvés, ces supplices seroient encore incontestables : il ne faut point de prisons à Dieu pour s'assurer des victimes de sa colère. Il ne lui faut pas, pour les punir, un lieu déterminé. Et que d'autres vérités indépendantes de la connoissance du local! Nous ignorons pour l'ordinaire le lieu de notre mort et de notre sépulture ; mais nous ne doutons pas que nous ne mourions quelque part, et que nous ne soyons enterrés quelque part. L'ignorance du lieu où l'enfer est placé, ne peut donc affoiblir en aucune façon la certitude de son existence. Les mêmes raisonnemens subsistent à l'égard du ciel, et démontrent le dérangement qui s'est opéré dans le cerveau d'un certain homme qui ne croit pas de ciel, parce qu'il n'a point de preuve qu'il y en ait un dans la Lune, ni dans Jupiter, ni dans Vénus. Dict. phil. art. *Ciel.*

4.° Les tableaux que des peintres ou des prédicateurs ont fait de l'enfer, sont des choses très-étrangères à la foi qui nous apprend qu'il y a un enfer. L'Eglise blâme ceux qui, dans ces sortes de choses, donnent l'essor

(*a*) Il y a sur cette matière une excellente dissertation du P. Patuzzi contre Swinden : *P. Vincentii Patuzzi de sede inferni in terris quærendâ, dissertatio.* Venetiis, 1763. Les prétentions du fameux Dominicain ne sont pas toutes également fondées, mais ses raisons contre Swinden sont la plupart sans réplique.

à leur imagination, et qui ont la présomption de ne pas s'accommoder de la simplicité du dogme (*a*), qui parlent de ce séjour impénétrable aux vivans comme si les portes leur en avoient été ouvertes. Il y a un enfer, c'est-à-dire, des supplices destinés aux méchans après la mort, ces supplices sont éternels : voilà ce que le Chrétien croit touchant l'enfer; il abandonne la connoissance du reste au souverain Vengeur du crime, et sait adorer en silence le secret de sa justice. Il dit avec le Prophète : « Qui peut connoître, Seigneur, » la puissance de votre colère et calculer ses » redoutables effets »? Si on lui en demande davantage, il répondra avec Bossuet dans le Catéchisme de son Diocèse : *Peut-on expliquer le bonheur des Saints, et le malheur des damnés? Non, tout cela est inexplicable* (*b*). Il ne faut cependant pas aisément mépriser les

Numquid apertæ tibi sunt portæ mortis, et ostia tenebrosa vidisti? Job. 38.

Quis novit potestatem iræ tuæ, et præ timore tuo iram tuam dinumerare?

(*a*) C'est ainsi qu'en parlant du purgatoire, les Pères de Trente donnent un avis qui a également lieu ici. *Difficiliores ac subtiliores quæstiones, quæque ad ædificationem non faciunt et ex quibus plerumque nulla fit pietatis accessio, à popularibus concionibus secludantur. Incerta item, vel quæ species falsi laborant, evulgari ac tractari non permittant.* Concil. Trid. sess. 25 de Purgator.

(*b*) Une douleur vive, et la privation d'un grand bien, accompagnées de regret et de désespoir, peuvent donner quelque foible idée de l'enfer. Un orateur s'exprime de la sorte. « Homme, enfant de la Religion et de la vertu, vous goûtiez dans le sein de votre foi, dans la paisible lumière de votre conscience, toutes les voluptés célestes. Vos jours étoient les préludes des jours éternels, et votre cœur anticipoit déjà sur la joie future. Tout-à-coup vous êtes déchu de vos prétentions et de vos espérances. Le crime est rentré dans votre ame, une chute a entraîné une autre chute, vous voilà au fond de l'iniquité. L'horreur, la désolation, le remords,

descriptions allégoriques que les saints et les ascétiques ont fait de l'enfer, ni tout ce qu'ils en ont dit; car, quoique d'après des notions purement conjecturales; parce que ces sortes de descriptions sont souvent propres à renforcer l'impression des grandes vérités, et à les rendre plus intelligibles et plus utiles à la multitude.

§. III.

(476) D. Comment repousser les grands efforts que font les philosophes contre l'éternité des peines?

le monde de concert avec le ciel contre vous, les maux du corps unis aux maux de l'ame, la perte des biens périssables, jointe à la perte des biens éternels: voilà ce qui compose le tableau de vos malheurs, voilà l'état de beaucoup de pécheurs en ce monde. Vraie, mais foible image de l'enfer. Ce n'est qu'une partie de la main de Dieu qui a touché le coupable, plus tard elle frappera, selon l'expression de Tertullien, dans toute sa force et dans toute son étendue : *Totâ divinitatis dexterâ percutiuntur.* » — Essayons aussi de donner quelque idée du ciel. « Il n'y a pas d'homme un peu sensible aux plaisirs de l'esprit et du cœur, qui n'ait eu dans sa vie quelque moment délicieux, qui n'ait éprouvé les doux effets d'un sentiment vif, ardent, d'un transport brûlant qui le faisoit sortir de lui-même, qui l'enivroit de contentement et de joie; et si c'étoit un transport de l'amour divin, il sait quelle en étoit l'ineffable douceur! Que cet homme se considère comme fixé par la puissance de Dieu même, dans ce transport si ravissant et si doux, dans la contemplation de cette vérité si aimable à ses yeux, dans ce sentiment si agréable, si vif, qui n'a duré pour lui qu'un instant; qu'il envisage cette situation trop courte à son gré, trop rapidement, trop facilement écoulée, comme un état permanent, et il aura du ciel une idée telle qu'on peut l'avoir sur la terre. »

R. 1.° En avouant que l'idée d'un enfer éternel peut confondre une raison inquiète, et désespérer encore un cœur corrompu, nous remarquons que toutes les preuves du Christianisme viennent à l'appui de cette croyance ; que l'éternité des peines étant clairement exprimée dans l'Ecriture, dans les écrits des Pères (a), dans les décisions de l'Eglise universelle, elle tient à la totalité de l'édifice de la Foi, et ne peut être ébranlée sans que toutes les parties et tous les appuis de cet ouvrage divin soient jetés par terre.

2.° Malgré les difficultés que ce dogme présente, il paroît par tout ce que les philosophes y opposent, qu'ils n'ont point assez réfléchi ni sur la nature du péché, ni sur la volonté du péché, ni sur la justice de Dieu qui punit le péché.

(477) D. De quelle manière auroient-il dû raisonner sur ces trois objets?

R. 1.° La grandeur du crime est la mesure de la grandeur du châtiment, et la durée du crime est la mesure de la durée du châtiment. Un Dieu sage et juste balance les récompenses ou les peines sur la nature du mérite ou du délit, pénètre d'un coup d'œil tous les rapports des uns et des autres,

(a) Origène et saint Jérôme ont été trop bien justifiés par un grand nombre de Théologiens, pour que nous soyons obligés de montrer de nouveau qu'ils ont pensé comme les autres Pères sur la matière présente... Un Père ou deux eussent-ils pensé différemment, ce nombre est très-insuffisant pour faire brèche à la tradition générale.

et remplit l'égalité de la plus exacte proportion. Un péché contre Dieu est d'une malice infinie, relativement à l'objet qu'il offense : il mérite donc une peine infinie; et puisque cette peine ne peut consister dans la grandeur des souffrances, qui est nécessairement finie, il est raisonnable qu'elle consiste dans une durée infinie. Des philosophes de ce siècle ont reconnu cette vérité. « La sagesse et la » justice, disent les auteurs protestans de » l'Encyclopédie allemande, n'ont pu que » déterminer une punition propre à faire » connoître l'infinie sainteté de Dieu, et son » opposition infinie au péché; or, une peine » passagère n'eût pas eu cet effet, il falloit » qu'elle fût infinie. »

Univers. Lexicon. Leipsig, 1780.

2.° Si le péché des damnés ne finit pas, la peine du péché ne doit pas finir. Or, dans le séjour du désespoir, du blasphême, de l'impénitence la plus consommée et la plus immuable qui effacera nos crimes, qui réformera nos mœurs, qui rendra la pureté à nos ames? L'arbre une fois coupé, dit le Saint-Esprit, se fixe après sa chute, et reste ce qu'il est, sans prendre d'accroissement et sans souffrir aucune nouvelle révolution : l'ame de l'homme placée une fois au-delà du point qui sépare l'éternité du temps, et échue au ciel ou bien à l'enfer, vit avec son dernier sentiment qui s'éternise avec elle, et demeure immuable dans la sainteté ou dans l'injustice, dans l'amour ou dans la haine de son Dieu : *In quocumque loco ceciderit, ibi erit.* « Les » regrets forcés, dit un illustre écrivain an-

Eccle. xj.

Jenyns, Examen de l'évidence intrinsèque du christian. p. 118.

» glois, ne peuvent pas plus purifier un cœur » corrompu par une longue habitude du vice, » qu'ils ne peuvent rétablir la santé du corps, » perdue par une vie passée dans l'intempé- » rance et la débauche (*a*). Quiconque donc » a quelque connoissance de soi-même, peut » apercevoir si son espérance du bonheur cé- » leste est bien fondée, il peut juger de son » état à venir par son état présent. S'il de- » meure maîtrisé par l'orgueil, l'emporte- » ment, la vengeance et l'envie; s'il conserve » un ardent attachement aux plaisirs et au » monde, il peut être assuré que, tel qu'il » est, il n'est point admissible au royaume des » cieux; non-seulement parce que sa con- » duite ne mérite pas une pareille récompense, » mais parce que s'il y étoit admis, il n'y » trouveroit aucun objet propre à satisfaire » ses passions et ses inclinations, aucune des » choses après lesquelles il court; c'est pour- » quoi il troubleroit le repos des autres sans » être heureux lui-même (*b*). »

(*a*) Les philosophes païens ont reconnu cette vérité. « La mort qui sépare l'ame du corps, dit Pytha- » gore, ne lui ôte pas ses affections; il n'y a que » l'amour et les leçons de la sagesse qui puissent l'en » guérir. » Un poète philosophe a dit :

Curas nec in ipsâ morte relinquunt. Ovid. 6.

(*b*) Cette réflexion du noble lord est de toute justesse, et ne peut qu'être accueillie par les esprits solides. En effet, l'homme qui sort de ce monde, et qui entre dans l'autre avec des passions frivoles et criminelles, trouveroit dans le ciel l'ennui et le dégoût, et porteroit le trouble dans ce paisible et bienheureux séjour. C'est en ce sens que saint Paul nous a dit que la corruption ne peut jouir de ce qui n'est pas corrompu. *Neque corruptio incorruptelam possidebit.* 1. Cor. 15.

3.° La volonté qui produit le péché, et qui jusqu'à la mort persiste dans le péché, est une volonté éternelle dans son essor, dans sa disposition, dans ses désirs. Le pécheur décidé contre Dieu en faveur du péché, voudroit pécher toujours, toujours jouir de son péché, perpétuer son prétendu bonheur dans son péché. La mort arrive, il quitte le monde, il quitte son corps même, il quitte tous les instrumens du péché, mais il ne quitte pas l'attache au péché. C'est un enfant qui joue à la lumière d'une chandelle : la chandelle s'éteint; il pleure le moment qui finit son jeu. C'est un navigateur qui côtoie un rivage séduisant, et qui veut s'y fixer; le courant de l'eau l'emporte malgré lui dans le vaste Océan, où la terre de ses délices disparoît à ses yeux, en ne lui laissant que des désirs et des regrets. Le plaisir du péché, dit saint Bernard, est fugitif, mais la volonté du pécheur demeure ferme et obstinée dans sa malice : *Quod breve fuit tempore vel opere, longum esse constat in pertinaci voluntate.* Si le pécheur impénitent, continue ce Père, ne mouroit pas, il ne cesseroit de pécher; s'il souhaite de vivre encore, c'est qu'il souhaite de pécher encore : *Imò semper vivere vellet, ut semper peccare posset.* Or, selon la réflexion de saint Grégoire, Pape, celui qui veut ne vivre jamais sans péché, pourquoi ne mériteroit-il pas de ne vivre jamais sans souffrance? *Nunquàm careat supplicio, qui nunquàm voluit carere peccato.*

4.° Comment veut-on que la justice divine finisse les peines des damnés? Veut-on que

Dieu, par un miracle contraire à la simplicité et à la sagesse de ses voies, détruise une ame immortelle, pour exercer sa justice sur le désert et le néant? Veut-on qu'il retire des souffrances une ame qui n'est pas devenue meilleure? Veut-on qu'après un certain espace de temps, il mette de niveau la sainteté et le péché, la vertu et le crime? Car c'est là, dit admirablement saint Jérôme, ce qu'entraînent nécessairement vos raisonnemens contre l'éternité des peines de l'enfer. Donnez à ces peines telle étendue qu'il vous plaira, multipliez les années, entassez les siècles: *Finget quotlibet annos et tempora duplica, et infinitas ætates congere cruciatibus.* Dès que l'éternité n'y est pas, les damnés seront enfin rétablis dans la voie du salut, dans l'amitié de Dieu, dans leurs droits sur l'immortalité heureuse, et pourront être mis à côté des Saints: car sans cela ils seroient toujours damnés, et le plus grand de leur supplice subsisteroit encore, quelque supposition qu'on puisse faire d'ailleurs. La pureté des mœurs, poursuit ce Père, ne sera plus alors distinguée de l'incontinence, la cruauté de la bienfaisance, la charité de la haine (a).

Hier. in ap. 3. Jonæ.

(a) L'auteur de la *Théorie du pouvoir politique et religieux* rend cette réflexion sensible dans les traits d'un tableau moderne. « Philosophe, dit-il, qui ad-» mets l'immortalité de l'ame, et qui nies l'éternité » des peines, multiplie les siècles par les siècles, et » ose dire après combien de temps d'expiation, Ro» berspierre, expirant avec le seul regret d'avoir laissé » vivre quatre cent mille têtes innocentes, jouira » du même bonheur que la vertueuse Elisabeth, mou» rant en pardonnant à ses bourreaux. » *Tom.* 2. *Liv.* 4, *ch.* 5, *p.* 210.

Or, penser un tel paradoxe, conclut le saint Docteur, ou le dire, n'est-ce pas un blasphême contre la justice et la sainteté de Dieu? *Quod dictu quoque scelus est* (*a*).

(478) D. Ne pourroit-on pas ajouter encore d'autres réflexions à celles que vous venez de faire.

R. On pourroit observer, 1.° qu'une religion qui annonce un Dieu infini en tout, infini dans sa sagesse, infini dans son amour, infini dans ses grâces, doit l'annoncer également infini dans sa sévérité et dans ses châtimens..... Que les récompenses des Saints étant éternelles, les peines des méchans doivent l'être aussi, la justice de Dieu, étant égale dans le prix de la vertu, et dans le châtiment du vice. Nous plaignons-nous de l'éternité de la récompense? Fruit d'une vie courte,

(*a*) La conduite et les jugemens des hommes expriment ici admirablement l'équité des jugemens de Dieu. *L'histoire*, dit un auteur célèbre, *immole les monstres aux yeux de tous les âges, sur le même échafaud qu'ils ont teint du sang des innocens; et jamais criminels ne furent environnés d'un plus grand spectacle*. Qu'est-ce que cette vengeance que la postérité tire, pour ainsi dire, des méchans par le glaive de l'histoire, sinon une espèce d'éternité de honte, d'opprobre, de mépris, de détestation et de haine? Ce genre de punition n'a-t-il pas quelque analogie avec l'éternité de l'enfer? et n'y trouve-t-on pas un argument *ad hominem* en faveur de ce dogme des Chrétiens? Après dix mille ans, la postérité regardera-t-elle un Néron, un Andronic avec moins d'horreur que le jour de leur assassinat? Pourquoi donc Dieu regarderoit-il, après quelques siècles, un réprouvé comme un homme juste, et le placeroit-il à côté des élus? Cet être pur et saint est-il moins en opposition avec le vice et le crime que nous autres? en connoît-il moins la difformité et le désordre?

Le Beau. *Hist. du Bas-Emp* T. 20. page 80.

souvent d'un moment de repentir sincère, nous paroît-elle absurde et indigne d'un Dieu sage et juste? Mais si la récompense d'une bonne action, si la grâce de la réconciliation sont éternelles, sans blesser les attributs du souverain rémunérateur, pourquoi la punition éternelle d'une action mauvaise, suivie de l'impénitence finale, seroit-elle en opposition avec le souverain vengeur du crime?

2.° Que la crainte des supplices éternels n'arrêtant qu'avec peine les hommes dans la poursuite de leurs désirs, des supplices passagers seroient absolument insuffisans, et dès-lors indignes de la sagesse du souverain législateur (*a*). Quelque longues que soient

(*a*) « La juste détermination des peines, dit un » Philosophe de ce siècle, dépend du rapport qu'elles » ont avec le grand but du gouvernement, qui est » de faire observer les lois. Pour remplir ce but, il » n'est pas nécessaire qu'il y ait une exacte propor- » tion entre le crime et la peine : il suffit que la » peine soit telle qu'il la faut pour le bien public; » c'est-à-dire, qu'elle soit capable, en imprimant une » juste terreur, de procurer, autant qu'il se peut, » l'observation des lois, et d'empêcher que les hommes, » séduits par leurs passions, ne soient portés à les en- » freindre : ainsi, toute punition proportionnée à » cette fin, n'est point injuste. C'est donc sur cette » fin qu'il faut mesurer toute l'éternité des peines. » Or, je demande à cette foule d'hommes cruels, » fourbes, dénaturés, adultères, incestueux, sacriléges » et parricides, qui tous les jours inondent la terre de » crimes; je leur demande, quelle impression feroit » sur leurs esprits la menace d'une punition bornée et » passagère; puisque, dans les momens terribles de » passions et de fureurs, souvent la crainte des peines » éternelles ne peut arrêter leur farouche empor- » tement; puisque, suspendus au-dessus des abîmes » éternels, par un fil qui peut se rompre à chaque » instant, on voit ces hommes, dans une affreuse sé-

les récompenses et les peines, leur but est manqué, dès qu'il y a un avenir où elles cessent. Les uns sont sans intérêt, les autres sans terreur. On dira avec un ancien orateur et philosophe. « Qu'entendez-vous par *long-* » *temps* ? Peut-on appeler *long-temps* ce qui » a un terme, lequel une fois arrivé, toute » peine ou plaisir passés ne sont plus rien. » *Quid enim est hoc ipsum diù, in quo est aliquod extremum, quod cùm venerit, omnis voluptas prœterita pro nihilo est.* Cicero, Orat. pro M. Marcel. n.° 28.

3.° Que la justice des hommes punit les grands crimes par la mort; peine en quelque sorte éternelle, relativement à ce monde et au pouvoir de la législation humaine, sans que nous songions pour cela à l'accuser de trop de sévérité. Il est vrai, dit saint Augustin, que le sentiment de cette mort passe, mais l'effet ne passe pas, et c'est sur-tout ce que se propose la loi. Car la première et la plus directe intention de la loi n'est pas de tourmenter pour quelque temps le criminel sur qui elle lance son arrêt; mais par cet arrêt irrévocable, elle pénètre jusque dans l'avenir, et sa vue

» curité, aiguiser tranquillement le poignard qui doit » égorger l'innocence. Que deviendroit donc le genre » humain, si ce frein manquoit encore à sa perver- » sité ? Une fatale expérience nous prouve que l'éter- » nité des peines, quelque terrible qu'elle soit, n'est » pas trop forte pour nous détourner du crime. Cette » punition est donc proportionnée au but que s'est » proposé le Législateur suprême, de prévenir, autant » qu'il se peut, l'infraction de ses lois. Si elle est » proportionnée à ce but, elle n'est donc point injuste. » L'expérience, en prouvant sa nécessité, en démontre » la justice. » *Réfl. phil. et littér. sur le Poème de la religion naturelle, par M. Thomas.*

principale est de le retrancher pour jamais du commerce de la société des vivans, dont elle l'a jugé indigne : *Qui verò morte mulctatur, numquid moram quâ occiditur, quæ brevis est, ejus supplicium leges æstimant; aut non potiùs quod in sempiternum eum auferant de societate viventium?* — Les philosophes ont si bien senti la justesse de cette comparaison, que dès qu'ils se sont élevés contre l'éternité des peines, ils ont résolu d'abolir la peine de mort. Mais de même qu'ils ont dû rétablir celle-ci pour maintenir l'ordre public, il faudra qu'ils reviennent à celle-là pour sanctionner la morale, sans laquelle aucune société ne peut subsister.

4.° Que les païens mêmes ont professé l'éternité de l'enfer, qu'ils en ont reconnu l'équité, et célébré sa pleine victoire sur le crime :

Æn. VI. ..... *Sedet æternùmque sedebit.*
Infelix Theseus. (*a*).

(*a*) On ne peut point dire ici qu'*æternùm* signifie fort long-temps, puisque le poète oppose l'enfer à une espèce de purgatoire, qui est, selon lui, déjà très-long (Æneid. vj. vers 345), ni qu'*æternùm* signifie jusqu'à la mort, comme dans Horace :

Serviet æternùm qui parvo nesciet uti;

car ici le pas de la mort est franchi. Platon dit expressément : « Les méchans sont précipités dans le Tartare pour
In Phædo. » n'en sortir jamais... Ces tourmens sont aussi horribles » qu'ils sont éternels... On peut, j'en conviens, faire
I Gorgiâ. » peu de cas de ce que je dis; mais, après avoir mûrement réfléchi et tout bien examiné, je n'ai rien » trouvé qui soit plus selon la sagesse, la raison et la » vérité. »

Enfin, si malgré la foiblesse de mes lumières et les bornes étroites de mon intelligence, je trouve tant de raisons et tant de motifs de m'attacher à la croyance d'un enfer éternel, puis-je douter que cette éternité ne soit fondée sur beaucoup d'autres raisons bien plus satisfaisantes encore et bien plus invincibles, cachées dans la sagesse de Dieu, dans la justice de Dieu, dans la sainteté de Dieu, puisque ma foi m'assure qu'elles y sont, et que je suis absolument incapable de connoître, par les efforts de mon esprit, toutes les richesses de ce profond abîme? Cette réflexion regarde toutes les vérités de la foi.

§. IV.

(479) D. Pourquoi l'Eglise prie-t-elle Dieu de délivrer les ames des fidèles trépassés, des peines de l'enfer (*a*), si ces peines sont éternelles, et si l'arrêt qui les ordonne est irrévocable?

R. Dans les prières qui contiennent ces sortes d'expressions, l'Eglise fixe ses regards sur le moment qui termine la vie des fidèles, et prie Dieu de les délivrer, ou plutôt de les préserver de la damnation, de les empêcher d'y tomber; de les faire passer de la mort à la vie, comme elle s'en explique en termes formels dans cet endroit-là même (*b*). Il ne faut connoître ni les usages, ni les

(*a*) *Absolve, Domine, animas omnium fidelium defunctorum de pœnis inferni et de profundo lacu; libera eas de ore leonis, etc.*

(*b*) *Ne absorbeat eas tartarus, ne cadant in obscurum. Fac eas de morte transire ad vitam.* Ibid.

prières, ni l'esprit des solennités de l'Eglise, pour ignorer qu'elle envisage comme présens tous les objets dont elle s'occupe. Elle célèbre la Nativité, la Résurrection, l'Ascension de Jésus-Christ, tous les mystères, et tous les événemens qui l'intéressent, comme s'ils s'accomplissoient actuellement. Par-là l'attention des fidèles est mieux soutenue, et leur dévotion plus animée. C'est d'où vient le proverbe *de præsenti gaudet Ecclesia.* Quelquefois même elle envisage l'objet de ses fêtes comme n'étant pas encore arrivé, et semble le chercher dans des jours éloignés. C'est ainsi que, pendant tout l'Avent, il est parlé de la Nativité de Jésus-Christ, comme d'un objet désiré et attendu (*a*). — Par la même considération l'on peut dire encore que, dans la liturgie des morts, l'Eglise rappelle, pour l'instruction et l'avertissement des fidèles, la grande idée du jugement universel, et transporte ses prières au temps où cette dernière sentence sera rendue, quoiqu'elle ne soit que la confirmation de la première (*b*). Enfin, on pourra ajouter que, suivant la remarque d'un grand théologien (Antoine Pettau), il ne faut pas toujours

(*a*) *Rorate cœli desuper, et nubes pluant justum... Excita, Domine, corda nostra ad præparandas Unigeniti tui vias, ut per ejus adventum purificatis tibi mentibus servire mereamur.*

(*b*) On le voit clairement dans ces expressions, *Libera me, Domine, de morte æternâ, in die illâ tremendâ, quandò cœli movendi sunt et terra. Dùm veneris judicare sæculum per ignem.* L'office des morts en général est plein de leçons pour les vivans; cherchant à soulager les uns, l'église avertit les autres par d'effrayans et de salutaires avis.

chercher dans les prières de l'Eglise une exactitude sévère et littéralement juste (*a*). La piété et l'édification ont quelquefois plus occupé ceux qui les ont composées que la précision théologique.

(480) D. Si la croyance d'un enfer est si raisonnable, pourquoi l'Eglise reconnoit-elle un purgatoire, où les peines sont passagères.

R. C'est comme si je disois : puisque la peine de mort est dûe aux assassins, pourquoi un bannissement de quelques années est-il destiné à des hommes coupables de moindres fautes? Je ne sais s'il y a au monde une persuasion plus raisonnable que celle d'un purgatoire. Je conçois qu'un protestant imbu des préjugés de sa secte, peut résister à toute autre preuve du purgatoire ; mais s'il est de sang froid, il ne se soutiendra pas contre ce que la raison lui apprend. Voici comme pourroit s'exprimer sur ce sujet un orateur philosophe et Chrétien : « L'ame de l'homme qui cesse de vivre sur la terre, est appelée au tribunal de Dieu : ses œuvres et ses vertus déposent en sa faveur ; la Loi, qu'elle a saintement observée, s'élève pour la défendre et pour la faire couronner parmi les Saints. Une faute légère, une foiblesse presqu'imperceptible, un petit défaut inséparable de la mortalité, se montre dans la société de tant de mérites. Vous qui reconnoissez un

(*a*) *Nunc obiter dixerim, non omnes precandi formulas usu receptas, ad scholasticam amussim confectas esse. Majus enim priscorum studium fuit, fidelium devotionem excitare, quàm omnes ubiquè loquendi formulas anxiè observare.* Lib. 3. de Bon. Oper. cap. 12.

Car si les réprouvés sont à jamais exclus du ciel, non-seulement en punition de leurs crimes, mais encore à cause des dispositions qui contrastent avec la nature de ce bienheureux séjour et de la sainte société qui l'habite (ci-dessus, n. 477); il en est de même à proportion des ames qui y apportent de moindres obstacles, qui sans plus avoir les goûts et les inclinations de l'enfer, n'ont pas encore parfaitement celles du ciel. Or, c'est *le feu jaloux du purgatoire*, comme parle le célèbre Fénélon, *qui doit détruire tout cela* et assortira en quelque sorte les ames à la nature de la demeure sainte qui les attend. *Non intrabit in eum aliquod coinquinatum.* Voilà le fondement inébranlable de la croyance du purgatoire, et la conclusion que nous devons tirer des attributs incontestables de notre Juge et de notre Dieu. De là vient que de tous les dogmes de l'Eglise catholique, il n'y en a guère de plus répandu, de plus généralement reconnu par ses adversaires mêmes, que le dogme du purgatoire. La connoissance d'un Dieu juste et saint a réuni les religions les plus ennemies les plus opposées, dans la croyance du purgatoire, c'est-à-dire d'un délai de la récompense éternelle, où le juste est encore justifié, et où le Saint est encore sanctifié; où un Dieu offensé ne condamne pas, et où un Dieu magnifique ne récompense pas, parce que sa colère ne va pas jusqu'à la mort du coupable, et que sa libéralité est arrêtée par les délits de l'homme juste, et cependant coupable. Sages de l'antiquité, vous l'avez enseigné dans vos livres. Poëtes profanes, mais sublimes,

Plato in Timæo.

vous l'avez célébré par vos chants (*a*). Peuples séduits par le prétendu prophète de l'Arabie, votre Alcoran le professe (*b*). Hébreux anciens et modernes, vous êtes d'accord avec les Chrétiens : vous croyez le purgatoire (*c*). Et vous Grecs indociles, séparés de l'Eglise par un schisme long et opiniâtre, n'êtes-vous pas ici contraints de vous joindre à nous contre des Sectaires inconséquens. Peu importe que vous contestiez sur le mot ; en priant pour les morts, vous reconnoissez en effet ce que vous niez en apparence, et rejetez dans les termes ce que vous professez en réalité (*d*). »

(*a*) Virg. L. vj. Æneid. v. 730.

(*b*) Cribrat. Alcor. a Card. Cusa. — Chron. Turc. a Lonicero, p. 62. — Voyez dans la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot l'article Araf. — La pratique des Mahométans est conforme à cette croyance. Les tombeaux de leurs sultans à Constantinople sont entourés de cierges allumés et de gens qui prient nuit et jour pour eux. On récite spécialement pour eux quarante fois par jour un certain psaume, auquel les Turcs attribuent une vertu toute particulière. *Questo salmo in gran Turco*, dit Sansovino, *per pervenire ad ogni suo disegno, quaranta volte per ogni giorno fà leggere à quelli suoi sacerdoti, è se à caso il Rè morisse, sono obligati à leggerlo sopra la sepoltura, è mai non mancano della solita provisione cosi in vita, come in morte del signore, ed ogni discendente della casa degli Ottomanni, ancora che sia morto, hà quaranta di questi sacerdoti che li vanno a leggere sopra la sepoltura.* Historia universale d'ell origine ed impero de Turchi. — Les grands et les riches font également des établissemens pour des prières après leur mort. « Les » grands seigneurs, dit Thévenot, ont soin de laisser un » fonds, pour entretenir incessamment des prières après leur mort. » *Voyage du Levant.* ch. 6.

(c) Les Juifs anciens et modernes prient pour les morts, malgré la croyance d'un enfer éternel. Ce n'est que par des fables et des imaginations ridicules, que quelques-uns combattent la conséquence que nous tirons de ces prières pour la réalité du purgatoire.

(*d*) *Perpétuité de la Foi*, T. 6. — L'on ne peut dire:

CHAPITRE VI.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

§. I.

(481) D. Les preuves qui établissent la vérité du Christianisme en général, ne sont-elles pas insuffisantes pour fixer la croyance des Chrétiens, puisque, dans le sein même de leur religion, il y a différentes sectes?

R. La religion catholique a les preuves de sa vérité par rapport aux différentes communions chrétiennes, comme le Christianisme en général est distingué par des caractères propres de toutes les autres religions du monde.

(482) D. Quelles sont les marques principales qui fondent la distinction de la religion catholique?

R. Ce sont les quatre prérogatives inséparables de la véritable Eglise, qui, suivant la doctrine du Concile de Nicée, et l'aveu de tous les Sectaires, doivent la distinguer de toutes les autres. C'est d'être Une, Sainte, Catholique, Apostolique.

avec quelques Calvinistes, que les Grecs prient pour les morts, parce qu'ils pensent que le jugement des hommes est différé jusqu'à la fin du monde; puisque les Grecs conviennent que toutes les prières du monde ne peuvent sauver celui qui est condamné par ses œuvres. Ils détestent la doctrine de Théophilacte, qui enseigne le contraire.

§. II.

(483) D. Comment ces quatre caractères sont-ils propres à l'Eglise catholique ? Faites voir d'abord ce qu'il faut penser de son unité.

R. Les Sectaires de tous les temps ont été aussi divisés entre eux, qu'ils l'ont été à l'égard des Catholiques ; ils ne se sont réunis que dans la guerre qu'ils faisoient à l'ancienne Eglise. Les mêmes hommes n'ont pu se tenir à la même croyance, ils ont varié d'un jour à l'autre ; le moment où ils se sont séparés des Catholiques a été le commencement de l'incertitude la plus générale et la plus incurable. Nous aurions mauvaise grâce de prétendre mieux démontrer ce point que n'a fait Bossuet dans l'*Histoire des variations*. L'Eglise catholique est la même dans tous les siècles, dans tous les pays de la terre ; jamais ses enfans ne se sont divisés dans la croyance des dogmes une fois décidés par l'autorité suprême. L'unité de Doctrine qui, selon l'Ecriture (*a*), est la règle et le grand caractère de la vérité, ne se découvre que dans la communion romaine.

(484) D. D'où vient que les sectes séparées de l'Eglise catholique, n'ont pu s'accorder dans la profession d'une même doctrine ?

R. C'est qu'elles n'ont aucun point fixe qui les réunisse. L'Ecriture, qu'elles prennent

(*a*) *Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una*. Act. 4. *Idipsum dicatis omnes, et non sint in vobis schismata, sitis autem perfecti in eodem sensu et in eâdem sententiâ*. 1. Cor. 1. *Fiet unum ovile et unus Pastor* Joann. 10.

pour leur unique juge, ne s'explique pas elle-même, et elle est l'occasion, quoique très-innocente, de presque tous les débats qui divisent les différentes sectes. Il est impossible que, sans la croyance d'un tribunal infaillible, il y ait jamais une parfaite unanimité dans la foi. Ce seroit un hasard merveilleux, si sans ce tribunal, plusieurs personnes ou des nations entières avoient exactement la même croyance. Or, ce n'est pas le hasard qui doit former l'Eglise de Jésus-Christ, dont tous les membres n'ont nécessairement qu'un cœur et qu'une ame. L'idée même de la religion en général s'oppose à une foi arbitraire et indépendante d'un juge souverain. Qui dit *Religion*, dit un nœud sacré qui lie et unit les esprits et les cœurs : les Païens eux-mêmes s'en sont formé cette idée. Or, sans un centre d'unité, sans un point fixe, sans un tribunal absolu et infaillible, sans un oracle vivant qui persuade, rassure et soumette tous les esprits, il est absolument impossible que les hommes faits comme ils sont, viennent à dire et à penser la même chose (*a*) : hors de l'Eglise romaine,

(*a*) Cette réflexion est le résultat de l'expérience de tous les temps ; elle est fondée sur la nature de l'homme, appuyée par la doctrine des Pères de l'église. Dès qu'il n'y a point d'autorité établie pour décider les points contestés en matière de religion, chacun s'en forgera une à sa guise, et personne ne pourra lui en demander compte. « Chacun, » disoit Tertullien, en parlant des sectaires de son temps, » se croit en droit parmi eux de modifier, selon son » jugement, la doctrine qu'on lui a enseignée. Car pour- » quoi ce qui a été permis à Valentin, ne le seroit-il pas » aux Valentiniens ? Pourquoi les Marcionites ne pour- » roient-ils pas ce qu'a pu Marcion ? Pourquoi les sec-

l'on ne peut donc trouver cette unité parfaite de religion, ce premier caractère de l'Eglise, que nous faisons profession de croire en récitant le symbole : *Et unam*. Ce qui faisoit dire à Bossuet : *nous sommes catholiques par la même démonstration et par les mêmes principes qui nous ont fait chrétiens* (*a*). Nous avons vu que quiconque renonçoit à l'autorité de la vraie Eglise, ne trouvoit plus de terme qui arrête ses incertitudes, et qui fixe ses doutes. Dès qu'on quitte la barque de Pierre, on peut dire comme l'infortuné Palinurus : Sup. n. 220 et suiv.

Nunc me pontus habet : jactantque in littore venti. Æn. VI.

(485) D. Ne peut-on pas dire que les

» tateurs des autres hérésies n'auroient-ils pas la même » liberté que leurs auteurs ? Tout change donc parmi » eux : et quand on les considère de près, on les trouve » dans la suite bien différens de ce qu'ils étoient dans » l'origine. » *De Præscript. cap.* 42. — Vincent de Lérins, dans son excellent *Monitoire ou avertissement contre les profanes nouveautés de tous les hérétiques*, après avoir parlé de la diversité des opinions qui partagent les hérétiques ; parce que chacun interprète l'écriture selon ses intérêts et ses passions, ne sait indiquer autre remède à ce mal que l'autorité de l'église. *Idcircò multùm necesse est propter tantos tam varii erroris anfractus, ut Propheticæ et Apostolicæ interpretationis linea secundum Ecclesiastici et Catholici sensûs normam dirigatur.* Commonit. adv. Hæret. cap. 2.

(*a*) Un illustre protestant converti s'exprime de la sorte. « Le catholique cesse de l'être, il sort de sa communion » pour peu qu'il s'écarte du moindre dogme. C'est que » le systême de la vraie religion, fondé sur la vérité qui » n'est qu'une, ne sauroit quitter son caractère d'unité. » Il tient de la nature de la sphère : ôtez-en la moindre » partie, la sphère n'existe plus comme telle. » *Lettr. du compte Léopold de Stolberg au comte de Schmettau.* Munster, 12. Oct. 1800.

sectes séparées de l'Eglise gardent une espèce d'unité par rapport aux articles fondamentaux de la religion?

R. 1.° Jamais on ne parviendra à déterminer ces articles fondamentaux, à les distinguer des articles plus ou moins importans; chaque secte rejetant comme nos fondamentaux les articles où elle erre.

2.° Le motif qui nous fait professer les différens articles de la foi chrétienne, c'est la révélation divine, c'est l'autorité du tribunal érigé par Jésus-Christ. Or, ce motif regarde également les articles fondamentaux et non fondamentaux. Il n'est donc pas possible d'excepter ceux-ci, sans ébranler le fondement de ceux-là.

3.° Les articles fondamentaux, quels qu'ils puissent être, ne sont pas moins incertains que tout le reste dans les principes de la réforme, puisqu'ils dépendent de la manière dont chaque particulier interprète l'Ecriture, en se servant du droit qu'il a de ne s'en rapporter qu'aux lumières de son esprit et au jugement de sa raison. Après les exemples de Carlostad, de Muncer, des Anabaptistes, de Zwingle, des Sacramentaires, de Calvin et de mille autres, qui dans leurs écrits les plus insoutenables s'appuyèrent toujours sur les mêmes principes, le Socinianisme et la secte des nouveaux Ariens ne tardèrent pas à donner une nouvelle preuve des égaremens dans lesquels il étoit nécessaire que la raison humaine allât se jeter, en suivant les traces de Luther et des premiers docteurs de la prétendue réforme.

(486) D. N'est il pas aussi difficile de se persuader l'infaillibilité de l'Eglise, que de se persuader tel article en particulier, puisque cette infaillibilité est appuyée sur des passages (a) dont il faut connoître l'authenticité?

R. L'idée de l'infaillibilité de l'Eglise, de l'unité de ses dogmes, d'un tribunal suprême, résulte de l'idée même de la religion, et de l'idée d'un Dieu sage et vrai, Auteur de la véritable religion, comme nous venons de le dire : quand les passages en question n'existeroient pas, cette vérité seroit hors de toute atteinte (b). — Supposons qu'un pro-

(a) *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et partæ inferi non prævalebunt adversùs eam.* Matth. 16. — *Euntes in mundum docete omnes gentes*, etc. *et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.* Matth. 28. — *Ego rogabo Patrem, et alium Paracletum dabit vobis ut maneat vobiscum in æternum.... Paracletus autem Spiritus sanctus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia quæcumque dixero vobis.* Joan. 14. — *Cùm venerit ille Spiritus, docebit vos omnem veritatem.* Ibid. 16. *Ecclesia Dei vivi columna et firmamentum veritatis.* 1. Tim. 3. — *Ut exhiberet ipse sibi gloriosam, ecclesiam non habentem maculam aut rugam aut aliquid hujusmodi, sed ut sit sancta et immaculata* Ephes. 5.

(b) On voit par-là combien il est faux que, par un cercle vicieux, nous prouvions l'infaillibilité de l'église par l'écriture, et l'infaillibilité de l'écriture par l'église : puisque l'idée d'une église infaillible résulte de l'idée d'une religion en général. Outre cela, l'église a des motifs de crédibilité qui lui sont propres, et l'écriture a les siens. — D'ailleurs, les protestans contre lesquels nous prouvons l'infaillibilité de l'église par des passages de l'écriture, reconnoissent cette écriture, et admettent son autorité, sa divinité, et veulent que les points controversés soient décidés par elle, nous pouvons donc nous servir contre eux de l'écriture comme d'un argument *ad hominem* et personnel contre eux, sans tomber dans un cercle vicieux.

testant se persuadât aussi facilement et aussi fortement la sagesse d'une telle explication qu'il donne à l'Écriture, d'une telle modification qu'il apporte aux dogmes de la religion, que le catholique se persuade l'infaillibilité de l'Eglise; sa secte n'en seroit pas moins désunie. Il ne faudroit encore que du bon sens pour se convaincre que ces tribunaux privés ne sont que des sources de schismes et des écoles d'une religion arbitraire.

(487) D. Quoiqu'il soit aisé de se persuader que la vraie Eglise est infaillible, n'est-ce pas un travail infini de rechercher quelle est celle qui jouit effectivement de l'infaillibilité?

R. 1.° La plupart des Eglises hérétiques ne doivent pas être l'objet de cet examen, puisqu'elles avouent elles-mêmes qu'elles ne sont pas infaillibles. 2.° L'Eglise qui a les caractères de la véritable, qui est Une, Sainte, Catholique, Apostolique, est celle qui jouit de l'infaillibilité : or, il n'est pas bien difficile de découvrir l'assemblage de ces quatre caractères dans l'Eglise romaine, comme nous le prouvons ici.

(488) D. La doctrine de l'infaillibilité de l'Eglise n'est-elle pas vivement combattue par des jugemens contradictoires qu'elle a rendus sur les mêmes objets; par exemple, la lettre d'Ibas et les écrits de Théodoret, approuvés et condamnés dans les conciles généraux?

R. Je laisse à prouver amplement aux théologiens, que cette lettre et ces écrits n'ont pas été approuvés au concile de Chalcédoine,

quoique dans ce concile on reconnût l'orthodoxie personnelle des deux auteurs; je me contente de faire une observation générale propre à satisfaire à toutes les objections de ce genre. Dans l'attaque des erreurs dominantes, il arrive très-naturellement que les personnes les mieux intentionnées semblent donner dans une extrémité opposée, et s'écarter de ce milieu si étroitement circonscrit où se tient la vérité. Or, rien n'est plus raisonnable que de ne pas confondre les défenseurs peut-être trop ardens de l'orthodoxie, avec les partisans d'une erreur reconnue. De plus, la condamnation de certaines erreurs peut être quelquefois dangereuse dans le moment où il s'agit d'anéantir les erreurs contraires. C'est sous ce point de vue qu'il faut envisager la conduite quelquefois inégale, quelquefois même opposée, mais toujours conséquente, que les Pontifes et les Conciles ont tenue à l'égard des doctrines et des docteurs.

§. III.

(489) D. Comment la sainteté est-elle un caractère propre à l'Eglise catholique?

R. Tout ce que nous avons dit des heureux effets du christianisme, et de ses victoires sur les monstrueux désordres des païens, a été opéré par les Chrétiens unis au corps de l'Eglise universelle, soumis aux conciles, au Pape, aux Évêques. Ce n'est ni l'ouvrage des Gnostiques, ni celui des Donatistes, ni celui des Luthériens. L'Eglise catholique est la seule religion qui conserve et

L. 4. ch. 3. art. 6.

qui maintienne dans toute leur vigueur les lois et les pratiques qui conduisent évidemment à la vraie sainteté. Elle seule a les sacremens dont usoit l'ancienne Eglise : elle a seule formé et forme encore ces héros chrétiens dont nous admirons la sainteté éminente. Il faut ignorer absolument l'histoire, ou bien anéantir les faits comme les dogmes, pour ne pas convenir que c'est dans le sein de la seule Eglise catholique que se sont formés tant de grands Saints, dont nous admirons la vie, dont Dieu lui-même canonise les vertus héroïques par les merveilles les plus éclatantes. Sans remonter jusqu'aux premiers siècles, de quelle Eglise étoient les Antoine, les Hilarion, les Athanase, les Hilaire, les Martin, les Basile, les Jérôme, les Augutin, les Grégoire, les Léon, les Isidore, etc.? A quelle Eglise étoient attachés saint Benoît, saint Anselme, saint Bernard, saint Norbert, saint Boniface; saint Dominique, saint François d'Assise, sainte Thérèse, saint Charles Borromée, saint François de Sales, saint Ignace, saint François Xavier, etc.? Les Eglises séparées de la catholique oseroient-elles, contre la notoriété des faits, se vanter que tous ces Saints, et une infinité d'autres, ont été de leur communion? Non, ces hommes vertueux n'ont point eu d'autre foi que celle de l'Eglise catholique, qui seule a le droit incontestable de les regarder comme ses enfans et comme ses élèves.

(490) D. Les miracles qui ont illustré la vie de ces célèbres serviteurs de Dieu, ne sont-ils pas aussi une preuve de la sainteté des dogmes et de la morale de l'Eglise?

R. Il n'en faut pas douter, puisque la seule Eglise catholique s'est toujours glorifiée avec fondement des miracles que Dieu opéroit dans son sein. Un Roi Arien reprochoit autrefois à ses évêques d'être en ce point bien différens des Catholiques ; et un autre abandonna cette secte par cette même considération, qui lui parut un argument invincible (*a*). Les protestans, malgré les intrigues de leurs premiers chefs, n'ont pu controuver un seul miracle dont la croyance fût reçue de leur secte. Ils avouent même ouvertement qu'il ne se fait pas de miracle chez eux, et se contentent de nier ou de ridiculiser ceux de l'Eglise catholique. Toute la politique des convulsionnaires a également échoué dans l'imitation des miracles. Grand préjugé en faveur de l'Eglise romaine !.... Si quelque fausse religion est parvenue à répandre parmi ses prosélytes la croyance des miracles, ce ne sont pas des miracles examinés par des gens intègres et éclairés, approuvés solennellement par des Pontifes, dont on ne peut suspecter ni le discernement ni la vertu.

(491) D. Ne faut-il pas convenir que l'Eglise d'aujourd'hui est bien inférieure en sainteté, à l'Eglise primitive ? Quelle différence entre nos évêques et ceux des premiers temps, entre les religieux de la Thébaïde et ceux que nous voyons aujourd'hui en Europe !

R. On ne peut trop respecter la primitive

(*a*) *Greg. Turon. L.* 9. *C.* 15. — Hist. de l'église Gallicane, T. 3. p. 238.

Eglise ; mais la haute idée qu'on en a, ne doit pas servir à nous faire mépriser l'Eglise des derniers siècles. Dans la primitive Eglise, parmi beaucoup de sainteté, il ne laissoit pas de se glisser du relâchement (*a*) ; et dans l'Eglise des derniers siècles, parmi les relâchemens qui s'y sont glissés, il ne laisse pas d'y avoir encore beaucoup de sainteté. Il y a aujourd'hui plusieurs abus réformés qui avoient subsisté impunément durant des siècles. En comparant sans préjugé l'état de l'Eglise de nos jours dans toutes ses parties, avec son état dans les premiers siècles, on trouvera que les avantages qu'elle n'a plus, sont remplacés par d'autres. Erasme, qu'on peut citer hardiment en ce sujet, après avoir développé ce parallèle dans toute son étendue, conclut que si saint Paul revenoit sur la terre, l'état actuel de l'Eglise ne lui déplairoit pas (*a*). Il fait voir de plus avec autant d'éloquence que de raison, combien il est absurde de vouloir tout ramener aux premiers temps, que toute espèce de constitution civile et religieuse se déféroit infailliblement, si on vouloit la ramener à ce qu'elle étoit dans son enfance (*c*). — Il y a eu dans les

(*a*) Il n'y a qu'à lire les Epîtres de saint Paul, les actes des apôtres, les histoires ecclésiastiques des trois premiers siècles.

(*b*) *Si Paulus hodiè viveret, non improbaret, opinor, præsentem Ecclesiæ statum. In hominum vitia inclamaret* etc. Epist. scripta 1520, pridiè nonas. Nov. edita Coloniæ 1541.

(*c*) *Cùm Ecclesia, quemadmodùm res cæteræ mortalium, habeat rudimenta, progressùm et summam ; nùnc subitò illam ad primordia revocare nihilò est absurdius quàm virum adultum ad cunas et infantiam velle retrahere.* Idem, ibid.

premiers siècles des évêques qui ne seroient pas fort applaudis aujourd'hui, qui dans la souffrance des persécutions ou dans la poursuite des hérésies, sont accusés de foiblesse, et il y a aujourd'hui un grand nombre d'évêques qui, dans les premiers temps, eussent pris place entre les Pères de l'Eglise. Si nos religieux sont moins austères que ceux de l'Egypte et de la Syrie, ils sont plus éclairés, plus cultivés, plus utiles; ils ont substitué l'étude au travail des mains; et les livres dont ils ont enrichi les sciences, valent bien des nattes et des corbeilles (*a*). La plupart sont plus orthodoxes et plus solidement attachés à la vraie foi. On sait que le schisme et l'hérésie ont différentes fois ravagé les déserts de la Thébaïde avec une facilité extrême, et qu'aujourd'hui ces monastères, dont l'austérité est encore la même, sont le séjour de l'entêtement et de l'opiniâtreté dans l'erreur, comme ils sont la retraite de l'ignorance et de la superstition. Le nombre de nos religieux étant beaucoup plus grand, il n'est pas surprenant qu'il y ait parmi eux des ames lâches et inutiles, des hommes profanes et remplis de l'esprit du siècle, et quelques-uns qui, en matière de dogme, imitent l'entêtement des moines de l'Orient (*b*).

(*a*) Voyez les remarques de M. Saas sur l'Encyclopédie, au mot *Frères de la charité*, où l'auteur réfute ce que les rédacteurs de ce dictionnaire avoient imaginé contre les études des religieux.

(*b*) Ce fut sur-tout en ces derniers temps, où le souffle philosophique ayant pénétré jusque dans les cloîtres, quelques moines parurent avoir perdu l'esprit de leur état, et montrèrent du penchant pour les erreurs; et

§. IV.

(492) D. Pourquoi un des caractères de la véritable Eglise, est-il d'être catholique ou universelle? et en quoi consiste ce caractère?

R. Selon les Prophètes, le royaume du Messie doit s'étendre jusqu'aux extrêmités de la terre, et n'avoir pas de fin. Les Apôtres ont constamment regardé toutes les nations de la terre comme le domaine de Jésus-Christ. Les Pères ont de tout temps réfuté les hérétiques par leur petit nombre. — La catholicité de la vraie Eglise consiste, 1.° à renfermer successivement toutes les nations
Psalm. 2. dans son sein, cette promesse: *Dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ:* Je vous donnerai les nations pour héritage, et votre empire s'étendra jusqu'aux extrémités de la terre; 2.° à avoir dans tous les temps une étendue qui puisse être regardée comme moralement universelle en comparaison de quelques coins de la terre qu'occupent les différentes sectes qui osent se dire chrétiennes, et qui se sont séparées de l'Eglise romaine.

(493) D. Pourquoi aucune secte retranchée de l'Eglise romaine ne peut-elle lui disputer le titre d'universelle?

R. 1.° Ces sectes, quoique séparées aujourd'hui de l'Eglise de Rome, sont des

c'est peut-être à cela qu'il faut attribuer leur destruction, quoique le grand nombre restât fidèle à ses obligations et édifiât autant l'église par la pureté de ses mœurs que par la doctrine et l'enseignement.

preuves de son universalité ; c'est dans son sein qu'elles ont appris Jésus-Christ. Elles ont été attachées à l'arbre, avant que d'en être arrachées (*a*). 2.° Elles sont toutes resserrées dans quelques provinces de l'Europe. Aussi divisées entre elles qu'ennemies de la catho licité, elles ne se sont jamais empressées à gagner du terrain, sinon par les guerres et les rebellions qu'elles ont excitées dans les états où elles ont trouvé accès. Leibnitz, et tous les protestans instruits, gémissent de ne pas voir la catholicité dans leurs sectes (*b*),

(*a*) M. Cars a bien représenté cette idée dans un arbre généalogique de l'église, gravé à Paris vers 1760. Les évêques des grecs unis en ont fait peindre de semblables, et les ont exposés dans les églises, pour rappeler les schismatiques à l'union.

(*b*) « Voilà, dit Leibnitz, dans une de ses lettres, la » Chine ouverte aux jésuites. Le pape y envoie nombre de missionnaires. Notre peu d'union ne nous permet pas » d'entreprendre ces grandes conversions. » Cette lettre se trouve dans le septième tome de la *Biblioth. impartiale*. Tavernier, également protestant, déplore l'indifférence des hollandois, anglois, etc. à l'égard de la prédication évangélique et de l'instruction des peuples infidèles et barbares ; partout il loue le zèle et les œuvres des missionnaires catholiques. Voyez sur-tout le troisième tome de ses *Voyages*. « Si les Hollandois, dit-il, avoient » eu la centième partie du zèle des messieurs de la reli- » gion romaine, toute la jeunesse de ces îles (d'Asie) » seroit maintenant chrétienne. » Si un sentiment de rivalité a fait tenter aux protestans quelque entreprise en ce genre, ce zèle qui n'étoit pas bien pur, s'est promptement refroidi. Souvent même ils ont empêché des hommes apostoliques de remplir leur mission, et ont détruit les fruits de leurs travaux. Souri, corsaire calviniste de Dieppe, jetoit dans la mer les missionnaires qui tomboient entre ses mains. Ce qui a fait dire à l'auteur du *Theatrum crudelitatis*.

Fluctusque sacro scelerata cruore
Inficit, externis Christum ut procul arceat oris

et se voient obligés de conclure avec Caton, que la vérité ne peut se cacher dans un si petit espace (*a*). Toutes les fois qu'on les a pressés là-dessus, ils se sont associé toutes les sectes chrétiennes, pour joûter en quelque sorte avec l'Eglise catholique. On sait comment Bayle a ridiculisé à cette occasion le
L. 4. c. 5. ministre Jurieu (*b*). — Nous avons vu que
art. 3. §. l'Eglise romaine étoit répandue dans tout le
3. n. 553. L. 4, c. 4. monde. Elle regarde toutes les nations comme
art. 2, §. son héritage, et fait tous ses efforts pour
2. n. 412, 414. s'en mettre en possession. Ses ministres parcourent la terre, et on les écoute (*c*). Ses prières expriment ses vœux pleins de tendresse et de zèle (*d*). Saint Paul ne se lassoit

Scilicèt, ut genio quæ negligit ipsa nefando,
Per cædes adimat populis ea dona remotis.

(*a*) ...... *Steriles nec legit arenas,*
Ut caneret paucis, mersitque hoc pulvere verum.
Lucan. in Phars.

(*b*) Voyez son curieux ouvrage, intitulé : *Janua cœlorum reserata cunctis religionibus à celebri admodùm viro Domino Petro Jurieu* : avec l'épigraphe :
Porta patens esto, nulli claudatur honesto.

(*c*) « Si les Talapoins, dit M. de la Bruyère, venoient » nous persuader de leur religion, avec quelle risée et » quel étrange mépris n'entendrions-nous pas des » choses si extravagantes? Nous faisons cependant à tous » ces peuples des propositions qui doivent leur paroître » très-folles et très-ridicules; et ils supportent nos reli- » gieux et nos prêtres... Qui fait cela en eux et en nous? » ne seroit-ce pas la force de la vérité? »

(*d*) On ne peut lire sans un sentiment vif et profond de douleur, de charité et de zèle, les touchantes et éloquentes oraisons qu'elle adresse à Dieu, le vendredi saint, pour tous les peuples et toutes les sectes de la terre. *Oremus, dilectissimi nobis, pro Ecclesiâ sanctâ Dei, ut eam Deus et Dominus noster pacificare, adunare et custodire dignetur toto orbe terrarum : subjiciens ei principatus et potestates... Oremus et pro Cathecumenis*

pas de faire remarquer aux premiers fidèles cet esprit de la véritable Eglise, et les fruits qu'il produisoit partout (*a*). — Ainsi c'est avec raison que cette Eglise a toujours conservé, et conserve encore le glorieux titre de *Catholique;* titre que ses adversaires n'osent lui refuser maintenant, non plus que du temps de saint Augustin, lequel assure que si un étranger demande à un hérétique où est l'Eglise des catholiques, il lui montrera nos Eglises et non ses temples.

§. V.

(494) D. Qu'entendez-vous par la qualité d'*Apostolique*, que vous attribuez à la vraie Eglise?

R. J'entends que l'Eglise a constamment enseigné ce qu'elle enseigne aujourd'hui, et que les Hérétiques n'ont jamais pu marquer avec quelque vraisemblance l'époque d'un changement dans ses dogmes. J'entends qu'elle est établie sur le fondement des Apôtres, comme parle saint Paul, que les évêques de l'Eglise romaine sont évidemment les successeurs de ces premiers pasteurs, et

Superædificati super fundamentum Apostolorum. Ephes. 2.

nostris... et pro hæreticis et schismaticis... et pro perfidis Judæis... et pro Paganis, etc. On sait qu'un savant protestant, pénétré de l'imposante et attendrissante liturgie de ce jour, s'écria dans l'enthousiasme d'une conviction involontaire : *Date huic infantem vivum ; hæc est enim mater* (Donnez-lui l'enfant en vie; elle en est la véritable mère) 3. *Reg.* 3.

(*a*) *Fides vestra annuntiatur in universo mundo.* Rom. 1. *Et quidem in omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum.* Rom. 1.

que les Catholiques d'aujourd'hui croient les mêmes choses que croyoient les premiers fidèles, instruits et gouvernés par les Apôtres. Il n'y a que cette Eglise dont les annales incontestables marquent bien clairement la succession continuelle de ses pasteurs. Saint Irénée déduit cette succession dans l'Eglise de Rome, depuis saint Pierre jusqu'à Eleuthère : saint Optat jusqu'à Sirice ; saint Augustin jusqu'à Anastase ; et depuis Anastase, tous les écrivains ecclésiastiques la déduisent jusqu'à Léon XII, qui remplit aujourd'hui le siége de saint Pierre, et cela, sans que les plus grands adversaires de l'Eglise romaine osent s'inscrire en faux contre ce catalogue de tous les successeurs du Prince des Apôtres. Il en est de même de tous les évêchés fondés, ou par les Apôtres, ou par leurs successeurs, ou par les Papes. Nous y trouvons une liste suivie des prélats qui les ont gouvernés jusqu'au premier qui a reçu sa mission d'une autorité légitime. Aucun évêque n'a jamais été reconnu légitime évêque dans l'Eglise catholique, qu'autant qu'il étoit uni de communion à la chaire de Pierre, comme parle saint Jérôme, et cela par la profession d'une même doctrine et d'une même foi transmise par les Apôtres, et en particulier par leur chef, qui est saint Pierre, le vicaire de Jésus-Christ, et le souverain pasteur de son bercail. Quelle autre religion peut présenter une succession si marquée et si connue? Quelle secte a osé feindre une chaîne de pasteurs légitimes si serrée et si bien suivie? *Confingant tale quid hæretici :* c'est le défi que donnoit

Tertullien à tous les ennemis de l'Eglise catholique; et ce défi si hardi et si sûr a gagné bien des forces et de l'importance depuis Tertullien. Il parloit de la sorte lorsque l'Eglise ne comptoit pas encore deux siècles; qu'eût-il dit, si une succession non interrompue de dix-huit siècles s'étoit montrée à lui par les titres et les monumens les plus manifestes et les plus incontestables? « Il y » a toujours, dit Bossuet, ce fait malheu- » reux contre les hérétiques, ils se sont sé- » parés du grand corps de l'Eglise. Mais pour » nous, quelle consolation de pouvoir, depuis » notre souverain Pontife, remonter sans in- » terruption jusqu'à saint Pierre, établi par » Jésus-Christ, d'où en reprenant les pon- » tifes de la loi, on va jusqu'à Aaron et » Moïse; de là jusqu'aux patriarches et jus- » qu'à l'origine du monde? Quelle suite! » quelle tradition! quel enchaînement mer- » veilleux! » — « Voulez-vous, disoit un ora- » teur célèbre, avoir une notion générale des » hérétiques? la voici telle que je la tire de » l'Ecriture: ce sont des hommes, dit l'apôtre » saint Jude, qui se séparent eux-mêmes: » *Hi sunt qui segregant semetipsos.* C'est-à- » dire, des hommes, qui, par un schisme » malheureux, entretiennent au milieu du » christianisme des sociétés particulières au » préjudice de l'unité; des hommes, qui se » font des intérêts à part; qui, comme parle » saint Augustin, se glorifient d'un certain » chef, dont la secte est aussi nouvelle que » le nom, *Præsumentes de nescio quo duce* » *suo qui cæpit heri.* » — Il n'y a point d'hé-

Bourd. *Panég. de S. Thomas.*

Ep. Judæ. v. 19.

rétique auquel on ne puisse dire ce que disoit Tertullien à ceux de son siècle : *Qui êtes-vous? D'où venez-vous?* Cette seule question devroit les ramener à la vérité (*a*). En matière de dogme, la croyance de nos pères est un excellent argument (*b*), l'Eglise, suivant la promesse de Jésus-Christ, doit durer toujours : celle qui n'a pas toujours été, n'est pas la véritable (*c*).

(495). D. L'apostolicité de l'Eglise romaine est-elle aisée à connoître?

(*a*) *Attendite ad Abraham Patrem vestrum, et ad Saram quæ peperit vos. Attendite ad petram de quâ excisi estis, et ad cavernam laci de quâ præcisi estis.* Isai. 51.

(*b*) *Sicut locutus est ad patres nostros.* Luc. 1. — *Interroga patrem tuum et annuntiabit tibi, majores tuos et dicent tibi.* Deuteron. 32. — Selon Vincent de Lérins, « le propre de la gravité et de la modestie est de suivre » et d'enseigner la doctrine qu'on a reçue des Pères. » *Id est proprium christianæ modestiæ et gravitatis non sua posteris tradere, sed à majoribus accepta servare.* Commonit. adv. hæret. — S. Epiphane, *hæresi* 75, dit à peu près la même chose.

(*c*) « Dans cette confusion de sectes, dit Bossuet, qui » se vantoient d'être chrétiennes, Dieu ne manqua à » son église ; il sut lui conserver un caractère d'autorité » que les hérésies ne pouvoient prendre.... Elle étoit » apostolique ; la suite, la succession, la chaire de » l'unité, l'autorité primitive lui appartenoit. Tous ceux » qui la quittoient, l'avoient premièrement reconnue et » ne pouvoient effacer le caractère de leur nouveauté, » ni celui de leur rebellion. Les païens eux-mêmes la re» gardoient comme celle qui étoit la tige, le tout d'où » les parcelles s'étoient détachées, le tronc toujours vif » que les branches retranchées laissoient en son entier. » *Discours sur l'Hist. univers.* 2 *part. p.* 391, *édit in*-4° *de* 1681. *A Paris, chez Cramoisy* Le savant prélat prouve ces observations par les témoignages de Celse, d'Ammian-Marcellin, de l'empereur Aurélien, etc Le passage doit être lu en entier, si l'on veut bien saisir toute la force et l'évidence de la vérité qu'il établit.

R. Autant il y a de liturgies, d'usages, de cérémonies, de prières, de tableaux portant l'empreinte de la vétusté, autant y a-t-il de monumens de l'ancienneté de nos dogmes, autant de dépositions contre les prétentions des novateurs. Un homme de génie s'écria un jour en embrassant un pilier d'une ancienne cathédrale : *Ceci est trop vieux pour être faux.* Un autre disoit que si les hommes se taisoient, les pierres déposeroient contre les hérésies. (*a*).

Si hi tacuerint, lapides clamabunt. Luc. 19.

(496). D. D'où vient que le goût des controverses et des disputes qui ont si fortement affecté les savans des deux derniers siècles, est aujourd'hui presque anéanti ?

R. Ce changement vient moins d'une malheureuse indifférence pour les choses de la religion, que de l'évidence des principes qui

(*a*) Pour ne pas trop m'étendre sur ces matières que les Controversistes ont traitées dans le plus grand détail, je suggérerai la lecture de quelques petits traités ; *Méthode courte et facile pour discerner la véritable religion chrétienne d'avec les fausses*, par le Père d'Orléans, Paris, chez Berton. — Lessius. *De capessendâ verâ religione.* — *Nova praxis orthodoxæ fidei discernendæ et amplectandæ*, par le P. Masenius. — *Demonstratio critica religionis catholicæ novâ methodo facilis.* J'ajouterai pour ceux qui entendent l'allemand, la *Systematische methode die protestanten von der Wahrheit der katholischen religion zù uberzeugen*, par le P. Aloysius Merz, prédicateur de la cathédrale, Augsbourg 1785. On lira encore avec autant d'utilité que d'intérêt la *Relation de la conversion de Jean Thayer, ministre protestant à Boston, et la lettre qu'il écrivit à son frère en réponse à quelques objections.* Liége, 1789, et dans le Journal hist. et littér. 1. Fév. 1789, p. 161. — L'esprit de parti peut résister aux réflexions simples contenues dans ces ouvrages; mais un esprit droit et dégagé d'une malheureuse prévention ne peut y trouver que l'acquiescement le plus entier.

établissent l'unité de la véritable Eglise, et la nécessité de se soumettre à son autorité. On a pu les combattre, ces principes, dans la première fermentation que Luther et Calvin mirent dans les esprits; mais tôt ou tard la raison revendique ses droits, et l'enthousiasme de l'erreur est reconnu pour ce qu'il est. Dès qu'il est démontré que hors du sein de l'Eglise, on ne tient à rien, qu'on ne sait ce qu'on doit croire, ni ce qu'il faut ne croire pas, toutes les controverses sont à terre, et l'on est catholique ou l'on n'est rien. Nous renvoyons à ce que nous avons dit, L. 3, ch. 4, §. 2. n. 220.

§. VI.

(497) D. Quoique les différentes sectes Luthérienne, Anabaptiste, Arienne, etc. ne puissent s'attribuer les caractères de l'Eglise romaine, l'Eglise grecque, si attentive à conserver les anciens rits, les liturgies, les sacremens, la hiérarchie, etc., si déclarée contre les hérétiques des derniers temps, ne peut-elle point joûter avec celle de Rome, et se parer du titre de seule Eglise véritable?

R. 1.° Il conste par l'Ecriture, que c'est à Pierre que Jésus-Christ a commis le gouvernement de l'Eglise universelle; il est prouvé par toute l'antiquité, que Pierre a établi son siége à Rome. Où est-il dit que Constantinople soit le centre de l'unité catholique? Si cette détermination dépendoit du caprice des hommes, bientôt tous les liens du corps mystique de Jésus-Christ seroient rompus par l'ébranlement du centre.

2.° Tous les docteurs de l'Eglise d'Orient, les Clément d'Alexandrie, les Athanase, les Basile, les Cyrille, les Chrysostôme, etc., ont reconnu la primatie de Rome, n'ont fait qu'un esprit et qu'un corps avec l'église de Rome : autant de témoins contre les prétentions des Grecs modernes.

3.° Les Grecs modernes ont eux-mêmes reconnu solennellement aux conciles de Lyon et de Florence, la nécessité de renoncer à leur schisme, et de s'attacher au centre de l'unité, qui est le siége de Pierre. L'empereur en personne, dans le concile de Florence, s'est soumis au chef de l'Eglise universelle. Voltaire parle de cet événement comme du triomphe le plus complet de l'Eglise de Rome. Le même auteur observe qu'en 1075, Démétrius chassé du trône de Russie, *en appela au Pape comme au juge de tous les Chrétiens.* Le duc Basile a reconnu la même qualité dans le Pape, durant la légation du P. Possevin. Le P. Papebrock * montre que les Russes n'ont suivi que fort tard le schisme des Grecs. En Pologne, Transilvanie, Syrie, Grèce, Perse, etc. un grand nombre de Grecs adhèrent encore aujourd'hui à cette Eglise, comme à la mère et à la reine de toutes les Eglises.

Annal. de l'Emp. T. 1, p. 87.
Ibid. T. 1, p. 178.

* *Act. SS. maii T. 1. Ephem. Græc. et Mosc. n. xj.*

4.° Le ressort de cette Eglise schismatique, en y comprenant même les Russes, n'est pas comparable à celui de l'Eglise romaine, qui tient dans sa dépendance les régions les plus peuplées de l'Europe, la plus grande partie de l'Amérique, des fidèles sans nombre dans l'empire Ottoman, et, comme

nous avons dit ailleurs, dans toutes les régions du monde. La pauvre Eglise grecque, dont on peut dire, avec saint Paul, qu'elle est servante, et qu'elle est en esclavage avec ses enfans (a), depuis sa séparation ne s'est point étendue, et a paru absolument dépouillée du principe de fécondité que Jésus-Christ a laissé à ses apôtres. Les nouvelles conversions faites dans l'Amérique, à la Chine, au Japon, dans les Indes, etc. sont les fruits de l'Eglise de Rome.

5.° L'ignorance prodigieuse, la stupide superstition où sont réduits les peuples et les ministres de cette Eglise isolée, entraînent nécessairement les grands abus et les désordres énormes qu'on lui reproche en matière de religion (b); depuis un grand nombre de siècles, elle n'a plus eu de docteur célèbre, ni de concile qui ait mérité quelque attention. Les derniers Grecs savans, tels que Bessarion, Allatius, Arcuadius, etc. ont été attachés à l'Eglise romaine. « Si l'on fait le pa-

Grand. et décad. des Romains; c. 22.

(a) *Et servit cum filiis suis.* Galat. 4.

(b) Voyez d'étonnans détails sur l'état de dégradation et d'avilissement incroyable de cette église, autrefois si illustre, si féconde en grands hommes, dans les *Mémoires du Baron de Tött.* ou dans le *Journ. hist. et littér.* 15 Avril 1785, p. 558. — La plupart des Grecs, sur-tout des prêtres et évêques, conviennent du triste état où ils sont réduits; ils en parlent douloureusement aux missionnaires latins qui sont dans leur pays. Le P. Jules Mancinelli, célèbre Jésuite, étant en Macédoine, fut en quelque sorte assailli par les religieux de saint Basile, dont il y a vingt-quatre monastères dans cette province, qui lui demandoient des instructions et des conseils, avouant ingénuement, pour me servir de l'expression de son historien. (Mat. Tanner), que depuis le fatal schisme ils avoient perdu l'église : *fatebanturque ingenuè Ecclesiam se amisisse.*

» rallèle du clergé grec avec le clergé latin, dit
» Montesquieu, si l'on compare la conduite
» des Papes avec celle des patriarches de
» Constantinople, l'on verra des gens aussi
» sages, que les autres étoient peu sensés. »
Les effets ou la punition du schisme, se sont étendus jusqu'au gouvernement temporel. Un historien, en parlant d'Alexis V, surnommé *Murtzuphle*, remarque « que depuis le
» schisme des Grecs, le trône de cet empire a
» presque toujours été occupé par des tyrans
» ou des imbécilles, jusqu'à ce qu'il tomba
» d'abord par degré, puis par la prise de
» Constantinople, totalement sous la puis-
» sance des Ottomans. »

(498) D. Le siége de Rome, qui est le centre de l'Église catholique, peut être anéanti; car cette ville peut être détruite par des barbares ou par quelque accident physique : en ce cas, que devient le point sur lequel porte tout l'édifice de la hiérarchie ?

R. Plusieurs auteurs pensent, avec beaucoup de vraisemblance, que la promesse de conserver l'Eglise, et conséquemment la promesse de conserver la succession de ses chefs, emporte la conservation de la ville qui fait le siége de leur épiscopat, puisque c'est cet épiscopat qui fait le titre et le lien de la succession; mais quand Rome périroit, la succession des évêques subsisteroit toujours, comme l'Eglise a conservé la succession de plusieurs évêques dont les siéges sont tombés au pouvoir des infidèles ou des hérétiques; comme les Papes ne perdoient rien de leurs prérogatives lorsqu'ils résidoient à Avignon :

et quoique l'exercice de l'autorité épiscopale à Rome suppose cette ville réellement existante; la primatie du Pape, la dignité de vicaire de Jésus-Christ, et la suprême autorité dans l'Eglise, ne se sont bornées à aucun lieu pour l'usage de leurs droits, et ne sont attachées à l'évêché de Rome que par voie de succession. Pierre le vénérable applique ingénieusement à la résidence papale ce vers de Lucain :

> .... *Vejos habitante Camillo,*
> *Illic Roma fuit* (a).

§. VII.

(499) D. Ces quatre caractères qui distinguent la Religion catholique de toutes les hérésies, ne la distinguent-ils pas aussi de la secte des incrédules et des philosophes impies ?

R. La chose est évidente, parce que nous avons dit en différens endroits de ce cathéchisme; 1.° leur peu d'union, leurs dissentions, leurs contradictions contrastent d'une manière bien frappante avec l'unanimité des enfans de l'Eglise catholique. Dieu exécute sur eux l'arrêt prononcé contre les ouvriers

L. 2. c. 1. §. 2. n. 7. L. 3. c. 2. §. 5. n. 214.

(a) On peut voir sur cette matière une petite mais savante dissertation : *Epistola Sillasipi à Lapide* (c'est-à-dire, *Ladislai Sappelii*), *in causâ an summus pontificatus à Romanâ ecclesiâ avelli et aliò transferri possit ? Augustodini.* 1782. L'auteur réfute d'une manière pré-remptoire un petit brochuraire et un massif compilateur, qui rendoient le premier siége de l'église dépendant du caprice des hommes et du choc des événemens.

de la tour de Babel (*b*) ; souvent le même auteur renverse ses propres principes, et détruit dans l'un endroit ce qu'il établit dans l'autre : leurs langues, comme dit le Pro-

(*a*) *Et dixerunt : venite, faciamus nobis civitatem et turrim, cujus culmen pertingat ad cœlum..... Descendit autem Dominus et dixit .. descendamus et confundamus ibi linguam eorum, ut non audiat unusquisque vocem proximi sui. Atque ita divisit eos Dominus... et cessaverunt ædificare civitatem.* Gen. xj. — *Divisi sunt ab irâ vultûs ejus* Psal. 54. — *Divide linguas eorum ; quoniàm vidi iniquitatem et contradictionem in civitate.* Psal. 54. — Je consultai les philosophes, dit J. J. Rousseau, je » feuilletai leurs livres, j'examinai leurs diverses opinions, » je les trouvai tous fiers, affirmatifs, dogmatiques, » même dans leur scepticisme prétendu, n'ignorant rien, » ne prouvant rien, se moquant les uns des autres ; et » ce point, commun à tous, me parut le seul sur lequel » ils ont tous raison. Triomphans quand ils attaquent, » ils sont sans vigueur en se défendant. Si vous pesez les » raisons, ils n'en ont que pour détruire. Si vous comptez les voix, chacun est réduit à la sienne. Ils ne » s'accordent que pour disputer. Les écouter n'étoit pas » le moyen de sortir de mon incertitude. » *Emile*, T. 3, p. 27. — « Quelles sont les leçons de ces amis de la sagesse ? A les entendre, ne les prendroit-on pas pour » une troupe de charlatans qui crient chacun de son » côté sur une place publique : venez à moi, c'est moi » seul qui ne trompe point. » *Discours couronné par l'Acad. de Dijon*, en 1750. — Ce peu d'union, de concorde et d'harmonie entre les philosophes, a eu lieu de tout temps Saint Justin l'a déjà reproché à ceux de son temps, et il en a tiré un argument pour éloigner les fidèles de leur enseignement. *Videtis perturbationem eorum, qui apud vos sapientes habiti sunt, quosque vobis magistros religionis fuisse dicitis, aliis aliud pronuntiantibus ; omnibus vendibili quâdam oratione ad eorum, quæ non bellè statuerunt, confirmationem utentibus, ac ut propria òratio præstantior videatur enitentibus.... Quomodò igitur his, qui salutem adipisci cupiunt, tutum sit existimare, ô Græci ! se veram religionem ab his posse perdiscere, qui ne sibi ipsis quidem persuadere potuerunt, ut ne inter se litigarent et à suis invicem opinionibus dissidere viderentur.* Cohortat. ad Græcos.

phète, se sont tournés contre eux-mêmes (*a*). 2.° Nous avons vu aussi où conduisoient leurs principes, et quels effets y étoient inséparablement attachés. Nous en avons parlé selon la raison*, et d'après l'expérience**. — 3.° Nous avons prouvé que le nombre des vrais incrédules étoit très-petit, qu'à peine en trouvoit-on qui le fussent absolument; les maîtres de l'irréligion avouent que leur doctrine n'est point pour le peuple, que le peuple ne peut ni la goûter ni la mettre en pratique. Le peuple fût-il tel qu'il doit être pour en profiter, les philosophes se mettroient-ils en état de la lui enseigner; les verroit-on parcourir toutes les régions de la terre, se faire à toutes les mœurs, à tous les climats, pour y établir le fruit de leur apostolat? La religion naturelle qu'ils voudroient substituer à la foi, n'existe nulle part, tandis que l'Eglise catholique multiplie ses enfans dans toutes les parties du globe, embrasse dans l'essor d'une charité immense toutes les nations de la terre, porte jusqu'aux extrémités du monde ses secours et ses lumières, et y fonde de nouveaux empires cimentés du sang de ses ministres. — 4.° A la vérité, leurs erreurs sont pour la plupart fort anciennes; on en trouve la réfutation dans les écritures (*b*),

* L. 1, c. 1, n. 124. et suiv. ** Liv. 4, c. 3. art. 6. § 10. n. 392. L. 1, ch. 1, n., 9, et suiv. L. 3, c. 2, § 6, n. 215. L. 3, c. 2, § 5. n. 213.

(*a*) *Infirmatæ sunt contra eos linguæ eorum*. Psal. 63. Voyez le *Déisme réfuté. La Religion vengée de l'incrédulité par l'incrédulité même*, *les Lettres Helviennes*, *etc.*

(*b*) Tous les propos de nos matérialistes sont exposés au second chap. de la Sagesse. On voit par-là qu'ils ne sont rien moins que le fruit des progrès de la philosophie : *Dixerunt enim cogitantes apud se non rectè : exiguum et cum tædio est tempus vitæ nostræ , et non est refrige-*

dans les saints Pères, dans les théologiens de tous les siècles : mais, malgré cette ancienneté, l'on ne peut les considérer comme un corps de doctrine, transmis par une longue suite de générations aux raisonneurs du dix-huitième siècle, parce que, dans cette tradition, il ne peut y avoir plus d'unité, ni plus d'ensemble que dans la doctrine même. Les erreurs s'oublient et se renouvellent; ensevelies durant des siècles, elles reparoissent par intervalle pour l'épreuve des ames fidelles, et le malheur des Chrétiens lâches (*a*). Les vé-

rium in fine hominis, et non est qui agnitus sit reversus ab inferis : quia ex nihilo nati sumus et post hoc erimus tanquàm si non fuerimus : quoniàm fumus flatus est in naribus nostris : et sermo scintilla ad commovendum cor nostrum : quâ extinctâ cinis erit corpus nostrum, et spiritus diffundetur tanquàm mollis aër.... Venite ergò et fruamur bonis quæ sunt, et utamur creaturâ tanquàm in juventute celeriter, etc. C'est exactement le sommaire et le résultat des deux volumes du *Système de la nature*.

(*a*) Je ne puis m'empêcher de répéter ici ce que j'ai déjà dit de la voie de prescription et du genre d'argument qu'elle présente contre les incrédules modernes. Si on l'emploie avec discernement et le secours des lumières que présente l'histoire des erreurs de l'esprit humain, elle ne peut être que d'un très-grand effet. Quand il est reconnu qu'une doctrine qui s'élève contre celle de l'église, a déjà existé dans des temps antérieurs, et qu'elle a été anathématisée dans des conciles, ou regardée généralement comme opposée à la croyance des fidèles, on ne l'examine pas davantage : à l'exemple de Tertullien, on la condamne par voie de prescription. Pourquoi ne feroit-on pas la même chose avec les systêmes des philosophes ? Toutes leurs extravagances ont déjà couru le monde, ou dans leur totalité ou dans les divers détails de leur ensemble. Il y a 3 ou 4 mille ans que le code des matérialistes est, comme nous venons de le voir, amplement détaillé, rejeté avec pitié dans les livres saints. Les sophismes de Bayle, de Voltaire, contre la

rités de la religion sont de tous les siècles ; elles ne dépendent ni du temps, ni du goût des hommes (a).

CHAPITRE VII.

EXAMEN DE QUELQUES MATIÈRES PARTICULIÈRES.

(500) D. Outre la guerre que les philosophes font aux preuves et aux mystères de la religion, leur critique ne s'attache-t-elle pas particulièrement à d'autres matières ?

R. L'objet de leurs déclamations les plus ordinaires sont la confession, les cérémonies de l'Eglise, l'autorité du Pape, les biens ecclésiastiques, la théologie scholastique, le célibat, les superstitions et les abus.

ARTICLE PREMIER.

La Confession.

(501) D. L'usage de la confession, établi

Providence, ne sont qu'une répétition du Manichéisme. Le système d'une création fortuite est aussi ancien qu'Epicure. La mer universelle qui produit tout, est une invention de Thalès, etc. etc. Or, si ces imaginations ont fait anciennement l'objet de la risée des sages, si elles sont tombées dans l'oubli et le mépris, est-il raisonnable de s'en occuper et de les discuter de nouveau ? Ne suffit-il pas de montrer qu'elles ne sont pas neuves, et qu'elles ont déjà été flétries au tribunal de la raison, que le genre humain les a connues, et qu'il les a jugées indignes de sa croyance ? *Sic faciliùs traducentur dùm antè jam tùnc fuisse deprehenduntur, aut ex iis quæ jàm fuerunt, semina sumpsisse.* Tert. de Præsc. C. 33.

(a) *Veritas autem Domini manet in æternum.* Psal. 116. *Jesus Christus et heri, et hodiè, et ipse in sæcula.* Heb. 13.

par Jésus-Christ lui-même, et vainement combattu par les controversistes protestans (*a*), est-il aussi avantageux aux fidèles qu'il est respectable par son institution divine ?

R. Pour s'en convaincre, il suffit de recueillir les témoignages de ceux-là mêmes, qui dans des momens d'humeur, ont entrepris de proscrire une si sainte institution ; nous nous contenterons de quelques-uns des moins suspects. « Il n'y a peut-être point » d'établissement plus sage. La plupart des » hommes, quand ils sont tombés dans de » grands crimes, en ont naturellement des » remords : les législateurs qui établirent les » mystères et les expiations, voulurent également empêcher les coupables de se livrer » au désespoir, et de retomber dans leurs » crimes.... La confession est une chose excellente, un frein aux crimes invétérés ; » dans l'antiquité la plus reculée, on se » confessoit dans la célébration de tous les » anciens mystères. Nous avons imité (*b*) et

Volt. rem. sur la Trag. d'Olympie.

Dict. phil. art. Catéch. du Curé.

(*a*) Tout ce qui est purement théologique, n'est pas de notre ressort. Denis de sainte Marthe, Bossuet, Bellarmin, Becan, Seedorff, Scheffmacher, etc. ont dit aux protestans tout ce qu'il falloit pour ramener à la vérité tout homme qui ne se fait pas un devoir religieux de la combattre. — La plupart des luthériens, ceux de la confession d'Ausbourg sur-tout, ont conservé une instruction si salutaire. Luther ne voulut pas qu'elle fût abolie ; *plutôt*, dit-il, *je consentirois à la tyrannie du pape, que de souffrir l'abolition de la confession.* Collect. des écrits Allem de Luther, vol. 2, p 272.

(*b*) Il ne s'agit pas d'examiner ici ni ce qui se passoit aux mystères du paganisme, ni cette prétendue imitation, d'autant que l'auteur la rejette comme l'on voit, dans le passage suivant, où c'est au contraire *la sagesse humaine* qui a *entrevu l'utilité et embrassé les ombres d'une*

» sanctifié cette sage pratique; elle est très-
» bonne pour engager les cœurs ulcérés de
» haine à pardonner, et pour faire rendre
» aux voleurs ce qu'ils peuvent avoir dérobé
Annal. de l'Emp. T. 1, p. 41. » à leur prochain.... Les ennemis de l'Eglise
» romaine, qui se sont élevés contre une
» institution si salutaire, semblent avoir ôté
» aux hommes le plus grand frein qu'on pût
» mettre à leurs crimes. Les sages de l'anti-
» quité en avoient eux-mêmes senti l'impor-
» tance : s'ils n'avoient pu en faire un de-
» voir à tous les hommes, ils en avoient
» établi la pratique pour ceux qui prétendoient
» à une vie plus pure; c'étoit la première ex-
» piation des initiés chez les Egyptiens, et
» aux mystères de Cérès Eleusine. Ainsi, la
» Religion chrétienne a consacré des choses
» dont Dieu avoit permis que la sagesse hu-
» maine entrevît l'utilité et embrassât les
» ombres.... » L'auteur de l'*Histoire philosophique et politique du commerce des Indes*, quoiqu'ennemi déclaré de toute religion, n'a pu refuser des éloges à la confession.
T. 3, p. 250. « Les Jésuites ont établi dans le Paraguay le
» gouvernement Théocratique, mais avec un

L. 4, c. 2. art. 2, § 6. n. 280. *institution si salutaire*. On sait que les philosophes font dériver des anciens peuples tous les usages chrétiens : nous nous contentons de faire remarquer l'hommage qu'ils rendent à l'importance et à l'utilité de la confession.. Les Turcs ont aussi une espèce de confession, ainsi que d'autres nations; chez les Japonois elle est solennelle, terrible et souvent cruelle : les anciens juifs se confessoient aussi; si cela prouve que ce rite expiatoire a quelque chose de naturel et de raisonnable, il ne s'ensuit certainement pas que Cérès Eleusine en soit l'inventrice.

mens. Les uns ont paru envisager la confession comme un simple récit des péchés, et ont perdu de vue les sentimens de pénitence dont elle devoit être le fruit: les autres en ont fait un bien de si difficile accès, qu'à peine y ose-t-on aspirer. Qu'est-ce que cela prouve, sinon qu'on peut raisonner très-mal sur des choses très-vraies et très-bonnes? Les maux qu'a pu produire le zèle indiscret de quelques confesseurs, ont été rares et passagers; et les biens que la confession produit, sont constans et journaliers. Les philosophes voudroient-ils qu'on se privât de manger et de boire, parce que quelques gourmands sont morts de leurs excès? Les abus empêchent-ils que la confession ne soit un frein à la licence, une source féconde de sages conseils, une sensible consolation pour les ames affligées de leurs péchés; la confession cesse-t-elle d'être un excellent moyen de cultiver les semences de la piété dans des ames bien nées, où elles fructifient comme d'elles-mêmes; d'empêcher que des passions naissantes ne les étouffent dans les autres; d'instruire ou d'avertir les fidèles de leurs devoirs, de s'assurer s'ils possèdent dans un degré suffisant, la science de la religion et de la morale, s'ils en remplissent avec exactitude les obligations; de donner un appui à l'innocence; de réparer les déprédations du larcin; de rompre des liaisons déshonnêtes et pernicieuses; de resserrer les nœuds de la charité; d'entretenir l'amour de la concorde, de la subordination, de la justice, de toutes les vertus; de déraciner des cœurs l'habitude des désordres, de

la désunion, de la révolte, de tous les vices; d'arrêter de grands désordres, et de leur opposer une digue efficace; de dissiper de funestes projets, etc. (*a*). « Nous ne pouvons croi- » re, dit Bossuet, que nos adversaires puis- » sent envisager tant de biens, sans en regret- » ter la perte. »

Exposition de la foi. §. ix.

ARTICLE VI.

Cérémonies de l'Eglise.

(503) D. Puisque Dieu veut être honoré en esprit et en vérité, pourquoi ce grand nombre de rites et de cérémonies instituées dans l'Eglise catholique?

R. L'expérience nous apprend qu'il faut

(*a*) Une chose infiniment remarquable, vraiment surnaturelle et miraculeuse, est le secret de la confession, confié tous les jours à des milliers de Prêtres, souvent hélas! peu dignes de leur état et capables de toute autre prévarication, et toujours si fidèlement gardé. A peine toute l'histoire ecclésiastique fournit-elle quelque exemple d'infidélité en ce genre. De là cette maxime des confesseurs tirée d'un sermon autrefois attribué à saint Augustin. *Quod per confessionem scio, minùs scio quàm quod nescio.* Si en faisant cette observation, on réfléchit un moment sur l'inconsistance humaine, sur la curiosité des uns et la loquacité des autres, sur la nature et l'importance des matières dont les ministres de ce Sacrement sont dépositaires, et dont la révélation produiroit souvent d'étonnans effets; sur les moyens que les intérêts divers, que la cupidité, la jalousie, et d'autres passions ne manquent pas d'essayer pour atteindre leur but, etc., on ne doutera pas que Dieu ne veille à la conservation et à l'honneur de son ouvrage. Voyez le *Traité historique et dogmatique du secret inviolable de la Confession*, par Lenglet du Fresnoy, Paris, 1723, in-12.

Serm. 30 ad fratr. in Eremo.

des spectacles pour attacher le peuple : une religion dépouillée de tout appareil extérieur ne peut ni l'affecter ni l'instruire ; et, selon la remarque judicieuse de l'*Ami des hommes*, toute religion réduite au pur spirituel, est bientôt reléguée dans l'empire de la lune. Au lieu des nudités scandaleuses, des jeux et des danses indécentes de la Grèce ; au lieu des folies et des licences qui déshonoroient les fêtes païennes ; au lieu des spectacles tumultueux et barbares du cirque et de l'Amphithéâtre, la religion occupe les peuples de cérémonies pleines de gravité et de décence, propres à lui inspirer des mœurs douces et pures. Il n'y a que l'homme charnel ou dissipé, qui puisse assister à la pompe de nos sacrifices, entendre le chant de l'Eglise, ses liturgies, ses prières, ses cantiques (*a*), sans céder aux impressions de la religion, et nourrir sa foi par les sentimens d'une dévotion affectueuse (*b*). Un philosophe anglais, témoin

(*a*) Sans parler des psaumes et des cantiques tirés de l'écriture, dont les plus grands génies ont admiré la sublimité et l'énergie, peut-on n'admirer pas cette multitude d'hymnes pleines de choses, de sentimens et d'expressions touchantes ? Il ne faut pas être enthousiaste pour trouver un aliment à la plus solide piété dans le *Te Deum*, le *Lauda Sion*, le *Veni Creator*, le *Pange lingua*, le *Dies iræ*, les oraisons, les préfaces de la messe, et tout ce qui tient particulièrement à la liturgie ? — On trouvera une preuve bien convaincante de l'effet que fait le chant de l'église sur les incrédules même, dans le *Journ. hist. et litt.* 15 Janv. 1787, p. 95, etc.

(*b*) Ce sont ces précieux effets, qui soulèvent les philosophes contre la magnificence du culte catholique, qu'ils essaient de rendre odieux aux souverains par des vues d'une économie mesquine et puérile. Ils ont calculé jusqu'à la dépense du pain bénit et des cierges (*Encyclop.*

de l'effet que produisoit sur le peuple chrétien la pompe des cérémonies, *j'enviois*, dit-il, *leur état, et je maudissois au fond du cœur, l'orgueil de la philosophie qui, avec sa froideur et ses triomphes insipides, nous laisse dans une espèce d'apathie stoïque, et anéantit les plus douces émotions de l'ame.*

Brydone, *Voyage en Sicile et à Malte.*

art. *Pain bénit*), tandis que, quand il s'agit de quelque cérémonie ou fête profane, des théâtres et des spectacles, ces repaires et écoles de débauche et d'immoralité, aucune dépense ne leur paroît trop grande pour y faire apparoître tout le luxe et le faste, que la plus grande prodigalité puisse imaginer. En cela ils imitent les anciens impies; il n'y a pas d'article où ceux-ci se réunissoient plus parfaitement que dans le dessein d'anéantir la pompe et la majesté auguste du service divin; il est naturel que les modernes aient les mêmes aversions et les mêmes goûts. *Dixerunt in corde suo cognatio eorum simùl : Quiescere faciamus onnes dies festos Dei à terrâ.* Ps. 73. Par une disposition contraire, les serviteurs de Dieu ont toujours désiré qu'il fût servi avec dignité et une splendeur digne de lui. *Dilexi decorem domûs tuæ et locum habitationis gloriæ tuæ.* Ps. 25. — De là les Pères de la primitive église prirent le plus grand soin de régler les cérémonies comme une chose de la plus grande importance. Fleury, après avoir parlé de ce soin, continue ainsi : « Les Saints qui ont gouverné l'église pendant les » premiers siècles, avoient compris l'importance de tout » ce qui frappe nos sens, comme la beauté des lieux, » l'ordre dans les assemblées, le silence, le chant, la » majesté des cérémonies. Tout cela aide même les plus » spirituels à s'élever à Dieu, et est absolument néces- » saire aux gens grossiers, pour leur donner une grande » idée de la religion et leur en faire aimer l'exercice. » Quand nous voyons que le temple de Jérusalem étoit » servi tour à tour par tant de milliers de Lévites, et » que le service s'y faisoit avec tant de pompe et de » majesté, nous devons avoir une extrême confusion de » voir les églises, où repose le corps de Jésus-Christ, si » mal servies, en comparaison de ce temple où n'étoit » que l'arche d'alliance, et même du second temple où » elle n'étoit plus. » *Inst. au droit Eccles.* Part 1. c. 6.

(504) D. Pourquoi les protestans, malgré le zèle qu'ils témoignoient pour la conservation du christianisme, ont-ils abrogé presque tout culte extérieur?

R. Les rites, les cérémonies, les usages, les formules, les prières, etc. sont une barrière que l'Eglise a toujours opposée à l'introduction des nouveaux dogmes. Lorsque les protestans voulurent établir leur doctrine, il fallut qu'ils commençassent par supprimer tout le rite extérieur qui déposoit contre eux. Profession de foi muette, mais énergique et intelligible à tous. Ce seul trait suffit pour montrer combien il est nécessaire de conserver les rites anciens, et combien il seroit dangereux d'y donner atteinte. — Malgré la guerre déclarée aux cérémonies, les luthériens y sont revenus presque aussitôt après les avoir répudiées. Mais, en substituant des pratiques arbitraires et des rites défigurés aux usages de l'ancienne Eglise, ils ont ôté aux cérémonies l'impression du respect que donnent l'âge et l'autorité. Les calvinistes conviennent de bonne foi qu'ils ont porté un grand coup à la piété (*a*). Dans quelques pays, ils ont aujourd'hui des orgues, des cloches et d'au-

(*a*) Un autre aveu très-remarquable et très-important est celui que fait Basnage, quelque entêté qu'il soit, il n'a pu s'empêcher de convenir que les cérémonies servent à confirmer ce qui a été dit par les théologiens, et à découvrir le véritable sens des expressions équivoques ou douteuses et controversées. « Il y en a quelques-unes, » dit-il, dont on tire une conséquence si naturelle et si » évidente, qu'on ne peut se défendre de l'admettre. » *Hist. de l'Eglise*. L. 13, c. 6. §. 1.

tres usages catholiques, qu'ils avoient d'abord abolis comme des choses monstrueuses. L'auteur de la *Physique sacrée* convient qu'on peut lire l'Ecriture sans y voir la condamnation de la secte sur cet article (*a*). Un autre avoue que le culte intérieur s'est affoibli par l'abrogation des cérémonies (*b*). *Je suis catholique en ce moment*, disoit le fameux Misson (*c*), en parlant de la pompe de la religion à Rome (*d*). Le roi de Prusse Frédéric II, après avoir assisté au service des catholiques à Breslau, où le cardinal de

(*a*) *Verbis et gestibus nullas esse vires persuasi sumus, et tamen legimus veteris Testamenti prophetas usos esse miris gesticulationibus, quas derideremus hodiè et superstitiosis adscriberemus ritibus. Hic in ressuscitatione filii unici Sareptani admensus est sese Elias ad puerum ter. Ita et maximi prophetæ maximus discipulus Elisæus Sunamitidis filium*, etc. Phys. sac. T. 4, p. 189.

(*b*) *Equidem negandum non est, inter Protestantes simùl cum cæremoniis pietatem refriguisse.* Beger. Num. Pontif. Append. ad Florum, p. 40.

(*c*) Auteur protestant, ou plutôt libertin et impie, trop connu par un *Voyage d'Italie*, où l'on trouve le germe de l'athéisme et d'une irréligion totale, noyé dans un tas de déclamations frénétiques contre l'église catholique.

(*d*) Quelle différence dans le sentiment qu'éprouve le catholique, lorsque de la majesté de nos églises et de la pompe de nos cérémonies, il se trouve transporté dans la nudité et le silence des temples protestans!.... Les ornemens de peinture et de sculpture, sur-tout les tableaux qui représentent l'histoire de la religion, ajoutent infiniment à la dignité des temples catholiques, provoquent et nourrissent la piéte de la manière la plus efficace...... Un ministre protestant, jetant un jour les yeux sur un excellent tableau de J. C. souffrant, qu'on voit dans la galerie de Dusseldorf: *maudit soit*, dit-il, *Calvin*, *pour avoir osé proscrire les saintes images; cet aspect de mon Sauveur fait sur moi plus d'impression que tous les discours que j'ai jamais entendus ou que j'ai faits moi-même.*

Zinzendorff chanta la grand'messe, dit à ce prélat: *les calvinistes traitent Dieu comme un serviteur, les luthériens comme leur égal, mais les catholiques le traitent en Dieu*. On lit dans une lettre de Richard Simon, une réponse remarquable de Saumaise: *Lettr. choisies, T. 1, p. 247.*
« Vous autres puritains, vous vous mettez
» peu en peine de ce qui regarde l'office ec-
» clésiastique. Cependant permettez-moi de
» vous dire, que vos gens ont si fort raffiné
» pour épurer la religion chrétienne, qu'ils
» en ont fait un squelette (*a*). Et c'est ce que
» témoignoit autrefois Saumaise à la Peyrere,
» auteur des Préadamites. Celui-ci, comme
» je l'ai appris de lui-même, ayant marqué
» à Saumaise, que dans le livre qu'il (Sau-
» maise) avoit composé touchant la tran-
» substantiation contre Grotius, il avoit trou-
» vé bien des choses qui établissoient l'anti-
» quité des cérémonies de l'Eglise romaine,
» ou plutôt de toutes les Eglises du monde:
» *Nostri*, répondit Saumaise, *resecuerunt*
» *Religionem usquè ad vivum*.

(505) D. Plusieurs des cérémonies de l'Eglise ne sont-elles pas imitées des païens; ne trouve-t-on pas chez eux l'idée de nos

(*a*) Cela me rappelle l'expression d'un élégant historien latin: *cultus adeò sine cultu, et religio omni religionis honore ritique destituta*. « Quand je n'aurois pas vu, dit
» le C. de Stolberg, de mes propres yeux la chute presque
» totale du protestantisme, je n'aurois pu tenir plus long-
» temps dans ces halles sans autel et sans *præsens numen*.»
Lettre à Lavater, 26 Oct. 1800.

processions (*a*)., l'usage de l'eau bénite (*b*), etc. ?

Ci dessus, n. 180. R. Pour croire que les chrétiens aient pu se modeler sur les païens, il faut ignorer l'histoire de l'Eglise naissante, et ne savoir pas l'horreur que les premiers fidèles avoient de tout rite idolâtre. Mais il y a des manières de culte que la nature suggère, et que la raison découvre à la première vue. Il ne faut donc pas être surpris de trouver chez plusieurs peuples à peu près le même fond de cérémonies; tous ont senti que les mêmes démonstrations extérieures qui peuvent témoigner aux hommes le respect, la soumission, la reconnoissance, pouvoient également faire paroître les mêmes sentimens envers la Divinité. Il n'a pas fallu des réflexions profondes pour comprendre que se prosterner ou fléchir les genoux est une marque de soumission; que par les offrandes et les sacrifices on reconnoît avoir tout reçu de Dieu; que par la prière on rend hommage à sa puissance; que c'est sanctifier en quelque sorte les villes et les champs, que d'y porter avec piété et avec décence des choses sacrées, d'implorer la bénédiction du ciel autour de nos habitations, de faire retentir les chemins publics des louanges de Dieu (*a*);

(*a*) *Intereà ad templum non æquæ Palladis ibant.*
Crinibus Iliades passis, peplumque ferebant
Suppliciter tristes, et tonsæ pectora palmis. Æn. I.

(*b*) *Dic corpus properet fluviali spargere lymphâ.* Æn. IV.

(*a*) *Ut cantent in viis Domini : quoniàm magna est gloria Domini.* Psal. 137.

et que c'est en même temps une espèce de triomphe décerné à la religion (*a*) ; que l'eau est un symbole de purification ; qu'une onction d'huile ou de parfum est un signe de guérison ou de consécration, etc (*b*). La plupart des usages qu'on nous accuse d'avoir pris chez les païens, ont existé chez les Juifs. Les translations solennelles de l'arche sont fort antérieures à toutes les processions païennes ; l'eau lustrale des Hébreux l'est également à tous les rites des nations : il est donc bien plus naturel de croire que les païens ont imité tout cela des juifs, que de s'imaginer que les Chrétiens très-instruits des rites judaïques, sont allés chercher ces usages

(*a*). Les triomphes des anciens vainqueurs, les entrées solennelles des princes sont des processions profanes. — Voyez le Traité *de Processionibus ecclesiasticis* de M. Eveillon. — Rien ne fait plus d'impression sur le cœur que les processions réglées avec décence et dignité, surtout celle de la *Fête-Dieu ;* un philosophe, en parlant de celle qui se faisoit ce jour-là à Marseille, en convient et s'exprime ainsi : « Ce beau et grand spectacle inspire, » je ne sais quelle religieuse horreur, imprime à l'ame » un respect profond, et porte dans les veines le fré» missement que fait éprouver l'approche de la divinité. » Plus d'une foi, même dans ma première jeunesse, j'ai » senti couler de mes yeux des larmes involontaires à » l'aspect de ce tableau, dont le sujet et les accessoires » flattoient mes sens, s'emparoient de mon cœur, et me » commandoient l'admiration et la vénération. »

(*b*) Nous ne parlons ici que des cérémonies génériques et non pas des détails de rubriques et de rites secondaires. Il suffit de savoir qu'il n'en est aucun qui ne soit fondé sur quelque raison, qui ne tende à exprimer quelque vérité ou quelque salutaire leçon. Amalarius Symphorius, Gavantus, Merati, Edmond Martenne, le P. Le Brun, le P. Zaccaria et plusieurs autres ont travaillé avec succès sur cette matière.

chez d'autres que chez leurs devanciers dans la possession de la vraie foi (*a*).

(506) D. Est-il vraisemblable que les païens aient eu assez de communication avec les juifs, pour apprendre et imiter les cérémonies de leur culte ?

R. Les saints Pères, qui étoient bien plus à portée d'en juger, n'en ont pas douté, comme
* n. 280. 387. nous avons vu ci-dessus. * Mais indépendamment des connoissances que les païens ont eues des rites judaïques, c'est un principe reçu parmi les théologiens et les Pères de l'Eglise, que le démon imite le vrai culte, et l'exprime chez ses adorateurs, le plus parfaitement qu'il lui est possible. Dans ce siècle, de telles ré-

(*a*) On lira utilement sur ce sujet une dissertation imprimée à Rome en 1777, *de falsâ rituum christianorum à ritibus ethnicorum origine* 1 vol in-8.o — Réfut. des erreurs d'un certain Berg, *Journ hist. et litt.* 1. Juill. 1787, p 324 Le P Petau ne fait pas difficulté de convenir que l'église a imité et sanctifié quelques pratiques du paganisme. Mais outre que je ne vois aucune raison d'adopter cette opinion, l'exemple qu'il en cite, savoir, les honneurs rendus aux martyrs, et les temples élevés en leur honneur, à l'imitation du culte des faux dieux, cet exemple, dis-je, est certainement mal choisi. Que les chrétiens aient voulu honorer les amis de Dieu, et surtout ceux qui avoient cimenté la foi par leur sang, cela est bien naturel ; mais qu'ils aient fait cela, parce que les païens adoroient Junon et Vénus, Mercure et Pluton, qui se persuadera une telle absurdité? Il faut convenir qu'ici comme en quelques autres endroits, le jugement de ce célèbre et savant théologien, se perd en quelque manière dans l'immensité de sa mémoire. Du reste il peut être très vrai que ce culte ait beaucoup contribué à faire abandonner celui des faux dieux, comme le dit Théodoret dans un passage rapporté par Petau, dans ce même paragraphe (*de Incarn* L. 15, c 13, n. 5.) : mais c'est, si l'on veut, une espèce de change et d'opposition, et nullement une imitation.

flexions paroissent bien ridicules; mais elles n'ont pas paru telles à Tertullien (*a*), à Bossuet (*b*), à Bourdaloue (*c*), et aux hommes les plus profondément versés dans l'étude des cultes religieux (*d*). Les historiens ecclésiastiques nous apprennent que Julien l'apostat, en-

(*a*) *Agnoscamus ingenia diaboli, idircò quædam de divinis rebus imitantis: ut nos de suorum fide confundat et judicet.* Tert. *de Coron.* — Voyez aussi le chap. 40 du livre des *Proscriptions.*

(*b*) Cet homme si supérieur à tous égards aux philosophes de nos jours, ne faisoit aucune difficulté de reconnoître l'influence du démon sur le culte et les rites des païens. « Tout le service public n'étoit qu'une conti- « nuelle profanation ou plutôt une dérision du nom de » Dieu. Et il falloit bien qu'il y eût quelque puissance » ennemie de ce nom sacré, qui entreprît de la ravilir, » etc. » — *Disc. sur l'Hist. univ.* 2 *partie*, chap. 16

(*c*) Le P. Bourdaloue, dans un sermon sur la sainteté, fait voir admirablement combien le démon s'efforce d'imiter tout ce qui tient à la religion et aux vertus chrétiennes. *Serm. pour la fête de tous les Saints.* 2.[e] *Avent.* 1 *point.*

(*d*) On a trouvé encore, dans ces derniers siècles, des exemples frappans de cette similitude de rites chez des nations qui paroissoient n'avoir eu aucune communication avec les Chrétiens; ce qui fait dire à Pierre Maffei, dans son excellente Histoire des Indes, *christianos quippe ritus malus effingit dæmon.* Voyez l'*Histoire du Japon*, par le P Crasset; la *Vie de saint François Xavier*, par le P. Bouhours; celle du P. Matthieu Ricci, par le P. d'Orléans, etc. C'est pour cela que Glanvill, Spizelius et d'autres écrivains appellent le démon *Simia Dei.* Il existe même un traité d'un savant Suédois sous ce titre, plein de choses remarquables et propres à vérifier cette dénomination, *Certat*, dit Peucer dans son traité *de Θεομαντια*, p. 139, *ex superbiâ et ambitione cum vero Deo, nec ulla in parte eo videri vult inferior* Frommann, dans son traité de *Fascino*, p 1056, discute amplement cette assertion, *Diabolum Dei simiam esse*, et la prouve par l'histoire sacrée et profane, par une multitude de témoignages et de faits. Il rapporte à ce sujet ce naïf adage de quelques-uns de ses compatriotes : *Wo unser Hert Gott eine Kirch baut, da baut der teufel eine Capell darneben.*

(509) D. Pourquoi l'autorité papale a-t-elle moins éclaté dans les premiers siècles de l'Eglise, que dans les temps postérieurs?

R. Le Pape a été de tout temps regardé comme le chef de l'Eglise, et le Père commun des fidèles. Tous les conciles écuméniques présentent des monumens de la croyance des peuples sur cet article. Les preuves de faits viennent à l'appui de la doctrine des livres; car on voit de grands exemples de l'autorité papale dès les premiers siècles de l'Eglise. Si ces exemples sont encore plus fréquens dans des temps postérieurs, c'est que dans les siècles voisins de Jésus-Christ, où sa mémoire étoit encore toute récente, où l'Esprit-Saint se répandoit plus libéralement, où la foi et la morale étoient soutenues partout par de grands exemples, où il y avoit, pour ainsi parler, autant de Saints et d'apôtres que d'évêques et de prêtres, la saine doctrine, le lien de la paix, la discipline ecclésiastique se conservoient comme d'eux-mêmes. Plus tard, la cha-

rent, intestina qædam partium contentio esse cæpit, ac furere protestantes in sua ipsorum viscera cæperunt. Plus loin il convient que le gouvernement de l'église doit être monarchique, parce que le gouvernement aristocratique ou démocratique n'auroit pas assez de force et de vigueur pour contenir les membres dans leurs devoirs et empêcher les dissentions. *Ecclesiasticam dominationem unius subjici imperio et monarchicâ formâ describi, necessariò debuisse nemo est qui non videat. Nam democratia aut aristocratia, nec conveniens esse et consentanea sacro Imperio, nec stabilis videbatur, quùm ob alia, incommoda, tùm quòd populare aut optimatum imperium in tantâ... hominum refractariorum et præfractè dissentientium multitudine, tàm severis et accuratis legibus circumscribi et temperari nullo modo poterat, ut non dissensiones confestim, et ex iis factiones seditionesque orirentur.*

rité s'est refroidie, l'union s'est relâchée, la zizanie s'est mêlée au bon grain, la discipline a reçu des atteintes : l'autorité d'un chef a été plus clairement, plus souvent reconnue, parce qu'elle a été plus nécessaire. D'un autre côté, l'Europe commençant à se partager en divers états, demandoit un centre d'unité assez imposant pour prévaloir sur les divisions nationales. Casaubon, quoique protestant, fait à peu près la même réflexion (*a*).

(510) D. N'a-t-on pas disputé sans relâche pendant des siècles sur l'étendue de l'autorité pontificale; si le Pape étoit infaillible, s'il étoit supérieur au concile, s'il étoit le maître du temporel des rois?

R. Ces questions ne font rien au fond de l'affaire. Le Pape est le chef de la vraie Eglise; la vraie Eglise est donc celle qui reconnoît le Pape pour chef. Il est raisonnable et nécessaire que l'Eglise ait un chef; les Eglises qui n'en ont pas ne sont donc pas la véritable. C'est là où nous bornons nos réflexions; et il

(*a*) *Neque verò dubium mihi est, tantum istud studium quod videmus ab eo* (Leone M.) *adhibitum, ut sedes Romana in majus extenderetur, à bono principio fuisse profectum et ad finem optimum spectâsse. Vastabant illâ ætate Ecclesiam perditissimi hæretici, qui magnas quotidiè strages, velut apri vineam ingressi, edebant, neque erant qui progressibus eorum sese opponerent, qui quidem causam bonam possent adjuvare, præter Romanum Episcopum. Nemo autem peritus rerum Ecclesiæ ignorat; operâ Romanorum Pontificum per multa sæcula Deum esse usum in conservandâ sartatectâ fidei doctrinâ. Hoc intelligens Leo M. et quotidianâ experientiâ edoctus quantùm veræ fidei interesset, ut paratum illi semper esset in sede Romanâ præsidium firmissimum, modis omnibus, ut ità esset, procuravit*, etc. Casaub. exerc. XV. ad. Annal. Baron.

ne nous importe pas d'en savoir davantage. — Suivant la déclaration du clergé de France, le Pape est sujet à l'erreur, soumis aux conciles généraux (*a*); la plupart des théologiens des autres nations combattent ce sentiment et pensent différemment; mais rien de tout cela n'est essentiel ni à la foi ni au gouvernement de l'Eglise. Si l'infaillibilité n'est pas un privilége du souverain pontife, elle l'est certainement de l'Eglise, soit assemblée dans un concile, soit dispersée dans toute la terre, et adhérente expressément ou tacitement aux décisions émanées de la chaire apostolique. — Ceux qui croient le Pape supérieur au concile, le considèrent comme un général qui est à la tête d'une armée qu'il conduit et qu'il commande avec un plein pouvoir, au nom du mo-

(*a*) Cette déclaration faite dans le temps des contestations de Louis XIV avec Rome, et assez opposée à la doctrine que le clergé de France avoit suivie jusqu'alors, n'a pas été long-temps en vigueur, et lors même qu'elle fut faite, plusieurs évêques de l'assemblée écrivirent au pape pour la désavouer. Voy. les art. INNOCENT XII, SFONDRATI, SOARDI, dans le *Dict. hist.* — Ceux qui désireront d'être plus amplement instruits en cette matière, pourront consulter le *Traité de l'infaillibilité et de l'autorité du Pape*, par le P. Matthieu Petitdidier; et dont le P. Galle Cartier a donné une traduction latine. — *De irreformabili Rom. Pontificis in definiendis fidei controversiis judicio et de ejusdem in synodos œcumenicas potestate*, Romæ 1772, 5 vol. in-4°. C'est une ample et solide réfutation de la *Defensio declarationis cleri Gallicani* attribuée à Bossuet. — L'ouvrage publié par les frères Ballerini sous le titre : *De vi ac ratione Primatûs Romanorum Pontificum*. — L'*Antifebronius* et sur-tout l'*Antifebronius vindicatus* du savant P. Zaccaria. — On pourra y ajouter, *Remarques sur le système Gallican*, etc. — *Examen du 4.e article de la déclaration du clergé.* — *Le système Gallican convaincu du schisme.* Quoique l'auteur de ce dernier soit quelquefois un peu exalté. Mais depuis

Car le 18 juillet 1870, le concile du Vatican, concile universel et conséquemment infaillible, a renouvelé la constitution dogmatique de Pie IX qui déclare que le souverain pontife, parlant ex Cathedra, est infaillible;

narque, souverain de l'état. Ceux qui le soumettent au concile, le considèrent encore comme un général commandant, mais soumis aux lois reçues dans toute l'armée, et auquel l'armée peut refuser d'obéir dans des circonstances où sa conduite compromettroit la gloire et le bonheur de l'état (a). — L'opinion du domaine temporel direct est aujourd'hui abandonnée; quant au domaine indirect, si quelques théologiens ont cru qu'il étoit nécessaire au bien de l'Eglise, à l'ordre et à la paix parmi les chrétiens, c'est une opinion où ils ont consulté leurs persuasions personnelles, préfé-

(a) C'est là réellement la situation où se trouvoit le concile de Constance, qu'on cite ordinairement pour exemple en cette matière; et c'est sous ce point de vue qu'on auroit dû envisager l'état d'une controverse trop vivement agitée de part et d'autre. La comparaison dont nous nous servons ici, paroît propre à faire connoître que dans cette controverse, comme dans les autres, les théologiens catholiques ne diffèrent point entre eux pour le fond des choses, et qu'une explication réciproquement libre et franche les réuniroit même dans la manière de parler. — Une remarque digne d'attention est que les protestans, en parlant de ceux qui reconnoissant l'autorité du pape, prétendent néanmoins qu'il soit soumis aux conciles, ne manquent point de faire observer que cette prétention n'est pas soutenable. *Concilium esse suprà Papam thesis est, quæ apud eos, qui Scripturam et rationem sequuntur, assensum facillimè invenit .. Sed quòd isti quoque hanc propositionem asserere velint, qui sedem Romanam omnium Ecclesiarum centrum ac Papam œcumenicum Episcopum agnoscunt, at quidem non parùm absurditatis habet; cùm status Ecclesiæ Romanæ Monarchicus sit; ista autem thesis meram aristocratiam oleat.* Puffendorf, *de Habitu Relig. Christ. ad vitam civilem.* § 38. Le savant Mosheim, dans une dissertation sur l'appel des Jansénistes au concile général, ne peut s'abstenir de faire remarquer l'absurdité qu'il y a de dire que la primauté et la juridiction du pape s'étend *in universâ Ecclesiâ*, mais non *in universam.*

rablement aux règles de la foi (*a*). C'étoit, au reste, l'opinion dominante et généralement reçue dans des siècles où la jurisprudence des empereurs n'étoit pas plus raisonnable que celle des Papes (*b*) ; et il s'en faut de beau-

Quòd universis sive singulis Ecclesiis præesse Pontificem dicunt, non universæ Ecclesiæ, tam mihi scitum videtur, ac si quis affirmaret, membra quidem à capite regi, non verò quod ex membris constat corpus; aut urbes quidem omnes, villas et prædia subesse regi, non vero quæ his continetur, ipsam provinciam. T. 1. Dissertat. ad hist. Eccles. pertinent. p. 612.

(*a*) La vérité peut être l'occasion et la cause innocente de diverses erreurs. La religion reçue, autorisée et dominante dans un pays, tient aux affaires de la vie civile, aux lois nationales, aux opérations des gouvernemens par des liens sans nombre; la puissance temporelle et la puissance spirituelle deviennent en quelque sorte inséparables; leur bon accord fait le bonheur de l'état : trompés par ces incontestables rapports, les anciens jurisconsultes ont cru devoir réunir les deux puissances en une seule, savoir dans la plus éminente et la plus sacrée qui est la spirituelle (comme par une erreur bien plus absurde et plus funeste les petits juristes du jour veulent concentrer toutes les deux dans la puissance civile). Mais les vrais principes n'ont pas tardé à prendre le dessus, et sans la marotte de nos sages, occupés à paraphraser éternellement les bévues de nos bons aïeux, qui à tous égards étoient moindres et en plus petit nombre que les nôtres, le systéme de la monarchie temporelle du pape seroit depuis long-temps tombé dans l'oubli. — On ne peut rien lire de mieux sur la distinction de la puissance spirituelle et temporelle; et la nécessité de l'union des deux, que le lumineux ouvrage de M. l'abbé Pey, *de l'Autorité des deux puissances*, Liége 1780, 3 vol. in-8.° beaucoup augmenté 4 vol., chez Lemarié 1788 On ne peut assez recommander la lecture de cet ouvrage, à ceux à qui il importe de connoître les limites, l'indépendance des deux puissances, etc.

(*b*) Frédéric *Barberousse*, par exemple, ne prétendoit pas seulement être maître du pape et de Rome, mais du monde entier. Il fit faire la recherche de tout ce qui avoit jamais appartenu à l'empire des Césars. Quatre docteurs de l'université de Boulogne qu'il consulta, lui attribuèrent

coup qu'elle ait eu les mauvais effets qu'on lui attribue (*a*).

l'empire de l'univers, tel qu'Auguste et Tibère l'avoient possédé. Le fameux Barthole ne balança pas même à déclarer hérétiques, tous ceux qui oseroient douter de la monarchie universelle des empereurs allemands. Dans la barbarie et l'ignorance de ces temps tumultueux, est-il étonnant que les papes aient eu aussi des prétentions, peut-être, exagérées, et qu'ils les aient fait valoir de leur mieux? Pourquoi exiger qu'ils fussent au-dessus de leur siècle, tandis que les empereurs étoient asservis aux préjugés les plus ridicules? Encore y a-t-il cette différence, que les empereurs convenoient eux-mêmes de ces droits des papes (tant l'opinion est générale); mais ni les papes ni aucun homme sensé n'admettoient les prétentions des empereurs. Voyez *Grégoire VII et IX*, *Martin IV*, *Frédéric I*, *Frédéric II*, etc. dans le nouv. *Dict. hist.* Liége, chez Lemarié, 1792. Les papes d'aujourd'hui sont pour le moins aussi circonspects en cette matière que les princes séculiers; ils donnent aux rois de la terre l'exemple d'une équité et d'une modération, qu'il seroit à souhaiter que ceux-ci imitassent: on ne les verroit pas alors étendre leurs mains profanes vers l'encensoir, pénétrer jusqu'à l'intérieur du sanctuaire, vouloir régler des choses qui ne sont pas de leur compétence, et subjuguer l'église et ses pasteurs, sous un esclavage incompatible avec leur indépendance.

(*a*) Un philosophe moderne a fait sur cet objet des réflexions plus équitables que tout ce qu'on lit dans les perpétuelles déclamations des périodistes et brochuraires du jour, contre cette époque de l'histoire de l'église. « Si » les Papes, dit-il, n'ont pas une telle autorité, et s'ils » ont quelquefois abusé de celle qu'ils avoient, ils en ont » pour l'ordinaire fait un usage louable et humain, en » entretenant la paix entre les princes chrétiens, en les » unissant contre des hordes barbares qui étendoient tous » les jours leurs conquêtes sanguinaires, en réprimant la » simonie, la violence, et les excès de tous les genres que » des maîtres altiers et cruels commettoient contre des » sujets foibles et opprimés. » — Les reproches qu'ont fait ici aux papes se tournent également contre les conciles « qui sont pleins, dit M. Pluquet, d'exhortations et de » menaces faites aux souverains, qui troubloient la paix; » qui abusoient de leur pouvoir et de leur autorité contre l'église, contre les fidèles, contre le bien public; » on y rappeloit les souverains et les hommes puissan

§. II.

(511) D. Qu'étoit-il besoin pour soutenir l'autorité spirituelle du Pape, de lui donner la souveraineté d'un état temporel?

R. Cela n'étoit pas nécessaire sans doute, mais ce qui n'est pas nécessaire, est souvent très-convenable. Depuis la division de la chrétienté en différens états, il est expédient que le Père commun des fidèles ne soit sujet d'aucun monarque. Un Pape, citoyen de Londres ou de Paris, ne seroit pas également respecté des deux nations. Voltaire observe que les Papes d'Avignon étoient trop dépendans des volontés des rois de France, et ne jouissoient pas de la liberté nécessaire au bon emploi de leur autorité. Les patriarches de Constantinople, jouet continuel des caprices des empereurs, tantôt ariens, tantôt iconoclastes, tantôt monothélites, etc. sont l'image de ce que seroient les Papes ou du moins ce qu'ils auroient été durant plusieurs siècles

Annal. de l'Emp. T. 1, p. 397, 398.

» au moment de la mort. » *Mémoires pour servir à l'hist. des égaremens de l'esprit humain.* T. 1, p. 175, édit. de Sédan, 1788. — « Les papes, dit-il encore, p. 198, s'opposoient aux desordres, ils rappeloient les souverains » à la paix, et tâchoient de tourner contre les usurpateurs, » contre les injustes, contre les oppresseurs des peuples, » contres les infidèles, la passion générale pour les armes » et la guerre. C'est donc une injustice d'attribuer à l'ambition ou à l'avidité les efforts que firent les Papes » pour étendre leur puissance et pour resserrer celle des » princes temporels. Leibnitz, qui avoit étudié l'histoire » en philosophe et en politique, et qui connoissoit mieux » que personne l'état de l'occident pendant ces siècles de » désordre, Leibnitz, dis-je, reconnoît que cette puissance des papes a souvent épargné de grands maux. »

sans leur indépendance. « Le Pape, dit » le président Hénault, n'est plus, comme » dans les commencemens, le sujet de l'empe- » reur; depuis que l'Eglise s'est répandue » dans l'univers, il a à répondre à tous ceux » qui commandent, et par conséquent, aucun » ne doit lui commander. La religion ne suffit » pas pour imposer à tant de souverains; et » Dieu a justement permis que le Père com- » mun des fidèles entretînt, par son indépen- » dance, le respect qui lui est dû. Ainsi donc » il est bon que le Pape ait la propriété d'une » puissance temporelle, en même temps qu'il » a l'exercice de la spirituelle : mais pourvu » qu'il ne possède la première que chez lui. »

Abrégé chronol. de l'hist. de France. Remarq. particul. sur la 2.me race, édit. 1768.

— « L'union de toutes les Eglises occidentales » sous un pontife souverain, dit un auteur » protestant et philosophe, facilitoit le com- » merce des nations, et tendoit à faire de » l'Europe une vaste république, la pompe et » la splendeur du culte, qui appartenoient à » un établissement si riche, contribuoient en » quelque sorte à l'encouragement des beaux » arts, et commençoient à répandre une élé- » gance générale de goût, en la conciliant » avec la religion. » — Fleury remarque que l'autorité même séculière du Pape, comme souverain de Rome, est devenue nécessaire pour empêcher les schismes, et tenir les évêques dans le devoir, pour maintenir et défendre leurs libertés et leurs droits. « Dans l'Eglise » romaine, on peut trouver une raison parti- » culière d'unir les deux puissances. Tant que » l'empire romain a subsisté, il renfermoit » dans sa vaste étendue presque toute la chré-

Hume, Hist. de la Maison de Tudor. T. 3, p. 7.

Hist. Eccl. Tom. 16. Disp. 4.e n. 10.

» tienté; mais depuis que l'Europe est divisée
» entre plusieurs princes indépendans les uns
» des autres, si le Pape eût été sujet de l'un
» d'eux, il eût été à craindre que les autres
» n'eussent eu de la peine à le reconnoître pour
» Père commun, et que les schismes n'eussent
» été fréquens; on peut donc croire que c'est
» par un effet de la Providence, que le Pape
» s'est trouvé indépendant, et maître d'un
» état assez puissant, pour n'être pas ai-
» sément opprimé par les autres souverains;
» afin qu'il fût plus libre dans l'exercice de sa
» puissance spirituelle, et qu'il pût contenir
» plus aisément les autres évêques dans le
» devoir. » — « Sans cela, dit Terrasson, il
» arriveroit que dès la première querelle d'un
» état chrétien avec l'autre, les rois ou les
» autres chefs voudroient se distinguer par
» quelque croyance particulière (a). »

(a) Un auteur connu par d'excellens ouvrages ascétiques, envisage la chose sous un autre point de vue également solide et touchant. «Il y a des esprits d'un caractère dur, d'un zèle outré, et peu réfléchi, quelquefois » même ennemis secrets du christianisme qu'ils cherchent à déprimer : on les entend se plaindre avec amertume de la prospérité et de l'état florissant où se trouve » l'église. L'honneur, les richesses et la pompe qui environnent les successeurs des Apôtres, les offusquent et » excitent leurs murmures. Ils ne comprennent pas que l'esprit d'humilité et de détachement demeurant le même, » l'extérieur a dû nécessairement changer. Ils ne distinguent pas l'état de commencement et de fondation, » d'avec celui de l'établissement parfait et achevé; ils ne » comparent pas la gloire actuelle de l'église avec les » moyens par lesquels elle y est parvenue; ils se font un » sujet de scandale de ce qui doit nous ravir d'admiration. » Ils voudroient voir aujourd'hui les chefs de l'église » dans la même abjection, dans le même dénuement extérieur, que les apôtres. Ils devroient donc souhaiter

(512) D. Ne faut-il pas convenir de bonne foi que les Papes ont quelquefois abusé de leur autorité, et l'ont fait servir à des vues humaines? que quelques-uns ont déshonoré leur dignité par des vices odieux et une conduite peu digne d'un pontife chrétien ?

R. 1.° Il n'y a pas eu d'empire, ni de gouvernement quelconque, depuis le commencement du monde, qui ait eu à beaucoup près tant de chefs illustrés par la science, la justice, la sagesse, la piété, qu'en a eu l'Eglise romaine. Dom Coustant, dans sa savante *Dissertation* qui précède les *Lettres des Papes*, prouve que l'on honore d'un culte public tous les Papes qui ont siégé jusqu'au

» aussi qu'ils fussent encore persécutés, qu'ils fussent sans » nom, sans lettres, sans culture. Quelle absurdité! Pour » moi, lorsque je vois le chef des chrétiens, le successeur » de saint Pierre assis sur le trône des Césars, régner dans » Rome, et dans cette capitale du monde chrétien, faire » entendre sa voix pastorale à tous les peuples de l'uni» vers; lorsque je réfléchis sur la manière dont s'est opéré » ce prodigieux changement; je ne puis m'empêcher » de m'écrier : *Le doigt de Dieu est ici*. Lorsque je com» pare la splendeur et la magnificence du Vatican avec » l'obscurité et l'horreur des prisons mammertines; lors» que je me dis à moi même : celui qui a gémi dans ces » affreux cachots, est honoré dans cette superbe basilique, » et son successeur habite ce somptueux palais; la même » religion qui conduisoit en secret quelques fidèles aux » pieds du saint apôtre humilié sous les fers, conduit pu» bliquement tous les peuples du monde aux pieds du » saint père, son successeur, rayonnant sous la tiare : un » tel spectacle, je l'avoue, me ravit, me transporte, me » pénètre de respect, de joie et de reconnoissance. Je ne » crains pas d'appliquer à cet événement les paroles de la » sainte Vierge dans son cantique : *Dieu a renversé les* » *tyrans de leur trône, et il y a placé ceux qu'ils te*» *noient dans l'humiliation.* » *L'Evangile médité*, t. 4. p. 222, édition 4.e de Paris 1789.

commencement du sixième siècle, à l'exception de Libère. Encore celui-ci se releva-t-il de sa chute avec tant de courage, que saint Ambroise ne parle de lui qu'avec admiration. Et dans ces derniers temps, où tout s'est ressenti de la décadence des vertus, le siége de Rome, si on en excepte un ou deux, n'a eu que des pontifes irréprochables, la plupart distingués par tout ce qui peut faire personnellement respecter le chef de l'Eglise.

2.° Jésus-Christ nous avertit expressément que les chefs de la religion ne sont point impeccables, et que leurs fautes ne doivent pas affoiblir le respect qui leur est dû (a). Si l'abus de l'autorité pouvoit faire conclure contre les titres de celui qui l'exerce, il n'y auroit plus d'autorité sur la terre. Dans les siècles d'ignorance, et dans tous les siècles, les passions humaines ont porté de grands désordres dans tout ce qu'il y a de cours, de tribunaux, de sociétés sur la terre; et quand ces temps de calamité sont passés, il faut jeter un voile sur les plaies qu'ils ont faites à l'humanité et à la religion. C'est l'avis renfermé dans de forts beaux vers d'un poète médiocre :

Ci-dessus n. 447.

Excidat illa dies ævo ; nec postera credant
Sæcula : nos certè taceamus, et obruta multâ
Nocte tegi nostræ patiamur crimina gentis.

Statius, Sylv. L. 5. cap. 2.

(513) D. Pourquoi Dieu a-t-il permis que

(a) *Super cathedram Moysi sederunt scribæ et Pharisæi. Omnia ergo quæcunque dixerint vobis, servate et facite : secundùm opera verò nolite facere.* Matth. 23.

les chefs d'une religion sainte ne fussent pas toujours des hommes sans reproches et sans vices ?

R. Parce que la conservation de la religion chrétienne ne dépend pas de la sagesse et de la vertu de ses pontifes, mais de la parole de Jésus-Christ, et de l'effet immuable de la promesse solennelle qu'il a faite de conserver son Eglise jusqu'à la fin des siècles. Le sort des empires de la terre dépend de la sagesse et de la conduite de ses monarques ; il ne faut qu'un prince foible ou vicieux, pour les précipiter du faîte de la gloire dans la confusion et le néant. Les péchés des princes et des peuples, dit l'Ecclésiastique, renversent les états, et en donnent la possession à des peuples étrangers (a). Si donc les foiblesses,

Rex insipiens perdet populum. Eccli. 1. 2.

(a) *Regnum à gente in gentem transfertur propter injustitias, et injurias, et coutumelias, et diversos dolos.* Eccli. 10. Lorsque Daniel expliqua au roi de Babylone le sens des mots MANE, THECEL, PHARES, qu'une main invisible avoit tracés, et lui annonça sa chute et l'occupation de son royaume par les Mèdes et les Perses, il ne manqua point de dire que c'étoit pour punir l'orgueil et les sacriléges du roi que cela avoit lieu. *Non humiliasti cor tuum.... Sed adversùs Dominatorem cæli elevatus es : et vasa domus ejus allata sunt coràm te : et tu et optimates tui et uxores tuæ et concubinæ tuæ vinum bibistis in eis.* etc. *Porrò Deum qui habet flatum tuum in manu suâ et omnes vias tuas, non glorificâsti, idcircò ab eo missus est articulus manûs quæ scripsit hoc, quod exoratum est.* Dan. Cap. 5. A peine Salomon, aveuglé par l'amour insensé des femmes, avoit-il associé au culte du Dieu d'Israël celui des idoles de Moab et d'Ammon, construit des temples à Chamos et Moloch, qu'il dut apprendre, que son royaume seroit divisé, et que dix tribus passeroient sous le sceptre d'un de ses sujets. *Quia habuisti hoc apud te, et non custodisti pactum meum.... Disrumpens scindam regnum tuum et dabo illud servo tuo.* 3 Reg. C. XI. ℣. 11.

les scandales, l'imbécillité ou l'imprudence de quelques Papes, n'ont pu ébranler les fondemens de la vraie Eglise, c'est que Dieu lui-même les a affermis, et leur a donné une consistance que les hommes et le temps ne peuvent ébranler (*a*). Telle est la conclusion qu'on doit tirer de quelques endroits humilians de l'histoire de l'Eglise. C'est l'observation du cardinal Baronius.

ARTICLE IV.

Les biens ecclésiastiques (*b*).

(514) D. Les biens de l'Eglise sont le fruit de la piété des fidèles, mais cette piété étoit-elle bien éclairée ? n'a-t-elle pas appauvri les états, et diminué les ressources de la société ?

R. 1.° Comment des choses qui ne produisoient rien quand on les a données à l'Eglise,

(*a*) *In diebus illis autem regnorum illorum, suscitabit Deus cœli regnum, quod in æternum non dissipabitur, et regnum ejus alteri populo non tradetur.* Dan. 2.

(*b*) Aujourd'hui que le clergé est dépouillé de ses biens, que ses antiques possessions sont passées en d'autres mains, qu'il est réduit à un état plus propre à inspirer de la compassion, que d'exciter de la jalousie et de l'envie, cet article pourra paroître inutile; j'ai néanmoins cru devoir le laisser subsister tel qu'il étoit, parce que malgré les tristes changemens opérés par la douce et bienfaisante philosophie, il est toujours important d'avoir de cette matière des idées justes. La seule chose que j'ai cru devoir faire à raison des changemens arrivés, est d'omettre des additions à cet article, quoique j'y en eusse pu faire de très-intéresssantes.

auroient-elles *appauvri les états et diminué les ressources de la société ?* Car qu'étoient-elles alors ces terres qui font aujourd'hui les richesses des grands siéges et des anciens monastères ? Des déserts sans habitans, d'immenses forêts, remplies de bêtes féroces ou de brigands encore plus à craindre qu'elles. Cultivées par les travaux des solitaires qui les ont reçues des mains de la piété, fécondées par leurs sueurs, si elles excitent l'envie, c'est qu'on ne veut pas se rappeler ce qu'elles étoient avant de leur appartenir.

2.° Ces terres aujourd'hui couvertes de villages et de moissons, sont encore plus la richesse de l'état que celle du clergé et des moines qui les possèdent. Les ecclésiastiques en France (et il en est aujourd'hui de même ailleurs), contribuent aux besoins de l'Etat plus qu'aucun autre corps : leurs biens valent au roi incomparablement plus que ceux des Laïques (*a*). Outre cela les biens de l'Eglise sont une ressource toujours ouverte dans les grandes nécessités; ressource que Henri VIII a bien regrettée lorsqu'il se vit obligé de faire à son peuple une banqueroute infâme : Charles-Quint disoit que ce prince inconsidéré avoit tué *la poule qui pondoit des œufs d'or.* Ces biens d'ailleurs n'appartiennent pas à des étrangers; ils appartiennent à nos oncles, à nos neveux, à nos cousins, qui aident leurs familles, qui, en isolant leur existence, don-

(*a*) Voyez la preuve avec tout le détail possible dans l'Apol de Louis XIV, au sujet de la révocation de l'Edit de Nantes; et dans le Dict. antiphil. art. *Abbé*, édit. d'Avignon, 1771, p. 7.

nent aux autres le moyen de propager la leur, qui consolent les affligés, qui soulagent les indigens, qui lèvent les mains au ciel pour en attirer les bénédictions auxquelles on doit la prospérité des Etats, qui par l'exemple de leur piété et de leur vertu, contribuent infiniment à conserver parmi nous la religion et les mœurs (*a*). Ces biens sont encore une ressource pour beaucoup de familles, un établissement pour les enfans, que les protestans n'ont cessé de regretter. Ils aident les ministres du Seigneur à remplir leurs fonctions avec plus de dignité et de décence (*b*). Les sujets

Ci-dessus, n. 306.

(*a*) Il n'y a rien qui fasse une impression plus vive sur l'esprit du peuple, qui ait une influence plus favorable aux mœurs publiques, que les maisons religieuses où règne la subordination, la charité, le contentement; où les chrétiens du siècle trouvent des lumières et des exemples; où l'office de l'église se fait avec une décence et une pompe digne de Dieu, dans des beaux temples, dans lesquels ce grand nom, invoqué avec respect, et avec toute l'énergie des cantiques inspirés et les charmes de l'harmonie, console les ames pieuses des blasphêmes que les philosophes accumulent contre lui dans toutes les plages de la terre où ils dogmatisent impunément. — L'inutilité qu'on ne cesse de reprocher aux religieux, tandis que des milliers de séculiers ne font que charger la terre, la ronger et la corrompre, n'a rien de nouveau ni d'étonnant pour des gens instruits. Dans tous les temps les hommes justes, qui n'ont de prétentions que sur la sainteté et la vertu, ont été regardés comme des hors-d'œuvre par un monde vain, faux et pervers; ce n'est pas seulement à raison du contraste de leurs leçons et de leurs exemples avec les vices du siècle, mais à raison de leur *inutilité* qu'il en a décidé la ruine. *Circumveniamus justum, quoniàm INUTILIS est nobis, et contrarius operibus nostris.* Sap. 2. ℣. 12. — On peut voir d'excellentes réflexions sur cette matière, dans l'*Apologie de l'état religieux* 1 vol in 12. Liége, 1779.

(*b*) M. M. (*Incas*, t. 2, p 71) suggère au gouverne-

des ecclésiastiques sont pour l'ordinaire traités avec plus de douceur et d'humanité. Les abbayes riches sont les hôtelleries des étrangers, l'asile des pauvres. L'argent des ecclésiastiques reste dans le pays : celui des séculiers est porté ailleurs par les voyages, les comédiens, les dépenses fastueuses, etc. (a).

3.° Des preuves de fait valent mieux que toutes les déclamations philosophiques. Les pays protestans sont-ils en général plus puissans, plus riches que les pays catholiques? (b)..... Constantin, Charlemagne, saint Louis,

ment de réduire les Ecclésiastiques à labourer la terre. C'est alors que les philosophes seroient à leur aise.... Si les ministres et les défenseurs de la foi, au lieu de démasquer leurs erreurs et de retenir le peuple attaché aux vrais principes, s'occupoient à conduire une charrue, à nourrir des bœufs et des moutons, on verroit bientôt renaître par degrés les abominations du paganisme et les horreurs de l'anthropophagie.

(a) On peut s'instruire sur cette matière, dans un ouvrage du P. Mamachi, dont le sujet est *les biens de l'Eglise sont utiles et nécessaires à l'Etat;* et dans un autre composé par un Seigneur laïque, et imprimé à Ferrare en 1776. *Examen sur les richesses du clergé.* Voyez dans les *Remontrances des Etats de Brabant, de Flandre*, etc. 1787, plus. vol. in-8.°, le préjudice irréparable qui résulte pour le peuple, de la suppression des monastères.

(b) La Suède et le Danemarck autrefois si peuplés et si puissans, quels avantages ont-ils retirés de l'appropriation de ses biens? Ce ne sont plus que des déserts et *des Royaumes de nom*, comme les appelle un orateur anglais. L'Autriche et la Bavière sont-elles dans le cas d'envier l'état de la Poméranie ou des deux Saxes? Sans son commerce et sa puissance maritime, que seroit l'Angleterre à l'égard de la France?...O politique humaine, que d'illusions t'égarent dans le choix de tes moyens! ceux qui te compromettent avec les droits ou les fruits de la piété, sont toujours dirigés contre tes propres intérêts.

Charles-Quint, Louis XIV, dont la libéralité et la magnificence s'occupoient sans cesse des intérêts de la religion et des mœurs chrétiennes, étoient les plus puissans princes de leur siècle.

(515) D. Ne seroit-ce pas enrichir l'état, que de lui attribuer les revenus de l'Eglise ?

R. Nous venons de répondre à cette question par un mot de Charles-Quint, que le philosophe Hume a trouvé très-sage et très-vrai. L'état, quelque riche qu'il soit, peut s'appauvrir par une mauvaise administration, ou par des guerres ruineuses; et n'est-ce pas une excellente politique que de lui ménager une ressource? Ceux qui par l'avis de Luther se sont emparés des biens de l'Eglise, sont-ils devenus plus formidables à leurs voisins ? Des courtisans avides, des administrateurs infidèles ont dévoré les monastères, les abbayes, les hôpitaux; eux et le prince dont ils servoient la passion, pareils aux harpies de la fable, sembloient par leurs déprédations augmenter leurs besoins, tout s'évanouissoit sous ces mains rapaces. Le témoignage de Luther même, en cette matière, ne seroit-il pas reçu de nos philosophes? *Comprobat experientia, eos qui Ecclesiastica bona ad se traxerunt, ob ea tandem depauperari et mendicos fieri.* (In symposiacis. Cap. 4.) Il rapporte à cette occasion les paroles de Jean Hund, conseiller de l'électeur de Saxe : *Nos nobiles cœnobiorum opes ad nos traximus. Nunc opes nostras equestres illæ comederunt, et consumpserunt hæ cœnobiales, ut neque cœnobiales neque equestres ampliùs habeamus.* Il finit par l'apologue d'un aigle,

qui, emportant de l'autel de Jupiter des viandes qui lui étoient offertes, emporta en même temps un charbon qui mit le feu à son nid (*a*).

ARTICLE V.

La Théologie scholastique.

§. I.

(516) D. Est-ce absolument sans raison que les philosophes ont tourné contre le christianisme les écarts de quelques théologiens ?

R. N'est-ce pas agir sans raison, que de mépriser des vérités respectables, à cause de l'ignorance ou du mauvais goût de ceux qui entreprennent de les expliquer et de les défendre ? — Les philosophes, en méprisant les théologiens, s'arrêtent à une misérable équivoque. Les Origène, les Athanase, les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Jérôme, les Chrysostôme, les Augustin, sont des théologiens du premier ordre, et ceux dont l'Eglise a toujours fait le plus de cas. Nos philosophes écrivent-ils d'une manière aussi

(*a*) On peut consulter sur ce sujet l'ouvrage de Henri Spelman, protestant Anglois, *Histoire de la fatalité des sacrilèges*, dont il a paru un abrégé en françois, à Bruxelles, 1787 et 1788, fort augmenté en 1789, et qui, si l'on en donnoit une nouvelle édition, seroit encore susceptible d'une grande augmentation... On peut encore lire un traité de Tillemanne Bredenbach, *de sacrilegorum vindictis et pœnis.*

sensée et aussi solide que ces grands hommes ?

(517) D. La théologie scholastique ne mérite-t-elle pas tout le mépris que quelques sages de ce siècle en ont conçu ?

R. La théologie scholastique, qui a enfanté tant de volumes qui ne sont plus lus de personne, et tant d'opinions inutiles qui ont absorbé et fait disparoître les points auxquels on devoit s'attacher par préférence, a eu de grands défauts. Les différentes écoles s'en sont trop servi pour établir leurs opinions particulières, et trop peu pour faire connoître les sublimes grandeurs et les preuves victorieuses de la religion. Elle a répandu quelquefois l'obscurité sur des vérités simples, et poussé trop loin le raisonnement sur des inutilités. Cependant elle n'a jamais mérité le mépris qu'on affecte d'en inspirer (a). Il est d'une fausseté palpable qu'elle ait

(a) Le grand Bossuet, juge très-compétent en cette matière, bien loin de montrer du mépris pour la théologie scholastique, a cru en devoir faire l'apologie. « Ce qu'il y a, dit il, à considérer dans les scholastiques » et dans saint Thomas, est ou le fond, ou la mé- » thode. Le fond, qui sont les décrets, les dogmes, » les maximes constantes de l'école, ne sont autre » chose que le pur esprit de la tradition et des Pères ; » la méthode qui consiste en cette matière contentieuse » et dialectique de traiter les questions, a son utilité, » pourvu qu'on la donne, non comme le but de la » science, mais comme un moyen d'y faire avancer » ceux qui commencent, ce qui est aussi le dessein » de saint Thomas, dès le commencement de sa » Somme, et ce qui doit être celui de tous ceux » qui suivent sa méthode. On voit par expérience, » que tous ceux qui n'ont pas commencé par-là, et

jamais donné atteinte au dogme (*a*) : il est au contraire certain qu'elle fournit pour la dé-

» qui ont mis tout leur fort dans la critique, sont » sujets à s'égarer beaucoup, lorsqu'ils se jettent sur » les matières de la théologie. Les Pères grecs et » latins, loin d'avoir méprisé la dialectique, se sont » servis souvent et utilement de ses définitions, de » ses divisions, et de ses syllogismes, en un mot, de » sa méthode, qui n'est dans le fond que la *Scholas-* » *tique.* » *Défense de la tradition et des SS. Pères*, L. 3, c. 20.

(*a*) Un écrivain dont nous avons déjà fait mention, asservi à la faction des Arnauld et des Quesnel, prétend que dans le 12.e siècle la Scholastique a altéré le dogme de la Trinité, qui selon lui, consistoit anciennement à professer trois natures en Dieu. Raisonner de la sorte, c'est afficher l'ignorance la plus grossière, parce qu'il est connu que les théologiens ont constamment défendu contre les Ariens et les sophistes, la foi de Nicée et la consubstantialité des personnes divines, et que le symbole qui porte le nom d'Athanase, et autres pièces si précises sur l'unité de nature, sont fort antérieurs à la date de la prétendue altération C'est afficher l'hérésie, d'abord celle des Ariens, en niant la consubstantialité du Verbe; puis celles des Trithéites, et enfin celles des sectaires modernes, qui affirment que la vraie foi a péri contre la promesse de Jésus-Christ, et qu'elle ne s'est trouvée que dans quelques têtes privilégiées des derniers siècles. C'est afficher l'athéisme, parce qu'en détruisant l'unité de Dieu, on en détruit l'essence. — Un professeur de Trèves (Antoine Œhmbs) a renouvelé ces erreurs dans un traité *de Deo uno et trino*, Mayence, 1789. Ouvrage qui, à la demande du nonce apostolique, fut examiné par la faculté théologique de Cologne, qui publia en 1790, un très-savant et solide jugement de cet ouvrage, et y condamna dix-sept propositions. Voyez le *Journ. hist. et litt.* 1 *Fév.* 1791, *p.* 167 *et suiv.* — Depuis on n'a plus parlé de cet auteur, et l'on se flattoit qu'il avoit reconnu ses erreurs. Mais il paroît à présent qu'il cherche à profiter de la destruction de la respectable faculté théologique de Cologne, pour faire l'apologie de son ouvrage, comme si le titre seul : *Ad genuinam Evangelii doctrinam et Ecclesiæ traditionem de SS. Trinitate restituendum*, etc. ne suffisoit pas à sa condamnation.

Altération du dogme théologiq. par la philosophie d'Aristote, 1696.

fense de la foi de grandes lumières et de grandes connoissances; mais elle pourroit les mieux dépouiller et les faire moins acheter (*a*). — Si les petits détails où un théologien est quelquefois obligé d'entrer, ne se ressentent pas de la dignité et de la majesté de la religion, c'est que l'édifice le plus magnifique dans sa totalité, a des parties moins précieuses, sans lesquelles il ne subsisteroit pas. — Quand des théologiens se sont oubliés, il y en a toujours eu d'autres qui les ont condamnés, et qui ont réclamé contre leurs erreurs. Les philosophes viennent trop tard pour dire des choses neuves sur cette matière, Melchior Canus, Habert, Fleury, Petau, Holstenius, Muratori, etc., ont prévenu leurs critiques.

(518) D. Ne seroit-il pas expédient de dépouiller la théologie de cet appareil de syllogismes qui lui donne un ton contentieux et un air hérissé?

R. Les règles de la logique, et l'usage des syllogismes sont nécessaires dans toutes les sciences, mais sur-tout dans celles où l'erreur se présente avec tout l'art de la chicane et toutes les ressources des sophismes (*b*). Ceux qui ont travaillé à la conversion

(*a*) Voyez les articles *Anselme*, *Cuns*, *Hangest*, *Suarez*, et *Thomas d'Aquin*, dans le nouveau *Dict. hist.* 8 vol. Liége, 1794.

(*b*) Plusieurs hérétiques se servant de tout ce que peut fournir une dialectique captieuse, pour établir leurs erreurs, la connoissance des règles de la logique et du raisonnement est en quelque manière nécessaire pour se mettre à l'abri de la séduction. *Eorum, quæ ad veritatem aliquid conferunt*, dit un Père de l'Eglise

des Sociniens, connoissent particulièrement cette nécessité; ces hérétiques ne prêtent l'oreille à l'instruction, qu'autant qu'on est en état de détruire leurs raisonnemens captieux : c'est la propriété des anciens et des nouveaux Ariens (*a*). Définir et expliquer les termes, poser des principes, en tirer des conséquences, prouver une proposition, résoudre les objections, c'est la méthode géométrique. Cette marche est lente, mais elle est ferme; elle amortit le feu de l'imagination, mais elle en prévient les écarts; elle n'accommode point un génie bouillant, mais elle satisfait un esprit juste. Depuis que les philosophes modernes ont secoué le joug de cette méthode scholastique, nous ne voyons

aliqua majorem, minorem aliqua vim habent. Perspicuitas quidem sermonis ad recté exponendam veritatem usui esse potest, dialectica verò ad id, ne hæresibus incursantibus succumbamus. Equidem perfecta per se est, et nullius indiga salvatoris doctrina, cum sit Dei virtus et sapientia : accedens autem philosophia non veritatem facit potentiorem, sed debilem adversùs eam efficit sophisticam argumentationem, et quia propulsat dolosas adversùs veritatem insidias, dicta est vineæ apta sepes et vallum. Clemens Alexandrin. Stromat. L. 1.

(*a*) *Non inquirentes quid sacræ doceant paginæ, sed cujusmodi syllogismorum forma reperiatur.... quòd si quis aliquem scripturæ locum illis objiciat, examinant utrùm connexum an disjunctum syllogismi genus ex eo confici possit.* Euseb. L. 5 Hist. Eccles. c. 28. — *Actius cum dialecticas argutias didicisset, nihil aliud cogitavit quàm quomodò effingeret de Deo Verbo expositionem, et hanc rem attentiùs aggrediebatur, à summo mane et perpetuò usque ad vesperam in hoc desidens. Dico autem in hoc ut per figuras de Deo diceret ac decerneret. Et cùm Arii furiosam doctrinam haberet, amplior pernicies evasit per illorum conversationem.* Epiphan. Hæreti, 76.

pas ce que nous y avons gagné; ils ne raisonnent plus, ils déclament. La logique les incommode (*a*), la métaphysique leur déplaît, l'érudition leur pèse, un raisonnement serré leur donne des convulsions; ils vantent les progrès de la géométrie, et ils ne veulent plus de la méthode des géomètres. Un philosophe croit nous avoir instruits, lorsqu'il nous a lancé quelques éclairs; il semble n'avoir d'autre dessein en écrivant, que de persuader au lecteur qu'il a beaucoup d'esprit (*b*).

(*a*) Une logique sage, sévère et exacte n'incommode pas seulement les philosophes, mais elle renverse et détruit de fond en comble leurs erreurs; elle réduit, pour me servir des termes d'un Père de l'Église, en cendres et poussière, tout ce qui leur paroît de plus fort et inébranlable. *Quidquid in sæculo dogmatum perversorum est, quidquid ad terrenam scientiam pertinet, et putatur esse robustum, hoc dialecticâ arte subvertitur, et instar incendii, in cineres favillasque dissolvitur, ut probetur nihili quòd putabatur, fortissimum esse.* Hieronym. *Comment. in cap.* 25. *Ezech.*

(*b*) Ce même reproche se peut faire à une grande partie des théologiens protestans; après avoir abandonné et décrié la théologie scholastique, ils se sont rejetés du côté de l'étude de l'histoire littéraire, ce qui a fait naître chez eux une espèce de pédantisme, et les a rendus inhabiles à remplir utilement leurs fonctions, comme un de leurs écrivains en convient. *Vanitas*, dit-il, *litteraria ac historiæ litterariæ ostentatio, est ipse sic dictus pedantismus, morbus hodiè academicus et epidemicus, quo vix alius bonis litteris est perniciosior, præcipuè sacris theologiæ studiis. Iste enim, quandò theologiæ addictos occupavit, eos ad sanctum Evangelii ministerium reddit ineptissimos, utpotè inflatos, profanos, ac veritati, tanquàm nimis simplici inimicos, eosque non solùm in ipsius theologiæ, sed etiam in subsidiorum ejus ignorantiâ, consarcinatâ aliquâ polyhistoriæ farragine speciosiùs incrustatos, relinquit. Nam polyhistoria illa varietate sua delectat, profani, at phalerati styli condimento

(519) D. N'est-ce point le défaut des théologiens, de décider de tout, de condamner tout ce qui n'est point assorti à leurs opinions, de trouver des hérésies, des péchés, où il n'y en a pas même l'apparence?

R. Ce défaut de quelques théologiens n'est pas le défaut de la théologie, et ce défaut s'affoiblit tous les jours. Depuis que le P. Petau a rappelé la vraie méthode de traiter les dogmes, l'étude des Pères et des conciles a fait des progrès rapides, la lumière s'est répandue avec plus d'abondance sur toutes les parties de la science de la religion. La substance et l'énonciation précise du dogme ont été séparées des opinions de l'école avec toute la rigueur de l'orthodoxie. La *Regula fidei Catholicæ* de Véron, est un excellent ouvrage à cet égard, un tableau normal de ce qui est de foi et de ce qui ne l'est pas. Bossuet, dans son *Exposition de la foi catholique*, a rempli la même tâche avec un succès qui a consterné les hérétiques. C'est à Rome sur-tout qu'on retrouve aujourd'hui le vrai goût de l'antiquité; là les opinions ne sont que des opinions, le fond de la religion y est scrupuleusement conservé. L'application à l'enseignement des Pères, la sage tempérance dans l'usage de la Scholastique, une réserve éclairée à approuver ou à condamner, y font l'honneur des écoles théologiques.

exornata; quo singularis doctrinæ famam vanissimè aucupantur et apud imperitos obtinent. Joach. Lang, *Institut. studii theol. litter.*

(520) D. D'où viennent la plupart des défauts de la théologie scholastique?

R. Des siècles où elle est née, et où elle a pris son essor. Osera-t-on prétendre que l'esprit de l'homme devoit changer de nature au moment qu'il s'occupoit de la religion? Toutes les sciences ont été dégradées dans les temps d'ignorance; pourquoi la seule théologie auroit-elle échappé au désastre général? Qu'on lise les philosophes de ce temps-là, qu'on prenne la patience, si l'on peut, de lire leurs belles dissertations sur les universaux, les prédicamens, les formes, les modes, les quiddités, les heccéités, etc., cette lecture fera oublier les théologiens, et l'on se convaincra que la philosophie a nui à la théologie, et étendu, comme elle fait encore aujourd'hui, ses lois sur des matières qui n'étoient pas de son ressort (*a*)... C'étoit alors une manie de tout savoir, de disputer sur tout, de n'avouer jamais qu'on ignoroit quelque chose. On professoit toutes les sciences, et l'on soutenoit des thèses *de Omni scibili*, comme on soutiendroit aujourd'hui un problême de géométrie. Suivant cette idée, les théologiens ont cru devoir tout approfondir; ils ont fait des questions et des

(*a*) Le savant et judicieux Muratori appeloit cette espèce de théologie mixte, un enfant de la philosophie Arabique, un labyrinthe creusé dans les profondeurs d'une pénible métaphysique : *Labyrinthus mille inutilibus implicatus quæstionibus, spinis metaphysicis horrendus, ex philosophiâ gentili adumbratus.* Epist. parænctica ad Superiores Religiosorum, eorumque Professores et Lectores, pro emendatione Studiorum Monasticorum. Aug. Vind. 1765.

suppositions sans fin, et ont voulu rendre de tout, le compte le plus détaillé et le plus étendu : mais plus tard ils ont reconnu leur tort, et se sont persuadés que la religion n'étoit point une science où l'imagination de l'homme devoit exercer une activité téméraire ; que l'écriture, les Pères, les Conciles nous avoient assez instruits, et que c'est un effet de la vraie science de vouloir ignorer ce que Dieu n'avoit pas voulu nous apprendre (*b*).

Altiora te ne quæsieris, sed quæ placita sunt Deo cogita semper Eccli. 25.

(521) D. A quoi bon ces disputes qui partagent les différentes écoles, qui aigrissent les esprits et n'aboutissent à rien ?

R. A entendre ces plaintes tant de fois renouvelées contre les disputes théologiques, on diroit que les philosophes se sont beaucoup mieux accordés. Les Epicuriens, les Stoïciens, les Cyniques, les Académicieus, les Péripatéticiens, les Platoniciens, les Eclectiques, etc. n'ont jamais disputé entre eux ? Il régnoit entre ces différentes écoles un concert et une paix admirables ? Aujourd'hui cette unanimité est encore plus parfaite ? — Les différentes explications que des théologiens ont données de quelques dogmes,

(*b*) Bayle et Leibnitz rapportent à ce sujet ces beaux vers de Scaliger :

Ne curiosus quære causas omnium,
Quæcumque libris vis prophetarum indidit,
Afflata cœlo, plena veraci Deo.
Nec operta sacri supparo silentii
Irrumpere aude, sed prudenter præteri.
Nescire velle quæ magister optimus
Docere non vult, erudita inscitia est.

ont leur utilité : par-là, les réponses aux objections des infidèles ont été multipliées, et ce qui ne satisfait pas l'un, satisfait l'autre. —Le caractère de ces disputes parmi les théologiens sages, est 1.°, de n'embrasser jamais des matières décidées sur lesquelles l'Ecriture ou l'Eglise ont porté un jugement : et tandis que les philosophes ne s'accordent sur rien, pas même sur l'existence de Dieu, comme nous l'avons montré plus d'une fois, les théologiens sont d'accord sur tout ce qui importe à la religion : *In necessariis unitas ;* 2.° d'user d'une liberté éclairée dans des choses vraiment douteuses, de n'affecter ni la singularité ni l'audace, et de donner comme incertain ce qui l'est effectivement : *In dubiis libertas ;* 3.° de conserver inviolablement la charité, et de ne jamais aigrir les cœurs en faveur d'une opinion : *In omnibus charitas.* Si quelques théologiens ne suivent pas ces règles, nous n'avons garde de faire leur apologie, nous les abandonnons à tout le courroux des philosophes. (*a*)

Ci-dessus, n. 214.

§. II.

(522) D. Les casuistes n'ont-ils pas scan-

(*a*) Aujourd'hui que les vrais chrétiens tournent tous leurs soins vers la conservation de la foi, et sont devenus, comme de raison, très-indifférens sur des matières disputables, il est à souhaiter qu'un homme de zèle, de génie et bien orthodoxe rédige une théologie positive, où sans entrer dans les subtilités purement scholastiques et les matières disputées entre les catholiques, on expose néanmoins les unes et les autres avec un développement suffisant et impartial, et où la conclusion soit toujours le dogme catholique, reconnu et professé par toutes les écoles.

dalisé les fidèles par un détail immense de tous les péchés possibles ? Ne seroit-il pas expédient de réduire la nature du péché à ce qui nuit à la société ?

R. Il est nécessaire que les hommes soient instruits de leurs devoirs, et des choses qu'ils doivent éviter. Toutes les nations, toutes les religions ont eu des espèces de Casuistes. Les livres de Panætius le jeune, ceux *de Officiis* de Cicéron doivent être placés dans cette classe. Puffendorff, dans son *Traité de l'homme et du citoyen*, peut être considéré comme le Casuiste des protestans. Les anciens Pénitenciels étoient des espèces de Casuistes. Si quelques théologiens se sont trop appesantis sur les traits monstrueux de quelques crimes presque inconnus ; si au lieu de dire humblement et prudemment avec le prophète : *Delicta quis intelligit?* ils ont été trop précipités à déterminer l'espèce et l'énormité des prévarications humaines ; si les uns par une fausse indulgence ont paru élargir et applanir le chemin étroit et pénible du salut éternel (*a*) ; si par des décisions désespéran-

(*a*) Il ne faut cependant pas croire que les ouvrages des Casuistes relâchés, quoique certainement répréhensibles, aient fait autant de mal que quelques zélateurs l'ont prétendu. Ce ne sont que les savans ou les gens consciencieux qui les lisent : les hommes dissipés ou libertins ne s'en occupent point. « Je n'ai connu aucun » homme de mauvaise vie, dit un auteur judicieux, » qui eût beaucoup lu les Casuistes; et je n'ai connu » ni grand Casuiste, ni grand liseur de Casuites qui ait » été homme de mauvaise vie. » Un jour qu'un certain réformateur déclamoit contre les Casuistes relâchés, en présence d'un ecclésiastique respectable, et lui demandoit quel auteur il falloit lire pour la morale ; *lisez*,

tes, d'autres ont paru le rendre impraticable; nous blâmons leur témérité, et n'avons là-dessus d'autres règles, que la saine raison, guidée par l'autorité des écritures, des conciles et des pontifes. — Nous convenons encore que l'on se tromperoit beaucoup, si l'on croyoit que ces vastes catalogues de tous les délits imaginables, peuvent tenir lieu du grand livre de la conscience, qui, comme l'observe saint Paul, parle si clairement dans l'intimité de l'ame à ceux qui savent y lire, même aux païens qui n'ont pas de loi écrite, mais qui l'ont gravée dans leur cœur, et qui entendent très-bien la voix qui les accuse ou qui les absout (*a*). — Quant au systême de réduire la nature du péché à ce qui nuit à la société, il ne mérite pas une réponse sérieuse, tant il est absurde et révoltant. S'il y a des péchés contre la société, il y en a aussi contre Dieu; car il y a des devoirs à rendre au Maître de toutes les sociétés, à l'Auteur de tout ce qui existe. N'y eût-il

lui dit celui-ci, *Caramuel et Escobar, ils sont encore trop sévères pour vous.* — Voyez les art. BUSEMBAUM, ESCOBAR, PASCAL, dans le *Dict hist.* Liége, 1794.

(*a*) *Opus scriptum in cordibus suis, testimonium reddente illis conscientiâ illorum et inter se cogitationibus accusantibus aut etiam defendentibus* Rom. 2. — *La charité*, dit Fénélon, *est un grand Casuiste.* L'ame droite qui cherche de bonne foi *la voie des commandemens, y court avec rapidité*, à la lumière de la foi, mieux qu'à celle des livres... Il est certain que bien des gens ne recourent aux Casuistes, que pour y trouver des décisions *pour* ou *contre*, selon qu'ils aimeroient les avoir, et ne consultent guère cette voix intérieure qui nous parle si fortement et si distinctement au fond de l'ame. Le *probe autem seipsum homo* est devenu pour eux une maxime étrangère.

qu'un homme au monde, cet homme pécheroit en ne rendant pas à Dieu ce qu'il lui doit...... Celui qui n'est pas fidèle à Dieu, ne l'est pas aux hommes (*a*), celui qui ne reconnoît point de devoir de religion, est un ennemi de la société, nous l'avons démontré. L. 1, ch. 5. n. 124 et suiv
Tout ce que les philosophes dissertent là-dessus, est absolument arbitraire, et renferme de plus un faux supposé.

(523) D. N'est-il pas un abus moderne qui a remplacé les anciens défauts de la théologie ?

R. Il en est un aujourd'hui beaucoup plus général et plus nuisible. C'est la liberté et la familiarité extrême avec laquelle toutes les classes de littérateurs s'érigent en docteurs de théologie, et prononcent sur des matières qu'ils ne connoissent souvent que par des extraits de journaux, de petits articles des dictionnaires portatifs, ou par quelque brochure légère d'un philosophe du jour. Que n'imitent-ils la moderation des théologiens, ceux-

(*a*) Oui, point de fidélité envers les hommes, s'il n'y en a pas envers Dieu. Constant Chlore, père de Constantin-le-Grand, quoique païen, étoit bien convaincu de cette importante vérité, lorsqu'il chassa de son palais comme des gens indignes d'être à son service, ceux qui dans la persuasion de lui plaire s'étoient déclarés être prêts à offrir des victimes aux faux dieux; tandis qu'il honora de son affection et de sa confiance ceux qui étoient restés fidèles à Dieu. « Comment, disoit-il des » premiers, garderont-ils à l'empereur une fidélité in» violable, puisqu'ils se montrent traîtres et perfides à » l'égard de Dieu. » — Charlemagne en pensoit de même, lorsqu'il dit dans un de ses capitulaires. *Nullo pacto agnoscere possumus quatenùs Nobis fideles existere possunt qui Deo infideles...... apparuerunt.*

ci ne prononcent pas sur la géométrie, la physique, l'anatomie, la littérature; pourquoi les troubler dans la culture du champ auquel ils ont consacré leurs talens (car ils en ont), et leur génie (car ils en ont aussi)? N'est-il pas étrange que la théologie étant celle de toutes les sciences qui exige le plus de connoissances positives, celle qui accorde le moins au vraisemblable, aux conjectures, celle où la raison se trouve le plus resserrée, soit néanmoins ouverte, comme une *commune*, à tout venant, aux médecins, aux philosophes, aux jurisconsultes; où tout le monde, oui, tout le monde, jusqu'aux femmes, prétend labourer, récolter, arracher et couper?

ARTICLE VI.

Le Célibat.

(524) D. Quelle est la chose la plus généralement odieuse aux philosophes, et contre laquelle ils ont entassé des monts de brochures?

R. C'est le célibat des religieux et des prêtres. Quoique ce soit là une chose qui ne tienne point du tout au corps de la religion, et que ce soit précisément un conseil évangélique pour les uns, et un sage règlement pour les autres (*a*); les incrédules croient

(*a*) Le bénéfice d'un prêtre n'étant et ne pouvant être héréditaire, et ne suffisant quelquefois qu'avec peine à

sans doute que leurs efforts contre le christianisme doivent se réunir sur ce point. Jamais il n'y eut chose au monde plus opiniâtrément repétée ; point de livre, point de brochure où il ne soit parlé du célibat du cloître et de l'Eglise.

(525) D. Quelles sont les considérations les plus propres à guérir ces messieurs de cette espèce de fièvre ?

R. Les plus simples, les plus étroitement liées à l'expérience et à la première vue des

l'entretien d'un seul homme ; comment établira-t-il ses enfans ? — Le soin d'une nombreuse famille n'affoiblira-t-il pas celui qu'il doit à ses ouailles ? Les éloges que les auteurs protestans ont fait du clergé catholique * sont dûs aux avantages du célibat, qui les affranchit des inquiétudes terrestres, laisse un essor plus libre à leur charité et à leur zèle. — La décence du saint ministère n'est-elle pas parfaitement d'accord avec le célibat ? Les païens l'ont cru ; l'un d'eux nous a laissé cette remarquable leçon sur la pureté des sacrifices :

* Robertson *Hist. de l'Amér.* T. 4, p. 255. Hakluit. *Hist. des Navig.* T. 3 p. 466. Survey, p. 142, 192, etc., etc.

Vos quoque abesse procul jubeo : discedite ab aris
Queis tulit hesternâ gaudia nocte Venus.
Casta placent Superis, purâ cum veste venite,
Et puris manibus sumite fontis aquam.

Tibul. Eleg. 1. L. 2.

Ce n'étoient pas seulement les poètes qui louoient et exigeoient cette pureté dans ceux qui s'approchoient des autels et des sacrifices ; les orateurs firent la même chose, et ils alloient même plus loin. Ils ne se contentoient pas d'exiger une continence de quelques jours, mais ils désiroient qu'elle fût perpétuelle.

Ego sanè sic existimo, eum qui ad sacra accedit, et res sacras sit tractaturus, aut res ad Deos spectantes curaturus, oportere non prædictum aut statutum dierum numerum esse castum, sed per universum vitæ suæ cursum ab hujusmodi turpibus studiis abstinuisse. Telle fut la pensée du plus grand orateur de la Grèce, de Démosthène, dans son oraison contre Timocrate.

choses. Ils auroient dû considérer, 1.° que la religion, loin de commander à personne le célibat, défend au contraire de s'y engager sans une vocation particulière, et sans une inclination décidée, qui sera toujours celle du petit nombre (*a*); qu'il y auroit de l'injustice, de l'inhumanité même, de refuser à une personne née avec cette inclination, la liberté de la suivre; qu'il est faux que ce soit alors offenser la nature: c'est suivre, au contraire, le goût qu'elle a inspiré. (*b*).

2.° Que l'Eglise exige à la vérité le célibat de ses ministres; mais que, loin de forcer personne à se consacrer au saint ministère, elle ne le permet qu'après des épreuves sérieuses, et à un âge où l'on est en état de sentir toutes les conséquences de cette démarche; que si cet engagement étoit à charge, ce seroit à ceux qui l'ont pris de s'en plaindre: et tout au contraire, ils attestent qu'ils y trouvent leur bonheur.

3.° Que le danger prétendu de voir diminuer la population par cette voie, est imaginaire; que, toutes choses d'ailleurs égales, il est faux que les pays protestans soient plus peuplés que les catholiques (*c*); que le

(*a*) *Non omnes capiunt verbum istud, sed quibus datum est..... qui potest capere capiat.* Matth. 19.

(*b*) On pourra lire touchant ceci avec quelque utilité l'ouvrage du protestant Schlettwein: *Wichtige Beyfræsge zu der gerechtigkeit in absicht auf die kloester.* Giessen 1785. — On y trouvera des observations sages.

(*c*) La population au contraire y a considérablement diminué depuis la proscription du célibat religieux. Il y a deux siècles que la Suède, par exemple,

nombre des hommes est bien plus grand aujourd'hui qu'il n'étoit du temps des romains, et sous les lois du paganisme, dont les prêtres ne professoient pas le célibat : c'est une thèse que nous avons démontrée, et qui suffit pour faire cesser tout reproche en ce genre; qu'il est absurde de se fatiguer à dire : *Si le célibat étoit suivi par-tout, l'espèce humaine périroit*, puisque c'est faire une supposition chimérique, vu qu'il est impossible que le plus grand nombre des hommes soit porté d'inclination à embrasser le célibat, et qu'il seroit plus raisonnable de dire : Si tous les hommes embrassoient une seule et même profession, s'ils devenoient tous soldats, ou mariniers, ou avocats, ou négocians, etc. que deviendroit le monde? n. 469.

4.° Qu'il est ridicule de prétendre qu'on nuit à la population générale en mettant des frères ou des sœurs en état de s'y consacrer avec avantage, en supprimant une génération, pour en faciliter une autre; en élevant, pour ainsi dire, le berceau de celles-ci sur le tombeau de celles-là; de chercher le principe de la dépopulation dans ces hommes pieux, qui, en isolant à l'étroit leur existence, donnent à d'autres le moyen d'étendre, de perpétuer plus aisément la leur.

5.° Qu'autant que le célibat ecclésiastique et religieux est innocent, louable, utile, autant le célibat voluptueux et de libertinage est pernicieux et digne de l'attention de la

avoit trois fois plus de monde qu'elle n'en a aujourd'hui : on ne lui suppose plus que deux millions d'habitans.

police; que la plupart de ceux qui blâment le premier, sont coupables du second, et se flétrissent par leur propre censure.

6.° Que le célibat des prêtres honore la religion, maintient la dignité du culte divin; que la religion respectée arrête la dépravation des mœurs, vrai gouffre où s'abîment tous les jours des générations sans nombre (*a*).

7.° Qu'avant d'attaquer le célibat de religion, il eût fallu se plaindre de ces mariages trop précipités ou trop tardifs; de ces autres mariages de quelques jours ou de quelques mois; de ce luxe excessif et destructeur qui entretient dans le célibat un prodigieux nombre de domestiques; qui emporte l'impossibilité de nourrir et de placer une postérité multipliée; qui, ôtant aux créanciers la faculté de soutenir leur vie, leur ôte aussi celle de la communiquer.

8.° Qu'il est déraisonnable de s'intéresser

(*a*) « On accuse, dit l'auteur de l'Autorité des deux » Puissances, la religion de Jésus-Chrits de diminuer » la population. Mais je vois ses pontifes occupés à » former les mœurs, à extirper les vices honteux qui » diminuent le nombre des familles, qui frappent le » genre humain de la stérilité et de la malédiction di- » vine, et qui deviennent comme des gouffres immenses, » où une infinité de générations vont s'engloutir. Je les » vois employer toute la force de leur ministère, pour » conserver les jours de l'indigent, du vieillard, de l'or- » phelin, abandonnés à la commisération publique. Je » les vois occupés à leur préparer des retraites, à leur pro- » curer des secours qui adoucissent leurs peines. Peuples, » écoutez la voix de la religion qui vous parle par leurs » bouches, et vous verrez les citoyens plus heureux » parmi vous, se multiplier, et remplir tous les vides » que la dépravation des mœurs et l'oisiveté ont causés » dans les différentes classes des citoyens. »

si vivement pour les progrès d'une population qui est déjà au-dessus du produit des campagnes, et dans laquelle la moindre disette porte le dégât; de se dissimuler que les transmigrations sont l'effet d'une population excessive, et que ces transmigrations privent l'état d'excellens sujets, etc. Que seroit-ce de la France, si les landes de Bordeaux, du Berry, de la Bretagne, étoient aussi peuplées que les environs de la capitale? Ne faudroit-il pas que les hommes se mangeassent les uns les autres, qu'ils détruisissent leurs enfans pour les dérober à une mort lente et cruelle (*a*)? L'essentiel pour l'homme

(*a*) La population ne doit pas seulement se régler sur le nombre de personnes que le pays peut nourrir après une bonne récolte; il faut s'assurer encore s'il pourra nourrir le même nombre dans un temps de famine; il faut voir encore si le pays produit assez de bois ou de houille pour fournir à la consommation, et pour chauffer les riches et les pauvres durant des hivers rudes et longs. L'humanité doit calculer tout cela; mais l'étourderie philosophique ne songe qu'à multiplier les hommes, et ne s'embarrasse pas de les conserver. Un auteur moderne (l'abbé Jérusalem) nous dit sérieusement que la guerre est destinée par la Providence à dévorer l'excédent de la race humaine, il est naturel qu'on ménage aussi quelque aliment à la misère et à la faim. — Aussi voyons-nous que les philosophes économistes s'occupent à trouver et découvrir de nouveaux alimens; les uns proposent la paille préparée d'une certaine manière; les autres des bouillons faits avec des os. Sans entrer dans l'examen de l'utilité que peuvent avoir ces spéculations, je me contente d'observer que toutes ces prétendues découvertes, comme presque toutes les autres de cette espèce, ne sont pas aussi neuves que notre siècle, qui se croit si instruit, mais qui est si ignorant, le croit. Je pourrois un jour développer ces plagiats et montrer dans nos hommes à grandes découvertes de vraies corneilles, qui se sont parées des plumes du paon.

est qu'il soit heureux; et si sa multiplication met un obstacle à son bonheur, il faut la resserrer. Le désordre, le dérèglement des mœurs, le débordement général des vices sont presque toujours la suite d'une excessive multitude.

(526) Le célibat n'est-il point un état contraire à la conservation et à la bonne constitution de l'homme?

R. En lisant quelques physiciens modernes, et surtout une certaine compilation indigeste et plagiaire, on seroit tenté de le croire; mais les vrais physiciens savent ce qu'il en faut penser. Thomas Brown, fameux médecin anglois, observe que les célibataires portent ordinairement la vie au-delà de l'âge des hommes mariés. Les athlètes s'éloignoient des femmes, dans la seule intention de conserver la force et l'énergie de leur constitution. Si le célibat nuit à certains tempéramens, qui n'y sont pas destinés par celui qui distribue les vocations aux hommes, il est très-avantageux à d'autres, qui ignorent parfaitement je ne sais quelle nécessité physique, imaginée dans ces dernières années, par des hommes qui confondent la corruption avec la nature (*a*). Le savant Leonicenus,

Dict. d'hist. naturelle.

Erreurs popul. T. 1, p. 282.

(*a*) Hors du cas d'un tempérament excessivement salace, et que dès-lors la Providence n'appelle pas au célibat, *cette nécessité* (dit J. J Rousseau dans sa *Nouvelle Héloïse*) *est chimérique, et connue seulement des gens de mauvaise vie. Tous ces prétendus besoins n'ont point leur source dans la nature, mais dans la volontaire dépravation des sens.* En effet, le besoin réel est rare, mais la corruption est un besoin factice, éternel, l'impuissance même est ardente dans l'homme à

un des plus grands médecins d'Italie, attribuoit à la continence la parfaite santé dont il avoit joui jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Le vieux Hasech (*a*) disoit la même chose. Il paroît juste de laisser jouir un chacun de son expérience (*b*).

(527) D. Quel peut donc être le but de cette multitude de diatribes que les philosophes accumulent depuis quelque temps sur les prétendus mauvais effets du célibat?

R. Je n'y puis découvrir d'autre motif que de justifier, par une prétendue *nécessité*,

sérail. — S'il étoit permis de faire une réflexion assortie au génie d'un siècle, qui dans tous les points semble nous pousser vers les brutes, je ferois la suivante. Que d'animaux domestiques sont privés de cette jouissance momentanée durant toute leur vie, sans que cela nuise ni à leur tempérament, ni au service qu'ils rendent. Ils en sont au contraire, les chevaux sur-tout, plus doux et plus traitables. Or, qui niera que la *venus phisyca*, pour me servir de l'expression de Maupertuis, ne soit la même dans la partie corporelle de l'homme et dans celle des animaux, sur-tout de cet animal vif et ardent qui partage ses travaux et ses combats?

(*a*) Curé du diocèse de Liége, mort à l'âge de 125 ans. On voyoit, encore en 1770, son portrait dans la bibliothèque des Jésuites à Anvers.

(*b*) *Unusquisque proprium donum habet ex Deo, alius quidem sic alius verò sic...... Unicuique sicut divisit Dominus, unumquemque sicut vocabit Deus, ita ambulet, èt sicut in omnibus ecclesiis doceo.* I. Cor. 7. — Ce qui prouve péremptoirement la fausseté de ce que de mauvais physiciens ont débité sur le célibat en général, tant de personnes vertueuses des deux sexes qui vivent dans une continence absolue sans aucun lien, sans aucun engagement, ni religieux, ni civil; qui certainement n'auroient pas la folie de se ruiner l'esprit et le corps pour persévérer dans un état, auquel elles ne tiennent que par goût, et qui leur deviendroit justement odieux, si elles en ressentoient les effets funestes que les imaginations luxurieuses lui attribuent.

l'abomination de leur vie, ce libertinage effréné qui porte le désordre dans tous les états, cette luxure vague et destructive d'eux-mêmes, comme des infortunés qui en sont l'objet ou le fruit, de légitimer en quelque sorte l'existence de *cette multitude d'enfans abandonnés*, comme s'exprime le Dictionnaire encyclopédique, *par une philosophie toute bestiale;* d'outrager enfin, et de *blasphémer*, comme dit le prince des Apôtres, *la vertu de ceux qui, au grand étonnement des libertins, refusent de se dégrader par la même confusion de luxure* (*a*).

(528) D. Quels que soient les effets du célibat sur la constitution corporelle, que doit-on penser de son influence sur l'esprit et sur les qualités de l'ame ?

R. Sans rien déroger au respectable état du mariage, qui fera toujours le grand corps de la société civile, sa base et sa conservation, on peut assurer que les célibataires tiennent, dans l'ordre politique, une place qui doit être précieuse à ceux qui aiment le bien public et la gloire nationale (*b*). C'est

(*a*) *Admirantur, non concurrentibus vobis in eandem luxuriæ confusionem, blasphemantes.* I. Pet. 4.

(*b*) Le protestant Schtettwein que j'ai déjà cité, fait cette même réflexion. « Les états où les ecclésias-» tiques sont célibataires, ont infiniment plus d'avan-» tages que ceux où ils vivent, comme chez nous, » dans le mariage. L'amour du plaisir, la sensualité, » la vanité, la cupidité des femmes bien élevées, corrom-» pent certainement la manière de penser de la plu-» part des hommes. Elles leur causent des dépenses » exorbitantes, pour contenter leurs sens, leur imagi-» nation, leur orgueil, et leur luxe...... Elles diminuent » et éteignent en quelque manière dans les ames de

une expérience reconnue, que les hommes qui ne vivent pas dans l'intimité des femmes, conservent un caractère plus mâle, plus vigoureux, plus capable de grands sacrifices et de grands efforts. On peut dire qu'en général leur esprit est plus actif, leurs idées plus hardies, leurs études et leurs méditations plus suivies et plus profondes. On a observé que la plupart des monumens dûs à la générosité des particuliers, sont l'ouvrage des célibataires. Leurs affections et leurs soins n'étant pas absorbés par les objets de famille, se portent naturellement vers l'intérêt public (*a*). C'est dans cette classe qu'on trouve les

» leurs maris l'humanité bienfaisante, et cherchent à » fixer leur attention aux affaires de la famille; elles les » forcent à songer à toutes sortes de moyens pour pou- » voir subvenir aux besoins de leurs femmes et de leurs » enfans. Ces inconvéniens et maux n'ont pas lieu, lors- » que les ecclésiastiques sont célibataires, et ils peuvent » faire infiniment plus de bien à leurs semblables. »

(*a*) Une expérience souvent faite, et qu'il est aisé de répéter, ramène naturellement cette réflexion vers le célibat. Un philosophe assure que les hommes mariés sont peu propres à l'éducation des enfans, parce que *la paternité absorbe toute l'affection et le zèle en faveur de ses propres enfans, et n'a que de l'indifférence pour ceux des autres*. Or, cette judicieuse remarque regarde l'instruction chrétienne comme l'éducation, les prêtres comme les instituteurs profanes? Qu'est-ce qu'un ministre de la religion, sinon un instituteur en morale, en sagesse, en religion; qui doit regarder ses ouailles comme ses enfans, qui doit les instruire, les cultiver, les former, les engendrer, suivant l'expression de l'apôtre, jusqu'à ce qu'ils expriment dans leurs personnes les vertus et la sainteté de Jésus-Christ. * Pour bien s'acquitter d'un tel ministère, il ne faut rien moins que l'esprit d'une paternité générale, également actif et tendre envers tous, qui ne soit point combattu par les affections et les préférences d'une paternité privée.

* *Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis.* Galat. 4.

actions du plus grand courage, le mépris de la vie, les sentimens sublimes par lesquels l'homme semble s'élever au-dessus de l'humanité. C'est aux célibataires qu'on doit principalement les chefs-d'œuvres de l'esprit et des inventions dans les sciences; et en tout, ce genre d'homme paroît plus capable d'écrire, de faire et de produire de grandes choses (a). Nouvelle preuve, que la perfection évangélique est parfaitement d'accord avec la dignité et l'excellence de la nature humaine.

ARTICLE VII.

Les superstitions et les abus.

§. I.

(529) D. Que faut-il penser des déclama-

(a) Les païens ont rendu hommage à la vérité incontestable de ces observations, et l'ont exprimée avec toutes les grâces de la poésie. Les philosophes anciens et modernes l'ont reconnue.

Ovid. L. 1, Fast.

Felices animos quibus hæc cognoscere primis,
Inque domos superas scandere cura fuit!
Credibile est illos pariter vitiisque locisque
Altiùs humanis exeruisse caput.
Non Venus et vinum sublimia pectora fregit.

Vita conjugalis altos et generosos spiritus frangit, à magnis cogitationibus ad humillimas trahit. Sen. — « La » félicité des sens est passagère; l'état habituel du cœur » en souffre toujours » J. J. R. *Emile.* — Un savant Italien a composé exprès un écrit où il montre d'une manière satisfaisante que les célibataires sont infiniment plus propres aux spéculations et méditations profondes que ceux qui vivent dans le mariage. Voyez son écrit intitulé : *Lettera del F. Zanetti* al R. P. N. N. *In risposta al quasito se sia vero che alle specolazioni siano più atti li celibi, oppure li conjugati.* Lugans, 1773. in-8°

tions de nos infatigables adversaires contre les superstitions et les abus ?

R. Quiconque connoît la religion catholique et l'esprit de l'Eglise, n'attribuera jamais à cette sainte épouse de Jésus-Christ les abus, les superstitions, le fanatisme, la piété ridicule et puérile qu'on trouve dans quelques-uns de ses enfans. Dans les meilleures terres, entre les meilleures semences, on trouve de l'ivaie et des plantes désavouées par le maître du champ (*a*). Saint Paul nous prévient que des hommes inconsidérés chargeront le bâtiment solide de la Religion, de toutes sortes de matières inutiles et peu assorties à la beauté de l'édifice ; mais il nous dit aussi que la religion condamne cette manœuvre, et qu'ils seront punis de leur témérité ou de leur coupable ignorance (*b*). Le chrétien doit-il faire dépendre sa religion des hommes, du plus ou du moins qui se trouve dans leur piété ? Il a son appui dans l'autorité de l'Eglise, qui ne peut le tromper ; et soit que les abus se multiplient, soit

Interque nitentia culta, infelix lolium et steriles dominantur avenæ. 1. Georg.

(*a*) *Domine, nonne bonum semen seminasti in agro tuo? undè ergò habet zizania? et ait illis : inimicus homo hoc facit.* Matth. 13.

(*b*) *Si quis autem superædificat super fundamentum hoc... ligna, fænum, stipulam.... detrimentum patietur.* 1. Cor 3. — On ne peut rien lire de plus exact ni de plus solide sur cette matière, que le traité de Muratori : *De superstitione vitandâ*, Cologne 1740, 2 vol. in-4.° celui *Della regolata divozione de Christiani*, et son excellent traité *de moderamine ingeniorum in negotio religionis* « Les superstitions, disoit un grand prince, sont » la rouille de la religion, la mousse qui s'attache à la » piété. L'eau a son écume, la terre sa poussière, et » l'or même ne sort pas de la terre sans scorie. » Henri IV

qu'ils viennent à cesser, sa ferveur n'en reçoit aucune altération. Il dit avec un poète naïf et judicieux :

> Reconnoissons ce Dieu, quoique très-mal servi ;
> De lézards et de rats mon logis est rempli,
> Mais l'architecte existe, et quiconque le nie,
> Sous le manteau du sage, est atteint de manie.

(530) D. Un homme pieux et éclairé n'a-t-il pas dit que la superstition faisoit plus de tort à la religion que l'incrédulité même ?

R. Il n'a pu rien dire de plus vrai, ni de plus propre à faire sentir que la religion, bien loin de pouvoir être responsable des illusions des superstitieux, trouve dans ces hommes égarés ses plus mortels ennemis. C'est en ce sens que saint Bernard préféroit les hérétiques manifestes aux chrétiens apparens (*a*), et que saint Cyprien redoutoit surtout cette guerre, qui se faisoit contre la religion dans le sein même de la religion (*b*). L. 1, c. 5. §. 4, n. 136. Nous avons montré que l'athéisme, relativement à la société, étoit un fléau bien plus terrible que la superstition et le fanatisme ; mais par rapport à la religion, l'athéisme est moins formidable que la superstition. Celui-là, par une guerre ouvertement déclarée à toutes les vertus, ne peut que ramener vers la religion, en faire sentir la nécessité et le bonheur: celle-là, cachée sous le voile et l'apparence de la religion, attire la haine qu'elle mérite sur cet objet respectable, et est confondue

(*a*) *Plus nocet falsus catholicus quàm si verus appareret hæreticus*. Bern.

(*b*) *Intra ecclesiæ septa contra ecclesiam pugnat*. Cypr.

avec lui par l'ignorance et la malignité. Etat douloureux et violent dans lequel la religion gémit, et souffre une espèce de supplice semblable à ce tourment imaginé par un ancien tyran, où des cadavres infectés de pourriture étoient attachés aux victimes de sa fureur, et répandoient l'horreur de la contagion et de la mort dans des corps pleins de santé et de vie (*a*).

§. II.

(531) D. Ne faut-il pas convenir qu'on a poussé souvent trop loin le culte des images, sur-tout de celles qu'on appelle *miraculeuses;* qu'on a invoqué des Saints imaginaires; qu'on a paru confondre le culte de l'Être éternel avec celui de ses serviteurs; qu'on a respecté des légendes aussi ennemies du bon sens que de la vérité de l'histoire; qu'on a publié de prétendues révélations contradictoires les unes aux autres, pour des connoissances émanées de Dieu même?

R. Quoique les images soient très-propres à réveiller et à entretenir la piété des fidèles, et qu'elles contribuent beaucoup à la beauté et à la magnificence des églises, il est bon d'observer que ce n'est pas une chose qui tient au corps de la religion; c'est un usage autorisé et établi par l'Eglise, et que l'Eglise pourroit abroger sans donner atteinte au dépôt

(*a*) *Mortua quin etiam jungebat corpora vivis,*
Componens manibusque manus, atque oribus ora,
Tormenti genus! et sanie taboque fluentes
Complexu in misero longâ sic morte necabat.
VIII. Æneid. v. 485.

de la foi (a); mais comme il n'y a point d'apparence qu'il y aura jamais des raisons suffisantes pour opérer cette réforme, on peut s'assurer qu'elle n'arrivera pas. Les images miraculeuses ne diffèrent des autres, que parce que Dieu distingue par des faveurs particulières les honneurs qu'on leur rend, ou pour récompenser la piété de ceux qui en ont orné les églises, ou pour nourrir la dévotion des peuples chez lesquels elles sont placées, et qui viennent les honorer, ou pour ranimer la foi des fidèles par des effets sensibles de sa puissance et de sa bonté *, ou pour détromper les hérétiques de fausses idées qu'ils se sont faites de ce culte, ou pour d'autres raisons connues à une Providence bienfaisante. Il n'y a point aujourd'hui d'esprit assez stupide pour croire qu'il y a dans ces images quelque vertu ou quelque influence céleste. S'il falloit abolir tout ce que des hommes grossiers ont adoré, Dieu auroit dû anéantir le soleil, la lune, les animaux, et tout ce qui existe. S'il n'y avoit ni Saints ni

* Voyez les art. EINSIEDEL, LORETTE, dans le *Dict. géo.*

(a) *Sed illud ante omnia constituendum, imagines ex eorum per se genere esse, quæ ἀδιάφορα nominantur: hoc est quæ ad substantiam ipsam religionis non attinent, sed in potestate sunt ecclesiæ, ut ea vel adhibeat, vel ableget, pro eo atque satiùs esse decreverit. Cujusmodi* positivi *vulgò* juris *esse dicuntur.* Petavius, L. XV. de Incarn. c. 13. n. 1. — Cette seule observation détruit tous les reproches faits aux catholiques, touchant les images, et sur-tout l'insensé parallèle avec les idoles du paganisme. Nous professons hautement que la suppression des images ne donneroit aucune atteinte à la substance de notre foi : au lieu que les païens regardoient les idoles comme le fond et le principal objet de leur religion, qui n'a existé que par elles et pour elles, et qui a péri avec elles.

images, les superstitieux adoreroient-ils mieux le Créateur? Mallebranche a raison de dire que la superstition ne gagne que ceux qui n'ont ni l'esprit ni le cœur disposé à embrasser la religion; qui, n'ayant pas le courage d'aspirer à la sainteté de la foi chrétienne, croient racheter les désordres de leur vie par des pratiques arbitraires, et combattre les remords par une vaine confiance dans les mérites d'une piété aveugle. La loi même de Dieu, dit l'Ecclésiastique, devient un sujet de scandale et de perdition pour ceux qui ne désirent pas sincèrement de l'observer (*a*). Saint Paul nous apprend que tout se corrompt dans un cœur corrompu (*b*), qu'on se fait une sainteté imaginaire, quand on n'a pas le courage d'aspirer à la véritable (*c*). — Jamais l'Eglise universelle n'a invoqué des Saints imaginaires; si les histoires de quelques-uns ont été rejetées par les critiques, il n'en faut point du tout conclure que ces Saints n'ont pas existé, mais que leur histoire a été défigurée, ou qu'elle a péri par les dégâts du temps. Il y a eu assurément un saint Roch, une sainte Catherine, une sainte Marguerite, etc.; quoique leurs histoires, telles que nous les avons, soient supposées. Les recherches de la critique prouvent précisément que le Seigneur a des Saints, dont les actions ne sont bien connues que de lui

Rech. de la vérité T. 2, p. 371

(*a*) *Qui quærit legem, replebitur ab eà; et qui insidiosè agit, scandalisabitur in eâ.* Eccli. 32

(*b*) *Inquinatis autem et infidelibus nihil est mundum.* Tit. 1.

(*c*) *Ignorantes enim justitiam Dei, et suam quærentes statuere, justitiæ Dei non sunt subjecti.* Rom. 10.

seul ; du reste, il a laissé dans son Eglise leur nom, leur mémoire, l'idée générale de leurs vertus, et leur protection puissante : titres suffisans pour diriger l'Eglise dans le culte qu'elle leur rend. Les moines altérateurs des légendes n'ont choisi que de vrais actes, de vraies histoires pour les embellir ; ils eussent regardé comme une impiété l'audace d'en supposer pour le fond, et ils n'auroient pas réussi à les faire recevoir ; ce n'est qu'en faveur des monumens et du culte déjà établi, que ces impostures qu'ils ont cru méritoires (*a*), ont pris faveur (*b*). — S'il y a des cerveaux

(*a*) A tort sans doute : la théologie de ces siècles se ressentoit de l'état général des choses. — Une excuse plus recevable est, que durant les dévastations des barbares, un grand nombre d'actes de martyrs, d'histoires édifiantes, etc. ont péri, et que la piété des moines a cru devoir les remplacer par d'autres, rédigés sur la tradition, ou sur le souvenir qu'ils en avoient conservé ; et comme ces sources n'étoient ni fort sûres ni suffisantes pour fournir à de grands détails, les nouvelles histoires ont été peu exactes, et rédigées en partie sur les mémoires de l'imagination.

(*b*) On ne peut disconvenir qu'il n'entre un peu d'humeur dans le zèle qui nous anime contre les altérateurs des légendes. Si un écrivain profane dénature l'histoire de son héros dans un poëme, un drame, un roman ; nous n'y trouvons rien de révoltant, et nous ne plaignons pas la vérité d'être associée au mensonge : mais si un moraliste chrétien a pris quelques traits dans le tableau général des vertus, ou des événemens surnaturels, pour l'ajouter au portrait d'un Saint, nous regardons cette addition comme une imposition odieuse. On dira que les moines ont prétendu n'être qu'historiens : eh ! que nous importe ce qu'ils ont prétendu ? Qui nous a instruits de de leur intention ? Qui nous empêche de considérer les légendes altérées comme des drames ou de pieux romans, de nous édifier par les traits vrais ou fabuleux qu'ils nous présentent, tout comme nous nous passionnons pour les héros d'Homère, de Sophocle et de Corneille ?

assez dérangés pour confondre des honneurs rendus aux hommes justes avec l'adoration de l'Être suprême, ce n'est pas à l'Eglise qu'on peut attribuer une si déraisonnable disposition. Elle porte là-dessus sa vigilance jusqu'à défendre d'user, de quelque manière que ce soit, des mêmes termes à l'égard des Saints qu'à l'égard de Dieu, malgré la différence du sens qu'on prétendroit y attacher (b). L'Eglise approuve et recommande le culte des Saints, elle en donne l'exemple dans sa liturgie; mais n'en fait pas une loi, ne l'en-

(a) *Istud maximè cavendum, ne quod Deo proprium est, cuiquam prætereà tribuunt* Catech. Concil. Trid. T. 2, p. 603. On a objecté que dans quelques offices, on appliquoit à la Vierge ce qui étoit dit de la Divinité et de la génération éternelle du Verbe. Mais on a mal pris l'intention de l'église, qui n'applique point ces passages à la Vierge, mais qui prétend l'honorer en chantant la gloire du Fils qu'elle porta dans son sein; par-là elle supplée au silence que les saintes lettres gardent sur la vie et les vertus de Marie, et ce genre de supplément est bien supérieur à tout autre éloge. — Il est néanmoins à souhaiter, pour maintenir dans le peuple chrétien des idées exactes, et prévenir les reproches des hérétiques, que si le souverain Pontife ordonne une révision du Missel et du Bréviaire, on remplace ces passages par d'autres qui ne se prêtent à aucune fausse application. C'est ainsi qu'au lieu du Capitule *Ab initio*, on lira très-convenablement celui-ci : *Ubi venit plenitudo temporis; misit Deus filium suum, factum ex muliere; factum sub lege, ut eos; qui sub lege, erant, redimeret, ut adoptionem filiorum reciperemus.* Gal. IV. 4. — Ou bien ces paroles de la Genèse : *Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum et semen illius, ipsa conteret caput tuum et tu insidiaberis calcaneo ejus.* Gen. III. 15. — Et pour l'épître, on peut la tirer également du 4.e chapitre aux Galates, depuis le ℣. 3. *Fratres, cum essemus parvuli*, etc. jusqu'au ℣. 7. inclusivement, *Et hæres per Deum;* ou bien du livre de Judith. Ch. XIII. ℣. 19. *Per manus fœminæ percussit inimicum Dominus Deus*, jusqu'à la fin du 22.e, *inimicos nostros.*

Dominus possedit me, etc. Ab initio et ante sæcula, etc.

visage pas comme un objet essentiel du christianisme, ainsi que nous l'avons dit des saintes images. Tel qu'est ce culte dans sa véritable notion, il ne peut qu'avoir le suffrage des sages; il a celui des protestans modérés, et a fait naître des regrets dans plus d'un homme illustre de cette communion. Unissant l'Eglise militante avec l'Eglise triomphante, les serviteurs déjà couronnés avec ceux qui sont encore dans l'arène; servant, dans les vues de Dieu, à glorifier les uns, à secourir les autres par les liens d'une communion sainte que la mort n'a pu rompre, il donne au royaume de Jésus-Christ la plus intéressante et la plus magnifique extension (*a*). — La fameuse légende dorée de *Jacobus a Varaggio*, les fleurs des exemples de Césaire de Cîteaux, et d'autres livres et recueils de la même valeur, n'ont jamais eu d'autres suffrages que ceux de la simplicité et de la crédulité; on les regarde comme des mélanges de vrai et de faux, de certain et d'incertain. Les erreurs de faits qu'ils renferment, sont sans conséquence, et n'influant en rien sur ce qui intéresse la société, ils ne méritent pas le courroux des graves philosophes. L'Eglise a

(*a*) Cela n'empêche pas les esprits justes et vrais de convenir, que ce culte a été quelquefois exagéré, qu'il a obscurci et embarrassé les hommages dûs à la Divinité, qu'il a affoibli le grand résultat auquel il devoit servir de moyen. Tel est le sort des plus excellentes choses dans la main de l'homme; foible et ignorant, il leur donne une direction contraire à leur nature; prompt à prendre le change dans l'observation du premier commandement, il s'égare volontiers dans tout ce qui semble pouvoir remplacer ce grand devoir. *Voyez* Moïse, dans le *Dict. hist.*

employé les lumières de la critique pour réformer le Martyrologe et le Bréviaire, et ne prétend pas donner pour incontestable ce que ces livres renferment. Le cardinal Bellarmin, qui a travaillé à la dernière correction qu'on en a faite, a déclaré qu'on attendoit de nouvelles recherches pour lui donner plus d'étendue et plus de consistance. — Il n'y a aucune révélation particulière des Saints approuvée ni autorisée par l'Eglise. La canonisation des Saints ne ratifie pas leurs opinions ni leurs révélations (a). Sans les explications favorables

(a) Natal. Alex. sect. 3, dissert. 20. Scho. 3... sæc. 2. diss. 1, obj. 3, 4, Scho. 1.... sæc. 13, c. 5. a. b — Muratori *de ing. moder.* L. 1, c. 13 et 17. — Bened. XIV de Canon. Sanctor. L. 2, c. 32, n. 11. Quand même quelques-unes de ces révélations seroient incontestables, ceux qui se sont tant empressés de les publier, auroient dû faire auparavant la réflexion suivante, que nous avons lue quelque part, et qui nous a paru bien raisonnable. « La conduite de Dieu à l'égard des ames » à qui il fait part de ses communications les plus intimes, a des mystères cachés qu'il est inutile et quelquefois dangereux de dévoiler aux yeux du public. Outre » que peu de personnes sont en état de les comprendre, » et que ce n'est pas dans les Livres, mais à l'école du » Saint-Esprit qu'on peut s'en instruire; ils deviennent » souvent des pierres de scandale pour ceux auxquels » Dieu n'en a pas donné l'intelligence. On ne sauroit » trop, selon l'avertissement du saint conducteur de Tobie, publier les œuvres par lesquelles le Seigneur veut » bien manifester au monde sa puissance et sa bonté, » mais il est certains secrets qu'il révèle rarement, et » uniquement aux ames en qui il juge à propos d'établir » son règne d'une façon toute mystique, qu'il n'est pas, » ordinairement parlant, à propos de divulguer. *Sacramentum Regis abscondere bonum est; opera autem Dei revelare et confiteri honorificum est.* Tob. 12. » C'est encore à cette observation qu'on peut rapporter ces paroles de Jésus-Christ : *nemini dixeritis visionem.* Matth. 17. et celles de saint Paul : *audivitque arcana verba quæ non licet homini loqui.* 1. Cor. 12. — La même réflexion a lieu à l'égard de certains prodiges, de

Charlevoix, *Histoire de la nouv. France.* Tom. 1, p. 402

que le cardinal Torquemada donna des visions de sainte Brigitte, elles eussent été condamnées au concile de Basle. Grégoire-le-Grand remarque que les Saints les plus favorisés de Dieu se trompent quelquefois, en prenant pour une lumière divine, ce qui n'est que l'effet de l'activité de l'ame humaine (*a*). Fleury ajoute que, dans les personnes de la plus éminente piété, les veilles et les jeûnes peuvent échauffer une imagination vive, au point d'y produire des effets surprenans, qu'on regarde quelquefois pour des opérations de l'Esprit-Saint. Cette pensée de Fleury est appuyée d'un passage remarquable de saint Jérôme (*b*). Il ne faut cependant pas parler avec dédain ou avec aigreur de ces situations extraordinaires des Saints ou Saintes, qui, supposé qu'elles appartiennent quelquefois à l'imagination, sont néanmoins l'effet d'une piété toujours bien respectable dans son principe et dans son objet.

(532) D. Quelle conséquence doit-on tirer d'une foule d'objections de cette nature, que les incrédules ne cessent de former contre la religion, qu'ils copient les uns d'après les autres, et qu'ils répètent infatigablement?

certaines faveurs miraculeuses, dont le but n'est point l'instruction ou la conviction publique; qui servent précisément à nourrir l'amour de Dieu d'une manière particulière dans quelques ames chéries.

(*a*) *Aliquandò sancti quædam ex suo spiritu proferunt, et hæc se dicere ex prophetiæ spiritu suspicantur.* Greg. M. Hom 1. in. Ezech.

(*b*) *Novi ego, ex utroque sexu per nimiam abstinentiam cerebri sanitatem fuisse vexatam, præcipuè in his qui in humectis et frigidis habitavêre cellulis.* L. 2, Epist. 18.

R. Il faut conclure avec Bourdaloue, que des hommes qui combattent la religion par de pareilles difficultés, et qui croient nous dire des choses bien triomphantes, découvrent par-là même l'impuissance où ils sont de lui livrer une attaque sérieuse : « Un point qui » est de nulle conséquence, et où la religion » ne se tient aucunement intéressée, un petit » exercice de piété, une cérémonie, une cou- » tume qui les choque, c'est là-dessus qu'ils » lancent tous leurs traits, et qu'ils déploient » toute leur éloquence : en vérité, il faut que » notre religion soit bien affermie sur ses fon- » demens, et bien cimentée de toutes parts, » puisqu'on est réduit à ne l'attaquer que de » si loin, et par de telles minuties. » L'erreur ne rougit jamais de ses ressources; on a vu les incrédules de tous les temps confondre les dogmes des chrétiens avec les systêmes scholastiques, les définitions reçues avec les opinions tolérées, les devoirs essentiels avec les pratiques arbitraires, les usages approuvés avec les abus condamnés. *Pens. verses sur la Foi.*

§. III.

(533) D. Le zèle des philosophes contre la superstition n'est-il point exposé à quelque récrimination, appuyée sur des preuves de faits et sur des témoignagnes irrécusables ?

R. Nous avons observé ailleurs que le fanatisme s'allioit très-bien avec la philosophie; nous pouvons ajouter que les plus grands philosophes et les plus prônés par les panégyristes Ci-dessus, n. 136.

de la secte, furent les plus ardens défenseurs de la superstition. On sait que le sage Marc-Aurèle autorisa toutes les superstitions païennes; que Julien, ce héros de la philosophie, en fait de superstition, fut le plus foible de tous les hommes, et que Symmaque, préfet de Rome, célèbre par son érudition et ses talens, sollicita vivement auprès de Théodose-le-Grand, le rétablissement de l'autel de la victoire, érigé par la superstition, à la fin du quatrième siècle, temps où le Christianisme avoit désabusé les hommes les plus stupides. Dans ce siècle d'incrédulité, le goût pour la magie, la nécromancie, la divination, s'est emparé de toutes les classes, sur-tout de celles où l'on affectoit d'en nier jusqu'à la possibilité. *

* Ci dessus, n. 320.

— La secte des théophilantropes, fondée par le philosophe la Reveillière Lepeaux, n'a-t-elle pas amusé les badauds et idiots, occupé les temples, pour y substituer des farces d'un jour à l'antique et auguste culte des chrétiens? L'assemblée nationale n'a-t-elle pas dogmatiquement décrété l'existence de Dieu et l'immortalité de l'ame? Et le monstre Roberspierre n'a-t-il pas tué de sa main le monstre de l'athéisme sur un échafaud dressé à cet effet?... Le moyen d'expliquer après cela l'audace avec laquelle nos philosophes renvoient sans cesse la superstition aux chrétiens, tandis que c'est un fond qui appartient à leur héros par tous les titres de l'histoire!

CHAPITRE VIII.

SENTIMENS DE L'HOMME CHRÉTIEN PAR RAPPORT A L'INCRÉDULITÉ.

§. I.

(534) D. Le fidèle attaché avec docilité à la foi de ses pères, n'est-il point ébranlé par les secousses que reçoit la religion dans la guerre qu'elle soutient contre les philosophes?

R. Nous avons déjà observé que le fidèle, n. 1er instruit des oracles de l'écriture et de la conduite de Dieu dans la dispensation de la foi, ne voyoit là rien qui dût l'étonner. Par l'aveuglement des incrédules qu'il a sous les yeux, il apprend ce qui pourroit lui arriver à lui-même, et combat ce malheur par tous les moyens que la prudence chrétienne lui suggère.

(535) D. Pourquoi les témoignages et les raisonnemens des incrédules doivent-ils être comptés pour rien en matière de religion?

R. Parce qu'il est déraisonnable de juger la religion d'après ceux qui ne l'ont jamais eue que par préjugé d'éducation, qui ne l'ont connue que pour la haïr et la combattre, dont l'intérêt est qu'elle soit anéantie; qui ne se conduisent pas selon son esprit, qui n'en suivent pas les leçons, qui n'en éprouvent pas les douceurs. N'est-ce pas plutôt d'après ceux qui lui sont attachés, qui l'étu-

dient sans préjugé et sans passion, qui, par une longue expérience, en connoissent les bons effets? Dieu, dit le Prophète, nous renvoie au témoignage des princes et des peuples qui ont vécu dans l'empire de ses lois, et qui, par leur fidélité à les observer, ont formé une assemblée d'hommes heureux (*a*). Si ce n'est qu'en pratiquant la religion qu'on la connoît bien, les incrédules sont des aveugles qui prononcent sur les couleurs.

(536) D. Ne doit-on pas se reprocher intérieurement la foiblesse de la crédulité, lorsqu'on voit des hommes éclairés placer la force de leur esprit à résister à toutes les preuves de la religion?

R. 1.° Le fidèle attaché à la foi, ne s'occupe pas beaucoup des talens et de la science de ceux qui l'ont combattue. Il ne voit dans eux que les ennemis de Dieu et de son culte. C'est sur cela qu'il les juge. Le reste ne lui paroît pas être d'une grande considération, suivant la sage leçon de saint Jérôme, en parlant de Tertullien : *j'ai tout dit en disant qu'il s'est séparé de l'Eglise de Dieu.*

Nihil aliud dico quàm Ecclesiæ hominem non fuisse.

2.° Quiconque connoît la religion chrétienne et en sait évaluer les preuves, bien loin de se reprocher comme une foiblesse l'attachement qu'il lui a voué, sent bien mieux que l'incrédule la vraie force de la raison; et regarde avec pitié la foiblesse des

(*a*) *Dominus narrabit in scripturis populorum et Principum, horum qui fuerunt in eâ. Sicut lætantium omnium habitatio est in te.* Psal. 88.

prétendus esprits forts, dont l'intelligence a succombé à quelques difficultés, et n'a point aperçu la lumière qui devoit les dissiper. En effet, l'incrédule n'a abjuré la foi, que parce qu'il n'a pu tenir contre les objections qui la combattoient : en vain lui rappelle-t-on l'évidence des motifs sur lesquels la foi chrétienne est fondée ; en vain lui prouve-t-on par des exemples même de l'ordre naturel, qu'il est quelquefois nécessaire de croire des vérités qui paroissent incompatibles : rien ne peut affermir son esprit chancelant et irrésolu. Combattu par des doutes, il pourroit les repousser par les armes que la religion et la raison lui fournissent ; mais il aime mieux céder à ces doutes, que de remporter sur eux une victoire pénible. Foiblesse semblable à celle d'un homme qui ne se livre au vice, que parce qu'il n'a pas le courage de résister au penchant qui l'y entraîne, et de surmonter les obstacles qu'il rencontre dans la pratique de la vertu : l'une est foiblesse du cœur, l'autre est foiblesse de l'esprit, qui, soutenu par les plus grands secours, est abattu par les moindres difficultés. (*a*)

L. 4, ch. 5. §. 1, n. 418.

(*a*) « Les *esprits forts*, dit la Bruyère, savent-ils » qu'on les appelle ainsi par ironie? Quelle plus grande » foiblesse que d'être incertain, quel est le principe de » son être, de sa vie, de ses sens ; et quelle doit en être » la fin. (Nous avons vu que toutes ces connoissances, » même celle d'un Dieu, se perdoient avec la foi. Ci- » dessus n. 221). » — Le seul moyen de sortir de l'enfance, c'est, suivant saint Paul, de s'attacher fortement à l'irréfragable autorité de la révélation. *Ut jàm non simus parvuli fluctantes, et circumferamur omni vento doctrinæ.* Ephes. 4. — Voyez sur cette matière un excellent ouvrage de saint Augustin : *De utilitate credendi.*

(537) D. Suivant cette manière de raisonner, n'est-ce pas plutôt le chrétien qui a droit de prétendre au titre d'esprit fort ?

R. C'est la réflexion de saint Léon (*a*), et il est aisé d'en faire voir la justesse. Il ne faut pas grand savoir, ni grand effort pour dire que l'Evangile est une fable, que tel mystère est ridicule ou impossible, que Dieu n'a pas dit ceci, qu'il n'a pas fait cela, etc. Mais pour être foncièrement convaincu du contraire, il faut une pleine connoissance de la chose, il faut des réflexions sérieuses et profondes ou bien de grandes lumières divines.

Evidence intrinsèque du Christia-

« Il est tout naturel, dit lord Jenyns, que le » christianisme paroisse une imposture ou » une fiction à un homme qui l'examine su- » perficiellement, et qui s'est occupé de tout » autre objet; mais si on l'examine avec soin » et avec candeur, on verra clairement qu'il » n'a pas été enté sur ces moyens-là » (*b*). Le chrétien éclairé connoît très-bien les difficultés qui ont rebuté les incrédules, et il en sent ordinairement mieux la force qu'eux-

(*a*) *Magnorum hic vigor est mentium et valdè fidelium lumen est animarum, incunctanter credere quæ corporeo non videntur intuitu, et ibi figere desiderium, ubi nequeas inferre conspectum.* Leo M. Serm. de Ascensione Domini.

(*b*) Observation qui explique admirablement comment tant de personnes instruites et éclairées, selon le monde, n'aperçoivent cependant pas la lumière si vive et si pénétrante qui part de l'Evangile bien médité; et pourquoi, sur-tout aujourd'hui, que le savoir est si superficiel et si étranger à la religion, que la réflexion est interceptée par la frivolité et le libre essor de toutes les passions, le christianisme est regardé en piété; tandis que les plus illustres savans de dix-huit siècles en ont reconnu la divinité.

mêmes, parce qu'il est de sang froid, que la raison jouit chez lui de tous ses droits, et que les passions et les intérêts du vice ne l'obscurcissent pas. Mais il s'est rendu supérieur à l'illusion des sophismes les plus spécieux. Il voit tous les ressorts de l'incrédulité, et la combinaison d'idées qui la font naître; il découvre où et comment des génies foibles et malheureux ont échoué dans leurs raisonnemens. Les mêmes conclusions s'étoient présentées à son esprit, il en avoit découvert l'illusion, et s'étoit maintenu dans la possession de sa foi; il se félicite de sa victoire, et se fortifie plus que jamais contre les attaques de l'incrédulité et d'une accablante incertitude: en vain lui allègue-t-on des impossibilités apparentes; il répond en un mot, qu'il ne peut pas comprendre, mais qu'il peut croire tout ce que Dieu peut faire. Sa foi, suivant cette belle pensée d'un Père de l'Eglise, égale en quelque sorte la toute-puissance de Dieu, et l'immensité de son être. Disposé à croire tout ce qui peut lui être révélé, il embrasse dans cette disposition tout ce que Dieu est en lui-même, tout ce qu'il a produit au-dehors, tout ce qu'il peut produire; et tandis que la raison, dont les hommes font tant d'estime, est si foible et si limitée, la foi qu'ils n'admirent guère, et qui croit tout ce qui échappe à la raison, est infinie dans son étendue (*a*).

Hilarius, L. 1, de Trinitate.

(*a*) La foi est une chose si sublime et divine, que les philosophes de l'antiquité dans leurs longues spéculations sur la morale, sur les facultés et lss dispositions de l'esprit humain, n'ont rien découvert qui lui ressemble;

(538) D. Cette force de la raison dans le chrétien, n'est-elle pas la source d'un sentiment qui nourrit le cœur et produit la félicité ?

L. 4, c 3. art. 6, n. 386 et 389.
R. Indépendamment de ce que nous avons dit de l'influence du christianisme sur le bonheur de l'homme, il y a ici un bien particulier attaché à la fermeté de la foi. Le chrétien n'a pas besoin de grands raisonnemens pour se convaincre que c'est là le don le plus précieux qui puisse écheoir à l'intelligence humaine : que c'est, suivant l'expression d'un philosophe, *le plus beau présent que Dieu pût faire aux hommes* (a). Pour cela, il n'a qu'à considérer les incertitudes *, les contradictions **, les vues désolantes *** de ceux qui ont quitté la foi : en plaignant leur sort,

* N. 206. 213, 333. ** N. 483. 499. *** N. 115. 318.

ils n'avoient aucun mot pour en exprimer l'idée, car le mot grec ou latin que nous rendons par celui de foi, ne fut jamais employé par aucun auteur païen, dans un sens qui eût du rapport à celui qu'il a dans l'Ecriture-sainte, où il exprime une humble, docile et franche disposition d'esprit à croire en Dieu, une ferme confiance en lui, en ses révélations et ses promesses. La foi est la base, et, pour me servir de l'expression de saint Paul, *la substance* de notre espérance, et la lumière qui nous découvre les choses invisibles. *Est autem fidem sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium.* On ne peut lire ce que cet apôtre dit de la *foi* dans le ch XI, de son *Epître aux Hébreux*, sans chérir ce don divin au-dessus de toutes les possessions, sans en être pénétré et sans préférer ces mystérieuses obscurités à toutes les sciences humaines.

(a) Ainsi parloit Montesquieu au lit de la mort, où on juge bien plus sainement des choses que dans le tourbillon des disputes et des passions. Ces paroles de Montesquieu ressemblent beaucoup à celles de saint Augustin : *Nullæ majores divitiæ, nulli thesauri, nulli honores, nulla mundi hujus major substantia quàm fides Catholica.* Serm. 1. de verbis Apost.

il sent vivement la grandeur du bien qu'il a su conserver, il jouit d'une tranquillité parfaite, d'une paix profonde, et en même temps d'une source intarissable de lumière (*a*). Ses principes sont sûrs, fermes, invariables; tout est lié dans son systême; l'ensemble de ses idées forme les jugemens les plus vrais, nourrit les plus douces espérances, entretient dans son cœur toutes les vertus privées et toutes les vertus de société. (*b*)

Spiritualis autem judicat omnia, 1. Cor. 2.

§. II.

(539) D. Les chrétiens ne doivent-ils pas

(*a*) « O foi (s'écrioit un homme pleinement détrompé de toutes les illusions de l'esprit et de la morgue scientifique), ô foi, ô lumière divine! que de vérités sublimes et consolantes ne nous découvrez-vous pas! Les merveilleuses opérations de Dieu, sa bonté ineffable pour ses créatures, les effets intimes des sacremens, les biens futurs, le royaume des cieux, la sanctification des ames, nos précieuses et honorables liaisons avec Jésus-Christ, notre adoption, notre résurrection future, sont des connoissances qui nous viennent de vous. Vous nous apprenez à *sonder les mystères et les profondeurs de Dieu même*, à y trouver de nouveaux moyens de le connoître, de nouveaux motifs de l'aimer et de le craindre. Heureux qui s'attache à vous! Les sciences humaines ne nous donnent le plus souvent que des connoissances frivoles et stériles; les vérités même les plus graves n'ont aucune consistance, si elles ne se retirent de la folâtre et mobile lumière de la raison, pour recevoir de vous leur sanction et leur stabilité. Vous seule pouvez nous apprendre la science des sages et des Saints, la science qui conduit au salut et qui peut nous rendre solidement et éternellement heureux. »

Spiritus enim omnia scrutatur, etiam profunda Dei. 1. Cor. 2.

(*b*) *Fructus autem Spiritûs est charitas, gaudium, pax, patientia, benignitas, bonitas, longanimitas, mansuetudo, fides, modestia, continentia, castitas.* Gal. 5. — *Deus autem spei repleat vos omni gaudio et pace in credendo, ut abundetis in spe et virtute Spiritûs Sancti.* Rom. 15. — Voyez le premier article de l'avertissement du Clergé en 1775, sur les avantages de la religion.

craindre que les efforts de l'impiété, pour étendre son empire, ne viennent à prévaloir enfin contre la religion ?

R. Les chrétiens bien instruits sont parfaitement rassurés contre cette crainte frivole, non-seulement par la promesse que Dieu a faite à l'Eglise de la conserver jusqu'à la fin des siècles (*a*), mais encore par l'expérience et la longue suite des combats et des victoires de la foi. Le passé regardé comme une vérification manifeste de la parole de Dieu, doit leur servir de règle pour juger d'un avenir que Dieu a également garanti. Toutes les machinations humaines et infernales qui depuis dix-huit siècles ont été dirigées contre l'église, celles même dont les succès prodigieux menaçoient de la détruire de fond en comble, se sont évanouies comme une fumée légère (*b*). A peine reste-t-il quelques vestiges du paganisme, de l'arianisme et de tant d'autres monstres prêts à dévorer, pour
Apoc. 12. me servir d'une image de l'Apocalypse, cette grande et féconde mère des chrétiens. On peut dire des ennemis du christianisme, ce que l'Evangéliste dit des ennemis de Jésus-
Matth. 2. Christ : *Defuncti sunt qui quærebant animam pueri.* La mort a successivement englouti tous ceux qui se flattoient de démolir le grand édifice de l'Eglise catholique. Il ne

(*a*) *Portæ inferi non prævalebunt adversùs eam.* Matth. 16. — *Memor erit in sæculum testamenti sui.* Psal. 110.

(*b*) *Cùm exorti fuerint peccatores sicut fænum, et apparuerint omnes, qui operantur iniquitatem, et intereant in sæculum sæculi : tu autem altissimus in æternum, Domine.* Psal. 91.

reste plus de traces ni de leurs personnes, ni de leurs vains projets. *Defuncti sunt qui quærebant animam Ecclesiæ.* « Voyez, dit » saint Jean Chrysostôme, le temple de Jé- » rusalem ; Dieu l'a détruit, les hommes ont- » ils pu jamais le rebâtir? Voyez l'Eglise » chrétienne ; Dieu l'a bâtie, les hommes con- » jurés contre elle ont-ils réussi à la détruire ? » Ce que Dieu renverse, personne ne le relè- » vera jamais ; et personne ne renversera ce » que Dieu a édifié. » (*a*) L'erreur peut sub- *Orat. in Judæos.*

(*b*) « Que penser, dit un philosophe chrétien, non » pas des moyens extraordinaires par lesquels l'église » s'est établie sur la terre, mais de la manière dont » nous la voyons encore subsister ? Il ne seroit pas » étonnant qu'une puissance quelconque se soutînt en » pliant adroitement, en mollissant à propos, en dissi- » mulant, en cédant avec prudence, en économisant ses » droits, en ménageant ses rivaux, en composant avec » tout le monde et s'étayant de toutes parts. Telle est » la science des foibles ; tel est l'art des gouvernemens » périssables. Ainsi peuvent durer plusieurs siècles les » empires de la terre, à force de conventions, de varia- » tions, de modifications, de traités de paix et d'al- » liances à force d'entasser les liens, les chaînes, les » appuis de toute espèce, on sait qu'ils ne tombent pas » encore ; cependant ils s'affaissent, et bientôt ils ne se- » ront que dans le souvenir des hommes. — Mais être » toujours en guerre, et toujours invincible, tenir égale- » ment contre les piéges et contre la force ouverte, s'op- » poser à toutes les passions, contredire tous les préjugés, » soumettre à son empire les volontés et les pensées, et » ne perdre aucun de ses droits essentiels : être en » butte à l'audace de mille ennemis, à des usurpations » continuelles, aux assauts de la chair et du sang, et » triompher par la seule résistance : faire des lois que ni » la faveur, ni le courroux des Césars n'ont pu altérer : » jouir d'une autorité unique et incomparable, contre » laquelle en vain la terre et l'enfer uniroient leurs ef- » forts : de plus, s'élever sur ses propres ruines, sur- » vivre à la rage des tyrans, régner jusque sur les écha- » fauds et au milieu des bûchers : de plus, sous un

sister et se propager durant quelque temps, se montrer même avec une espèce de triomphe; mais les droits de la vérité sont imprescriptibles. Sa durée est mesurée sur celle des années éternelles: le moment que l'erreur lui enlève, n'est qu'un point qui disparoît dans l'immensité des siècles. Aussi voyons-nous déjà les succès de l'incrédulité arrêtés: l'excès du mal en est devenu le remède; les hommes ont ouvert les yeux devant l'abîme où l'erreur les avoit conduits; la religion a trouvé des avantages précieux dans la guerre même qu'elle a soutenue contre les plus acharnés de ses ennemis.

Veritas Domini manet in æternum. Ps. 116.

§. III.

(540) D. Quels sont les avantages que la religion peut retirer des attaques des incrédules?

» Alexandre VI, sous un Benoît IX, sous un Jean XII, » sous des chefs destructeurs, sous des chefs corrupteurs, » sous des chéfs usurpateurs, se soutenir avec la même » dignité: conduire toujours en paix ses enfans révol» tés, et rester sans tache malgré les souillures de ses » principaux membres: de plus, imposer un joug à tant » de peuples divers; qui diffèrent les uns des autres par » le caractère et les mœurs, par leurs institutions fon» damentales, par des intérêts presque toujours incom» patibles, par les principes même de la société géné» rale, par les climats enfin, par la nature des lieux et » des esprits: réunir à un centre commun les extrémités » de la terre, contenir dans son sein l'univers après dix» huit siècles de combats et de conquêtes, n'avoir pas » une cicatrice, briller en tous temps comme une jeune » épouse, et se promettre encore une nouvelle gloire et » de nouveaux trophées: si tout cela n'est pas divin, » qu'on me dise donc ce qui peut l'être. » *Le théologien philosophe*, par Pontallier, Paris, 1786.

R. 1.° Elles servent à faire entre les bons et les mauvais chrétiens, un triage honorable à la religion, qui par l'apostasie déclarée de ceux qui ne la professoient que de bouche, se délivre de ses ennemis secrets, et se décharge du blâme de leurs œuvres; qui reconnoît plus aisément ses véritables enfans, par l'attachement éprouvé qu'ils lui témoignent dans des temps difficiles, isole en quelque façon le troupeau choisi, et le fait contraster plus vivement avec les vices et les égaremens du siècle. (*a*)

(*a*) Cette observation doit paroître consolante aux hommes vivement zélés pour les intérêts de la foi; elle peut servir à affermir leurs cœurs et à soulager leur douleur extrême. Les pertes que fait le christianisme, sont, à bien considérer les choses, plus apparentes que réelles. A voir l'extrême facilité avec laquelle on quitte les autels du Seigneur, pour sacrifier aux idoles des nations; à voir l'empressement avec lequel on accueille tout ce qui tient du *caractère de la bête;* pouvons-nous croire que ces transfuges aient jamais été de vrais soldats de Jésus-Christ; que leur religion ait été l'effet d'une foi vive, d'une ferme et intime conviction, plutôt que d'une espèce de mécanisme qui leur donnoit l'impulsion de la foule, qu'ils ont conservée en sens contraire? Ils sembloient croire ou croyoient pour le moment, mais leur foi n'ayant point jeté de racines dans le cœur, s'est desséchée au souffle du vent de la tentation. *Ad tempus credunt, et in tempore tentationis recedunt, et hi radices non habent* — Oui, c'est ici le cas de dire avec l'Apôtre, qu'ils sont sortis d'entre nous, mais que réellement ils ne nous ont jamais appartenu: *Ex nobis prodierunt, sed non erant ex nobis;* et que s'ils avoient été sincèrement unis avec nous par les liens d'une même foi, ils n'auroient point fait aussi promptement un schisme lâche et odieux: *Nam si fuissent ex nobis, permansissent utique nobiscum.* C'est le cas de bénir cette révolution, en apparence si fatale, mais qui en effet est un triage propre à discerner l'hypocrisie et la vertu, la crédulité et la foi, l'habitude et la réflexion: *Ut et qui probati sunt,*

Apoc. 1
Luc 8.
1. *Joan.* 2.
Ibid.

Ci dessus, n. 415. 2.° De même que les hérésies ont servi à corriger les abus, à expliquer les dogmes, à rétablir la discipline ecclésiastique (*a*); de même les impies serviront à affermir la religion par les secousses mêmes qui paroissoient devoir l'ébranler. Jamais la religion n'est en plus grande sûreté qu'au milieu des attaques; une paix trop grande ou trop longue ne pourroit que ralentir son feu (*b*); la guerre qu'on lui fait de nos jours est certainement violente, mais elle triomphera des nouveaux philosophes comme elle a triomphé des anciens. Le christianisme, comme une voûte bien construite, se resserre et se renfonce sous le poids qui la presse. Si la cruauté des persécuteurs a multiplié les enfans de la foi, les raisonnemens des incrédules ont illustré et fortifié ses dogmes. Ses preuves mieux étudiées frapperont tous les esprits par leur

1. Cor. 11. *manifesti fiant in vobis....* Ce n'est pas que je prétende qu'on ne puisse réellement perdre la foi, que les fidèles ne soient exposés au danger de la séduction, qu'il n'y ait pour les élus même des jours de tribulation et d'épreuves, ou que je veuille appuyer le dogme absurde de l'*inamissibilité de la justice.* J'observe précisément que la défection est moins générale qu'on ne pense, que c'est plutôt, comme parle l'Apôtre, une manifestation de fidélité et de trahison: *Ut et qui probati sunt, manifesti fiant in vobis;* que c'est le dévoilement de ceux qui avoient déjà en secret *cor malum incredulitatis discedendi à Deo vivo.* Hebr. 3.

(*a*) Voyez Bossuet *Histoire des variat.* L. 1. §. 1. L. 5. §. 1 et 3.

(*b*) C'est la remarque de saint Chrysostôme: *Talis est natura fidei, quantò magis impugnatur, tantò magis accenditur. Virtus fidei in periculis secura est, in securitate periclitatur. Quid enim aliud sic laxat vigorem fidei, sicut longa tranquillitas?* Hom. super illud Matth. *At illi magis clamabant.*

éclat; sa morale mieux expliquée, touchera plus efficacement les cœurs: son culte dégagé de tout mélange étranger, paroîtra plus respectable; ses ministres toujours veillés par des ennemis jaloux, s'étudieront à être irrépréhensibles (a). — La philosophie enhardie par des succès progressifs, a déchiré le voile de ses horreurs, et déployé dans toute leur étendue les dogmes désespérans d'un systême destructif de toute vérité et de tout bonheur; elle a rassemblé tous ses principes et toutes les conséquences qui en résultent dans des tableaux qui ont fait frémir, et qui ont donné aux maximes de la religion un nouveau prix et de nouveaux charmes. Cette fière ennemie de Dieu, se dévoilant dans le délire de son orgueil et se montrant telle qu'elle est, se couvre elle-même d'ignominie et d'opprobre (b).

(541) D. Ne seroit-il pas à souhaiter que les talens prodigués à l'impiété, eussent été consacrés à la défense de la foi?

R. Au lieu de gémir sur les pertes que la

(a) Les disputes où les incrédules engagent le chrétien éclairé et zélé pour la défense de sa foi, ressemblent, pour me servir de la comparaison d'un auteur célèbre, à ces parties acides et volatiles qui existent dans les corps propres à la fermentation. Elles troublent d'abord la liqueur; mais elle mettent en action toute la masse; dans le mouvement elles se dissipent ou se précipitent: le moment de la dépuration arrive, et il surnage un fluide doux, agréable et vigoureux qui sert à la nutrition de l'homme.

(b) *Revelabo pudenda tua in facie tuâ, et ostendam gentibus nuditatem tuam et regnis ignominiam tuam: et projiciam super te abominationes, et contumeliis te afficiam et ponam te in exemplum.* Nahum. 3.

religion peut avoir faites par-là, l'homme sage ne gémit que sur le malheur des philosophes aveugles, et se plaît à faire les considérations suivantes :

1.° Les écrivains aujourd'hui si célébrés par le peuple des incrédules, n'auroient pas généralement réussi en faveur de la religion, comme ils auroient réussi en d'autres matières. Ce genre est très-différent de ceux qui ont partagé leurs talens. — La religion demande dans ses défenseurs de la modestie, de la modération, de la véracité, de l'exactitude; la plupart de ces messieurs n'ont rien de tout cela. — Le style mordant, satyrique, injurieux, les jugemens hardis, les observations malignes, etc. n'eussent pu leur servir.

2.° La plupart de leurs admirateurs actuels eussent été leurs ennemis, et eussent affecté de les mépriser, comme ils méprisent les autres apologistes de la religion. Leur réputation n'eût point été ce qu'elle est; la cabale philosophique eût fait contre leur gloire, ce qu'elle a fait pour la promouvoir.

131. (margin)

3.° Des écrivains célèbres par des anecdoctes scandaleuses, devenus les apologistes du christianisme, n'eussent fait honneur ni à ses dogmes, ni à sa morale, ni au choix de la Providence. Les incrédules se voyant combattus par des hommes de ce caractère, auroient pu dire comme Tertullien le disoit de Néron : *Tali dedicatore damnationis nostræ etiam gloriamur.* L'avantage de cette observation reste tout entier aux enfans de la Foi

Apologet. 5. (margin)

chrétienne, dont les défenseurs ont presque toujours été des hommes vertueux, et les adversaires des libertins. (a)

4.° Leurs écrits fournissent d'excellentes preuves de la foiblesse et de la contradiction des incrédules. Ils se réfutent eux-mêmes; ils réfutent les autres incrédules; ils changent tous les jours, et ne se fixent à rien. Nous les avons vu débuter par le tolérantisme: sur le tolérantisme, ils ont greffé le pur déisme; ils ont fini par l'athéisme, comme les géans de la fable ont entassé une montagne sur l'autre pour atteindre et détruire la maison de l'Eternel (a), sans être plus avancés à la fin qu'au commencement de leurs travaux: souvent ils reviennent à la religion qu'ils ont combattue; et long-temps renvoyés d'une erreur à l'autre, ils semblent se reposer enfin dans une soumission paisible aux lumières de la foi. n. 220, 221.

5.° Quelques grandes vérités reconnues par des hommes très-intéressés à les rejeter, reçoivent un nouvel éclat de l'hommage qu'ils leur ont rendu. Il faut qu'une chose soit bien prouvée, quand des esprits si disposés à nier, à contester, n'ont pas trouvé de raisons pour la combattre.

(a) « Si je n'étois pas convaincu de ma religion par » des raisons directes, dit un philosophe chrétien, je » le serois par l'ignorance ou la mauvaise foi, ou enfin » par la mauvaise logique de ceux qui la combattent, » par les sophismes, les calomnies et les mensonges qu'on » lui oppose; par la haine aveugle qu'on lui porte et » la conjuration de tous les hommes méchans et cor» rompus. »

(a) *Ter sunt conati imponere Pelio Ossam,*
Scilicet atque Ossæ frondosum involvere Olympum.
I. Georg.

6.° Dieu a donné de grands génies pour défenseurs à la religion, afin de la venger de l'accusation de folie, et d'en faire connoître la sagesse : Dieu permet que de grands génies combattent la religion, pour faire voir que cette sagesse n'est point la sagesse humaine, mais *la vertu et la sagesse de Dieu*.... « Laissons, dit saint Bernard, laissons les sages du siècle, enflés de l'esprit et des prétentions du monde, porter leur orgueil jusqu'au ciel, et ramper à terre dans la fange des plus avilissantes passions pour descendre enfin avec leur science et leur sagesse dans les enfers. » (*a*)

Christum Dei virtutem et sapientiam. 1. Cor. 1.

7.° L'impossibilité où les ennemis de la religion se sont trouvés de réfuter quelques ouvrages qu'ils n'ont assurément pas méprisés, tels que le *Déisme réfuté par lui-même*, l'*Examen du Matérialisme*, le *Traité historique et dogmatique de la vraie religion*, etc ; la réponse absolument insuffisante qu'ils ont faite à d'autres, le désordre, l'inconséquence, l'embarras, la passion qui y règnent * nous apprennent que les ressources de l'incrédulité sont épuisées, que tous les efforts du génie ne peuvent prévaloir contre les droits de la vérité, et que les plus grands hommes sont abandonnés à la foiblesse, dès le moment qu'ils s'élèvent contre Dieu. (*a*).

* V. la *Réponse aux Erreurs de Volt.*, les *Conseils raisonnables*, etc.

(*a*) *Sinite ergò, sinite, sapientes hujus sæculi, de spiritu hujus mundi tumentes, alta sapientes et terram tingentes, sapienter descendere in infernum.* Bern. Epist. 1. ad fratres de Monte.

(*b*) *Non est sapientia, non est prudentia, non est*

8.° Les vains efforts de tant de philosophes, pour substituer à la religion quelque systême qui pût en remplacer les consolations et les avantages, ont servi à démontrer que la religion étoit un bien dont la perte ne se réparoit pas. L'impossibilité reconnue d'imaginer une croyance propre à tranquilliser et à satisfaire l'intelligence, à donner au cœur le calme et la paix, est un nouveau motif de s'attacher à une doctrine qui seule produit ces précieux effets.

9.° Dans des temps de séduction et de vertige, où l'erreur semble jouir d'un triomphe général, le zèle des serviteurs de Dieu se renforce et s'attise. Bien loin de consulter la multitude, le vrai chrétien s'encourage parlà même qu'il est isolé. Le règne de l'impiété et de l'injustice donne une nouvelle activité, fait découvrir de nouvelles ressources aux amis de la religion et de la vertu. C'est alors que les hommes de bien ressentent plus vivement *la faim et la soif de la justice*, une des plus précieuses béatitudes de l'Evangile. Alors les vrais fidèles se réunissent; *leurs cœurs et leurs ames se confondent* *, comme dans les beaux temps de la charité; à mesure que la foi resserre ses lumières dans un espace plus étroit, ils redoublent d'ardeur pour les recueillir. Alors on voit paroître des Mathatias résolus de faire une exception éclatante dans la multitude des nations qui

Ci dessus n. 540.

Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam. Matth. 5.

* *Multitudinis credentium erat cor unum et ama una.* Act. 4.

consilium contra Dominum. Prov. 21. — *Sapientia hujus mundi stultitia apud Deum. Scriptum est enim : Comprehendam sapientes in astutiâ eorum.... Dominus novit cogitationes sapientium; quoniàm vanæ sunt.* 1. Cor. 3.

1. Machab. 2. obéissent à Antiochus. Alors enfin la haine des doctrines étrangères se consomme dans les ames droites et véritablement éclairées ; et si le Sauveur leur demandoit comme autrefois à ses disciples : *Voulez-vous aussi me quitter ;* elles répondroient dans le transport du plus vif attachement : *Chez qui irions-nous, Seigneur? C'est vous qui avez les paroles de la vie éternelle?*

Numquid et vos vultis abire?.... Domine, ad quem ibimus? verba vitæ æternæ habes. Joan. 6.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES CHAPITRES ET ARTICLES.

SUITE

DU LIVRE QUATRIÈME.

FIN DE LA TABLE.

TABLE DES MATIÈRES



Les chiffres désignent les *Numéros* et non les pages.

A

C.

E.

F.

I.

R.

S.

T.

V.

Fin de la Table des matières.

APPROBATION.

J'ai lu le Manuscrit, qui a pour titre : *Catéchisme Philosophique*, *etc.* Je n'y ai rien trouvé qui ne soit conforme à la vraie Foi, aux bonnes mœurs, et à la saine Théologie. L'auteur prouve contre l'incrédule, la vérité, la sainteté et la divinité de la Religion. La lecture de cet ouvrage plein d'érudition, servira à rassurer les foibles, à conformer les forts, et à confondre les projets insensés de l'impie. A Liége, ce 26 Juillet 1773.

G. La Ruelle, *Chanoine de S. Barthélemi, Examinateur Synodal, Censeur des Livres, et Professeur au Séminaire de S. A. C.*

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Imprimé ayant pour titre : *Catéchisme Philosophique*, ou *Recueil d'Observations*, *etc.* Je n'y ai rien trouvé de contraire à la Foi et aux mœurs. A Paris, ce 24 Juillet 1776.

Signé, ADHENET, *Docteur de la Maison et Société de Sorbonne.*





